



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

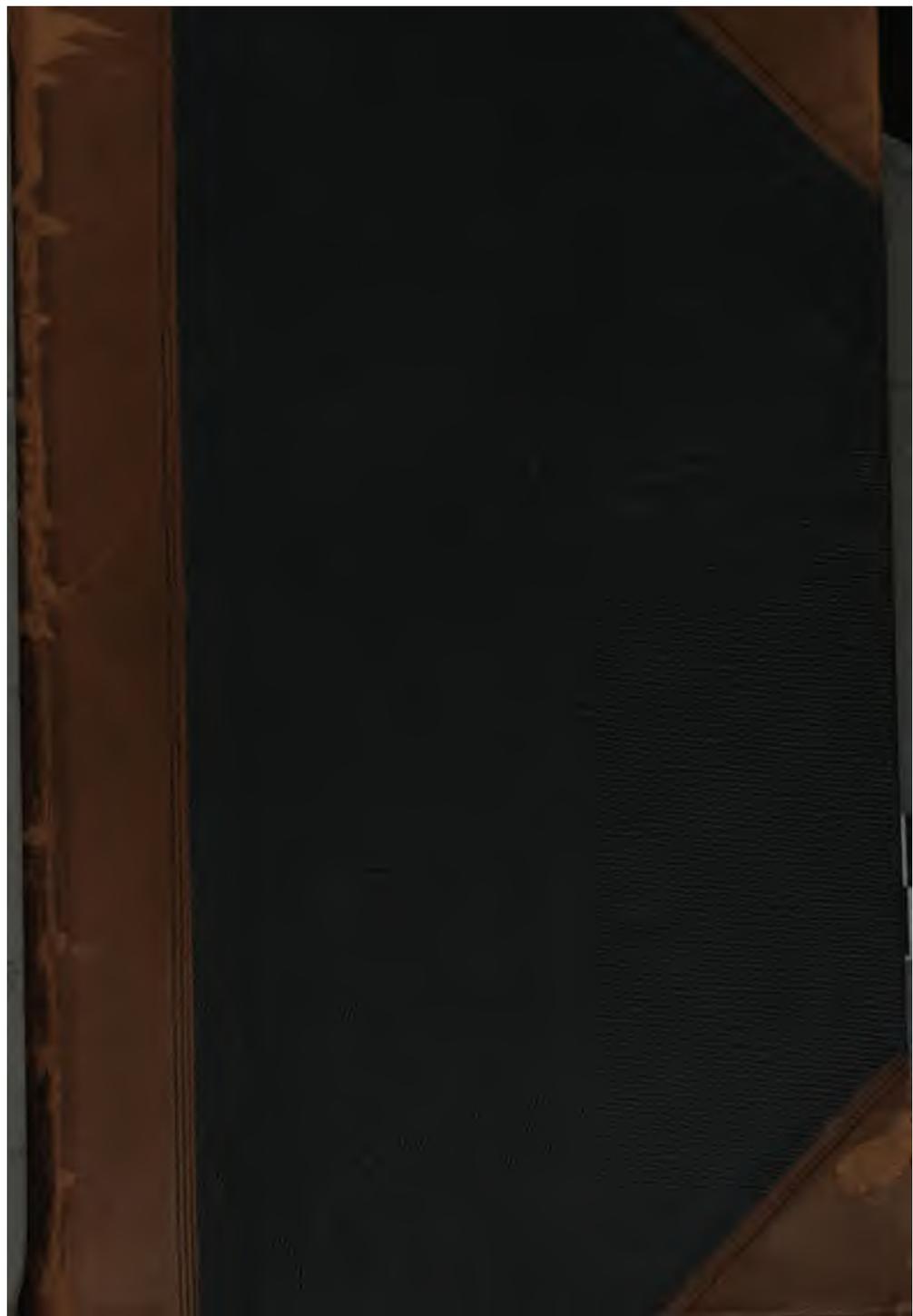
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

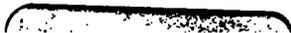
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

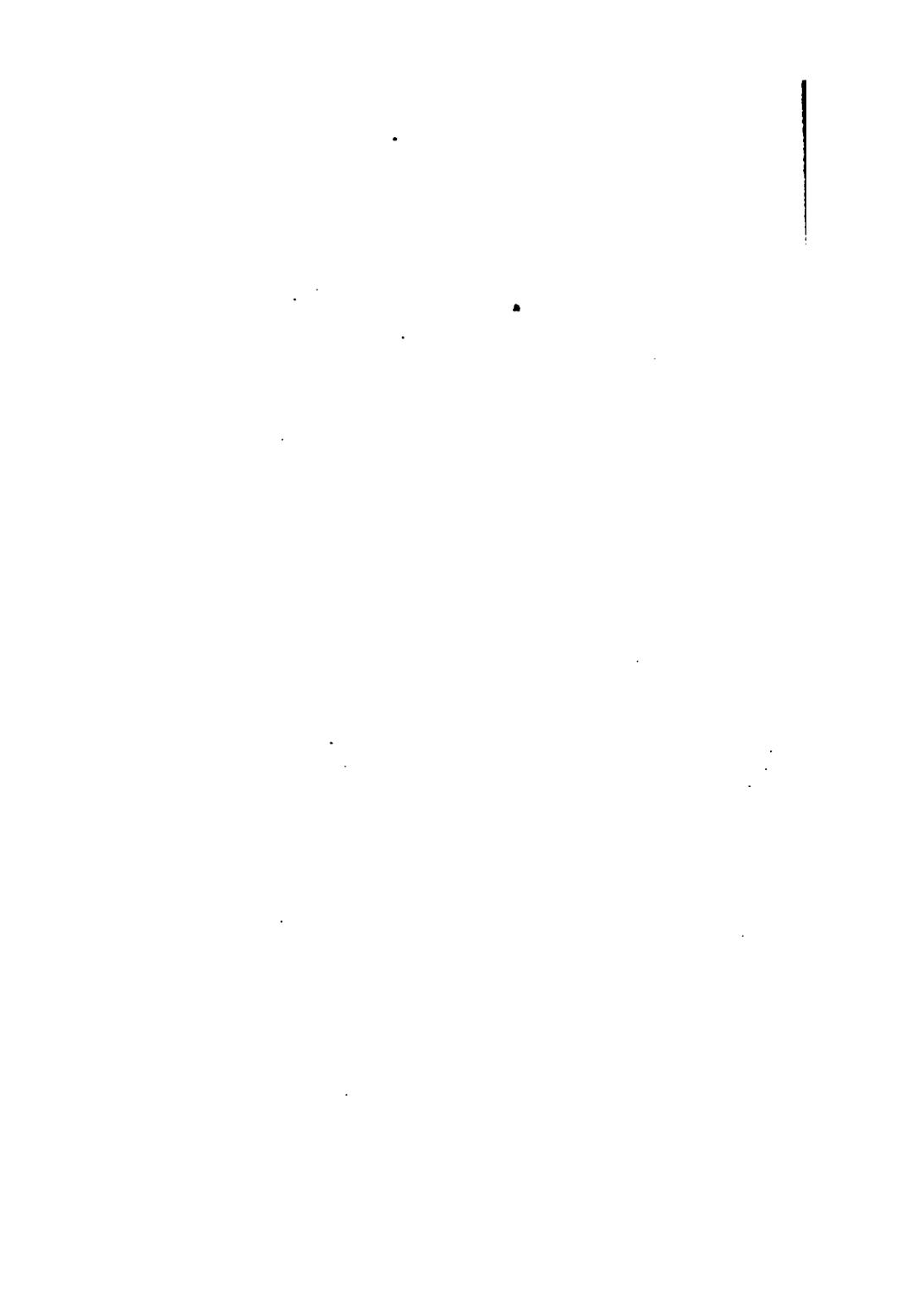
## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

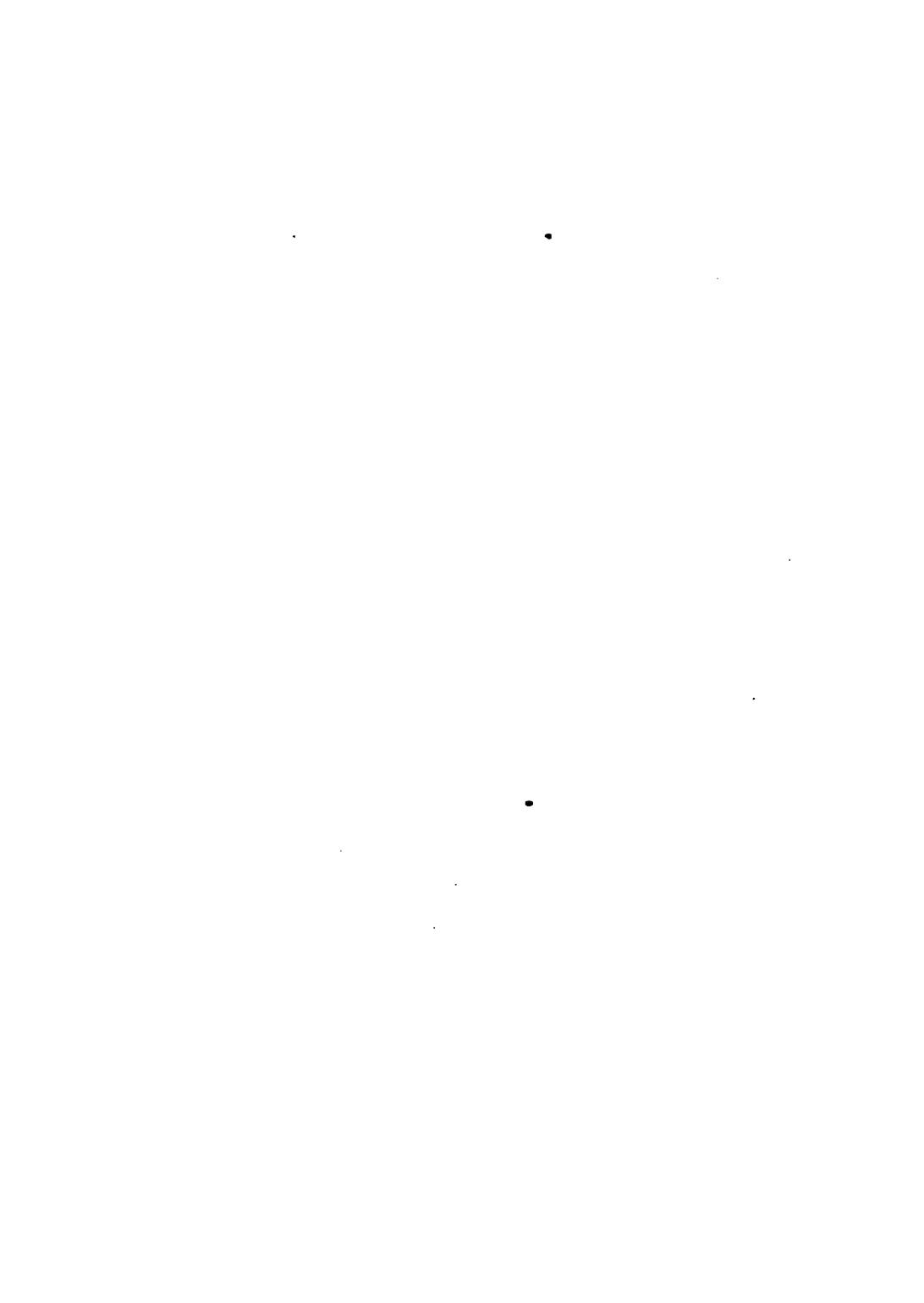


27. g. 18











# MÉMOIRES

INÉDITS

DE MADAME LA COMTESSE

DE GENLIS,

POUR SERVIR À L'HISTOIRE

DES

DIX-HUITIÈME ET DIX-NEUVIÈME SIÈCLES.

TOME SEPTIÈME.

À PARIS,

ET LONDRES CHEZ COLBURN,

NEW BURLINGTON STREET.

—  
1826.

---

De l'Imprimerie de G. Schulze, 13, Poland Street.

# MÉMOIRES

DE

M<sup>ME</sup>. LA COMTESSE DE GENLIS.

---

JE crois avoir peint les mœurs du siècle dernier dans *Adèle et Théodore*, dans mes *Romans*, dans presque toutes mes *Nouvelles*, entre autres *Mademoiselle de Clermont*, *Lindane et Valmire*, etc., etc. ; dans les *Souvenirs de Félicie* et dans *les Parvenus*, j'ai peint une partie des mœurs du dix-neuvième siècle. Je promis de continuer dans ces *Mémoires*, et c'est ce que je fais sans humeur, sans regrets *gothiques*, mais avec vérité et la plus parfaite exactitude ; et le trait qu'on va lire fera connoître la *politesse* moderne.

Etant toujours chez M. de Valence, je dînai, sur la fin de juin\*, avec treize personnes, parmi lesquelles se trouvoient quatre pairs, quatre maréchaux de France et trois généraux ; il y avoit parmi les

\* En 1821.

pairs deux ducs. Je restai, avant le dîner, trois quarts d'heure dans le salon avec toute cette compagnie, qui fut, à sa manière, fort obligeante pour moi, et moi très-accueillante pour elle. A dîner, on m'établit entre deux pairs : je n'eus pas la peine de faire les frais de la conversation, car ils ne parlèrent que politique, en s'adressant à ceux qui étoient vis-à-vis d'eux, à l'autre extrémité de la table. Après le dîner, nous rentrâmes dans le salon ; et, tout de suite, au moment où je venois de m'asseoir, je vis avec surprise m'échapper tous les ducs et pairs et généraux ; chacun d'eux s'empara d'un fauteuil qu'il retourna et traîna à quatre ou cinq pas de moi ; ils formèrent avec ces fauteuils un rond parfait ; et tous ces hommes, sans exception, se mirent dans les fauteuils qui décrivoient le rond exactement fermé ; de sorte que je me trouvai toute seule, ayant devant moi un demi-cercle de dos ; mais je voyois les visages de l'autre moitié du cercle. Je crus d'abord qu'ils s'étoient mis là pour jouer à ces petits jeux de société, dans lesquels il faut s'arranger ainsi ; ce qui me paroissoit bien innocent et bien enfantin ; mais, point du tout, c'étoit pour agiter et discuter les questions d'état les plus épineuses : tous étoient devenus des orateurs véhémens ; ils crioient à tue-tête, s'interrompoient, se querelloient, s'enrouoient ; ils devoient être en nage. C'étoit une véritable représentation de la chambre des députés ; c'étoit bien

pis, car il n'y avoit pas de président. J'avois bien envie d'en usurper les fonctions, et de les rappeler à l'ordre ; mais je n'avois point de sonnette, et ma foible voix n'auroit pas été entendue. Cela dura plus d'une grande heure et demie ; au bout de ce temps je quittai le salon, charmée d'avoir reçu cette leçon des nouveaux usages du monde et de la nouvelle galanterie française, de cette politesse qui nous a rendus si fameux dans toute l'Europe. J'avoue que, jusqu'à ce moment, je n'avois sur toutes ces choses que des idées bien imparfaites.

Avant la révolution, on voyoit dans le monde deux espèces d'impertinens, l'impertinent de province et l'impertinent de cour ; le premier bruyant, confiant, bavard, parlant haut, souvent ridicule, toujours importun et déplacé ; ce caractère se confond avec celui de l'insolent, qui n'est autre chose que l'effronterie d'une impertinence habituelle et sans art. L'impertinent qui n'a pas vécu dans le grand monde et à la cour, n'a été que rarement réprimé : il est *actif*. L'impertinent de cour est *passif* ; ce n'est point la vivacité qui le décèle, c'est le dédain ; il a tout le calme de l'insouciance, toute la distraction affectée du mépris ; tout en lui vous déplaît et vous blesse, et vous n'en pouvez rien citer de choquant. Ce n'est point avec la brusquerie qu'il vous repousse, c'est au contraire avec une politesse glaciale ; il n'est jamais offensant par ses réponses, ses discours, ou

même par ses actions, mais il l'est à l'excès par son indolence, son sourire, son silence et toute l'expression de sa physionomie. Vous ne pouvez ni le supporter ni vous plaindre de lui. A quoi bon tant d'art ? A se rendre odieux et à se faire haïr. Comment l'orgueil, qui donne l'impertinence, ne dit-il pas qu'il vaudroit mieux plaire et se faire aimer ?

On doit dire, à la louange de l'ancienne noblesse, qu'en général l'impertinence étoit plus rare dans sa classe que dans les autres, et que, parmi les nobles, ceux même qui pouvoient être impertinens avec leurs égaux, ne l'étoient jamais avec leurs inférieurs ; mais il faut convenir que, depuis soixante ans, les gens de lettres, dans leurs préfaces, dans leurs satires, dans les journaux, dans leurs disputes et dans leurs discours académiques, ont poussé l'impertinence et la grossièreté de l'insolence aussi loin qu'elles peuvent aller\*.

Il est étonnant que les admirateurs les plus pas-

\* Nous avons entendu d'Alembert, dans une séance académique, lisant un de ses éloges, dire : *Nos courtisans, si rampans et si vains . . . . .*, et il y avoit cinquante ou soixante courtisans dans la salle. A une autre séance, à laquelle assistoit madame la duchesse d'Orléans, il dit, en parlant de madame la duchesse du Maine : *Quoique femme et princesse, elle aima les lettres*, et c'étoit à la fois une fausseté et une insolence. Presque toutes les princesses ont protégé les lettres, et beaucoup trop de femmes les ont cultivées. Qu'on lise ses discours ils sont remplis d'impertinences grossières sur les *grands*, les nobles, les ministres, etc.—(Note de l'Auteur.)

sionnés de M. de Voltaire n'aient jamais loué en lui la qualité la plus rare dans un auteur, celle de toujours parler de lui et de ses ouvrages avec une modestie simple, naturelle, et une convenance parfaite. Nul écrivain n'a autant intrigué et cabalé pour se faire des prôneurs, et pour assurer le succès de ses ouvrages\* ; mais nul aussi, après de tels succès, n'a eu un langage si complètement exempt d'orgueil et de vanité, en parlant de lui et de ses productions. Il y a même plus, on voit dans toutes ses lettres qu'il avoit sincèrement donné à ses amis le droit de le critiquer sans aucun ménagement ; et ses réponses à toutes ces critiques, souvent outrées et même quelquefois injustes, montrent une douceur, une bonhomie qu'on ne sauroit trop admirer, quand elles sont unies à des talens si supérieurs ; et si elles n'étoient pas naturelles, elles se démentiroient de temps en temps par quelques traits d'humeur ; et c'est ce qu'on ne verra jamais dans ses œuvres et dans sa correspondance. Que l'on compare sous ce rapport les préfaces de M. de Voltaire avec celles de La Grange-Chancel, de M. de La Harpe (avant sa conversion), et de tant d'autres, et l'on sera surpris de la modestie d'un homme si justement célèbre à tant d'égards†. Mais en même temps son insolence

\* Voyez ses Lettres.

† M. de Voltaire, ne faisant pas des préfaces pour se vanter, a eu aussi le mérite de les rendre très-intéressantes sous les rapports littéraires.—(Notes de l'Auteur.)

a passé toutes les bornes avec ceux qui le critiquoient publiquement, ou avec ceux dont la réputation l'irritoit. Il défendoit ses amis avec le même ton. Dans sa réponse à l'abbé Coger\*, auteur d'une excellente critique de Bélisaire, de M. Marmontel, critique faite avec autant de douceur et de politesse que de raison, M. de Voltaire appelle cet ecclésiastique un *maraud*, un *coquin*, un *cuistre*, un *imposteur*. Il ajouta que, s'il étoit à Paris, il iroit se plaindre au roi, et lui demander justice de cette critique, qu'il appelle un *libelle*. A tout cela l'abbé Coger se contenta de répondre avec beaucoup d'esprit et de sel par deux vers de M. de Voltaire, que ce dernier avoit faits nouvellement dans une satire contre M. de Pompignan; les voici :

..... Les bourgeois  
Doivent très-rarement importuner les rois ;  
La cour te croira fou, reste chez toi, bonhomme.

On n'a jamais fait une application plus heureuse et plus spirituelle; mais on avoit en vain de l'esprit

\* L'abbé Coger fut professeur d'éloquence au collège Mazarin. Les examens de l'*Eloge du Dauphin*, par Thomson, et du *Bélisaire* de Marmontel, lui attirèrent la colère de Voltaire. L'abbé Coger a publié des vers latins, et une *Oraison funèbre de Louis XV*, en 1774. C'étoit un homme de mœurs douces, d'un caractère charitable, mais que la chaleur de la discussion emportoit quelquefois un peu trop loin. Né à Paris en 1723; mort dans la même ville au mois de mai 1780.—(Note de l'Editeur.)

et raison contre M. de Voltaire. Malgré l'inconcevable grossièreté et l'impudence de ses libelles, on appeloit toutes ces injures de la gaieté ; et comme il avoit déclaré que tous ses adversaires étoient des hypocrites, des monstres et des sots, on ne doutoit pas du moins de leur imbécillité, et jamais on ne lisoit leurs réponses\*.

M. de Voltaire, sous ce rapport, a fait un grand tort à la littérature ; il a perverti la critique. Combien d'écrivains depuis se sont persuadé que l'on est piquant et spirituel dès qu'on est injurieux et méchant, et que les personnalités les plus odieuses sont toujours d'excellentes plaisanteries !

On croit trop communément que les mauvaises manières et la brusquerie ne sont d'aucune con-

\* On lut pourtant les *Lettres de quelques Juifs*, de l'abbé Guénéé\*, vrai chef-d'œuvre dans ce genre, et modèle du ton que doit avoir une bonne critique.—(Note de l'Auteur.)

\* Antoine Guénéé, chanoine d'Amiens, fut professeur de rhétorique au collège du Plessis. Après avoir traduit de l'anglais plusieurs ouvrages pour la défense de la religion, il publia des considérations sur la religion Mosaïque, et des dissertations sur la fertilité de la Judée. Le plus célèbre de ses ouvrages est celui dont parle madame de Genlis. Savant dans les langues grecques et hébraïques, l'abbé Guénéé signala facilement, dans les *Lettres* qu'il écrivit sous le nom de Juifs portugais, allemands et polonais, les erreurs d'un homme à qui ces langues étoient beaucoup moins familières. Antoine Guénéé, né in 1717, à Oltrempen, mourut à Fontainebleau le 27 novembre 1803. Il avoit été nommé membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.—(Note de l'Editeur.)

séquence dans les affaires ; que l'intérêt y décide tout, et que la politesse la plus aimable n'y fait rien ; c'est une erreur, et surtout en France : l'impertinence y fait échouer une infinité d'affaires. Des Français ne supportent pas le dédain et le manque d'égards ; les ouvriers, les domestiques en exigent ; on n'est jamais bien servi avec des airs impérieux. La bonté, la douceur, l'affabilité, la politesse sont des qualités aussi utiles qu'elles sont aimables.

Oh ! le bon temps que celui où, lorsqu'on se rassembloit dans un salon, on ne songeoit qu'à plaire et à s'amuser ! où l'on n'auroit pu, sans une excessive pédanterie, avoir la prétention de montrer de *grandes vues sur l'administration* ! où l'on avoit de la grâce, de la gaieté, et toute la frivolité qui rend aimable, et qui repose le soir du poids de la journée et de la fatigue des affaires ! Aujourd'hui l'on n'est ni plus solide dans ses goûts, ni plus fidèle dans ses attachemens, ni plus prudent dans sa conduite ; mais on se croit profond parce qu'on est lourd, et raisonnable parce qu'on est grave ; et, lorsqu'on est constamment ennuyeux, comme on s'estime ! comme on se trouve sage ! . . . Quel est ce salon assiégé où l'on entre en foule, en tumulte ; où tout le monde entassé, pressé, se tient debout ; où les femmes ne peuvent trouver un siège ? . . . On vante l'esprit de la maîtresse de la maison ; mais à quoi lui sert-il ? Elle ne peut ni parler, ni entendre ; il est impossible de s'ap-

procher d'elle. Un mannequin placé dans un fauteuil feroit aussi bien qu'elle les honneurs d'une telle soirée. Elle est condamnée à rester là jusqu'à trois heures du matin, et elle ira se coucher sans avoir pu apercevoir la moitié des gens qu'elle a reçus.... *C'est là une assemblée à l'anglaise!* Il faut convenir que les soirées à la française, passées jadis au Palais-Royal, au Palais-Bourbon, au Temple, chez madame de Montesson, chez madame la maréchale de Luxembourg, chez madame la princesse de Beauvau, chez madame de Boufflers, madame de Puisieux, etc., valaient mieux que cela.

Mais nous retrouverons sans doute les grâces françaises dans les sociétés particulières : point du tout, vous n'entendrez là que des dissertations, des déclamations et des disputes.....

Il n'y a rien de si effrayant que de voir les Français dépourvus de politesse, de galanterie et d'agrémens. Quand ils sont sans grâce et sans gaieté, c'est une chose tellement contre nature, qu'il semble que l'on pourroit déclarer que *la patrie est en danger.*

M. de Valence voulut avoir une vieille écritoire que j'avois depuis long-temps ; il m'en donna une, en échange, qui étoit également charmante et commode ; il y avoit sur le couvercle une plaque sur laquelle je fis graver des vers adressés à madame

de Choiseul, à laquelle je destinois cette écritoire ; ils se rapportent à la longue absence qui nous a séparées, les voici :

Je vous offre ce don pour calmer de l'absence  
Et les rigueurs et les regrets ;  
O vous à qui toujours je pense,  
Puissiez-vous, mon amie, au gré de mes souhaits,  
De ce triste présent ne vous servir jamais.

Pour rendre compte de toutes les personnes que je voyois alors, je dois parler ici de M. de Courchamp ; c'est un homme qui a de fort bons principes ; avec un esprit très-malin, il passe pour être méchant, ce que je n'ai jamais trouvé ; mais il est caustique et piquant, il travailloit à un journal ; ses articles étoient très-mordans ; mais il s'y trouvoit toujours des traits spirituels et un fond de morale qui les rendoit utiles.

M. de Courchamp a une instruction et même une érudition étonnantes ; il a approfondi beaucoup de choses, et il a une connoissance générale de la littérature, de l'histoire, des sciences et des arts, que je n'ai vue qu'à lui parmi les gens du monde ; il dessine et peint à la gouache d'une manière charmante. Toutes ces connoissances si variées, dont quelques-unes sont véritablement approfondies, sont non-seulement des titres de gloire, mais elles prouvent encore que l'homme qui les possède n'a jamais pu être intrigant, et c'est aujourd'hui surtout une belle preuve. à donner de son caractère

et de sa conduite. M. de Courchamp est encore dans la force de l'âge.

Je reçois aussi quelquefois un homme fort extraordinaire dans un tout autre genre : c'est M. Coessen ; après avoir été philosophe dans le mauvais sens, il est devenu, par la force de son esprit, très-croyant et très-dévoth ; mais il est infiniment trop *ultramontain* ; ses ennemis disent qu'il est hypocrite ; pour moi, je suis certaine qu'il est très-persuadé de la vérité de la religion ; il a la foi que donnent de grandes lumières ; il n'a peut-être pas celle qu'inspire le cœur et qui vient du ciel ; il est ambitieux, et nulle créature ne peut l'être, quand elle est véritablement touchée des biens de l'autre vie : du moins son ambition est noble et généreuse ; mais avec une croyance bien affermie, on doit nécessairement finir par se dégoûter de toutes les illusions qui nous séduisent ici-bas. Je n'ai point connu d'homme qui ait, dans la conversation sur les grands sujets de la religion et de la politique, une éloquence aussi forte et aussi entraînée que celle de M. Coessen ; quand il est animé et qu'il parle avec feu, il est étonnant, il est unique ; la nature l'a fait pour être prédicateur, et surtout missionnaire ; et néanmoins ce même homme qui montre un génie si prodigieux, lorsqu'il parle de tête, cet homme dont alors la logique est si pressante et si persuasive, n'est plus tout-à-fait le même lorsqu'il écrit ; il a publié un ouvrage intitulé *les Neuf*

*Livres*, dans lequel on trouve plusieurs traits supérieurs, des étincelles d'un grand talent, et qui d'ailleurs a de l'obscurité, et manque souvent de résultat.

Il est l'inventeur d'une espèce de bateaux à vapeur qui, dit-on, doivent produire de très-grandes choses pour le commerce, et une fortune immense et prompte pour l'inventeur. Il me dit alors qu'il comptoit en retirer incessamment des millions, et que son projet étoit de porter ces trésors à Rome, pour y exécuter un grand plan en faveur de la religion. Nous imaginâmes, le chevalier d'Harmensen et moi, qu'il avoit l'intention et l'espérance de se faire élire pape, à la mort du pape Pie VII.

Il est curieux de voir ce que deviendra cet homme vraiment extraordinaire.

Je fis hommage à mademoiselle d'Orléans d'un beau présent qu'on venoit de me faire, et dont voici l'histoire : Un grand seigneur de Turin, voulant, avant la restauration, faire une chose agréable à l'empereur Napoléon, imagina d'envoyer au jeune prince, qu'on appeloit alors roi de Rome, une crèche en bois sculpté faite par un artiste de Turin, qui excelle dans ce genre de sculpture ; toutes les figures un peu plus grandes que la longueur de la main sont parfaites par le dessin, les draperies, les attitudes, et l'expression ; on y voit l'enfant Jésus, la Vierge, dont le visage angélique est admirable, saint Joseph, les trois

Mages, le petit saint Jean, un ange, et jusqu'aux animaux qui étoient dans l'étable.

Madame de Montesquiou, gouvernante alors du jeune prince, représenta qu'il étoit trop enfant pour lui donner une telle chose, et, comme elle montra un grand désir de la posséder, l'impératrice Marie-Louise lui en fit présent ; elle l'avoit toujours soigneusement conservée, et enfin Anatole de Montesquiou l'obtint d'elle pour me la donner ; et trois ou quatre jours après, je la portai à mademoiselle d'Orléans, qui la reçut avec un très-grand plaisir.

Mes travaux furent alors suspendus par l'état toujours plus fâcheux de M. de Valence ; néanmoins, j'avois presque fini le plan de mon nouveau roman (*les Athées conséquens*) ; j'y voulois peindre le modèle accompli d'une piété parfaite, et les consolations qu'on peut recevoir de ce sentiment sublime dans les souffrances les plus aiguës de l'âme ; j'y voulois peindre encore les différentes sortes d'irréligion et d'impiété.

Je revoyois alors mes *Heures à l'usage des gens du monde et des jeunes personnes*, qui ont eu tant de succès dans les pays étrangers, et qui n'avoient jamais été imprimées en France. Dans cette nouvelle édition je ne leur donnai point ce titre ; elles furent revêtues de l'approbation de monseigneur l'archevêque de Paris.

Je fis, dans la même année, des *Heures pour les*

*prisonniers et pour les domestiques*, et je les donnai en pur don à un libraire.

Malgré mon goût pour la retraite, il y eut cette année surtout un empressement si singulier de me voir, tant de personnes me firent demander à venir chez moi, qu'il me fut impossible de les refuser toutes; le chevalier d'Harmensen me proposa de m'amener M. de Bonald, quand il auroit fini un ouvrage qui absorboit tout son temps; j'accueillis avec joie cette proposition, car mon admiration pour M. de Bonald étoit aussi vive qu'elle sera durable. J'étois, depuis quelque temps, revenue en France, lorsqu'il fit paraître sa *Législation primitive*; je lus cet ouvrage qui combat avec tant de force et de talent la fausse philosophie: j'en fus enthousiasmée.

Depuis ce temps, sa conduite et ses autres ouvrages n'ont fait qu'augmenter, s'il est possible, mon admiration pour lui; en même temps il m'inspiroit un tel respect, que je n'ai jamais eu l'idée de lui exprimer ce que j'éprouvois pour lui; je n'ai même jamais cherché à le voir, et je n'ai eu de ma vie avec lui le moindre rapport direct ou indirect; mais lorsqu'il voulut bien montrer l'envie de me connoître, j'eus un plaisir infini à penser que je pourrois le voir et l'entendre.

Un ami de M. Fiévée me dit qu'il avoit le désir de revenir chez moi: je ne fus nullement tentée de lui tenir rigueur; il a une conversation qu'on ne remplace pas facilement; j'avois un grand désir de le ques-

tionner sur la politique, car je ne l'ai jamais vu se tromper dans ses conjectures et dans ses prédictions en ce genre.

Au milieu du *non-sens* général, on trouve un grand plaisir à s'entretenir avec un homme d'un esprit supérieur, d'une grande expérience des affaires, et d'une sagacité peu commune.

Le prince Paul de Wurtemberg, frère du roi régnant, me fit demander aussi à venir me voir ; on dit que jamais prince n'a eu plus d'esprit que lui ; c'est une chose assez rare, depuis le *Grand Condé*, pour ne pas dédaigner d'en juger.

M. Rothschild, un Juif immensément riche, donna un grand bal le dernier jour du carnaval ; il y eut une foule si prodigieuse, qu'il fut impossible de danser, mais d'ailleurs la magnificence étoit extrême ; ce qui a fait dire à l'un des convives de la fête que M. de Rothschild avoit *enterré la synagogue avec honneur*.

Tous les bals de cette année furent presque aussi nombreux ; on y alloit pour s'y montrer, pour y étouffer, sans y trouver assez de place pour y danser : tout est tellement en décadence, qu'on ne sait même plus s'amuser.

Au bal de madame d'Osmont on avoit invité une telle multitude de personnes qu'on reconnut, en y réfléchissant, qu'il étoit impossible qu'elles entrassent toutes dans la maison ; on fut obligé d'en contremander un grand nombre ; ce qui a été fait par des

billets imprimés dans lesquels on *prioit de ne pas venir* ; c'est une chose qui, je crois, n'a jamais eu d'exemple.

M. d'Harmensen m'amena S. A. R. le prince Paul de Wurtemberg ; ce prince joint à une politesse extrêmement obligeante un esprit très-remarquable ; il cause bien, sans prétention, avec beaucoup de tact, de raison et de finesse ; il s'énonce en français comme un Français qui parle bien, il n'a même pas d'accent.

M. Fiévée vint en effet : il passa deux heures avec moi ; nous nous entretenmes comme si nous nous étions vus sans lacunes depuis cinq ans ; quand on n'a à se plaindre que d'un fait récent et particulier, une explication peut être utile et nécessaire ; mais quand on peut se plaindre d'une conduite de plusieurs années, une explication ne sauroit être qu'ennuyeuse ; le vague en ce genre ne vaut rien ; il vaut beaucoup mieux mettre une éponge sur le passé et oublier de bonne grâce. Comme, dans ce cas, il n'y a pas d'accusation, chacun peut se croire généreux, et c'est la meilleure chose qu'on puisse persuader à ceux auxquels on parle ; c'est un calcul excellent que ne fera jamais l'amour-propre, parce qu'il est souvent très-maladroit, et qu'il agit sans cesse contre ses intérêts.

M. Fiévée est le seul homme que je puisse, sans ennui, entendre parler politique ; il a sur ce point

une sagacité qui captivera toujours mon attention, et un ton tranchant qui m'en impose, parce qu'il est soutenu par un esprit infini. Il m'est impossible de croire, du moins quand je l'écoute, qu'un homme si spirituel et qui a tant réfléchi sur cette matière, puisse se tromper. D'ailleurs, comme je l'ai déjà dit, je l'ai toujours vu prédire avec justesse tout ce qui devoit arriver. Je le questionnai sur notre avenir ; il me dit qu'il croyoit que l'Angleterre exigeroit incessamment de la France qu'elle s'unît avec elle pour soutenir la cause des gouvernemens représentatifs à Naples, en Espagne, etc. ; que, si la France y consentoit, l'Angleterre emploïeroit toute sa puissance à maintenir sur le trône la maison de Bourbon, mais que, si elle refusoit, elle feroit passer le sceptre français en d'autres mains ; il pensoit que le retour de M. de Cazes et ses entretiens avec le roi décideroient ce prince à s'unir à l'Angleterre ; il restoit à savoir si l'établissement des gouvernemens représentatifs tels que le nôtre pouvoit assurer le bonheur et par conséquent la tranquillité de l'Europe. Quant à moi, j'en doutois fort ; il me sembloit que désormais un gouvernement purement arbitraire ne sauroit exister solidement parmi les nations chrétiennes, qu'il falloit accorder à chaque nation une chose, selon moi, très-équitable : la possibilité de défendre publiquement ses droits naturels et de réclamer contre l'oppression ; mais je croyois que l'on pourroit parvenir à ce but par

une forme de gouvernement plus heureuse et moins turbulente que la nôtre.

Les discussions des chambres, le privilège dangereux de parler et de haranguer tous les jours de tête, ce droit ridicule donné à tant d'individus d'exprimer leurs pensées du moment, c'est-à-dire, des pensées irréfléchies, produira toujours parmi nous des sophismes pernicieux qui confondront toutes les idées morales et politiques, qui nous rendront aussi déraisonnables que légers, et qui engendreront continuellement des factions, des troubles, des défiances, et des querelles interminables.\* M. Fiévée remarquoit très-judicieusement que chaque pair et chaque député ne s'occupoit plus que de la chambre où il siégeoit, de ce que pensera son parti, de l'effet que produiront ses discours, enfin qu'il ne voyoit uniquement *que la chambre*, et qu'il oublioit totalement le reste de la France, ou, pour mieux dire, qu'il comptoit pour rien tout ce qui n'étoit pas *dans la chambre*. Il y a bien du vrai dans cette idée, et un ridicule comique dans le fait.

\* Je pourrois aujourd'hui adoucir cet article, dont je trouve moi-même (en 1824) le jugement beaucoup trop absolu ; il faut reconnoître qu'il y a de grands avantages dans le gouvernement représentatif, et qu'il seroit très-facile d'en réprimer et d'en détruire les abus. Malgré mon opinion actuelle sur ce point, je ne supprime point le paragraphe du texte qu'on vient de lire, parce que je me suis fait une loi irrévocable de ne rien changer à ces Mémoires, et de les laisser exactement tels que je les ai d'abord écrits.—(Note de l'Auteur.)

Il me sembloit encore que rien ne pouvoit aller dans un état, lorsque chacun est autorisé à fronder et même à déchirer publiquement tous les matins le gouvernement et les ministres. Toutes les grandes choses c'est-à-dire, toutes celles qui ont une puissante influence sur le bonheur des humains, veulent à quelques égards du mystère. Le Créateur en a mis dans ce qu'il a fait et *publié* de plus sublime : la création et les dogmes religieux sont remplis de mystères impénétrables ; l'univers entier en est plein, et l'homme le plus savant est celui qui sait le mieux combien il y a de choses incompréhensibles dans la nature et dans les sciences.

Le mystère est puérile et ridicule dans tout ce qui n'a point d'importance, mais il est majestueux et nécessaire dans tout ce qui est grand ; il ne ressemble point aux ténèbres dont le vice et le crime cherchent à s'envelopper, car il cache de grandes choses, sans nier leur existence ; c'est un voile sacré étendu solennellement à la vue de tous par une main habile.

Les rois et les ministres peuvent dédaigner les discoureurs et les frondeurs sans mission ; mais les autoriser juridiquement et légalement et donner à leurs déclamations une sanction authentique, est une folie qui ne peut manquer de saper les trônes et de finir par les renverser. Voilà ma politique et je n'en ai jamais eu d'autre.\*

\* Je pourrais encore adoucir ce passage, mais je l'écrivis et je le laisse.—(Note de l'Auteur.)

Je parlai à M. Fiévée de mon projet de refaire l'*Encyclopédie* ; je lui expliquai mon plan et mes idées, qu'il approuva entièrement et même avec éloge, chose qu'il ne prodigue pas. Ce n'étoit point par présomption que j'osois, à soixante-quinze ans, former le projet d'une telle entreprise, c'étoit au contraire parce que je pensois que Dieu, qui se plaît à montrer dans tout ce qui est bon sa seule puissance, afin de nous apprendre à le connoître et à le révéler, choisissoit peut-être de préférence le bras d'une vieille femme pour abattre un colosse effrayant d'orgueil et d'impiété.

Mademoiselle d'Orléans me demanda de lui faire une devise qui exprimât qu'elle plaçoit toutes ses espérances dans l'avenir, et cette idée est en elle une pensée religieuse ; elle a tant souffert qu'il n'y a pour elle d'avenir qui puisse la dédommager que celui qui ne finira point ! Je lui donnai pour devise une touffe d'immortelles qui a souffert de la rigueur des saisons dont presque toutes les feuilles sont froissées et déchirées, dont toutes les fleurs sont en boutons et doivent fleurir, pour durer toujours ; et pour âme ces mots : *espoir dans l'avenir* !

Lord Bristol, qui connoissoit mon projet pour l'*Encyclopédie*, et à qui mademoiselle d'Orléans parla de sa nouvelle devise, me dit qu'il fera relier magnifiquement les volumes de l'*Encyclopédie* à mesure qu'ils paroîtront, et qu'il mettra cette devise sur le premier, en allusion au bien qu'il est persuadé

que cette nouvelle *Encyclopédie* fera par la suite. Cette idée me fit un plaisir inexprimable.

Les lettres et en général les bonnes doctrines firent une perte : M. de Fontanes mourut presque subitement d'une goutte remontée dans l'estomac ; il eut un pressentiment de sa mort ; quelques heures avant son extrémité, il demanda tout à coup un confesseur ; il étoit debout et habillé : on l'interrogea avec autant de surprise que d'effroi ; il répondit qu'il sentoit qu'il n'avoit plus que quelques heures à vivre ; il voulut se confesser et recevoir le viatique, avant de consulter le médecin qu'on avoit envoyé chercher ; il mourut en effet le lendemain. Dans un moment où l'on avoit un si grand besoin de la réunion des bons esprits, sa mort étoit certainement un malheur.

Peu de jours après la mort de M. de Fontanes, madame de Lascours et sa charmante fille, revenues de leur préfecture, passèrent la soirée avec moi ; il leur arriva l'accident le plus étrange. Etant en voiture dans la rue Croix-des-Petits-Champs, des chevaux fougueux se jetèrent sur le carrosse de madame de Lascours avec une telle impétuosité, que le panneau d'un des côtés du devant de la voiture fut enfoncé, brisé ; le timon du fourgon entra dans la voiture. Clara heureusement étoit assise de l'autre côté. On retira aussitôt le timon, mais un des chevaux se précipita vers ce panneau brisé ; il enfonça sa tête dans la voiture, il couvrit d'écume Clara, il dé-

chira en mille morceaux son schall et sa manche, et même écorcha la peau de son bras ; et la pauvre petite s'évanouit ! On peut juger de l'état où fut madame de Lascours, qui la crut morte ! Prête à perdre connoissance, ses yeux se fermèrent ; elle se jeta à genoux en implorant la bonté divine. Elle avoit par bonheur avec elle une amie qui prit soin de la mère et de la fille, pour les transporter dans une maison voisine où elles reçurent les secours nécessaires. Madame de Lascours, dont les chevaux n'étoient pas encore arrivés d'Auch, étoit dans un carrosse de remise. Le cocher de la voiture a fait arrêter le maître du fourgon, qui en fut quitte pour quelques petits frais et pour payer une amende peu considérable. Cependant la vie de trois personnes a été dans le plus grand danger ; et si Clara se fût trouvée du côté du panneau rompu, elle auroit infailliblement été tuée. Il est remarquable qu'en montant en voiture elle s'étoit mise de ce côté fatal, et que peu de minutes avant l'accident elle se plaça de l'autre côté par une simple fantaisie. La morale de cette aventure, c'est que la police devoit défendre d'essayer et de dresser des chevaux dans les rues.

La politique, dans ce moment, non-seulement occupoit, mais agitoit tous les esprits. On vit une révolution à Naples faite par *la noblesse* ; pauvre noblesse, qui ne prévoyoit pas l'avenir qu'elle se préparoit, et qui ne connoissoit pas les conséquences de

ce qu'elle faisoit ! On vit le roi de Sardaigne qui abdiqua, ce qui vaut beaucoup mieux que de tout promettre pour ne rien tenir ; on vit enfin la constitution des Cortès à la mode, et préférée à celles de France et d'Angleterre, parce qu'elle étoit tout-à-fait démocratique, qu'elle ne vouloit qu'une chambre, et qu'elle rejetoit celle des pairs ; tout tendoit à *républicaniser* très-promptement toute l'Europe. Je ne disois pas, comme Voltaire, *nos neveux verront beau train!* Mais je disois que même nous autres vieillards nous pourrions le voir ; sûrement alors la foule innombrable des séditieux fera tous ses efforts, pour disperser et même pour anéantir les prêtres, c'est-à-dire, le culte religieux ; on se servira pour cela de déclamations usées (mais si faciles à rajeunir dans les temps d'anarchie), sur la *tolérance* et la *liberté de conscience* ; comme s'il étoit permis d'étendre la tolérance aux principes religieux, et de consacrer par des proclamations l'extinction de la morale publique, car il n'y en a point sans la religion. Mais cette religion divine ne périra point : l'esprit saint annonce qu'elle est éternelle ; elle ressortira triomphante du sein de toutes les opinions humaines brouillées et confondues, comme la création est sortie du chaos rayonnante de majesté! . . .

J'eus une longue conversation avec M. le comte Arthur de Bouillé, gendre de madame de Bonchamp ; ce jeune homme, qui est né dans la Vendée, se pas-

sionna tellement pour la mémoire de M. de Bonchamp, qu'il a préféré mademoiselle de Bonchamp à toute autre, surtout par l'idée qu'elle étoit fille de son héros ; il me conjura d'écrire les mémoires de madame de Bonchamp ; et, comme son histoire est véritablement admirable, et que je fus persuadée qu'elle pouvoit être utile à la religion et à la morale, je renonçai dans ce moment, au roman que je voulois faire, et je me disposai à écrire ces mémoires ; car la réalité est toujours plus intéressante et plus persuasive que les fictions les plus ingénieuses. M. de Bouillé me promit de me fournir toutes les notes nécessaires ; et je m'imposai la loi de ne pas ajouter un seul mot d'invention, d'être l'historien le plus fidèle ; et en effet rien ne m'appartient dans cet ouvrage, que le détail des sentimens que j'ai puisés dans les situations, et ces situations sont si extraordinaires et même si merveilleuses, qu'on n'oseroit pas les inventer ; il faut, pour y croire, que les preuves en soient aussi authentiques et aussi publiques. J'écrivis cette histoire avec d'autant plus de plaisir, que ce fut d'une manière tout-à-fait désintéressée. Je donnai en *pur don* cet ouvrage à M. de Bouillé\* ; je lui conseillai d'en vendre la première édition pour quelques années, au libraire qui lui en donneroit le plus ; il se décida à faire de cet argent une action charitable dans

\* Ne me réservant que le seul droit de placer ces Mémoires dans une édition générale de mes œuvres.—(Note de l'Auteur.)

la Vendée ; il vouloit la faire en mon nom, chose à laquelle je m'opposai formellement ; puisque c'est à lui que le don fut fait, le mérite de l'action devoit lui appartenir.

Les Vendéens firent faire, à Paris, par les meilleurs sculpteurs, un superbe monument érigé à la mémoire de M. de Bonchamp : c'est une grande pyramide en marbre, ornée de beaux bas-reliefs. Ce monument fut envoyé dans la Vendée, pour y être placé sur le lieu où M. de Bonchamp reçut le coup mortel.

Au milieu de tous ces travaux, je comptai faire en outre, pour me délasser, un ouvrage dont l'idée me parut jolie : c'est un livre de souvenirs religieux, dans la forme des souvenirs ordinaires, contenant des estampes, des paysages, des figures, des culs-de-lampes, des vignettes, etc., et se rapportant à la religion ; chaque sujet gravé auroit été accompagné d'une sentence, d'une maxime morale, ou de vers religieux ; les trois quarts du livre auroient été ainsi remplis ; on auroit laissé un quart du livre en blanc, pour que les acheteurs eussent la possibilité de le faire remplir sur ce modèle par leurs parens et leurs amis.

J'avois commencé, il y a long-temps, pour Casimir (Baëcker), un livre de *Souvenirs religieux*, que je lui donnai, et qui est manuscrit entre ses mains ; mais, comme il n'est pas fini, pour l'en dédommager, j'en fis sur-le-champ pour lui un autre (du moins qui peut porter ce titre), mais qui est d'un beaucoup plus

grand genre, et sur un grand format in-4°. J'intitulai cet ouvrage, -qui est toujours manuscrit, *Vies poétiques des saints*. Je l'ai orné d'un grand nombre de vignettes de ma main, et de beaucoup de notes instructives ; il contient quelques pièces de vers, qui ont été imprimées sans être réunies à mes œuvres ; mais il contient aussi plus de cinq cents vers de moi inédits. J'ai laissé à la fin du volume, qui est excessivement épais, une soixantaine de pages blanches, de sorte que l'on pourroit faire aussi, de cet ouvrage, un livre de souvenirs, qui, je crois, seroit extrêmement utile à l'éducation d'une jeune personne\*.

On me conta un trait dont la singularité m'a vivement frappée ; je n'ai jamais rien entendu dire qui peigne d'une manière plus originale l'idée qu'on peut se faire d'un ambitieux intrigant et artificieux.

M. de \*\*\* passe universellement pour un homme qui ne fait jamais rien sans un dessein secret d'ambition ; il a été sérieusement malade ; M. le prince de T... le vit à la chambre des pairs, pour la première fois, depuis sa maladie ; en l'apercevant, il fut frappé de son changement : “ Comme il est maigre, vieilli ! dit-il. *Quel intérêt a-t-il à cela ?...* ” Voilà de ces

\* Je fis coller dans ce livre une grande quantité d'images choisies avec soin, et j'ajoutai à chaque image de saint un encadrement fait par moi ; et à la fin de chaque vie des saints un cul-de-lampe. Toutes ces belles images sont faites d'après les tableaux des plus grands maîtres.—( *Note de l'Auteur.* )

mots qui méritent d'être recueillis, car ils peignent tout un caractère, et même tout un siècle.

On vendoit chez les bijoutiers des cachets dont les devises, inventées par je ne sais qui, eurent, parmi les jeunes femmes de la société, un succès fort peu mérité. C'est une harpe ou une lyre avec ces mots : " Je réponds à qui me touche." 1°. On peut être *touché* au moral sans être *interrogé* ; ainsi, l'on n'est pas toujours dans le cas de répondre ; 2°. dans quel-que sens qu'une femme soit *touchée*, elle ne doit pas annoncer d'avance qu'elle *répondra*. Cette devise, qui d'ailleurs donne lieu à des interprétations ridicules, est à la fois sotté, fausse et indécente ; elle me donna l'idée inverse d'une autre devise que voici : Une sensitive ; et pour âme ces mots : " J'évite celui qui me touche." Les devises prises pour cachet ont certainement une influence morale, puisqu'elles doivent peindre ou annoncer le caractère, les sentimens, ou la situation de la personne qui a choisi cet emblème. Il est vrai que depuis l'abolition des armoiries, les boutiques de bijoutiers sont tellement remplies de cachets à devises, que les personnes les plus spirituelles, celles qui pensent le mieux, les achètent souvent pour le seul agrément de la monture ; mais il n'en est pas moins certain que les devises inventées pendant et depuis la révolution sont en général fort inférieures à celles de nos ancêtres, de sorte qu'il est très-vrai de dire que les devises peuvent aussi nous

donner une idée du siècle où elles ont été composées. Les devises prises dans le temps des croisades (et qui presque toutes ont passé dans les armoiries de la haute noblesse française), ces devises expriment en général les plus sublimes sentimens et l'élévation d'âme la plus exaltée ; par exemple, l'héroïque devise de la maison de Montmorency, une étoile fixe, et pour âme *sans errer* ; et dans le siècle de Louis XIV, la belle devise du régiment de Condé, pour corps un grand feu allumé, et pour âme : *Plus j'aurai de matière et plus j'aurai d'éclat*. Il me semble que les devises prises, depuis, n'ont point encore exprimé d'aussi nobles pensées.

Je veux me vanter ici d'une *parodie impromptu* que je fis un jour chez M. de Valence, et qui eut un grand succès. Je me trouvai dans le salon de M. de Valence au milieu d'un cercle de libéraux qui parloient avec le plus grand mépris des dernières classes de la société, et surtout des domestiques ; je pris le parti de cette dernière classe, et, comme on insistoit contre mon avis, je finis par répondre par ces vers parodiés d'une scène d'Athalie :

“ Eh quoi ! des libéraux est-ce là le langage !

“ Moi, vivant dans les cours, au sein de l'esclavage,

“ C'est moi qui prête ici ma voix aux plébéiens !..”

Cette réponse termina la discussion.

Je n'oublierai point que, dans cette même semaine,

l'aimable et charmante lady Charlemont me mena, après la messe, chez M. Denon\*, qui nous attendoit, et qui nous reçut avec beaucoup de grâce. Son cabinet ou, pour mieux dire, sa longue enfilade de cabinets, est une chose extrêmement curieuse ; il a une admirable collection de tableaux des meilleurs maîtres, des sculptures antiques en marbre et en bronze, une grande suite de médailles, et des estampes très-belles et très-rares ; enfin la plus belle collection de vieux laques ; des curiosités de tous genres, chinoises, égyptiennes, grecques, romaines ; des ouvrages ravissans de sauvages, et des morceaux précieux d'histoire naturelle. Je passai dans ce cabinet quatre heures, qui s'écoulèrent en grande partie à examiner de superbes dessins que M. Denon a faits et lithographiés

\* Une mort imprévue et presque subite vient d'enlever M. Denon aux beaux-arts et à ses amis. Quoique âgé d'environ quatre-vingts ans, ses traits, son attitude et la liberté de ses mouvemens semblaient lui promettre encore un long avenir. L'auteur de cette note a dîné avec M. Denon quelques jours avant sa perte, et remarquait avec surprise, dans ce vieillard octogénaire, une force et une énergie que peu d'hommes de soixante ans possèdent encore. Un des biographes de M. Denon écrivait, il y a trois ans, en parlant de lui : " La pensée de sa fin ne lui est peut-être jamais venue. La variété de ses connaissances, la mobilité de son esprit, l'aptitude de son intelligence, pour tout ce qui rend aimable et heureux ; la profonde sensibilité dont son âme se nourrit chaque jour, tout, jusqu'aux caprices de ses goûts et à son amour pour la société, tout entretient chez M. Denon une jeunesse dont la source est dans son esprit " et dans son cœur." Cette jeunesse ne l'a quitté que quelques heures avant sa mort.—(Note de l'Éditeur.)

lui-même avec une rare perfection. Ces dessins représentent des tableaux et des statues de l'antiquité. Suivant dans chaque contrée le progrès des arts, leur commencement, leur accroissement progressif et leur décadence, M. Denon a fait la même chose pour les arts des temps modernes en Italie, en France, en Espagne, en Angleterre, en Flandre, etc. Rien n'est plus curieux et plus instructif : comme je n'ai vu les autres choses de ces collections qu'en passant et superficiellement, je promis d'y retourner, et je n'y manquai pas.

Anatole de Montesquiou, qui fait avec tant de facilité des vers charmans, m'en envoya de fort jolis sur mon dernier ouvrage intitulé : *Palmyre et Flammie* ou *le Secret* ; les voici :

RONDEAU.

Votre *secret* de plus en plus m'inspire ;  
 Mais plaignez-moi, dans mes trop faibles chants,  
 Je tâcherai vainement de détruire  
 Le charme heureux que sa lecture inspire :  
 Il me faudroit de plus dignes accens.  
 Que j'aimerois à célébrer Palmyre,  
 Et son cœur pur et ses doux sentimens !  
 Que j'aimerois à vanter, sur ma lyre,  
 Votre *secret* !

Vous possédez les dons les plus charmans,  
 L'art de penser et celui de bien dire ;  
 Vous modulez des accords ravissans,  
 Trésors du monde, heureux vainqueurs du temps ;  
 Dans l'art de plaire enfin chacun admire  
 Votre *secret*.

Au commencement du printemps de 1821, je dînai chez lord Bristol, où se trouvoit le duc de Mecklembourg, que je vis avec un intérêt particulier, parce qu'il étoit depuis long-temps l'ami intime de M. de Custine, dont il me conta des traits charmans; j'étois à table à côté de lui, et nous causâmes si gaiement, que je lui contai à mon tour la ridicule aventure qui m'arriva jadis à Mecklembourg, où je fus forcée de m'arrêter dans une auberge, parce qu'un de mes chevaux de louage étoit blessé\*. Je fis apporter ma harpe, je me mis à en jouer: un Français qui étoit attaché à la cour passoit dans la rue; il m'entend, entre dans l'auberge, monte dans ma chambre, se passionne pour moi, me propose de me présenter à la cour (j'étois sous le nom de miss Clarke), me dit qu'il y est attaché comme maître de langue française, et que, si je veux l'épouser, nous y ferions la plus grande fortune; cette scène fut très-longue; je crois l'avoir contée avec plus de détail dans ce même ouvrage. J'eus toutes les peines du monde à me débarrasser de cet amant impromptu, qui me dit toutes les extravagances du monde. Le duc rit aux larmes de cette histoire; il me dit que ce même homme non-seulement vivoit, mais qu'il étoit en France dans une fort jolie terre dont

\* Je me rendois à Berlin.

il a hérité. Le duc ajouta qu'il alloit lui écrire, et que, sans lui dire qui je suis, il lui apprendroit seulement qu'il avoit retrouvé la personne qu'il a aimée si subitement; que cette personne n'étoit pas libre alors; qu'elle l'est devenue depuis, et qu'elle lui offre *son cœur et sa main*. Le duc me dit qu'il me montreroit sa réponse; cette conversation nous mit de fort bonne humeur pendant tout le dîner.

M. le duc de Bassano, que je rencontrais souvent chez M. de Valence, me conta deux traits d'arbres célèbres que j'ignorois et dont je me promis d'orner ma *Botanique historique et littéraire* parce qu'ils n'ont jamais été imprimés; les voici :

Le roi Auguste de Saxe, rival heureux pour le trône de Pologne du roi Stanislas, faisoit de fort jolis ouvrages de tour; il fit venir d'Espagne de grosses bûches d'orangers pour les tourner; quand ces bûches arrivèrent, le roi étoit mort; on déposa les bûches dans une espèce de hangard où elles restèrent oubliées pendant plusieurs années. Au bout de ce temps, un jardinier instruit les découvrit; il vit avec surprise qu'elles avoient germé et qu'elles portoient de petites branches avec des feuilles vertes; il les planta avec intelligence d'une certaine manière : elles prirent, on les cultiva avec grand soin; elles devinrent de superbes orangers qui subsistent encore, et qui sont les plus beaux de l'Europe. Les autres

arbres célèbres sont, auprès de Vienne, de magnifiques peupliers plantés par le grand Sobieski; ces peupliers qui étoient d'une espèce particulièrement belle existent toujours, et sont les plus élevés qu'on connoisse.

Durant ce même printemps je voyois souvent mesdames de Bellegarde, qui m'avoient fort négligée depuis long-temps; mais elles sont si bonnes et si aimables, qu'on est toujours charmé de les retrouver; je ne suis jamais tentée de boudier des personnes auxquelles je reconnois un bon cœur et un excellent caractère.

Je retournai chez M. Denon pour achever de voir ses belles collections; j'y admirai surtout les ouvrages des sauvages, leurs corbeilles d'un travail admirable, leurs coiffures, leurs ceintures, leurs tissus d'étoffes faites d'écorce d'arbre avec un art infini; celles qui sont en fils de coton ne sont point entrelacées, les fils sont posés les uns contre les autres, et parfaitement bien gommés dessus et dessous; étant préparés ainsi, ils les mettent sous presse, ensuite les font sécher; ce qui forme une toile fort blanche, très-jolie et qui tient très-bien; la pluie les dissoudroit, mais il ne pleut presque jamais dans les déserts où cela se fabrique. Tous leurs ustensiles de ménage, coupes et plats, sont charmans; ils portent des petits dessins fort légers et très-jolis. Je remarquai une espèce de petite boîte fort

ingénieuse : c'est un coco dont on n'a poli qu'une moitié, sur laquelle on a gravé un visage ; la bourre du coco laissée de l'autre côté forme les cheveux ou une perruque à la tête : l'exécution de cette petite pièce est charmante. La collection de vieux laques est unique, par la finesse, la beauté du vernis, la variété des formes, et la richesse des ornemens ; cette collection remplit quatre armoires ; il y a aussi dans ce cabinet une momie d'une conservation parfaite ; et en outre encore une petite main sculptée de la plus grande beauté, qui a été modelée sur celle de la princesse Borghèse, sœur de Napoléon.

M. Denon montre toutes ces choses avec une amabilité qui en augmente encore le prix.

On ne parloit dans ce moment que de la reddition de Naples, c'est-à-dire, de la réception amicale que les Napolitains firent aux Autrichiens qui n'étoient point venus comme voulant faire la guerre, et qui n'avoient annoncé que le désir d'être reçus en médiateurs pour rétablir l'ordre et la concorde entre le roi et la nation ; il est vrai que des médiateurs en si grand nombre annoncent assez qu'ils ne veulent pas que leurs bons offices soient refusés. On dit à cela de quoi se mêlent-ils ? Il est odieux, il est intolérable de s'ingérer dans les affaires d'un peuple étranger ; et, d'après ce raisonnement on s'indigne et on se récrie sur l'iniquité de cette entreprise ; et les mêmes gens si passionnés pour la justice ne s'indignent nullement, lorsqu'un

prince étranger vient, à la tête d'une armée, envahir une province ou même les états de son voisin ; on trouve à cela de la grandeur et de la gloire, et pour les actions de ce genre les plus iniques que l'on puisse faire, on décerne des couronnes et l'on élève des statues ! . . .

Que les hommes sont inconséquens ! Et jamais, dans aucun temps, l'inconséquence, c'est-à-dire la déraison, n'a été poussée aussi loin que dans ce siècle ; voilà où nous ont conduits les intrigues et les écrits des prétendus philosophes.

Il y a encore deux inconséquences philosophiques bien frappantes, et que ni moi ni autres n'avions encore relevées jusqu'alors dans des ouvrages imprimés.\* Voici la première :

Tous les impies n'admettent la foi et l'amour passionné de la religion que lorsque ces sentimens malentendus sont entièrement opposés à l'esprit et aux préceptes de l'Évangile, c'est-à-dire lorsqu'ils produisent des crimes et des actions sanguinaires ; mais ils ne croient ni à la foi, ni à l'exaltation religieuse, lorsqu'elles produisent des caractères, des actions, des dévouemens sublimes, et des conduites de la plus parfaite pureté. Ils disent alors que ces gens-là sont des imbéciles ou des hypocrites ; ainsi,

\* J'en ai parlé depuis, mais on ne sauroit trop insister là-dessus, et j'ai été le premier auteur qui ait fait remarquer cette monstrueuse inconséquence.—(Note de l'Auteur.).

Bossuet, Pascal, Nicole, Bourdaloue, Fénelon, Fléchier, Massillon, les deux Racine, Euler, Leibnitz, Pope, Addison et tant d'autres grands hommes éminemment pieux, qu'il est impossible d'appeler des imbéciles, n'étoient que *des hypocrites*. Ainsi, tous ces sublimes missionnaires allant racheter des captifs, ou porter les lumières de l'Évangile chez des barbares au péril de leur vie, saint Vincent de Paul dévouant sa vie entière au soulagement des malheureux, et cette foule innombrable des saints bienfaiteurs de l'humanité, n'étoient que *des imbéciles* ? . .

Quels sont les philosophes dont la philanthropie ait jamais égalé celle des vrais chrétiens ? Quelle est la morale païenne ou philosophique que l'on puisse comparer à celle de l'Évangile ? Quel aveuglement ou quelle mauvaise foi il faut avoir pour se refuser à de telles clartés ! . .

Les libéraux, outrés et *indignés* de la coalition de l'empereur de Russie et de l'empereur d'Autriche avec le roi de Prusse pour empêcher le renversement des trônes et des autels, les libéraux, dis-je, ont répété pendant dix ou douze jours, à l'envi les uns des autres, que ces souverains ne vouloient que se partager l'Europe, et que, sous prétexte de pacification, ils vouloient envahir les états et détrôner les rois qu'ils prétendent vouloir secourir. On a vu, sous le règne de Napoléon, un exemple de cette ambition ; mais ce fut un conquérant qui se conduisit ainsi. Et un

grand nombre de libéraux d'aujourd'hui qui déclament tant contre l'entreprise de l'empereur de Russie, bien loin de désapprouver la conduite de Napoléon, servirent avec beaucoup de zèle et de courage dans l'entreprise contre l'Espagne, et après que Napoléon eut fait tomber dans le piège les princes d'Espagne, qu'il les eut emmenés prisonniers, et qu'il eut déclaré le dessein de mettre sur le trône d'Espagne son frère Joseph ; voilà encore une inconséquence qui est assez remarquable. Mais voici un fait qui vient de déjouer tout-à-fait les déclamations des libéraux contre l'ambition prétendue de l'empereur de Russie.

L'hospodar de Valachie, qui est de la religion grecque, étoit attaché à la Russie ; il avoit un grade élevé dans ses armées et une pension de l'empereur. Son titre d'hospodar lui donnant un grand pouvoir dans la province, il en profita pour en chasser les Turcs, et pour soustraire la Valachie à leur obéissance. La révolution faite, il offrit à l'empereur de Russie la souveraineté absolue de ce pays, ce qui auroit donné à l'empereur de grandes facilités pour conquérir la Turquie entière. A cette proposition, l'empereur commença par faire rayer de la liste de ses généraux et de celle des pensions le nom de l'hospodar ; ensuite il a écrit solennellement et publiquement à l'hospodar que non-seulement il rejetoit sa proposition, mais qu'il la trouvoit odieuse et criminelle, et que de plus il

s'engageoit avec serment pour l'avenir à ne jamais protéger ou autoriser les entreprises des sujets révoltés contre leurs souverains légitimes, et de même à ne jamais seconder les révolutions violentes et soudaines des nations.

Voilà qui est clair, conséquent et magnanime ; mais les libéraux ne manquèrent pas de dire qu'il y avoit là-dessous un artifice caché.\* N'ont-ils pas dit quand les alliés entrèrent en France, que leur dessein étoit de s'emparer des provinces qu'on leur assignoit pour y passer les cinq années accordées pour le paiement et les indemnités des frais de la guerre ? on répétoit qu'avec le délabrement des finances il étoit politiquement impossible de payer ces frais immenses, et qu'alors les alliés se paieroient eux-mêmes en gardant les provinces et en démembrant la France. Cependant ces sommes ont été payées sans surcharger les peuples, et deux ans et demi plus tôt qu'on n'en étoit convenu, et les alliés sont retournés chez eux le plus paisiblement possible ; et cette grande affaire terminée si promptement, n'a point empêché le gouvernement de diminuer les impôts. Il faut être à la fois bien ingrat et bien aveugle pour ne pas admirer de telles choses.

Madame la marquise de Marciou, née de Broglie, est amie intime de Casimir, qui, depuis trois ans,

\* La suite a prouvé qu'il n'y en avoit aucun.—(Note de l'Auteur.)

par attachement pour elle, a donné gratuitement des leçons de harpe à sa fille cadette, qui en joue supérieurement. Madame de Marcieu me pria, en faveur de sa liaison avec Casimir, de donner à ses deux filles quelques avis sur la manière d'écrire; j'y consentis, aimant toutes les jeunes personnes élevées religieusement, et celles-ci sont charmantes à tous égards. D'ailleurs, j'étois bien aise d'employer mes dernières années à perfectionner les idées des jeunes personnes qui occuperont un jour un rang distingué dans la société, ou celles de tous les états qui auront des dispositions et de bons sentimens et qui s'adresseront à moi. C'est une espèce de petite école qui laissera un jour après moi, dans la société, quelques semences de bien. J'avois beaucoup d'occupations, mais je trouvai bien encore le temps de suffire à celle-là, et de voir comme de coutume madame de Choiseul, qui venoit passer avec moi toutes les soirées du dimanche et souvent celles du mercredi. Elle ne me quittoit quelquefois qu'à minuit passé, et c'étoit toujours elle qui me faisoit remarquer l'heure que l'on oublie si facilement avec elle : sa conversation tête à tête et son amitié sont délicieuses ; elle me récita des vers qu'elle avoit faits dans le genre *réveur, mélancolique, vague et romantique*. C'est la plus jolie moquerie que l'on puisse faire du genre emphatique, inintelligible et décousu : elle me pro-

mit de me les donner; je les insérerai dans ces Mémoires.

M. Bergasse\* fit paroître un discours *sur Dieu*; j'en lus un assez long fragment, et j'en fus véritablement enchantée.

Comme on connoît mon goût pour les livres de souvenirs que mes *Petits Emigrés* ont mis à la mode en France, on m'en montra un qui n'est pas du tout dans le genre de ceux qui me plaisent; ce livre contient de très-beaux dessins faits par tous nos artistes les plus célèbres. La personne à laquelle il appartient l'appelle son *album*; mais ce n'en est point un (dans le sens qu'on attache à ce mot), parce qu'il y manque ce qui donne de l'âme et de la vie à ce genre de collections, c'est-à-dire quelque chose d'écrit sur chaque sujet, des citations en vers et en prose ou de petites compositions sur les objets représentés; sans cette sorte de texte, ces recueils sont très-monotones et très-insipides.

On parla un jour à table chez M. de Valence, à

\* M. Bergasse a beaucoup écrit, et beaucoup plaidé depuis ses débuts devant les tribunaux de la ville de Lyon, dans laquelle il est né, jusqu'à la destruction du parlement de Paris, dont il devint un des avocats les plus célèbres. Il fut nommé, en 1789, député du tiers état de Lyon aux états généraux, et bientôt il abandonna le poste sans y avoir combattu. Il fut arrêté à Tarbes en 1793; le 9 thermidor lui sauva la vie et lui rendit la liberté. Depuis il a vécu dans la retraite, mais sa vie n'a pas été obscure: il y a composé plusieurs ouvrages; le plus important est sur la morale religieuse.—(Note de l'Editeur.)

propos d'un voyage d'Italie, sur les indulgences données par le pape, pour s'en moquer avec beaucoup d'ignorance et de sottise. Je me tais sans effort, lorsqu'il n'est question que de politique, mais je ne garderai jamais le silence, lorsque devant moi on dira des impiétés sans voile : on dit qu'il y avoit à Rome des indulgences *pour quarante jours et pour six semaines* ; alors quelqu'un, d'un air vainqueur, s'est empressé de répondre que cela étoit bien commode, parce *qu'on pouvoit, pendant quarante jours ou six semaines, faire impunément tout ce qu'on voudroit*. J'observai simplement que, 1°. les indulgences ne s'appliquoient à aucunes de nos actions présentes et futures, qu'elles ne s'appliquent qu'au passé, en retranchant tant de jours et d'années des peines du purgatoire que nos péchés ont mérités ; 2°. qu'on ne peut obtenir l'indulgence que lorsqu'on se met en état de grâce, c'est-à-dire, lorsqu'on se repent sincèrement et qu'on a reçu l'absolution d'un prêtre, et qu'on est fermement décidé à ne plus commettre les fautes dont on implore le pardon ; et qu'ainsi les indulgences de quelque temps, ou plénières, n'agissent que sur le passé et non sur l'avenir, et que par conséquent la transgression aux commandemens divins, nous remet aussitôt dans l'état de péché, et nous expose à souffrir toutes les peines du purgatoire ou de l'enfer. L'inconcevable ignorance des impies, est aussi stupide

que leurs raisonnemens et leur aveuglement sont déplorables.

Je revis mon frère avec un grand plaisir ; il jouissoit d'une belle vieillesse ; mais il est mon cadet de quinze mois ; il venoit à Paris, pour proposer un projet d'une nouvelle construction de vaisseau qu'il m'expliqua, et que je compris très-bien. Les détails de cette construction sont véritablement admirables ; c'est un projet ancien sur lequel on a fait les plus heureuses expériences, que l'Institut a honoré des plus belles approbations ; mais qui a toujours été traversé par la haine de l'ancien ministre de la marine, M. Decrès (qui vient de périr si misérablement), par l'opposition naturelle des constructeurs de vaisseaux, et enfin par les guerres de terre et les bouleversemens politiques. Mais il est incontestable que mon frère est l'un des plus grands géomètres, l'un des plus grands mécaniciens qui ait jamais existé ; malheureusement il a toujours éprouvé les funestes oppositions que tous les inventeurs des grandes choses ont subies dans tous les temps ; il n'étoit occupé depuis dix-huit mois, qu'à trouver les moyens d'améliorer encore le projet (qui étoit déjà trouvé excellent) que, par un travail assidu, il porta au dernier point de perfection. Je lui conseillai, s'il échouoit encore auprès des ministres, de faire imprimer avec tous les détails un mémoire sur cette nouvelle construction, afin qu'au moins la

gloire de l'invention en reste attachée à son nom ; car on y reviendra tôt ou tard. Les résultats principaux de cette invention, seroient que les vaisseaux coûtent beaucoup moins, seroient infiniment plus solides, iroient sans danger par tous les vents, ne demanderoient, pour être conduits, que très-peu de monde et de force, et surpasseroient tous les vaisseaux de guerre, en bravant les tempêtes, les vents contraires, par leur vitesse et leur solidité, de sorte qu'ils annuleroient tout l'avantage des guerres maritimes, en continuant le commerce comme en pleine paix ; il n'y auroit plus pour aucune nation d'empire maritime, et ce seroit philanthropiquement un bien inestimable : mais ce bien seroit vivement combattu par l'ambition et la cupidité.

Je commençai alors le texte de mon ouvrage, intitulé : *Les jeux champêtres des enfans, dialogues dans lesquels se trouvent les élémens de la botanique, les manières de dessécher les fleurs, et l'explication de leurs divers usages.* Voici encore un nouvel ouvrage à ajouter à tout ce que j'ai fait sur les fleurs.

J'éprouvai, dans le cours de ce même printemps, une véritable joie : M. de Custine fit un bon mariage à tous égards. Puisse M. de Custine être aussi heureux qu'il le mérite !

Sans l'avoir cherché d'aucune manière, je m'étois précédemment occupée, pendant plus de six se-

maines, d'un mariage pour lui. Madame la maréchale Moreau vint me trouver un jour pour m'exprimer le désir que lui faisoit éprouver l'excellente réputation de M. de Custine, de lui donner sa fille en mariage, et elle me chargea de le *sonder* à cet égard. Je n'aime point en général à me mêler de cette espèce de négociation ; cependant madame Moreau me fit de telles instances, que j'y céдай. Je parlai vaguement de cette affaire à M. de Custine, et je l'engageai à se faire présenter chez la maréchale ; ce qui eut lieu le surlendemain. Il en revint enthousiasmé de mademoiselle Moreau, qu'il trouva charmante à tous égards ; ce qu'elle est effectivement. Il en devint éperdument amoureux, il la demanda en mariage ; on lui donna les plus grandes espérances : sa fortune, sa naissance, son personnel et sa réputation convenoient également. Mais quand on crut toucher à la plus heureuse conclusion, on fut arrêté par un obstacle invincible. Madame Moreau, décidée à ne point se séparer de sa fille, annonça qu'elle vouloit loger les deux époux ; madame de Custine, de son côté, exprima le même désir, et tout fut rompu sans retour. Ce triste dénoûment me fit beaucoup de peine, parce qu'il causa un violent chagrin à M. de Custine, qui étoit passionnément amoureux ; mais la tendresse filiale l'emporta dans son cœur sur l'amour et sur l'intérêt du bonheur de sa vie ; sacrifice d'autant plus beau, qu'il avoit trente

ans et une fortune entièrement indépendante. Mais enfin, comme je l'ai dit, un autre bon mariage finit par le consoler ; il épousa mademoiselle de Courteaumer jeune personne très-estimable, et parfaitement bien élevée : il l'emmena sur-le-champ dans sa terre de Fervaquet.

M. de Sabran fit une réponse à mon Epître à ma vieille montre. C'est une montre à répétition qui parle. Voici cette pièce de vers :

" Vous qui charmez le monde en peignant ses défauts,  
 " Ses vices, ses erreurs, ses travers, ses vétilles :  
 " Les coups du temps sur vous tombent toujours à faux,  
 " Vous avez dérouteré plus fort que ses aiguilles,  
 " Vous avez arrêté ses faulx.  
 " Mais ne m'envoyez point hors de votre demeure,  
 " J'y veux rester, et, sans distraction,  
 " Auprès de vous n'exercer à toute heure  
 " Que mon talent de répétition."

Il existe une jeune personne bien intéressante, cousine de Julie ; elle est la fille et l'élève de M. Coulon de Thévenot, inventeur de la tachigraphie, ou l'art d'écrire par abréviation aussi vite que la parole ; elle possède cet art aussi supérieurement que son père, et elle l'enseigne en deux mois de leçons. Je proposai à M. le duc d'Orléans de faire enseigner cet art ingénieux et utile à M. le duc de Chartres ; il y consentit : mademoiselle de Thévenot alla aussitôt lui en donner des leçons. Cette jeune personne

est d'autant plus intéressante, qu'elle ignore la destinée de son père, qui avoit tout à coup disparu depuis un assez grand nombre d'années, sans qu'on en ait jamais entendu parler. M. de Thévenot étoit un très-honnête homme, et n'avoit point de mauvaises affaires.

Naples et l'Italie furent enfin pacifiées ; ce fut surtout l'ouvrage de l'empereur Alexandre ; il est beaucoup plus digne d'obtenir le surnom de *Grand* que ne le fut l'antique Alexandre, car un conquérant n'est jamais qu'un usurpateur. L'Alexandre moderne, si Dieu bénit ses entreprises, sera le pacificateur de cette partie du monde, et le conservateur de la civilisation européenne. Ces titres sont si beaux, qu'un chrétien seul pouvoit avoir la noble ambition de les mériter ; de telles idées ne pouvoient exalter l'opinion des païens.

M. le prince de Talleyrand fit paroître un petit discours sur les élections que je lus avec le plus grand plaisir ; il est impossible de soutenir une opinion avec plus de raison, et d'écrire avec plus de précision et de clarté.

M. de Valence me procuroit alors une grande satisfaction, celle de le voir s'occuper beaucoup de la religion. Les mensonges impies et philosophiques des encyclopédistes, leurs fausses et calomnieuses citations de la Sainte Ecriture, que j'avois dénoncées et prouvées à M. de Valence, avoient produit une pro-

fonde impression sur un aussi bon esprit que le sien ; l'extrême effronterie des mensonges grossiers et bien avérés, surtout dans ce genre, excite naturellement la surprise, l'indignation et le mépris. M. de Valence me promet de lui-même de faire maigre les vendredis et samedis, et d'aller à la messe plus régulièrement que jamais ; il n'étoit pas de caractère à être arrêté par le *respect humain* ; il commençoit à lire avec plaisir les ouvrages qui combattent les sophismes des impies, son esprit savoit les apprécier ; ainsi j'espérois que sa conversion seroit prompte, franche et d'un exemple très-utile.

Je relisois alors un extrait que j'avois fait quelques années auparavant du *Cours de littérature* de M. de La Harpe ; j'y trouvai de si belles choses en faveur de la religion que je voulus en citer ici quelques traits dans ces mémoires.

“ C'est une remarque qui n'échappera pas à l'histoire que, quand les philosophes *sans-culottes* apportoient tous les jours à la barre les vases sacrés et les ornemens du culte ; jamais ils ne se sont avisés de dire : *les dépouilles du culte* ; ils s'en gardoient bien, c'étoit toujours les dépouilles du *fanatisme*. Que de choses là dedans pour quiconque est en état de réfléchir ! Le déiste Toussaint a dit : *aimer Dieu, vous aimer vous-même, aimer vos semblables, voilà toutes vos obligations*. Certes, pour ce qui est de Dieu et de nos semblables,

“ l’amour est ici un principe vrai, car il est tout chré-  
 “ tien. Mais remarquons, avant tout, ce larcin fait  
 “ au christianisme par un ennemi du christianisme.  
 “ Aimer Dieu ! voilà le chrétien qui se montre dans  
 “ le déiste, sans que le déiste ait l’air de s’en douter.  
 “ Aimer Dieu ! Il eût été curieux de demander à  
 “ Toussaint où il avoit pris ce précepte fondamental ;  
 “ qu’auroit-il répondu, si on lui eût dit : Un homme  
 “ aussi instruit que vous ne peut pas ignorer qu’on  
 “ parcourroit en vain toute l’antiquité païenne, sans  
 “ rien rencontrer qui ressemble ou qui conduise à ce  
 “ dogme de l’amour de Dieu. Tous les moralistes,  
 “ tous les philosophes, tous les législateurs, ont voulu  
 “ qu’on honorât les dieux avant tout ; mais pas un  
 “ n’a parlé d’aimer Dieu, pas même Socrate, ni Pla-  
 “ ton. Cela n’est donc pas à coup sûr dans votre re-  
 “ ligion naturelle, puisque personne au monde ne l’y  
 “ a jamais vu, et qu’il n’y a rien de semblable dans  
 “ toutes les religions dont la loi naturelle a été le seul  
 “ fondement. . . . .

“ L’amour est par lui-même un sentiment souve-  
 “ rain auquel tout doit être subordonné, un senti-  
 “ ment pur, seul capable d’épurer tous les autres ; et  
 “ comment encore Jesus-Christ a-t-il mis ce pré-  
 “ cepte à l’abri de toutes interprétations abusives ?  
 “ en nous l’expliquant de manière à ne pas laisser  
 “ lieu à l’erreur : *Celui qui m’aime garde mes com-  
 “ mandemens.* Il n’y a pas d’autre amour, et nous

“ mêmes n'en avons pas une autre idée, puisqu'en nous la preuve habituelle et constante de l'amour, c'est de faire la volonté de l'objet aimé. . . .

“ Qu'ont-ils effectué (les philosophes) de ce qu'ils se vantent encore de savoir, et à quoi ont-ils réussi ? à pousser la méchanceté humaine plus loin, beaucoup plus loin qu'elle n'avoit encore été, c'est-à-dire, à rendre plus méchant ce qui étoit déjà méchant, à intimider ce qui étoit foible ; voilà tous leurs succès. . . .”

Voici ce que dit M. de La Harpe sur l'affranchissement subit et sans préparation des nègres esclaves :

“ Suffit-il de s'indigner contre l'oppresseur pour légitimer tout dans l'opprimé ? Si nous n'avions que le crime à opposer au crime, le poignard à l'insulte, et le massacre à l'usurpation, où en seroit le monde ? à ce qu'il étoit dans l'enfance des sociétés, au seul empire de la violence ; et c'est toi qui veux nous y ramener.—Je suis l'ami des noirs.—Non, tu es l'ennemi de leurs maîtres.—Je veux punir les maîtres et venger les esclaves.—Tu as tort : il faut délivrer ceux-ci, et éclairer ceux-là ; tu feras le bien de tous ; autrement, tu ne réussiras qu'à les perdre les uns par les autres. Quoi ! les esclaves sont sous la verge, et tu leur mets le fer à la main ? c'est là tout ce que sait la philosophie ? Ma raison n'auroit pas même besoin de ma religion pour m'apprendre à ne pas combattre le mal par

“ le mal, mais à vaincre le mal par le bien ; et c’est  
 “ ainsi que je ferai tomber la verge sans aiguïser le  
 “ fer, que je saurai faire du maître un homme sans  
 “ faire de l’esclave un assassin, que j’appellerai la  
 “ justice sans déchaîner la vengeance ; et n’en  
 “ connois-tu pas les effets ? Ne sont-ils pas toujours  
 “ plus ou moins réciproques ? Les esclaves tueront  
 “ ou ils seront tués ; ils incendieront les terres et  
 “ mourront de faim ; ils raviront l’or de leurs maî-  
 “ tres, et ils s’extermineront en se le disputant :  
 “ n’aurois-tu pas fait là un bel ouvrage ?”

J’aurois pu multiplier ces citations ; M. de La Harpe, dans cet ouvrage, est toujours sublime, lorsqu’il parle contre l’impiété ; et quand on se rappelle qu’il a lui-même dit toutes ces choses à haute voix dans un temps où l’on exposoit encore sa vie en les soutenant, on ne sauroit trop admirer une conversion qui lui donna tant de force de raisonnement, tant d’éloquence et de courage.

Voici les jolies plaisanteries que madame de Choiseul a faites sur nos jeunes poètes *mélancoliques, rêveurs et romantiques*. Certainement si ces vers étoient faits sérieusement et donnés pour tels, les amateurs *du genre* les trouveroient fort beaux. L’auteur commence d’abord par s’exprimer raisonnablement ; la plaisanterie vient ensuite, et la pièce de vers est terminée par de sages réflexions.

Ne parlons plus du goût, car qui pourroit l'entendre?  
 Chacun veut le créer, ou le faire comprendre,  
 Et, le dénaturant, en croyant le servir,  
 Change d'antiques lois qui savoient l'asservir.  
 On ne reconnoît plus de règles et d'entraves :  
 Tout frein seroit un joug et nous rendroit esclaves.  
 On ne blâme point trop les tours fastidieux,  
 Même on peut, sans danger, être fort ennuyeux ;  
 L'éloquence consiste en un flux de paroles,  
 Dans l'art d'accumuler de grotesques symboles ;  
 Le sens, en poésie, a-t-il droit de compter ?  
 Boileau, que l'on se garde à présent d'imiter,  
 Disoit d'un style net, qu'on trouvoit admirable :  
*Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.*  
 Pour rendre ce seul vers, un poëte aujourd'hui,  
*Un talent reconnu, s'exprimeroit ainsi :*  
 " Semblable à la clarté, dont le ciel nous inonde,  
 " L'auguste vérité resplendit en ce monde :  
 " Et cet astre éclatant interdit à la nuit  
 " D'obscurcir notre cœur, notre âme, notre esprit.  
 " Ah ! qui sait s'enivrer de ton essor sublime,  
 " Qui, planant sur les monts et mesurant l'abîme,  
 " A cent fois répété, dans un divin transport :  
 " Tout doit s'anéantir, tout fait place à la mort !!  
 " Obligé de céder aux besoins de la vie,  
 " Que l'Etre tout-puissant nous donne et nous confie,  
 " Il revient, à regret, sur le terrain des pleurs ;  
 " L'œil morne vers la terre, il attend les douleurs,  
 " Et pour les adoucir en ce lieu détestable,  
 " Il reconnoît qu'il faut se rendre invulnérable! . . . .  
 . . . . . Veut-on, se transportant à son dernier soupir,  
 Dire, avec dignité, qu'on s'attend à mourir.  
 " Oui, la mort m'apparoît triomphante et sublime,  
 " Elle vient de mes jours détacher sa victime ;

“ Tremblant à son aspect, je fais un noble effort,  
 “ Je lui dis : Qui t’envoie et décide mon sort ?  
 “ Qui s’arroe le droit d’ordonner de mon être ?  
 “ *Despote impérisable*, allons, fais-toi connoître !  
 “ Oui, destin trop cruel, tu te ris des humains,  
 “ Tu fais gronder la foudre et battre aussi nos seins,  
 “ Tu les anéantis, et notre dernière heure  
 “ Sonne et nous voit marcher à sa sombre demeure,  
 “ Où tout finit pour l’homme ; et ses pas oubliés,  
 “ Par les pleurs d’un ami sont à peine mouillés!!!  
 “ Mais la chute du jour, un baume salulaire,  
 “ Un touchant crépuscule invite à la prière ;  
 “ Oh ! trop ingrat mortel, tu ne sais pas jouir  
 “ Du pouvoir consolant de t’entendre gémir !  
 “ Regarde dans les airs, dans la voûte nocturne,  
 “ On n’est point romantique, en oubliant la lune ;  
 “ Puisse mille trésors à sa pâle clarté.  
 “ Soleil, suspends ta course, et dans l’immensité  
 “ Va te perdre et mourir ! Lune argentine et tendre,  
 “ Viens amollir mon cœur : tes purs rayons vont rendre  
 “ Le calme à mon esprit ; un jour doux plaît aux yeux,  
 “ Rien n’éblouit ainsi, tout se découvre mieux.  
 “ Quand de nos passions l’ardent feu me dévore,  
 “ Tel qu’un été brûlant qui flétrit, décolore  
 “ Les cimes et la plaine où rien ne me répond,  
 “ Une sueur glacée inonde alors mon front :  
 “ Je me débats, résiste ; en terreurs amassées,  
 “ Se présentent à moi d’innombrables pensées ;  
 “ Je m’anime, je veux d’un accent solennel,  
 “ Porter, en m’élevant jusqu’au site éternel,  
 “ Les maux de l’univers et la plainte du monde :  
 “ Sans force, sans moyens, je sens que je succombe.”  
 Je le conçois ; l’emphase, alors qu’on l’applaudit,  
 Me fit ainsi qu’à vous, tourner le peu d’esprit  
 Que le ciel voulut bien m’accorder en partage ;

Cessons de plaisanter, revenons à l'usage  
 D'une raison, que trouble et gâte le projet  
 D'étonner, d'éblouir par un pompeux effet,  
 L'essai des fictions que le talent réprouve :  
 En toi j'en aperçois un digne qu'on l'approuve,  
 Quand, plus vrai, tu voudras ne le point exalter,  
 Choisir ce qu'il faut prendre, et savoir rejeter.  
 Prétends-tu m'émouvoir par de vagues idées,  
 Des rêves ténébreux, des pertes inventées?  
 Je réponds, peu touché de tes fausses douleurs,  
 Tu n'as, je le vois bien, jamais versé de pleurs.  
 Ou si d'un vrai chagrin l'atteinte meurtrière  
 Te saisit, et n'est point une froide chimère,  
 Tu fais de ton malheur un théâtre où l'orgueil  
 Se complait, en tous sens, à montrer un cercueil.  
 Et tu ne frémis pas à cette horrible image!  
 Ton désespoir permet ce bizarre courage!  
 De sincères regrets peuvent bien s'exhaler ;  
 Mais, quand d'une voix forte on peut articuler  
 Des mots qui, comme un dard, devraient traverser l'âme,  
 Qu'on en veut le succès, qu'on l'attend, le réclame,  
 Et qu'on ne peut cacher ses vœux ambitieux,  
 On doit aussi trouver des juges rigoureux.

Quand M. de Custine fut à la veille de son mariage, il me promit de mettre dans la corbeille de sa jeune épouse, de belles Heures et un beau cha-pelet béni par M. le nonce ; il me promit de plus de renouveler l'antique usage des *registres de famille*, c'est-à-dire, d'avoir un beau grand livre blanc, sur lequel, à la naissance de chaque enfant, on écrivoit et l'on faisoit écrire par les parens et amis des maximes, ou des citations religieuses relatives à

l'enfant, ou des vœux religieux formés pour lui. D'après mon conseil, M. de Custine, à chaque naissance, devoit planter un arbre dans son parc, portant le nom de baptême de l'enfant; enfin je l'exhortai à engager sa jeune femme à se faire un livre de souvenirs moraux et religieux, au lieu de ces *souvenirs profanes*, où sont écrites tant de fadeurs; coutume allemande qui n'étoit pas connue parmi nous, et que j'ai malheureusement mise à la mode en France, en en parlant dans *les Petits Emigrés*.

M. de Custine, si respectable et si vertueux, ne pouvoit manquer d'être excellent mari; il étoit bien digne d'avoir une femme qui pût mériter, après sa mort, cette admirable épitaphe antique:

“ Elle fut chaste, et elle aima le travail  
“ et sa maison.”

Les fêtes à l'occasion de la naissance du duc de Bordeaux, furent belles et charmantes; le peuple y prit part avec l'air de la gaieté, du zèle et de l'amour. Le roi, Louis XVIII, en cette occasion, prononça un discours qui eut un succès universel; ce monarque avoit reçu de la nature trois dons précieux, surtout dans les princes; il parloit facilement et bien, sa prononciation étoit parfaite, et le son de sa voix étoit doux, sonore et touchant.

M. de Valence établit dans sa maison un ordre religieux qui me charma ; il revenoit sincèrement à la religion, et avec une bonne foi et une simplicité admirables, sans la moindre affectation, et sans le plus léger respect humain ; il y avoit de l'étendue dans son esprit, et de la grandeur dans son âme, enfin tout ce qu'il faut pour goûter la religion ; s'il eût vécu plus long-temps, son esprit auroit pris un nouvel essor, son caractère se seroit perfectionné promptement ainsi que sa conduite ; car la piété, en purifiant tous nos sentimens, élève et rajeunit nos facultés intellectuelles, elle ennoblit toutes nos pensées ; elle auroit produit tous ces effets sur M. de Valence, et elle auroit illustré la fin de sa carrière. La vieillesse sans religion n'a plus de but : elle se décourage et s'affaïsse à l'aspect de la tombe !. Mais à quelque âge que ce puisse être, ouvrir les yeux à sa divine clarté, c'est renaître ; n'eût-on que quelques mois à vivre, on peut s'immortaliser sur la terre, quand on a le pouvoir et la volonté de faire le bien, et l'on s'avance sans effroi vers le tombeau, quand on est soutenu par la religion.

J'achevai, dans ce temps, ma petite *Botanique des jeux d'enfans*, dédiée à M. le duc de Chartres, avec les notes qui m'ont coûté beaucoup de recherches, ainsi que *l'Isle des Mönstres*, qui termine ce

petit ouvrage. J'ai peint quelques-unes des plantes ; je fis faire les autres\*.

Je fis tout de suite, après cet ouvrage, un volume de Nouvelles religieuses pour les écoles d'éducation.

M. de Valence et moi nous allâmes dîner chez M. de Lacépède ; nous vîmes, en passant, une partie de la fête préparée pour l'ouverture du canal de l'Ourcq. Le motif de cette fête étoit intéressant ; puisqu'il consacroit comme époque une chose utile au commerce de plusieurs villes. On ne sauroit trop multiplier les communications entre les provinces d'un pays ; c'est en augmenter les richesses et l'abondance, et c'est accroître aussi les relations et l'union des habitans de toutes les classes. Mais je trouve qu'avant de faire de nouvelles entreprises, on devoit toujours finir celles qui sont commencées ; par exemple, au lieu de creuser il y a dix ou douze ans le canal de l'Ourcq, on auroit dû achever celui de la Picardie, ouvrage admirable qui a coûté des millions, dont les plus grands frais sont faits, et qui seroit si utile s'il étoit fini ! Dans autre genre, je blâme aussi beaucoup les édifices *provi-*

\* On a même fait une bévue à ce sujet : j'avois indiqué une rose, et on l'a représentée double ; dans un petit ouvrage de botanique elle devoit être simple. Je n'avois pas cru cette explication nécessaire.—(Note de l'Auteur.)

*soires* ; il est triste et ridicule de bâtir pour détruire ; il faut savoir attendre et ne pas faire, sans une absolue nécessité, ces doubles dépenses. Pour en revenir au canal de l'Ourcq, le temps, le vent et la pluie, contrarièrent extrêmement la fête. Très-peu de personnes du monde y allèrent ; mais le peuple, que rien ne rebute quand il s'agit de courir dehors et de voir quelque chose de nouveau, s'y porta en foule, et remplissoit les rives du canal, où l'on voyoit d'ailleurs de vilaines petites boutiques couvertes de toiles sales. Nous vîmes sur le canal le premier bâtiment que cette onde ait porté. Il y avoit pour moi de l'intérêt dans cette pensée ; mais, par malheur, le bateau, qui étoit fort mesquin, avoit la prétention d'être pavoisé, c'est-à-dire qu'il portoit sur de longs bâtons une quantité de petites banderoles chargées de petits chiffons de toutes couleurs, ce qui produisoit un effet très-ridicule.

M. de Lacépède nous reçut avec la politesse et la cordialité qui le distinguent ; sa maison est charmante. M. de Lacépède a un fils adoptif qui m'a paru très-aimable ; sa belle-fille adoptive joint à une figure fort agréable des talens très-distingués ; elle peint comme un ange.

Je lus le soir même un conte en vers de M. Briffaut, intitulé *le Secret du bonheur*, et dont l'idée est absolument prise d'un ancien conte de moi, qui

a pour titre : *Zumelinde, ou la Perfection idéale*. Puisque je parle ici d'un de nos littérateurs modernes les plus distingués, j'ajouterai à ce passage quelques réflexions générales. Depuis la restauration, nos jeunes poètes, voulant revenir au naturel, ont pris une fausse route ; il y a dans toutes leurs pièces fugitives un ton de persiflage que jadis Dorat voulut mettre à la mode, mais qui n'y sera jamais, surtout dans des vers, parce que ce ton manque à la fois d'intérêt, d'élégance et de naturel. Un homme persifleur finit par être fort insipide dans la société ; un poète toujours persifleur l'est davantage encore ; enfin la négligence aimable n'est jamais dans la niaiserie et dans l'incorrection ; quand elle n'a pas du sentiment ou de la grâce, elle est un fort grand défaut\*.

Lord Bristol m'envoya la traduction d'un livre anglais in-8°. de cinq cents pages, intitulé : *l'Analogie de la religion avec la nature, par Joseph Butler, évêque de Durham*. C'est lord Bristol qui a fait traduire sous ses yeux ce livre et qui l'a fait im-

\* Un célèbre auteur anglais, Addison, a merveilleusement défini un *persifleur*, en disant, dans *le Spectateur*, qu'un *biter* (un persifleur), est un homme qui vous croit un sot, quand vous ne croyez pas qu'il est un menteur. On confond assez généralement le persiflage avec l'ironie, et cependant ce sont deux choses tout-à-fait différentes : le persiflage veut faire des *dupes*. L'ironie, au contraire, loin d'avoir ce projet, désire qu'on la comprenne, elle se montre, à dessein, par le ton, l'accent et les plaisanteries.—(Note de l'Aut.)

primer à ses frais ; l'avis de l'éditeur, qui est entièrement de lui, est fort touchant. Il s'exprime ainsi :

“ Un étranger, qui désire ardemment témoigner sa reconnaissance pour toutes les bontés qu'il a reçues pendant son séjour en France, ne croit pas pouvoir trouver un meilleur moyen de satisfaire à ce besoin de son cœur, que d'offrir cet ouvrage, traduit de l'anglais, à une nation qu'il sait si bien apprécier, et qu'il a tant de raison d'aimer et de respecter.”

Comme l'ouvrage n'entre dans aucune espèce de détails sur les dogmes et qu'il ne parle que sur la vérité du christianisme et de la révélation, il peut être goûté par les catholiques ainsi que par les protestans ; il a eu le plus grand succès en Angleterre, où l'on sait apprécier les raisonnemens profonds et les pensées fortes : la logique en est admirable, et l'enchaînement des idées parfait ; c'est un livre excellent et qui, avec un ton calme et plein de modération, anéantit véritablement tous les sophismes et tous les lieux communs de l'impénétrabilité. Cependant cet ouvrage produira peu d'effet ici ; il n'a rien de brillant : on ne le lira point, on n'en parlera point ; il nous faut des phrases et de la véhémence, le langage de la raison dans les choses même où il convient le plus est tout-à-fait passé de mode ; mais il est toujours utile

et bon de mettre dans le commerce de tels ouvrages ; il faudra bien y revenir ; ils ont beau être relégués dans le fond d'un magasin, ou d'une bibliothèque peu fréquentée, il y a toujours quelques bons esprits qui les découvrent, et qui s'éclairent en les lisant ; ils ressemblent à ces sources bienfaisantes longtemps inconnues et cachées dans des îles désertes ; leur existence est toujours un bienfait de la nature ; elles peuvent servir un jour à désaltérer et à sauver la vie de quelques voyageurs égarés.

L'auteur cite dans cet ouvrage cette pensée d'Origène : " C'est en raisonnant par l'analogie qu'Origène observe très-judicieusement que celui qui croit que l'Écriture doit son origine à l'auteur de la nature, doit s'attendre à y trouver le même genre de difficultés que l'on rencontre dans l'ordre de la nature."

L'auteur combat parfaitement le système extravagant des optimistes, qui voudroient que Dieu eût fait l'homme impeccable, c'est-à-dire, parfait, qu'il l'eût mis dans l'impossibilité de s'égarer, et qu'enfin toutes les productions de la nature eussent été douées de qualités bienfaisantes ; Dieu le pouvoit sans doute, mais il n'auroit alors créé que de belles machines qui n'auroient pu ni prouver l'utilité de la vertu et la folie du vice, ni mettre en exercice l'un des plus beaux attributs de la Divinité, la miséricorde. Cette réflexion est de moi, je me permet-

traï d'en faire encore quelques-unes sur ce sujet : il me semble qu'elles sont neuves et qu'elles auroient quelque chose de frappant, si je pouvois les exprimer telles qu'elles se présentent à mon imagination.

Il y a de la témérité à vouloir pénétrer par curiosité les desseins admirables de Dieu ; mais toutes les suppositions faites avec l'idée qu'on peut se faire de sa bonté suprême, ne sauroient l'offenser. N'est-il donc pas permis d'imaginer que Dieu, source éternelle d'un amour immense, a voulu étendre cet amour à tous les sentimens qu'il peut produire ; c'étoit jouir de la plénitude de sa puissance. . . . Il a voulu connoître la pitié qui console, qui soutient, qui protège ; il ne pouvoit l'éprouver pour les réprouvés, qui n'en méritent point, ni pour les habitans du ciel, qui sont souverainement heureux, et pour l'éternité. Mais l'homme créé avec le pouvoir de choisir entre le bien et le mal, avec la faculté de se repentir, ou de persévérer dans ses égaremens, l'homme donne à Dieu tous les moyens d'exercer une pitié sublime, une protection toute-puissante, une patience, une justice, une bonté, une clémence divines. Dieu ne pouvoit consacrer son amour incomparable que par un sacrifice infini, comme tout ce qui vient de lui, et tout ce qui tient à lui ; il s'est fait homme pour sauver le genre humain ! . . Si l'on joint à ces idées celle du péché

originel, qui a dû répandre tant de maux sur une nature déchue et souillée; si l'on considère avec quelle admirable bonté Dieu, en satisfaisant à sa justice, a prodigué tant de biens sur la terre, et combien sa Providence est attentive à placer toujours les préservatifs et les remèdes à côté du mal, l'ordre physique et moral de l'univers pénétrera nos cœurs d'admiration et de reconnaissance.

Sur la fin du printemps, je fus assez malade pendant plusieurs jours; je n'avois point de douleurs vives, mais j'éprouvois un affoiblissement, un dégoût de tout aliment, et même une défaillance qui, à mon âge, sembloient présager une destruction prochaine. Mon âme étoit toute entière, et mon imagination plus vive et plus animée que jamais, comme la flamme de la bougie qui va s'éteindre; mon corps n'étoit plus qu'une espèce d'ombre, qu'une enveloppe devenue si légère, qu'il me paroissoit tout simple qu'elle causât moins d'obscurcissement à l'âme qu'elle renfermoit encore. Je ne regrettois point la vie pour le plaisir que j'y trouvois; j'y ai souffert tout ce qu'un cœur profondément sensible peut éprouver de douloureux, et depuis ma première enfance. J'ai connu quelques-unes des illusions de la vanité, mais elles ont été courtes; elles ne m'ont jamais enivrée, et, dans tous les temps, je les aurois sacrifiées, sans balancer, au moindre intérêt du cœur: aussi jamais l'injustice

et la calomnie ne m'ont irritée. Je n'ai jamais cabalé pour me faire louer, ni agi pour faire prendre ma défense; je ne me repens point d'être entrée dans une carrière (celle des lettres) où j'ai trouvé tant d'épines; j'étois née pour écrire, pour cultiver les arts et la littérature. Je crois que mes études ont été utiles à la religion, par conséquent à la morale, et enfin à l'éducation. Je me repens de n'avoir pas toujours, dans tous les instans, conformé toutes mes actions à mes lumières, à ma raison, et à des principes que je n'ai jamais cessé de chérir; je me repens d'avoir agi mille fois sans réflexion, et de m'être égarée souvent, non par aveuglement, mais par imprévoyance, et par une étourderie sans excuse et sans exemple. Ce n'est point l'égoïsme qui m'a nui, c'est au contraire l'oubli total de mes propres intérêts en tous genres, et l'impossibilité absolue de m'occuper de moi-même; je n'ai jamais été qu'une espèce de machine n'agissant que par l'impulsion et par la violence d'une vive affection. J'ai poussé ce genre de dévouement aussi loin qu'il peut aller, mais sans mérite, puisque je n'ai jamais pensé aux dangers que ces dévouemens extraordinaires pouvoient avoir pour moi; il me suffisoit qu'ils me parussent utiles à ceux que j'aimois, et qu'ils s'offrissent à mon imagination comme des sacrifices nobles, généreux et peu communs; toute autre idée restoit pour moi dans le

vague ; de sorte que, n'ayant calculé ni les inconvéniens, ni les conséquences funestes, je m'exposois à tout, sans connoître les dangers que je bravois de fait. On aura peine à croire qu'une personne, qui n'a manqué ni de pénétration, ni d'esprit, se soit toujours conduite ainsi, et malgré les leçons de l'expérience ; c'est pourtant ce qui m'est constamment arrivé durant le cours de ma longue carrière. Je me repens, en un mot, de n'avoir jamais eu qu'une reconnoissance momentanée pour toutes les grâces particulières que Dieu a daigné m'accorder. J'ai toujours été animée du zèle le plus sincère pour la religion ; mais, depuis une si grande suite d'années, n'ayant rien de grave à me reprocher (du moins dans les idées ordinaires), je n'en sens pas moins que je n'ai jamais suffisamment payé à mon Créateur le tribut de reconnoissance, d'amour et d'adoration qui lui est dû. En réfléchissant aux idoles que je me suis faites successivement sur la terre, j'éprouve néanmoins une sorte de consolation, lorsque je pense que mes affections les plus passionnées ont été les plus touchantes et les plus pures que l'on puisse ressentir dans ce monde, puisque mes enfans et mes élèves en ont toujours été les objets.

Si je n'avois pas eu l'espoir d'être encore utile à ceux que j'aimois, et si je ne m'étois pas flattée de pouvoir contribuer à rendre un éminent service

à la religion et aux mœurs par une grande entreprise littéraire, j'aurois abandonné la vie avec une parfaite tranquillité, et même alors, débarrassée des soins qui m'occupent, je serois facilement parvenue à la quitter avec joie. Je désirois donc pouvoir vivre encore dix-huit mois ou deux ans; mais je me résignois entièrement à la volonté divine; et si la mort m'eût empêchée de réaliser mes projets, j'aurois reconnu du fond de l'âme que je n'étois pas digne de les exécuter, et je les aurois déposés avec confiance dans les mains de Dieu.

Un de mes amis m'apporta un journal qui contenoit des vers charmans d'un homme dont je n'avois jamais entendu parler, et dont je ne connoissois même pas le nom, *M. le comte J. de Resseguier*; cependant, en y pensant bien, je crus me rappeler que j'avois connu, dans ma première jeunesse, un chevalier de Malte qui portoit ce nom. Pour revenir aux vers, ils sont réellement remarquables par leur délicatesse et leur élégance; ils sont intitulés: *La consolation d'une mère, élégie à une jeune fille*. Je n'en citerai rien, parce qu'il faudroit donner la pièce entière; elle ne contient pas un vers qu'il me fût possible de supprimer sans regret.

A propos de poëte, on m'assure que M. de Lamartine fut horriblement mécontent du compte que je rendis de ses *Méditations poétiques* dans mon petit journal *l'Intrépide*; cependant j'ai excessivement

loué son talent et ses poésies, et j'ai critiqué avec beaucoup de politesse des vers véritablement ridicules. Il m'a fallu pour cela beaucoup d'intrépidité ; mais l'intérêt même que m'inspiroit le jeune poète, me portoit à lui offrir ces utiles avertissemens que mon âge m'autorisoit à lui donner : il m'en coûtoit infiniment de montrer cette impartialité pour un auteur qui, en m'envoyant de lui-même son ouvrage, avoit écrit de sa main sur la première page ces paroles : *M. de Lamartine prie madame la comtesse de Genlis d'agréer ce trop foible hommage de son respect pour sa personne et de son admiration pour son génie.*

Il m'en coûtoit davantage encore de critiquer un jeune homme qui montre les sentimens les plus religieux ; mais je savois qu'on le gâtoit dans la société, et qu'on le louoit avec excès sur les choses mêmes qu'il falloit réprimer en lui. J'ose dire que personne ne sent plus vivement que moi les beautés qui se trouvent dans ses poésies ; la pièce de vers intitulée *l'Isolement* me paroît d'un bout à l'autre une élégie ravissante ; mais j'ai voulu offrir la vérité à celui qu'on pouvoit enivrer par des louanges exagérées, et par conséquent si dangereuses dans la jeunesse. L'espoir de rendre un service l'emportera toujours dans mon esprit sur la crainte de m'attirer une malveillance injuste.

Voici un mot plein d'esprit et de raison que

j'ai entendu dire à un enfant qui n'a pas tout-à-fait quatre ans. Ma petite-fille, madame Gérard, étoit venue chez son père avec ses deux enfans ; elle disoit à Cyrus l'aîné, âgé de quatre ans moins quelques jours, qu'il devoit protéger son *petit frère* ; Cyrus répondit sur-le-champ : *Il n'a pas besoin de protection, puisqu'il n'a pas d'ennemis.* Cela est extraordinaire pour son âge.

Comme mes mémoires sont particulièrement littéraires, j'y dois rendre compte de tous les ouvrages non-seulement qui m'ont paru bons, mais encore de ceux qui font du bruit en France et dans les pays étrangers. Les ouvrages modernes en Angleterre, qui, depuis deux ou trois ans, ont le plus de succès, sont les romans de Scott, et les poèmes de lord Byron. Quant aux premiers, je n'y trouve ni imagination, ni véritable intérêt, ni morceaux éloquens ; on dit qu'ils peignent parfaitement les mœurs anciennes des Écossais : je n'en puis juger, mais je crois qu'on ne peint avec une extrême vérité que les mœurs de ses contemporains ; au reste j'avoue que ces romans me paroissent ennuyeux. A l'égard des poèmes de lord Byron, on y trouve certainement de belles tirades poétiques, mais ils manquent de plan, et les fictions en sont plus bizarres qu'ingénieuses. On y sent toujours que l'auteur raisonne sans principes, et qu'il parle de l'amour et de l'amitié sans aucune sensibilité réelle ; il est presque toujours faux, puis-

qu'il n'est jamais religieux, moral, sensible, et même humain. Il règne dans tous ses poèmes une odieuse misanthropie, qui vient non de l'indignation véhémente de la vertu contre le vice, mais de la satiété d'un cœur corrompu, épuisé, et flétri par la débauche et par une vie remplie d'excès et de désordres. Voilà du moins l'idée que donne la lecture de ses ouvrages ; je ne prétends point, par cette opinion, attaquer la personne de l'auteur, que je ne connois point ; il est possible que son caractère soit exempt de reproche, et que ses productions ne soient que le malheureux fruit d'un esprit chagrin et malade ; je rends compte seulement de mes impressions. Il est certain que des écrits ne conservent une grande réputation que lorsque leur lecture élève l'âme et l'esprit ; ceux-ci n'inspirent rien de semblable ; au contraire, ils ne laissent que des idées lugubres et vagues, et une sorte de sensation pénible et désagréable ; leur vogue passera.

Sur la fin du mois de mai, il y eut un grand dîner chez M. de Valence ; j'y vis M. de Laporte, petit-fils ou même arrière-petit-fils de la belle madame de Laporte, intendante de Moulins, que j'ai connue jadis dans ma première jeunesse. M. de Laporte est aimable, son genre d'esprit me plaît, parce qu'autant que j'en ai pu juger dans une première entrevue, il me paroît qu'il réunit à beaucoup de naturel de la finesse et de la raison. Il y avoit aussi

à ce dîner M. Muraire\*, ancien *grand-juge* de la justice ; on dit que c'est un homme de beaucoup de mérite et d'esprit ; je n'en ai pu juger ; je n'ai remarqué en lui, pendant trois heures, que la singularité de n'avoir pas prononcé une seule phrase, durant cet espace de temps : je ne lui ai entendu dire que *oui* et *non*, et quelques monosyllabes.

L'Académie de Dijon proposa, cette année, un prix de discours, dont le sujet est si remarquable, que jé

\* M. le comte Honoré Muraire, né le 5 novembre 1750 à Dranguignan, fut élu en 1791 député à l'*Assemblée législative*, où il montra un esprit de modération et d'impartialité, qui le rendit respectable aux yeux de tous les partis. Il fut chargé des rapports les plus importans sur les questions de droit civil. C'est sur sa proposition que le droit de constater l'état civil des citoyens fut transféré aux municipalités. Tout en proposant la loi du divorce, il n'en dissimula pas les graves inconvéniens. M. Muraire ne fut point élu à la convention, et ne reparut sur la scène politique qu'en 1795, comme membre du conseil des anciens, auquel il fut député par le département de la Seine. Il se déroba par la fuite aux proscriptions du 18 fructidor. Son nom avait été compris dans la sentence administrative de déportation. Rappelé par le gouvernement consulaire, il devint membre du tribunal de cassation, dont bientôt il fut nommé président : il étoit à la tête de ce corps à l'époque des événemens de 1814. C'est lui qui présenta le 20 avril les félicitations de ce tribunal à S. A. R. *Monsieur*, aujourd'hui S. M. Charles X. L'année suivante, M. Muraire fut remplacé par M. Desèze, et bientôt rétabli dans son emploi par l'effet de la révolution des cent jours. Enfin, rentré de nouveau dans la vie privée à la seconde chute de Napoléon, il paroît destiné à y terminer sa carrière.—(Note de l'Éditeur.)

fus très-étonnée qu'il ne fit pas plus de bruit, le voici :

“ L'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon propose, pour sujet du prix, les questions suivantes :

“ 1°. Question pour le 1°. mars 1822 : Développer cette vérité que l'autorité, en prévenant les écarts de l'indépendance dans notre conduite religieuse, politique et privée, pourvoit aux véritables intérêts de la société, comme à notre besoin le plus indispensable.”

Je n'ai de ma vie concouru pour un prix académique, mais je fus bien tentée de traiter un tel sujet; ce que j'aurais fait si j'en avois eu le temps.

M. de Genoude\*, auquel M. de Laborie avoit parlé de l'Encyclopédie, vint me voir pour se concerter avec moi sur cette nouvelle édition; il fut enchanté de mon plan pour cette entreprise: il me promit de former la liste de ceux qu'il engageroit à y travailler. Depuis cette conversation, il me vint une nouvelle idée que je communiquai à mon confident intime, M. d'Harmensen. Jusqu'alors l'entreprise m'appartenoit: seule j'en avois eu l'idée, seule j'en

\* Eugène Genoude, employé à l'Université de Paris, a publié des *Réflexions sur quelques questions politiques*; des *Notes* et un *Discours préliminaire* sur les *Prophéties d'Isaïe*, dont il a donné une traduction. Il a fait aussi une traduction de la *Bible*.—(Note de l'Éditeur.).

avois fait le plan, seule depuis trois ans je faisais des démarches ; je me chargeois du travail de refaire tous les articles de Diderot, et de revoir toute la mythologie, de faire le prospectus\*, d'agir auprès de l'Autriche, de la Russie, du nonce ; toutes choses que j'avois commencées et qui furent bien accueillies ; et enfin j'aurois procuré tous mes amis d'Angleterre et j'offrois tout cela sans aucune espèce d'intérêt, et tout-à-fait gratuitement. Il s'agissoit de savoir à qui j'aurois cédé le profit entier de l'entreprise, et voici ce que je comptois proposer : que le profit de cette première édition par souscription, tous frais prélevés, fût entièrement et publiquement donné à des établissemens de charité. Quelle admirable expiation des *éditions compactes*, qu'au mépris de la morale, des mœurs et de la religion, la cupidité la plus vile venoit de publier ! alors quelle honorable protection tous les souverains auroient accordé à cette noble entreprise, quelle faveur publique elle auroit obtenue ! les voix puissantes du pauvre, du vieillard, de l'orphelin, et de l'infirme, en eussent proclamé l'utilité ; et quels écrivains auroient osé la censurer, ou du moins en parler avec dédain, quand l'humanité, la raison, et la religion auroient assuré et sanctifié son succès ! quel charme je trouvois dans cette idée ! Du moins ce souvenir

\* Toutes ces choses sont faites et prêtes encore.—(Note de l'Auteur.)

me restera, et je n'en puis conserver de plus précieux.\*

J'achevois, dans ce moment, comme je l'ai déjà dit, mon grand livre des saints et des saintes, que j'intitulai *Vie poétique des Saints*. J'ajoutai aux figures quelques ornemens, et quelques culs de lampe ; chaque figure est accompagnée de vers-faits par moi, qui contiennent l'histoire du saint ou de la sainte ; ce sera un beau manuscrit ; il étoit faits aux trois quarts. Je fis un matin, en me promenant, les vers de saint Genès, et de sainte Pulchérie ; les voici :

#### SAINT GENÈS.

Céleste vérité, par ta force suprême,  
 Tu peux, au sein de l'erreur même,  
 Inspirer le mortel au vice abandonné  
 Dès les premiers instans de sa triste carrière !  
 Ainsi l'aveugle infortuné,  
 Des ténèbres environné,

\* On trouveroit facilement, pour cette grande entreprise des personnes zélées et d'un talent très-supérieur au mien ; mais cependant j'y serois nécessaire, parce que j'ai lu deux fois l'*Encyclopédie* d'un bout à l'autre, sans rien passer, à l'exception de la géométrie et de l'astronomie ; et c'est un fait incontestable, puisque j'en ai tous les extraits dans deux gros volumes manuscrits écrits de ma main, l'un à Belle-Chasse, l'autre dans ma chaumière de Brevel. S. A. le prince de Hesse, alors vice-roi de Norwège, et beau-frère du roi de Danemarck, me prêta ces ouvrages.—(Note de l'Auteur).

Qui ne connut jamais le ciel et la lumière,  
Ressent la chaleur salutaire  
De l'astre éclatant, radieux,  
Qui, durant son cours glorieux,  
Embellit l'univers, nous guide et nous éclaire ;  
Tel on vit saint Genès, dans d'exécrables jeux,  
Pour soutenir l'idolâtrie,  
Aux yeux d'un empereur impie,  
Insulter la religion,  
Et tourner en dérision  
Le baptême chrétien, auguste et saint mystère,  
De clémence et d'amour, et par lequel s'opère  
Notre régénération.  
Mais, ô prodige, ô bonté qui surpasse  
Toute conception de notre entendement !  
Dans la plus sacrilège audace,  
Genès va trouver à l'instant  
Les clartés de la foi, les trésors de la grâce !  
Sur sa tête coupable on verse, en se moquant,  
L'eau qui doit s'épandre au baptême ;  
Aussitôt dans sa bouche expire le blasphème ;  
En lui tout est changé, cœur, esprit, et maintien,  
Il se prosterne, il gémit, il soupire ;  
On rit aux éclats, on admire  
Que l'art puisse aussi bien contrefaire un chrétien :  
En pensant n'applaudir qu'un grand comédien  
On applaudit celui qui se livre au martyre.  
En effet, saint Genès, plein de zèle et d'ardeur,  
Désabuse un peuple idolâtre ;  
Et, bravant le courroux d'un barbare empereur,  
Il court à l'échafaud, en sortant du théâtre !

## SAINTE PULCHÉRIE.

A la sainte religion,  
 A la justice, à la raison,  
 A la tendresse fraternelle,  
 Toujours également fidèle,  
 Cette princesse sut honorer à la fois,  
 Et l'autel et le trône, et son sexe et les lois.\*

Je finis aussi alors mes *Six Nouvelles religieuses*, en m'occupant toujours de la nouvelle édition encyclopédique ; ce qui ne m'empêchoit pas de former d'autres projets en faveur de la religion, qui me paroissoient infiniment moins certains, mais qui du moins n'étoient pas impossibles. J'aurois voulu par exemple, que l'on eût profité de la singularité de cette Anglaise qui est allée s'établir près de Jérusalem, et qui se fit déclarer, par les Arabes, *reine de Palmyre* ; il me sembloit qu'il n'auroit pas été difficile de la déterminer à entreprendre la con-

\* J'ai mis depuis, dans mes *Nouvelles religieuses*, quatre pièces de vers, sur *sainte Geneviève, saint Paul ermite, saint Vincent de Paul, sainte Thècle*. Le *Journal des Débats*, redevenu tout à coup bienveillant pour moi, rendit compte, avec éloge, de ces *Nouvelles*, dont il loua surtout les vers ; et il ajouta que j'aurois dû mettre des vers de ce genre à chaque *Nouvelle* (il y en a quatre qui n'en ont pas) ; je l'aurois pu bien facilement, puisque j'en avois un si grand nombre de tout faits ; mais je ne le fis point, parce que je ne voulois pas trop appauvrir le manuscrit de *la Vie poétique des Saints*.—(Note de l'Auteur.)

version des Arabes ; il auroit fallu d'abord qu'elle se fît catholique, et qu'elle employât son ascendant suprême sur les Arabes pour leur faire embrasser sa religion. Qu'il eût été beau de les voir recevant le baptême dans les eaux sacrées du Jourdain ! . . . Cela fait, il auroit fallu qu'elle les rendît aux respectables conquérans de la Terre-Sainte, mais défenseurs et gardiens du tombeau de Jésus-Christ et protecteurs des pèlerins ; il auroit fallu qu'ils eussent déclaré qu'ils ne s'opposeroient point aux tributs avoués et connus, que les Turcs exigent des chrétiens, mais qu'ils ne souffriroient pas que les pèlerins fussent opprimés, dépouillés, etc.

J'avois formé sur tout cela un petit plan qui me paroissoit très-bon, et qui, selon moi, répondoit à toutes les objections qu'on pouvoit faire contre cette idée, qui, au reste, étoit certainement moins extraordinaire que l'établissement de cette Anglaise dans le Désert ; elle a de la singularité dans le caractère, et une imagination très-exaltée ; il seroit très-possible que le désir de s'illustrer, de se faire élever des statues en Europe, lui eût fait adopter ce projet. Lorsqu'on lira ceci, on s'écriera, en parlant de moi, quelle tête romanesque, quelle folie ! Il est singulier, qu'en général, on ne s'étonne point des idées les plus gigantesques, lorsqu'elles doivent produire des révolutions, des bouleversemens, et d'énormes injustices, et que l'on ne re-

garde absolument comme chimériques que les desseins élevés, dont tous les résultats seroient avantageux à la religion, aux mœurs, à la morale, et par conséquent au bonheur du genre humain, on n'a guère de foi qu'en la puissance du génie du mal. Si la force de volonté ferme et persévérante étoit unie aux sentimens les plus humains et les plus religieux, elle seroit invincible, elle obtiendrait tout, et elle triompheroit de tous les obstacles.

Enfin, l'idée dont je viens de parler est infiniment moins surprenante que celle qu'avoit Bonaparte, sans éclat de naissance, sans parti, sans expérience du monde et des hommes, sans fortune, errant parmi les rochers de la Corse, et se promettant dès lors de conquérir un empire.

Je relisois, dans ce temps, l'*Histoire de Pologne*, de feu M. de Rulhières ; rien n'est plus curieux que le récit de la révolution, sous Poniatowski ; on y voit les mêmes idées, les mêmes opinions, les mêmes discours sur la liberté, et à peu près les mêmes caractères dont nous avons donné en France, et dont nous donnons encore de nouvelles représentations ; certains orateurs n'en croient pas moins qu'ils prononcent tous les jours à la tribune des discours pleins d'originalité.

On venoit de mettre au théâtre une nouvelle pièce, intitulée *Oreste* : elle est d'un royaliste, et en conséquence les libéraux se liguèrent contre cette pièce

avec une rage qui surpassoit toutes les fureurs du malheureux Oreste. On essaya trois représentations, et, la cabale sifflant et criant au moment même où la toile se levoit, il fut impossible, et ce n'est point une exagération, d'entendre dans les trois actes deux vers de suite.

Il faut convenir que si les libéraux proclament *la liberté* à la tribune, ils ne l'établiront pas au théâtre.

J'allai voir madame la maréchale Moreau, que je trouvai bien malade et bien changée ; elle devoit partir, dans cinq jours, pour les eaux de Bonnes. Je passai deux heures tête à tête avec elle ; je ne remarquai nul affoiblissement dans son esprit, dans sa vivacité, et dans son âme si pure et si sensible. Cependant, au milieu de notre conversation, je fus bien frappée d'une demande qu'elle me fit, et avec les plus vives instances. Elle avoit une lettre à écrire à S. M. l'empereur de Russie : cette lettre étoit de la plus grande importance pour sa fortune et celle de sa fille unique, et elle vouloit l'envoyer avant son départ. Elle me confia, avec beaucoup d'émotion, qu'elle étoit absolument hors d'état de la faire ; elle me conjura de la suppléer à cet égard, et de lui envoyer, le soir même avant dix heures, le modèle de cette lettre qu'elle transcriroit avant de se coucher. Je le lui promis ; mais cette confiance me navra le cœur, parce qu'elle me fit connoître combien la ma-

réchale étoit en effet malade, car personne n'écrivoit mieux qu'elle, et avec plus de facilité, de convenance et d'esprit. Elle m'expliqua très-clairement le sujet de cette lettre, et ensuite je me hâtai de la quitter pour lui donner la satisfaction de la recevoir promptement. Arrivée chez moi, je m'enfermai sur-le-champ, j'écrivis la lettre et de mon mieux ; je l'envoyai sans délai à la maréchale, qui la reçut à huit heures un quart. Elle m'envoya, en retour un petit billet dans lequel je ne reconnus plus sa charmante écriture qui étoit visiblement altérée ; mais la maréchale m'assuroit qu'elle trouvoit la *lettre parfaite*, et que je venois de lui *rendre sa tranquillité*. Je fis des vœux bien sincères et bien tendres pour le rétablissement de la santé d'une personne si intéressante à tous égards et si chère à tous ceux qui vivoient dans son intimité, et qui savoient apprécier tant de mérite, de talens et de vertus.

Il m'a toujours semblé qu'on n'étoit point assez étonné de la diversité de connoissances et de talens de madame la maréchale Moreau ; elle avoit une très-grande instruction, elle savoit parfaitement plusieurs langues, elle étoit bonne musicienne, elle jouoit agréablement du piano, et elle peignoit supérieurement à l'huile ; enfin elle écrivoit en français avec beaucoup d'élégance et de correction. Je ne connois, sous le rapport des talens, qu'une seule femme qu'on puisse lui comparer, c'est madame Si-

mons-Candeille.\* Cette personne intéressante a expié par trente ans de vertu l'erreur de ses parens, qui la placèrent, dès sa première jeunesse, dans une carrière dangereuse et bien peu digne d'elle. Madame Simons-Candeille joint à l'art séducteur de la déclamation dans un grand genre, le talent d'écrire qu'elle n'a jamais profané, car tous ses ouvrages ex-

\* Monvel, passant à Lille en 1790, y remarqua le talent naissant d'une jeune et belle actrice : c'étoit mademoiselle Candeille. Il la fit recevoir au théâtre du Palais, composé d'une partie des acteurs de la Comédie-Française, auquel le reste de la troupe se réunit en 1791. Musicienne, auteur et actrice, mademoiselle Candeille pouvoit se promettre de longs succès au théâtre ; elle le quitta de bonne heure pour épouser un habitant de Bruxelles, venu à Paris dans un tout autre dessein que celui de se marier. M. Simons, célèbre par la beauté et la solidité des voitures qui sortoient de ses ateliers, fit le voyage de Paris pour s'opposer à l'union de son fils avec la plus belle actrice du Théâtre-Français. Mademoiselle Candeille jouissoit à juste titre de la réputation d'une personne sage, raisonnable et spirituelle ; M. Simons crut devoir s'adresser à elle pour l'aider de ses conseils ; mais bientôt lui-même devint amoureux de la négociatrice, imita l'exemple qu'il avoit blâmé dans son fils, et mademoiselle Candeille devint la belle-mère de sa camarade. Madame Simons est auteur de la comédie intitulée *la Belle Fermière*, dont le conte de *la Bergère des Alpes*, de Marmontel, lui donna l'idée. Elle a depuis donné au théâtre : *la Jeune Hôtesse*, *le brave Ducange*, ou *le Commissionnaire de Saint-Lazare*, et *Ida*, ou *l'Orpheline de Berlin*, opéra comique, dont elle a composé les paroles et la musique. Depuis qu'elle a quitté le théâtre, madame Simons-Candeille a publié des romans, *Bathilde*, *Agnès de France*, etc.—(Note de l'Éditeur.)

priment avec charme une morale pure et de nobles sentimens ; elle est excellente musicienne, elle joue supérieurement du piano, et l'on connoît d'elle plusieurs morceaux qui feroient honneur à un grand compositeur.

M. de Valence me donnoit toujours les plus vives inquiétudes ; il en avoit lui-même sur son état, et quoiqu'il montrât du courage, je voyois dans son esprit des idées et des craintes sinistres : je croyois nécessaire de les lui laisser, et rien ne m'a plus coûté que cette conduite.

Une personne bien intéressante par son âme et ses vertus, madame la duchesse d'Orléans douairière, étoit, depuis quelque temps, dans un état qui donnoit tout à craindre pour ses jours ; ses enfans allèrent s'établir à Ivry, dans le village dont cette princesse occupoit la principale maison. Madame la duchesse d'Orléans ne leur proposa point d'appartemens chez elle, et eux, qui dans tous les temps n'ont voulu faire que ce qui pouvoit lui convenir, n'en demandèrent point ; ils furent horriblement mal logés dans le village, où ils ne purent trouver que trois vilaines petites chambres. Ils alloient de là tous les jours rendre de tendres soins à leur respectable mère ; et, plusieurs fois réunis autour de son lit, ils entendirent avec autant d'attendrissement que d'édification les utiles et pieuses exhortations du digne

ecclésiastique\* qui assista la princesse dans les derniers jours de sa vie.

Mademoiselle d'Orléans m'écrivit d'Ivry une lettre bien touchante sur l'état de sa mère ; elle en étoit si profondément pénétrée, que sa santé s'en ressentit cruellement ; M. le duc d'Orléans étoit aussi très-affligé. C'étoit un spectacle déchirant pour des enfans si bien nés, que cette longue maladie, qui ne laissoit aucune espérance. Madame la duchesse d'Orléans mouroit de plusieurs maux devenus incurables : un cancer, une paralysie, et l'hydropisie. Il est impossible de mourir avec plus de courage, de douceur et de piété. On disoit que son cancer étoit venu de la maladresse d'un valet de chambre, qui, en voulant prendre sur une tablette deux in-folio, en laissa tomber un sur le sein de la princesse ; on ajoutoit que, dans la crainte d'affliger mortellement ce valet de chambre, et dans l'espoir que l'accident n'auroit point de suite, elle ne voulut ni se plaindre, ni appeler le secours de l'art, et qu'elle laissa enraciner le mal jusqu'au moment où il devint insupportable et sans ressource. Les gens du monde, en général, ne croient point à cet excès de bonté qui leur paroît hors de toute vraisemblance ; pour moi, par la connoissance que j'avois du caractère de la princesse, je fus très-disposée à y ajouter foi pleine et

\* M. Magnein, curé de Saint-Germain l'Auxerrois.—(Note de l'Editeur.)

entière. Voici un fait dont je fus témoin, lorsque j'étois encore au Palais-Royal. Un jour, la princesse étant à sa toilette, se frottoit le dedans de l'oreille avec la tête d'une de ces longues épingles que les femmes employoient jadis dans leur coiffure ; dans ce moment, l'une de ses femmes de chambre passa derrière elle, et lui donna maladroitement un coup violent au bras, qui fit tellement enfoncer l'épingle dans l'oreille, qu'elle en perça le tympan ; la douleur fut excessive ; cependant la princesse ne fit pas une plainte, dans la seule crainte de faire de la peine à la femme de chambre qui l'avoit involontairement blessée. On ne sut cet accident que plusieurs jours après, parce que la princesse, ne pouvant plus supporter les douleurs les plus aiguës, fit venir un chirurgien qui trouva l'oreille dans un état affreux ; elle en fut malade plus de dix ou douze jours.

Quelques jours avant la mort de madame la duchesse d'Orléans douairière, je reçus une lettre très-aimable et un livre de fables fort agréable de M. le baron de Stassart. Il y a à Vaucluse un athénée qui avoit, quelques années auparavant, fait frapper une médaille en bronze parfaitement bien gravée en l'honneur de Pétrarque : M. de Stassart est président de cet athénée ; il me fit l'honneur de m'envoyer une de ces médailles au nom de l'athénée, en reconnaissance de mon ouvrage sur Pétrarque et Laure. J'ai toujours été sensible aux médailles ;

je me rappelle que j'éprouvai un grand plaisir, lorsque les chevaliers de *mon ordre de la Persévérance* en firent frapper une très-belle en or à *ma gloire*, et qu'ils me donnèrent avec pompe. Je l'ai gardée fort long-temps ; mais, par la suite, dans l'émigration, moins sensible aux honneurs, je la vendis pour m'acheter des chemises ; il ne m'en restoit que neuf toutes déchirées, et que je prétendois avoir conservé *en l'honneur des neuf Muses*. Je fis même là-dessus une petite pièce de vers assez plaisante que j'ai perdue. Je me trouvai dépouillée de mes chemises, quand je perdis mon linge, mes dentelles, mes robes, et tout ce que je possédois, que j'avois déposé dans une grande malle que je fus obligée de laisser à Valenciennes, avec ma harpe. Dix-huit mois après presque toutes ces choses me furent renvoyées miraculeusement, par la générosité d'un inconnu dont je n'ai jamais pu découvrir le nom. Il n'y a point de joie pure dans ce monde ; car je fus obligée, pour le port de toutes ces choses, de donner huit louis, que je ne déboursai pas sans chagrin.

Ce fut aussi pendant la maladie de madame la duchesse d'Orléans douairière que madame de Lascours et ma chère et charmante Clara vinrent passer une soirée toute entière avec moi, et dans laquelle nous ne fûmes interrompues par aucune autre visite. La conversation de madame de Lascours est

délicieuse, toujours raisonnable, fine et spirituelle. Elle me conta que dans sa préfecture à Auch, il y avoit, dans les environs de la ville, un beau château dont elle avoit vu souvent la maîtresse également extraordinaire et intéressante par son âge, ses vertus, et la conservation parfaite de ses facultés intellectuelles et physiques, elle n'étoit que sourde ; d'ailleurs, elle étoit belle encore, elle marchoit bien, causoit avec vivacité, avec beaucoup d'esprit, et elle jouissoit d'une excellente santé. Elle vivoit dans sa terre avec un fils unique qu'elle chérissoit, qui ne s'étoit jamais marié, et qui ne l'avoit jamais quittée ; cet enfant, objet de toute sa tendresse, avoit quatre-vingt-deux ans, et elle en avoit cent six. Ce fils bien-aimé venoit de mourir de la petite vérole, et sa mère désespérée, après l'avoir veillé plus d'une semaine, ne put lui survivre que cinq jours. Cela mérite certainement d'être rapporté.

Que Montaigne a raison lorsqu'il dit qu'il n'y a *âme si revêche qui, à l'église, dans les grandes fêtes, ne soit touchée du chant, et du son révérencieux des orgues*. A la Fête-Dieu, j'allai à la messe ; quand la procession rentra dans l'église avec le saint-sacrement porté sur un dais magnifique, entouré de jeunes filles vêtues de blanc et voilées, escorté d'un nombreux clergé, et de troupes, dont la musique à la fois guerrière, religieuse et triomphante, fai-

soit retentir les voûtes ; j'éprouvai une sensation inexprimable d'enthousiasme et d'attendrissement ; j'ai toute ma vie ressenti, dans cette occasion, une inconcevable émotion, la seule véritablement délicieuse sur la terre, car elle détache de tout ce qui est matériel, elle remplit l'âme toute entière et la fait jouir avec ravissement de toutes ses facultés immortelles : mais à cette fête j'eus, dans ces momens d'extase, des idées qui ne s'étoient jamais présentées à mon imagination : je pensai que, lorsque l'âme bienheureuse, au dernier moment de la vie, s'échappe de ce corps mortel, elle entend aussitôt le concert céleste des anges formant cet accord parfait, cette *trinité musicale*, qui se trouve dans toute la nature, mais qui, dans cet instant suprême, est l'expression de trois sentimens qui feront les délices de l'éternité : l'amour, l'admiration, et la reconnaissance. Cet accord éclatant frappera l'âme heureuse, en lui laissant entendre encore la voix souveraine et dominatrice qui lui dira : *Venez, ma bien-aimée, venez partager ma gloire*. Enfin, cette âme prédestinée verra en même temps les cieux ouverts, elle verra Dieu ! . . . . Tel sera pour le juste qui aura expié toutes ses fautes, le passage de la vie à l'éternité. Mais, grand Dieu ! qu'il sera terrible pour le réprouvé qui, au lieu de ces concerts, de cette harmonie enchanteresse, n'entendra qu'un tumulte discordant, effroyable, causé par le

désespoir, la rage, et ne faisant retentir que des cris affreux, des hurlemens et des imprécations ! quelles seront les angoisses inexprimables de cette âme malheureuse qui ne verra qu'un gouffre épouvantable, environné d'épaisses ténèbres et d'une éternelle nuit !.....Ah ! que je plains l'impie et même l'âme indifférente et sèche, dont l'imagination n'a jamais pu s'élever jusqu'à la source de l'amour et de la perfection suprêmes ! Etes vulgaires et malheureux qui n'ont connu que les joies trompeuses et fugitives de la terre, toujours mêlées d'amertume, ou du moins de quelques pressentimens mélancoliques, alors même qu'elles sont innocentes !.....

Madame la duchesse d'Orléans douairière termina sa carrière un samedi ; M. le duc d'Orléans, S. A. R. et mademoiselle d'Orléans la veillèrent durant les trois derniers jours de sa vie, ils ne la quittèrent pas un seul instant : elle les traita avec tendresse, elle leur donna solennellement sa bénédiction ; quelques jours avant sa mort, elle refit son testament, qui est touchant, et par conséquent équitable et chrétien.

M. le duc d'Orléans et mademoiselle d'Orléans furent sensiblement affligés ; j'allai à Neuilly. Je fus bien affectée du changement extrême de leurs figures ; on voyoit sur leurs visages combien ils avoient souffert. M. le duc de Chartres avoit la

rougeole, mais de l'espèce le plus bénigne. Cet aimable enfant est si sensible, qu'il fût aussi touché que frappé vivement lorsqu'il reçut la bénédiction de sa grand'mère ; il sortit de la chambre avec une fièvre brûlante, et le lendemain la rougeole se déclara. M. le duc d'Orléans me questionna sur le triste cérémonial : je lui dis tout ce que j'en savois. Tout se passa de la manière qui pouvoit honorer le mieux la mémoire de la princesse ; c'étoit l'intention et le désir bien naturel de M. le duc d'Orléans. Le corps resta à Ivry dans une chambre tendue de noir qu'on appelle une chapelle ardente ; il fut gardé par les dames d'honneur de S. A. R., de mademoiselle d'Orléans et de madame la duchesse de Bourbon. Feu madame la duchesse d'Orléans, qui n'avoit aucune espèce de représentation, n'avoit ni dames d'honneur, ni dames en titre ; mais on nomma pour en tenir lieu une des personnes qui demeuroient avec elle.

Monsieur et monseigneur duc d'Angoulême annoncèrent qu'ils iroient à Ivry jeter de l'eau bénite sur le cercueil. Après la mort de la princesse, le roi reçut M. le duc d'Orléans ; il le traita avec une bonté particulière, et même avec la plus tendre affection. Le corps de madame la duchesse d'Orléans fut porté à Dreux, dans la sépulture de M. le duc de Penthièvre, son père. M. le duc d'Orléans accompagna le convoi.

En rentrant en France, la première pensée de

S. A. S. madame la duchesse d'Orléans a été de remplir les devoirs sacrés de la nature et de la piété. Elle racheta, pour rétablir la sépulture de son père, ce qui avoit été vendu de la collégiale de Dreux ; les travaux commencèrent aussitôt ; ils furent interrompus par les événemens du mois de mars 1815 ; mais on les reprit ensuite avec activité. Le chemin qui conduisoit jadis à l'église n'existoit plus ; la montagne abandonnée étoit devenue impraticable. On traça une nouvelle route parfaitement belle et facile ; on aplanit le sol sur lequel est posée la magnifique église que la piété filiale fait élever et qui doit renfermer le tombeau de M. le duc de Penthièvre. Tout étant ainsi préparé, madame la duchesse d'Orléans alla poser la première pierre de l'édifice le 19 septembre 1818. La princesse étoit accompagnée de M. le sous-préfet, à la tête de la gendarmerie, et de la garde nationale à pied et à cheval ; ce cortége étoit suivi par une immense multitude de personnes de toutes les classes, accourue des environs pour assister à cette pieuse et touchante cérémonie. Aux acclamations redoublées qu'excitoit la vue de la princesse, se mêloient les chants religieux du nombreux clergé de la ville, qui, placé sur le sommet de la montagne, attendoit son altesse sérénissime. Toutes les voix s'unissoient pour exprimer avec un saint enthousiasme tous les sentimens dus à l'Éternel et à la vertu sur la terre.

Concerts angéliques, harmonie céleste, qui purifioient les échos de ces lieux, profanés jadis par les cris et les blasphèmes de la rage et de l'impiété ! Ce fut au bruit de ces accens, de ces chants d'amour et d'admiration, que la princesse poursuit cette marche triomphale de la piété filiale et religieuse. On vit avec étonnement la montagne, depuis si long-temps inaccessible, ouvrir tout à coup une superbe route sous les pas de l'ange réparateur qui venoit effacer toutes les traces de ses malheurs et de ses souillures.

L'église, qui ne doit être qu'une chapelle funéraire, est digne, par sa beauté, de la main qui l'a fait élever et qui en a posé la première pierre ; elle a cent pieds de long sur soixante de large, et son architecture réunit l'élégance à la majesté sévère qui convient à ce genre d'édifice.

Voilà un grand exemple de plus. Si quelques voix ténébreuses osoient dire tout bas que ces expiations solennelles et les *deuils anniversaires* de ce genre *rappellent d'affreux souvenirs qu'il faudroit éviter*, on leur répondra qu'il est des souvenirs que rien ne peut effacer. Le seul *danger* de ces hommages funèbres et religieux est d'exciter et d'entretenir dans toutes les âmes l'horreur des forfaits qu'ils expient. Mais, pour ne pas choquer les mauvaises consciences, doit-on s'abstenir de faire de

bonnes actions et même de remplir des devoirs sacrés ?

J'appris par hasard que le général Gérard, mari de ma petite-fille Rosamonde, avoit acheté de M. de Valence la terre de Sillery pour la somme de trois cent mille francs, sous la condition que si M. Gérard la revendoit plus cher, il partageroit avec lui la moitié du profit. M. Gérard vient de la revendre six cent mille francs ; on a donné cent mille francs à mon petit-fils Anatole, pour l'accommodement du procès intenté par lui ; restoit deux cent mille francs de profit, que M. Gérard et M. de Valence se sont partagés également.

A la mort de M. le marquis de Puisieux, cette terre passa, par substitution, à mon beau-frère, le marquis de Genlis, qui, au bout de cinq ans, la vendit dix-huit cent mille francs à M. Randon, financier. Madame la maréchale d'Estrée, fille unique de M. de Puisieux, en fit le retrait, et dans son testament, ayant institué le comte de Genlis son légataire universel, cette terre nous appartient, et M. de Genlis assura mon douaire de la manière la plus solide sur cette belle possession ; il y fit des embellissemens admirables, entre autres, dans les jardins ; je crois avoir dit déjà dans cet ouvrage que, profitant des belles eaux qui environnoient le château, et à travers lesquelles passoit une jolie ri-

vière, il fit autant d'îles que j'avois d'enfans et d'élèves, et auxquelles il donna leurs noms ; toutes ces îles charmantes, remplies de beaux arbustes et de fleurs, aboutissoient par des ponts élégans à une grande île magnifique qui portoit mon nom : et l'on y trouvoit un superbe pavillon dans lequel étoit mon buste en marbre sur un piédestal ; M. de Genlis avoit fait graver des vers de sa composition que je ne crois pas avoir cités, les voici :

Toi qui fais ma *félicité*,  
Mon cœur, pour toi toujours le même,  
Veut que les traits de ce qu'il aime,  
Passent à l'immortalité.

M. de Sauvigny a fait, depuis, pour ce même buste des vers charmans, qui ont été imprimés ; mais ceux-ci me seront toujours mille fois plus chers ; ma fille, qui les tient de la main de son père, les a dans un livre de souvenirs ; pour moi, je n'ai pas besoin de souvenir pour me les rappeler toujours.

Ma fille, à laquelle passa cette terre, céda généreusement tous les droits qu'elle y avoit à M. de Valence. Quand j'y retournai en revenant des pays étrangers, quel serrement de cœur j'éprouvai en voyant un vilain marais à la place des belles îles détruites, et la majestueuse galerie du château et la superbe chapelle abattues ! . . . Et ce ne furent point

les révolutionnaires qui firent cette triste démolition ! . . . .

Peu de temps après la vente de Sillery, j'étois si malade, si abattue, j'avois un si grand mal de tête, et un feu si brûlant sur le front et sur les joues, et tant de frissons dans le dos, qu'un matin je crus réellement que ce jour seroit le dernier de ma vie : j'étois tout-à-fait privée de sommeil à cause de la pompe dont j'ai déjà parlé, qui étoit absolument près de ma tête. Cette terrible incommodité et celle du bruit causé par les voitures qui passaient sous la voûte sur laquelle étoit posé mon lit ; toutes ces choses, jointes à la variation du temps, me faisoient un mal affreux ; je ne songeai qu'à mettre un peu d'ordre dans mes petites affaires, et à écrire à monseigneur, et à mademoiselle d'Orléans ; je connois tellement la beauté de leur âme que j'étois certaine qu'ils feroient ce que j'osois leur demander, et d'autant plus que je mis dans ces demandes une mesure convenable.

Au reste, si je n'étois pas mieux logée, ce n'étoit pas la faute de M. de Valence, qui eut constamment pour moi, pendant tout le temps que nous avons vécu ensemble, toute la bonté, toute l'amitié et toute la grâce possibles ; c'est moi qui voulus constamment, comme je l'ai déjà dit, occuper le petit appartement où j'étois ; M. de Valence me persécuta pour me donner le sien, et avec la meilleure foi

du monde ; mais il n'est pas dans mon caractère d'abuser de ce qu'on veut faire pour moi, ni même d'en profiter entièrement. Si j'étois aussi incommodée du bruit, c'étoit bien contre ses ordres exprès ; néanmoins, je pris quelques précautions pour obvier à ce vacarme effroyable dont je souffrois cruellement depuis sept ou huit mois.

Le bon général Frésia\* me prêta le livre en deux gros volumes in-8°, de M. le comte de Maistre†, et

\* Le baron Frésia-d'Oglianto, lieutenant-général et grand-officier de la Légion-d'Honneur, issu d'une ancienne famille piémontaise, est né, en 1746, à Saluces. Il a fait comme colonel, dans l'armée du roi de Sardaigne, les premières campagnes de la révolution, contre la France ; il passa au service de cette puissance en 1797, et fût aussitôt élevé au grade de général de brigade : il a été fait général de division en 1807. Le baron Frésia ne s'est pas moins distingué par son habileté dans les affaires politiques, que par ses talens et sa bravoure aux armées. En 1809, il fut chargé, près de la cour de Toscane, d'une mission fort importante, qu'il remplit de la manière la plus satisfaisante. Sa conduite, comme commandant des provinces Illyriennes, fut également celle d'un homme habile, actif et sage. Admis à la retraite, en 1815, après avoir passé près d'un demi-siècle sous les drapeaux, le général Frésia s'est fixé dans sa patrie adoptive, la France : il réside à Paris.—(Note de l'Edit.)

† M. le comte Joseph de Maistre, sénateur piémontais, quitta le continent avec le roi de Sardaigne ; il se rendit, en 1804, à Pétersbourg, en qualité d'ambassadeur de ce prince. Il a publié un grand nombre d'ouvrages. Les plus remarquables sont : *L'Eloge de Victor-Amédée* ; une *Adresse de quelques parens de militaires savoisiens à la nation française* ; des *Considérations sur la France* ; l'*Essai sur le principe régénérateur d'une constitution politique* ; la traduction avec des Notes, du *Traité de Plutarque sur les délais*

qui est intitulé, *les Soirées de Saint-Pétersbourg* : l'auteur étoit de Turin, il venoit de mourir ; et son livre écrit en Français, est véritablement admirable à beaucoup d'égards ; je le lus avec délices, et avec un extrême étonnement qu'un homme d'un si beau génie, qu'un si grand écrivain, qui a donné d'autres ouvrages qui sont aussi des chefs-d'œuvre, fût si peu connu, et n'eût pas fait plus de bruit. Pour moi, j'avoue que je n'en avois jamais entendu parler ; j'en étois humiliée, pour le temps où nous vivons, et pour moi ! . . .

Oh ! que la gloire en décadence de ce siècle est méprisable ! de mauvaises actions suffisent pour la donner, mais aussi elle peut être anéantie en un instant. Quant à la gloire littéraire, pourroit-on oublier que nous avons vu dans tous les journaux libéraux l'étrange ouvrage de M. Garat, sur M. Suard, élevé aux nues et loué avec l'emphase la plus risible comme le chef-d'œuvre le plus parfait ? J'imaginai, si ces messieurs *daignoient parler des Soirées de Saint-Pétersbourg*, qu'ils ne manqueroient pas de dire que ce livre est détestable, et que l'auteur étoit un fanatique et un sot\*.

*de la justice divine dans la punition des coupables, et les Soirées de Saint-Pétersbourg.* Né le 1<sup>er</sup>. avril 1753 à Chambéry, M. de Maistre est mort en 1821.—(Note de l'Editeur.)

\* Je me trompai, car l'ouvrage eut un succès général.—(Note de l'Auteur.)

Cet ouvrage, qui contient tant d'autres belles choses, n'est pas fini; la mort a empêché l'auteur de le terminer, et l'on doit en regretter vivement la conclusion que nous n'avons pas. On a joint à la fin de ces entretiens un petit ouvrage du même auteur qui a pour titre : *Eclaircissemens sur les sacrifices*. L'auteur parle des Indiens idolâtres avec sa supériorité ordinaire, il détaille leurs cruautés, leurs sacrifices humains, etc.; il remarque avec raison qu'il est bien étrange qu'on ait tant loué *leur douceur*, et il ajoute :

“ Hors de la loi qui a dit, *beati mites!* il n'y a point d'hommes doux. Ils pourront être foibles, timides, jamais *doux*. Le poltron peut être cruel, il l'est même assez souvent; l'homme doux ne l'est point. L'Inde en fournit un bel exemple. Sans parler des atrocités superstitieuses que je viens de citer, quelle terre sur le globe a vu plus de cruautés ?”

On reçut à Paris la nouvelle certaine de la mort de Bonaparte; cet événement, à ma grande surprise, ne fit aucune espèce de sensation. Cependant ce même homme, qui mourut si obscurément au fond d'une petite île, fut le même qui exerçoit, il y avoit si peu d'années, une puissance formidable, et qui, maître impérial de l'Europe, remplissoit l'univers entier du bruit éclatant de ses conquêtes et de ses exploits! . . . Il y auroit sur ce sujet de belles réflexions

morales à faire sur les *grandeurs illegitimes* qui peuvent s'épuiser si vite ! Elles ressemblent à ces eaux impétueuses dont l'apparition et la force causent tant d'étonnement, mais qui se tarissent et disparaissent tout à coup, parce qu'elles n'ont point de source.

Le jour de sainte Félicité, ma patronne, Casimir, sa femme, et toute sa jolie famille, vinrent me souhaiter une bonne fête, et je leur donnai les belles fleurs qu'on m'avoit envoyées le matin, un superbe oranger de madame la marquise de Lingré, un autre bel oranger, et deux charmantes corbeilles pleines de fleurs, de madame la marquise de Marcieu.

Pendant plus de quarante ans j'ai reçu de belles fêtes le jour de sainte Félicité ; ce temps est passé, mais cette espèce de déchéance ne me fera pas faire des réflexions aussi sérieuses que celles que j'ai faites sur la fin vulgaire de Napoléon.

On parloit beaucoup alors de l'ouvrage posthume de madame de Staël, intitulé *Dix ans d'exil*. Quoique l'ouvrage soit libéral, il ne plut à personne ; les bonapartistes, qui forment les trois quarts des libéraux, en furent très-mécontents, et l'on pense bien que les royalistes ne l'aimoient pas ; mais on fit très-mal à propos un tort à M. de Staël de l'avoir publié, parce qu'on y dit beaucoup de mal de Bonaparte ; M. de Staël eut toujours à se plaindre, pour sa mère et pour lui, de cet homme célèbre.

D'ailleurs, ce dernier ouvrage étoit la suite nécessaire des œuvres de madame de Staël ; et enfin il a été livré à l'impression après la mort de Bonaparte. On peut ajouter que lorsque les personnages célèbres n'existent plus, il est très-permis et très-utile de les juger, quand la reconnaissance n'impose pas le silence à leur égard ; ils appartiennent à l'histoire.

Par un hasard singulier, j'entendis un jour une conversation générale et remarquable, car il n'y fut nullement question de politique, on parla sur l'éducation, et d'une manière qui ne me plut pas. J'ai élevé beaucoup d'enfans, je leur ai donné de bons principes et le mépris de l'irréligion ; j'ai écrit des ouvrages qui, sous ce rapport, ont été utiles ; et cependant, en réfléchissant bien, je trouve, depuis long-temps, qu'il y a toujours eu quelque chose de trop mondain dans mes idées à cet égard ; j'ai trop accordé aux coutumes universelles ; par exemple, j'autorisais les bals d'enfans et les spectacles, *en choisissant les pièces*, et je m'en repens ; je me suis rétractée sur ce point dans *les Parvenus*, où je détaille toutes les raisons qu'on peut donner contre les bals\* et les spectacles ; et je rectifierai cet article

\* « J'éprouvois tout le danger d'un bal masqué sur l'imagination. Cette musique continue, ces danses, ce mystère des déguisemens, ce langage d'amour et de galanterie, ces intrigues dont j'étois entouré et que j'entrevois de tous côtés, cet abandon universel de

dans *Adèle et Théodore*. Si j'eusse eu des principes plus austères, mes ouvrages auroient peut-être été moins utiles aux gens du monde, mais j'aurois fait mon devoir, et ces ouvrages seroient plus solidement bons ; le relâchement qui s'y trouve n'a point en pour cause le respect humain ; on ne doit l'attribuer qu'à l'ignorance de la rigueur des principes et aux préjugés reçus dans le monde ; je dis ceci comme un fait et non comme une excuse ; car lorsqu'on écrit pour le public, et surtout lorsqu'on veut être moraliste chrétien, il faut s'instruire et réfléchir mûrement. Au reste, je n'ai ménagé ni les philosophes, ni les sectes, ni les partis, et je savois parfaitement d'avance à quoi je m'exposois en combattant leurs erreurs. Dans tous les temps, j'aurois condamné cette manie de nos jours de mener sans cesse des enfans et des jeunes personnes au spectacle, et de faire veiller des jeunes personnes pour danser jusqu'à deux ou trois heures du matin. De mon temps, les bals finissoient entre neuf et dix heures du soir.

L'entretien dont j'ai parlé me fit faire sur l'éducation actuelle des enfans deux réflexions nouvelles ; voici la première : je trouve qu'on a grand tort d'ad-

toute raison, cette abdication de tous les rangs, cet incognito général, cette galeté sans mesure et sans frein, et surtout les agaceries d'une femme charmante, enfin ce spectacle, cette réunion de circonstances et de séductions me tournoient la tête."—(*Les Parisiens*, tome II.)

mettre des enfans de cinq à neuf et dix ans dans des salons, et surtout de les exhorter d'avance à s'occuper et à *caresser* des parens et amis qu'on leur désigne ; on peut dire à des enfans qu'ils doivent aimer et respecter de certaines personnes : c'est les instruire de leurs devoirs et leur donner des idées justes ; mais on ne doit jamais leur prescrire de démonstration, leur ordonner *des caresses* ; c'est les rendre affectés et faux. On ne fait point cette distinction, elle est de la plus grande importance. La seconde chose qui me choque, c'est d'accoutumer les enfans à recevoir des présens comme une *preuve d'amitié* ; on les rend avides, on leur donne une inconcevable cupidité pour leur âge ; ils ont envie de tout ce qu'ils voient ; ils ne songent qu'à se faire donner ; ils ne mesurent l'amitié que sur la multiplicité des présens, ils redoublent de caresses aux époques fixées principalement pour les présens, et l'on a quadruplé ces époques ; à Noël, au jour de l'an, au jour de la naissance, à la fête de son patron, au moment d'un départ, au moment du retour, et lorsqu'on les mène dans les boutiques, dans toutes ces occasions, les présens sont de rigueur ; rien n'est plus ridicule et plus pernicieux. Cette mode s'observe aussi pour les grandes personnes ; et si elle n'est pas aussi corruptrice, elle est au moins très-ignoble, surtout pour les personnes qui en général font de petits présens à ceux qui sont riches, afin

d'en obtenir de grands. Jadis on recevoit des étrennes de ses proches parens, ou d'un ami intime, à qui on rendoit l'équivalent; quand on étoit à la cour, on recevoit quelquefois de magnifiques présens des princes (ce que je n'ai jamais voulu faire), mais ces choses n'étoient pas dans les usages communs; du reste on ne recevoit de présens de personne, et il n'y avoit pour tous ces dons qu'une seule époque dans l'année. Il est bien vrai que la mode du parfilage fut dans ce genre très-scandaleuse, mais j'ai eu le mérite de l'anéantir entièrement, par la critique que j'en fis dans *Adèle et Théodore*.

M. le chevalier d'Hermensen m'envoya une brochure qu'il venoit de faire imprimer, et qui a pour titre, *Lettre de Gallus*; elle roule sur la politique, et c'est l'ouvrage le plus monarchique et le plus catholique qu'on puisse lire; il est d'ailleurs rempli d'esprit et très-piquant. L'auteur a joint à la lettre des notes d'une beauté remarquable; la lettre s'exprime toujours ironiquement, les notes sont sérieuses, et souvent d'une grande profondeur. Cet ouvrage ne fut point fait pour le public, on ne le mit point en vente; l'auteur n'en fit tirer qu'un petit nombre d'exemplaires qui furent tous donnés; aucun ne fut vendu. La note x mérite une attention particulière; elle forme à elle seule un traité de la religion catholique excellent à beaucoup d'égards, mais trop ultramontain à mon gré; elle est trop

longue pour la rapporter ici toute entière, mais en voici un fragment qui pourra en donner l'idée, quoiqu'en retranchant ce qui précède il perde beaucoup de sa force :

“ Il s'agit de fixer ici, avant tout, le sens du mot religion ; son type se compose de l'union d'un sentiment inné, commun à tous les êtres susceptibles de sensibilité, de crainte et d'espérance, et d'une science dont le calcul est indispensablement lié à la direction suprême de l'état de police. Sans la liaison de ces deux élémens, le premier n'est qu'un culte, et le second ne seroit qu'une administration sans principes invariables et solides.

“ Il n'y a de religion que là où le culte est en même temps un code.

“ La perfection de cette alliance est descendue du ciel avec la révélation : c'est là le véritable et seul esprit du christianisme.

“ On voit déjà combien il est pourvu du principe constitutif de l'unité.

“ C'est l'ordre du ciel et de la terre, de l'éternité et du temps, de l'esprit et de la matière, renfermé dans un seul dogme et répandu dans une seule doctrine.

“ Ce dogme et cette doctrine consacrent la subdivision ternaire suivante :

“ Un seul Dieu, une seule foi, une seule loi.”

“ Tout ce que le déisme inspire de sentimens con-

“ fus est ici mis à sa place, et régularisé par la mani-  
 “ festation précise de l'essence du Créateur, par la  
 “ révélation de ses œuvres, de sa volonté, et par  
 “ l'établissement d'une sagesse qui connaît, qui  
 “ prescrit, qui oblige, et qui juge sur la terre comme  
 “ au ciel, et veut être obéie dans ce monde autant  
 “ que dans l'autre.

“ La foi n'en demandera pas davantage pour se  
 “ rendre compte à elle-même de la légitimité de sa  
 “ croyance; et l'esprit de logique admettra avec elle  
 “ que cette harmonie des pouvoirs, des actes et des  
 “ obligations exige une direction de droit *uniforme*  
 “ et une adhésion de fait *unanime*, dans l'action gé-  
 “ nérale de la chrétienté. C'est parce que la révé-  
 “ lation nous a été apportée par un seul Dieu qu'elle  
 “ entraîne l'obligation d'une seule foi, d'où résulte la  
 “ nécessité d'une seule loi. La vérité est *complète*, une  
 “ et *finie*; et ces caractères se font remarquer dans  
 “ toutes ses influences comme dans son ensemble.

“ C'est en raison de son *unité*, que le christia-  
 “ nisme embrasse la masse des choses *dans un seul*  
 “ *plan*; et c'est en raison de sa fixité, qu'il ordonne  
 “ toutes les actions *dans un seul but*; aussi le cer-  
 “ cle que cette unité finie décrit et ferme, comprend-  
 “ il l'ordre, l'espèce et les bornes de chaque devoir  
 “ et de chaque droit, et par conséquent la limite  
 “ obligatoire de chaque autorité et de chaque sou-  
 “ mission.

“ Aucune forme appréciable n’est aussi parfaite  
“ que celle à laquelle préside cet esprit, parce qu’elle  
“ embrasse *dans un ordre universel* toutes les capa-  
“ cités et toutes les fonctions des facultés spiri-  
“ tuelles, et qu’elle les combine sans cesse avec  
“ leurs diverses applications humaines. On y voit  
“ le modèle des règles qui doivent créer dans la so-  
“ ciété les élémens moraux et politiques les plus  
“ propres à la régir, car le perfectionnement social  
“ ne s’annonce que par l’analogie des devoirs publics  
“ avec les devoirs religieux, *et il ne s’achève que*  
“ *quand l’observation des uns est tenue pour sacrée,*  
“ *parce qu’elle résulte explicitement de l’obligation*  
“ *des autres.*

“ Il arrive de cela même que tout ce qui est utile,  
“ juste et bon, d’après la vérité (et non d’après les  
“ préjugés plus ou moins aveugles), obtient une  
“ place marquée dans ce cercle, et que la classifica-  
“ tion des développemens de perfectibilité y est cal-  
“ culée dans l’avantage de l’harmonie universelle et  
“ dans l’intérêt du bien-être général.

“ Si l’on conçoit toute la hauteur de ce système,  
“ et que l’on sache apprécier sa destination mani-  
“ feste, on verra s’établir sans crainte la partie des  
“ nouvelles opinions qui peut coïncider avec la ma-  
“ nifestation de la loi de Dieu, et l’on ne redoutera  
“ point qu’un changement plus ou moins remarqua-  
“ ble dans les loix de la nature convention puisse être fu-

“ neste au christianisme ; car il n’est aucune amélioration de l’intelligence, aucun ennoblissement de la race humaine qui ne mérite sa sollicitude et ne doive recevoir sa sanction.

“ Mais, si l’on considère en même temps que le caractère inaltérable de son esprit soit d’être essentiellement fini, on ne pourra s’empêcher d’admettre qu’il prescrit à la civilisation des règles et un terme qui doivent l’être aussi.

“ En adoptant ce niveau, on sentira bientôt que ni la philosophie, ni les lettres, ni le pouvoir humain, ni la soumission aux lois, ni la liberté, ni l’égalité, ne sont contraires aux ordres de Jésus-Christ, non plus qu’à la science de son église visible ; seulement on jugera que la sagesse et la prévoyance catholiques veulent et doivent vouloir une philosophie finie, pour qu’elle soit saine, stable et positive ; des lettres finies,\* pour que l’esprit ne se fausse pas en s’élevant, et pour que les écarts de l’imagination ne détruisent pas le droit sens ; un pouvoir humain fini, pour qu’une domination barbare ne puisse rejeter la loi de Dieu, ni tyranniser ses créatures ; une soumission finie, pour que l’obéissance ait lieu sans esclavage ; une liberté finie, pour qu’elle ne se change jamais en licence ; une égalité finie, pour que ni l’audace,

\* Par lettres finies l’auteur entend *signature finie*. — (Note de l’Auteur.)

“ ni l'intrigue, ni le crime, ne s'élèvent au rang que  
 “ mérite la capacité. Telle est la libéralité vraiment  
 “ catholique : mais qu'on n'oublie pas d'observer  
 “ qu'elle est distante de la liberté idéale de toute l'é-  
 “ tendue qui sépare le *fini consacré par l'esprit divin*  
 “ *de ce vague indéfini célébré par la philosophie du*  
 “ *siècle* ; car l'une exige le commencement et la fin  
 “ des choses, tandis que l'autre répudie toute ori-  
 “ gine, et ne souffre aucun point d'arrêt. Ainsi  
 “ l'une fait tout descendre de Dieu, rattache tout à  
 “ Dieu, et fait par conséquent aussi remonter tout  
 “ vers Dieu ; l'autre, au contraire, évoque tout de la  
 “ terre, rattache tout à la terre, et rejette par con-  
 “ séquent tout dans la terre.

“ De ce que la philosophie religieuse embrasse le  
 “ passé, le présent et l'avenir, et de ce qu'elle  
 “ puise ses forces dans la spiritualité, il s'ensuit  
 “ qu'elle travaille avec assiduité à établir la concen-  
 “ tration, sa mission est de tâcher de réunir les  
 “ hommes par un seul lien qui est celui de la paix,  
 “ de la charité et de l'obéissance en Dieu. L'ordre  
 “ et la sécurité de la société chrétienne dépendent de  
 “ l'application de ces règles ; car comment obtenir  
 “ la paix sans union, l'union sans l'analogie des sen-  
 “ timens, sans la conformité des principes, des in-  
 “ térêts et des devoirs ?

“ De ce que la philosophie scientifique est matérielle  
 “ et par ce motif indépendante du principe divin de

“ la création, et de la fin spirituelle de l'éternité, il  
 “ s'ensuit qu'elle ne peut manquer d'altérer et de  
 “ dissoudre l'ordre régulier de la société, car elle ne  
 “ présente qu'une nature physique, sans destination  
 “ générale, et qui puisse être obligatoire au moral,  
 “ et des êtres organisés sans cause, et libérés, d'après  
 “ leur nature, de toute destination originelle, soit  
 “ quant à leur condition particulière, soit quant à  
 “ leur condition relative.

“ Or, on ne peut s'empêcher de reconnoître que,  
 “ dans la première de ces deux catégories, il y ait  
 “ une uniformité d'obéissance également observée  
 “ de la part de tous les enfans de Dieu, sentiment  
 “ intime et profond qui leur apprend que toute per-  
 “ fectibilité consiste à suivre l'exemple d'un si par-  
 “ fait modèle, et qu'on trouve ensuite de l'autre côté  
 “ le principe d'une marche inévitable, fondé sur le  
 “ droit prétendu qu'à chaque enfant de la terre de se  
 “ former une créance à sa guise, et des relations et  
 “ des devoirs à son gré.

“ Nous terminerons ces réflexions, en avouant  
 “ qu'elles ramènent également toutes à convenir de  
 “ la nécessité absolue de l'ordre. C'est, à la vérité,  
 “ ce que ne nient les hommes d'aucune opinion ;  
 “ mais il est impossible, à notre avis, de conce-  
 “ voir son empire, si l'on ne remonte l'origine de  
 “ la base religieuse, qui peut seule le rendre juste,  
 “ stable et sacré. Nous dirons donc que l'ordre, à

“ quelque chose qu'on l'applique, ne sauroit être le  
“ produit du hasard ou du caprice.

“ Il est exclusivement le résultat d'un système,  
“ combiné avec plus ou moins de conséquence, de  
“ lumière et d'autorité.

“ Plus le système est vrai, plus ses combinaisons  
“ sont exactes et plus leur application est juste ;  
“ alors son autorité se prouve d'elle-même par le  
“ bienfait qui en provient, et sa défense se compose  
“ de toutes les attributions de cette force. Plus le  
“ système est douteux, plus ses combinaisons sont  
“ neutres, et plus leur application est incertaine ;  
“ plus le système est faux, plus ses combinaisons  
“ sont obscures et plus leur application est mau-  
“ vaise.

“ Aussi, dans ces deux dernières hypothèses,  
“ n'existe-t-il qu'une autorité sans preuve, qu'une  
“ défense sans énergie.

“ Ces trois aperçus suffisent pour juger des situa-  
“ tions respectives, où la religion, la morale et la  
“ politique se trouvent et peuvent se trouver dans le  
“ combat de la civilisation moderne.

“ Car l'élément de la civilisation réside dans l'es-  
“ prit de la politique ; l'élément de la politique prend  
“ sa source dans l'esprit de la morale, et l'élément  
“ de la morale puise son autorité et sa règle dans  
“ l'esprit de la religion.

“ Ainsi donc point de morale sans religion, point

“ de politique sans morale, point de civilisation sans  
“ politique.

“ Mais, afin de mettre ces propositions dans un  
“ plus grand jour, et pour les réduire encore de ma-  
“ nière à ce qu’elles expriment un sens plus précis,  
“ un mode sévère d’argumentation, on dira, en as-  
“ sociant chaque condition à son principe :

“ Point de civilisation durable sans politique fixe,  
“ point de politique fixe sans morale absolue, point  
“ de morale absolue sans religion positive.

“ Si l’impartialité réelle, qu’il ne faut pas confon-  
“ dre avec cette neutralité ignare et complaisante, à  
“ laquelle il seroit équitable de donner un nom plus  
“ dur, si la bonne foi surtout existoit parmi tous les  
“ esprits capables et lettrés, ces aphorismes auroient  
“ plus de partisans, et le but vers lequel ils condui-  
“ sent auroit aussi moins de détracteurs. Mais la  
“ fausseté du jugement se joint souvent au vice du  
“ cœur, pour consacrer aux dépens de tous deux ces  
“ doctrines funestes qui couvrent le monde de  
“ crimes, de deuil et de persécutions. Les rois et  
“ les peuples ont été victimes des préceptes con-  
“ traire, parce que la légitimité des droits généraux  
“ n’a plus trouvé de juges, d’arbitres, ni d’appuis ;  
“ leur seule origine et leur seule défense résident  
“ dans l’accomplissement de la loi divine, de cette  
“ loi qui, par les paroles de Jésus-Christ, a ordonné  
“ de rendre à César ce qui appartient à César, et à

“ Dieu ce qui appartient à Dieu. Toute la doctrine  
“ qui prend sa source dans l’esprit du christianisme,  
“ est renfermée dans ce peu de mots ; ils ne signi-  
“ fient point, comme le prétendent les athées, que  
“ le despotisme doive régner sur la terre, que les  
“ peuples soient les esclaves des souverains, que les  
“ chrétiens aient d’autres maîtres *légitimes qu’un*  
“ *Jésus-Christ* ; mais ils indiquent le caractère du  
“ pouvoir de Dieu, celui du pouvoir du prince, et  
“ ils font suffisamment entendre, par ces deux défi-  
“ nitions, qu’il n’y a de justice que là où la hiéran-  
“ chie de tous les droits est consacrée, établie et  
“ observée à la fois.”

Il y a certainement, dans ce moment, parmi les bons esprits, un très-grand mouvement religieux ; mais je vois avec peine parmi ces mêmes personnes quelques petites différences d’opinions qui les divisent. Par exemple, il en est plusieurs qui sont tout-à-fait opposées à ce qu’on appelle les libertés de l’Eglise gallicane ; cependant ces libertés ont été solennellement accordées par les papes mêmes ; donc, elles sont légitimes, et en les soutenant, on ne manque point au respect dû à la cour de Rome. Enfin il y en a qui prétendent que le pouvoir spirituel du pape comprend nécessairement tout le pouvoir temporel. Pour sentir l’erreur de cette opinion, il suffit de lire l’Evangile, puisque le Sauveur a dit aux apôtres : *Rendez à Dieu ce qui est à Dieu, et à Cé-*

*sar ce qui appartient à César ; et de quel César parloit-il ! . . . . . d'un empereur païen qui persécutoit les chrétiens. Ainsi le pape n'a point le droit de détrôner des souverains, ni de délier des sujets du serment de fidélité. N'oublions point que ce sont ces malheureuses prétentions qui ont fait perdre à la catholicité l'Angleterre, et beaucoup d'autres royaumes protestans. L'empire du pape sur les états des princes catholiques n'a rien de matériel ; il est céleste comme le pouvoir dont il émane, juger la moralité des actions, c'est-à-dire, les péchés et les crimes, régner sur les consciences et sur les cœurs, voilà son partage, voilà quelle est sa mission divine. Le pape fait bien plus que de détrôner un roi, il peut, en l'excommuniant, le dégrader et lui ôter l'estime d'un peuple religieux ; il peut enfin, en jetant un interdit sur une nation impie, déclarer qu'elle a manqué aux préceptes les plus sacrés de la morale, de la justice et de l'humanité.*

Les ultramontains n'aiment pas les libertés de *l'Eglise gallicane* : ils disent qu'elles rompent l'unité de l'Eglise, et que les papes ne les ont accordées qu'à regret, et avec des restrictions mentales, etc. Il me semble que ces raisonnemens ne sont pas bons : 1°. l'unité de l'Eglise n'est point rompue, puisque le consentement formel des papes la maintient, et légitime la concession.

2°. C'est manquer de respect au pape que de pen-

ser qu'il puisse agir sans bonne foi et promettre sans droiture ; qui le croit *infaillible*, inspiré par l'Esprit Saint dans toutes les choses relatives à la religion, ne sauroit avoir cette pensée. On lit dans l'histoire ancienne que Calisthène dit à un flatteur maladroit, d'Alexandre : *Si le roi l'entendoit, il l'imposeroit silence*. Il y a tel ultramontain auquel aussi l'on pourroit dire : *Si le pape l'entendoit, il l'imposeroit silence*.

Cette phrase pourroit encore s'adresser aujourd'hui à plus d'un enthousiaste de parti.

Il est bien à désirer que tous les amis de la religion, et par conséquent de l'ordre et de la paix, se réunissent pour soutenir une si belle cause ; la vérité, la raison et les talens sont de leur côté. S'ils s'entendent bien, ils l'emporteront facilement sur les impies qui ne peuvent plus que répéter de vieux sophismes usés, victorieusement réfutés depuis plus d'un demi-siècle.

La société devenoit véritablement insoutenable : on entendoit parler chez M. de Valence, non pas seulement de politique, mais de *finance*, et souvent pendant trois mortelles heures ; il me falloit bien de l'empire sur moi-même pour dissimuler le plus profond ennui que de tels entretiens me causoient. Je trouvois qu'il n'y avoit plus de Français, plus de conversation ; tous les hommes étoient devenus des *publicistes* ; tous soutenoient ces graves questions.

avec un ton si capable et si suffisant, et de tels éclats de voix, que les plus grandes lumières dans ces sortes de discussions pourroient à peine compenser de semblables désagrémens. Que doivent donc paroître tous ces entretiens, dans lesquels il est impossible de recueillir une seule idée originale ? On n'y trouve en général que des pensées vulgaires presque toujours incohérentes, et des lieux communs sur les matières les plus ennuyeuses.

J'aime passionnément les étymologies, j'en sais beaucoup. En voici une que j'ignoreis.

Un homme de loi célèbre, M. de Pensey, sous le règne de Napoléon, se trouvant avec d'autres personnes dans le cabinet de l'empereur, ce dernier, sachant qu'il étoit Champenois, lui demanda raison du proverbe qui dit : *Quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois font cent bêtes* ; M. de Pensey répondit que, dans les anciens temps, Thibault, comte de Champagne, mit un impôt sur les troupeaux ; il déclara, par un édit, que chaque troupeau de cent moutons qui entreroit dans une de ses villes paieroit une taxe ; alors les femmes imaginèrent de ne composer un troupeau que de quatre-vingt-dix-neuf moutons tout au plus. Mais Thibault, pour rendre inutile ce subterfuge, décida qu'à l'avenir le berger conducteur compteroit pour un mouton.

Il y a long-temps que j'ai fait une singulière remarque. Je savois, avant la révolution, tous les cris

des marchands des rues de Paris ; on pouvoit les noter, car ils sont tous des espèces de chants ; j'avois observé que ces chants étoient extrêmement gais, et que, par une conséquence naturelle, ils étoient presque tous en ton majeur. Depuis la révolution, en rentrant en France, je reconnus avec surprise que ces cris, que, depuis mon enfance, je n'avois jamais vu changer, n'étoient plus du tout les mêmes, et que de plus ils étoient à peine intelligibles, excessivement tristes et lugubres, et presque tous en *ton mineur*. . . .Après y avoir réfléchi, voici comment j'explique cette singularité : ce changement a dû s'opérer durant les années effroyables du règne de la terreur. Qu'on se figure s'il est possible qu'une marchande de pain d'épices, à côté d'une charrette remplie d'infortunés allant à l'échafaud, ait pu crier gaiement : *V'là le plaisir, mesdames!* . . . et que tous les autres marchands, au milieu de ces horribles spectacles, aient pu conserver leur accent joyeux. Peu à peu cet accent s'est altéré ; il est devenu sombre, confus, et il est resté lamentable. Cette observation est à la louange du peuple, car elle prouve mieux qu'aucun autre fait combien il étoit ému, troublé, et sensible à la pitié.

A propos d'étymologie, j'en ai trouvé une bien intéressante sur laquelle j'ai fait des vers, d'une manière singulière. Il y a peu d'années, qu'étant réveillée au milieu de la nuit par une violente dou-

leur de dents, et ne voulant réveiller personne, je fus sur pied toute la nuit, parce qu'en me promenant dans ma chambre, je souffrois moins que dans mon lit ; pour me dissiper, je m'amusai à faire des vers ; j'imaginai de mettre dans la guirlande de fleurs peintes, et avec des vers qu'on a faits pour moi, d'y mettre, dis-jẽ, une plante de mon ouvrage, l'épinard sauvage, qu'on a surnommé, sans que personne sût pourquoi, le *bon Henri* ; j'ai trouvé qu'il étoit fort vraisemblable que cette plante, dont les propriétés sont bienfaisantes, a été nommée ainsi en l'honneur de Henri IV. Je suis la première qui ait eu cette idée ; j'ai placé cette conjecture dans ma *botanique historique*. J'avois trouvé dans un de mes portefeuilles cette plante peinte par moi ; je me promis de la mettre dans ma guirlande avec les vers suivans, fruits *poétiques et patriotiques* de mon insomnie :

Loin des villes, loin des champs,  
 J'ai fixé mon domicile,  
 Et là je vivois tranquille ;  
 Et c'est beaucoup, dans ce temps :  
 Mais, au bout de deux cents ans,  
 Malgré ma chétive mine,

Vous avez découvert mon illustre origine ;  
 Vous m'avez deviné par mon touchant surnóm,  
 Car le titre de grand et le titre de bon

Pour les rois sont choses semblables ;

La bonté, la grandeur, aux yeux de la raison,  
 Pour nous sont à jamais des mots inséparables,

Et toujours, comme on sait, ce fut là mon avis.  
 Dans la guirlande de Genlis,  
 Je dois trouver sans doute une place honorable;  
 Vous m'offrez la plus remarquable :  
 Je l'accepte et je la choisis,  
 Entre les lauriers et les lis.\*

J'ai découvert le plagiat le plus effronté que l'on ait jamais fait ; je suis très-accoutumée à voir piller sans cesse mes ouvrages : il faudroit passer ma vie en réclamations, si je revendiquois sur ce point tout ce qu'on m'a volé. Je crois n'avoir jamais relevé ces *voleries* littéraires qu'au sujet du roman de *Malvina* de madame Cottin, qui est entièrement calqué d'un bout à l'autre sur mes *Vœux téméraires* ; elle ne répliqua rien, parce que le plagiat étoit incontestable ; mais celui dont je vais parler est encore plus étonnant ; il se trouve dans un journal intitulé *le Mercure royal*, huitième livraison, tome IV. On a pris de mon ouvrage sur la religion le chapitre intitulé : *du Fanatisme religieux et du Fanatisme philosophique*. On a fait de ce chapitre un article fort long avec le même titre et mon chapitre littéralement d'un bout à l'autre, sans le moindre changement, et tout cela signé *Maurice Méjan*. Je ne crois pas qu'il y ait

\* Je dois dire encore, en faveur de mon étymologie, que Henri IV est le premier de nos rois qui ait établi en France un jardin de botanique ; il avoit apparemment pris le goût de cette science charmante, en gravissant, dans son enfance, les montagnes du Béarn, qui sont couvertes de fleurs et de plantes de toute espèce.—(N. de l'A.)

d'exemple d'une telle effronterie; et, malgré mon aversion pour des plaintes de ce genre, je crus devoir, pour l'intérêt de la littérature, faire à ce sujet les démarches dont je parlerai bientôt.

Je n'allai point cette année à la campagne, malgré les pressantes invitations de M. de Saulty, dont le beau château me plaît tant, et dont j'aime si sincèrement la respectable famille. J'aurois eu bien envie aussi d'aller à Bligny, chez Anatole de Montesquiou, et chez ma petite-fille Rosamonde; mais je ne pouvois songer à faire des courses d'amusement, dans l'état de dépérissement où je voyois M. de Valence; madame Récamier contribuoit beaucoup à me dédommager de mon espèce de captivité: elle venoit me voir souvent, et plus je causois avec elle, plus je trouvois d'esprit et d'intérêt dans sa conversation. Si elle n'avoit pas été aussi jolie et aussi célèbre par sa figure, elle seroit mise au nombre des femmes les plus spirituelles de la société. Il est impossible d'avoir plus de délicatesse dans les sentimens et plus de finesse dans l'esprit; elle me conta un jour qu'elle avoit reçu le matin une lettre dont elle étoit avec raison extrêmement touchée; cette petite histoire mérite d'être rapportée, la voici:

Il y avoit environ onze ans que madame Récamier, étant à sa fenêtre sur la rue, vit passer une femme qui jouoit de la vielle, et qui ordonnoit à une petite fille de cinq ans et demi de danser sous la fenêtre de

madame Récamier ; la petite fille obéit, mais d'un air honteux et en pleurant, ce qui attendrit tellement madame Récamier, qu'elle fit questionner la femme, qui répondit qu'elle n'étoit pas la mère de cette enfant, orpheline dès le berceau. Madame Récamier donna de l'argent à la femme qui consentit à lui céder l'enfant qui avoit une petite figure angélique ; madame Récamier la mit chez une honnête lingère où elle apprit sa religion, à lire, écrire, compter et coudre. Quand elle eut douze ans, madame Récamier la mit dans un couvent pour faire sa première communion, où elle resta quelques années ; ensuite la jeune personne demanda à y rester. Madame Récamier paya toujours sa pension, et n'en entendit plus parler ; elle l'oublia. Mais elle venoit d'en recevoir une lettre la plus touchante dans laquelle cette jeune personne, qui avoit seize ans et demi, la remercioit avec la plus vive sensibilité de l'avoir retirée de la rue, et de lui avoir donné de l'éducation et de bons principes ; elle finissoit en lui annonçant qu'elle étoit *au comble du bonheur* ; que son noviciat venoit de finir, et qu'elle avoit prononcé ses vœux le matin.

Quand on songe à ce que cette enfant auroit été sans madame Récamier, et à ce qu'elle est, on ne sauroit trop admirer cette excellente action.

Le lendemain de l'entrevue où cette jolie anecdote me fut contée, je lus dans le *Constitutionnel* un article qui m'édifia moins que l'entretier de madame

Récamier : c'étoit l'annonce d'une nouvelle édition de l'infâme ouvrage de l'abbé Raynal, sur les Indes; cette édition est en onze volumes in-8°. ornés d'estampes, et avec un atlas, au prix de quatre-vingts francs par souscription. Le *Constitutionnel* faisoit le plus magnifique éloge de cet ouvrage, et sans aucune restriction, assurant que tout y est sublime. Il seroit bien aisé de répondre à cet article en citant quelques-unes des pages exécrables de ce livre; par exemple, celle où l'auteur propose non-seulement sérieusement, mais avec emphase, d'établir des lieux de prostitution *attendant nos églises*, comme le seul moyen de faire aimer le Créateur, et cela, en imitation de ce qui se pratique au Japon par la secte des budaïstes. On pourroit extraire mille passages de cette force, mais on n'en fera rien. On trouve aussi dans cet ouvrage, sur les gouvernemens et sur la politique, les raisonnemens les plus incohérens, les plus contradictoires et les plus séditieux. Ce qui arrivera toujours quand on se contentera de disputer sur la politique sans songer qu'on n'en reprendra jamais une bonne que lorsqu'on aura rétabli la religion et les mœurs. Il y a eu pendant ces trente dernières années beaucoup de zèle parmi les impies, et bien peu parmi les gens religieux, qui ne deviendront utiles à la bonne cause que lorsqu'ils seront parfaitement réunis.\* On disoit dans ce même journal,

\* Comme on commençoit alors à se dégôttier de nouveau des dé-

en parlant des pensées, des maximes du fils de M. de Bonald (Henri de Bonald), que ces pensées n'ont pas le sens commun, et sont tout-à-fait inintelligibles. On verra ce qu'on doit penser de ce jugement par celles que je vais citer.

“ Une orgueilleuse philosophie a avancé qu'il n'y  
 “ avoit pas de Dieu. Qu'a fait Dieu pour la confon-  
 “ dre ? il a permis qu'elle entreprit de le prouver... .

“ Dans ce siècle la sottise et l'esprit s'amuse à  
 “ se travestir : on les prend souvent l'un pour l'au-  
 “ tre.

“ Les sots redoutent l'ennui, et les gens d'esprit  
 “ redoutent les ennuyeux.

“ De son temps Caton crioit aussi contre la philo-  
 “ sophie et les philosophes, et contre l'introduction  
 “ des *idées très-libérales* d'Epicure : et la suite  
 “ prouva que Caton avoit raison de crier. Montes-  
 “ quieu attribue à la philosophie d'Epicure, qui est  
 “ la nôtre, la décadence de l'empire romain.

“ Tout fut brillant et noble sous Louis XIV,

clamations *philosophiques*, ainsi que des impiétés et des obscénités placées dans des livres scientifiques, cette nouvelle édition de Raynal n'eut pas le moindre succès. Trois mois après, le *Journal des Débats* invita les amis des mœurs et de la religion à faire publier une édition épurée de cet ouvrage pour l'instruction de la jeunesse, et surtout des jeunes négocians et banquiers. J'avois déjà, comme je l'ai dit, rempli ce vœu, mais je ne publiai point ce travail ; et Casimir Baëcker, mon élève, est depuis long-temps possesseur de ce manuscrit. — (Note de l'Auteur).

“ même l'intrigue ; tout fut triste et faux de notre temps, même la gloire. . . .

“ La chaire vaut mieux que la tribune pour former des hommes éloquens, parce que là on combat généralement les passions, et qu'ici on les appelle avec bassesse, etc.”

Il me semble que ces belles pensées sont très-intelligibles.

J'étois chargée d'une commission pour M. d'Aligre,\* pair de France ; et comme il s'agissoit d'une bonne action, j'étois sûre d'être bien accueillie ; il vint chez moi à ce sujet, et écouta avec intérêt ce qu'on m'avoit prié de lui dire ; ensuite il me parla avec détail des établissemens de charité qu'il comptoit faire, entr'autres, un hospice pour les mutilés. Je le priaï d'y joindre une salle pour les pauvres enfans rachitiques et bossus, car j'y pensois toujours. Je m'intéresse particulièrement aux bossus, ayant trouvé un moyen très-simple de les redresser, en leur faisant tirer la corde d'une poulie à laquelle est un seau.† J'ai eu cette invention d'après l'observation

\* M. le marquis d'Aligre, nommé pair de France au mois d'août 1815, et membre du Conseil des prisons. Détenu en 1793, il a échappé aux fureurs de ces temps d'extermination, et devint par la suite membre du conseil général du département de la Seine. Il a présidé le collège électoral du département d'Eure et-Loir en 1815. Dans le procès du maréchal Ney, M. le marquis d'Aligre vota la déportation.—(Note de l'Editeur.)

† *L'exercice de la poulie.* M. Tronchin l'avoit imaginé et pratiqué

faite à la campagne, qu'aucune servante tirant de l'eau depuis son enfance n'est bossue ; j'ai détaillé cette invention dans *les Leçons d'une gouvernante*.

M. d'Aligre m'apprit qu'il possédoit la terre de Saint-Aubin, qui appartenoit jadis à mon père, et dans laquelle j'ai passé mon enfance jusqu'à ma douzième année. Je savois que cette terre avoit passé entre les mains de M. de La Tour, intendant d'Aix ; mais j'ignorois qu'à sa mort sa fille, qui est aujourd'hui madame d'Aligre, en eût hérité ; on a bâti un nouveau château, on a abattu l'ancien, à l'exception d'une seule tour qui faisoit partie de mon

jadis avec succès pour redresser les tailles d'enfans contrefaits. Il me conta ce fait il y a treize ans, et dès ce moment j'appliquai cette idée à l'éducation. Cette poulie, attachée au plancher, est parfaitement semblable à celle d'un puits. Seulement, au lieu de mettre un seau à la corde, on y attache un sac de peau rempli de sablon ; j'ai fait placer autour de cette poulie, fixée contre le lambris, une balustrade fermée, pour prévenir les accidens que pourroit causer la chute des poids. Il faut, pour cet exercice, que l'enfant soit bien posé d'aplomb, que ses pieds soient l'un contre l'autre, et qu'il ne s'élève jamais sur leurs pointes en tirant la poulie, et qu'il ne laisse pas glisser la corde dans ses mains en descendant le poids. A la campagne on faisoit cet exercice sur de véritables puits, placés dans les petits jardins des enfans, c'est-à-dire un grand tonneau rempli d'eau, au-dessus duquel étoit posée la poulie. On tiroit de l'eau pour arroser son jardin, et comme on ne pouvoit pas augmenter la grosseur des seaux, parce qu'il falloit qu'ils fussent proportionnés à la petitesse du puits, j'avois imaginé de faire mettre à ces seaux un double fond, dans lequel on pouvoit glisser des poids.—(Note de l'Auteur.)

appartement, et dans laquelle je couchois. *La tradition* a conservé ce souvenir, et madame d'Aligre n'a pas voulu que cette tour fût abattue; ce qui est d'autant plus aimable pour moi, que je n'ai eu ce détail que par hasard. C'étoit de cette tour que j'échappois par la fenêtre à la vigilance de mademoiselle de Mars, pour aller donner des leçons d'histoire de France aux petits polissons qui ont formé ma première école, et qui m'écoutoient au pied d'un mur, sur le bord d'un étang, tandis que je les haranguois du haut d'une terrasse. Je parlai beaucoup de Saint-Aubin à M. d'Aligre; il m'assura qu'il y avoit encore des vieillards qui se souvenoient de m'avoir vue; j'espérai que parmi ces vieillards il se trouveroit quelques-uns de mes disciples; je crains bien qu'ils n'aient oublié mes leçons et les vers des tragédies de mademoiselle Barbier qu'ils déclamoient en patois bourguignon. Quant à moi, soixante-quatre ans écoulés depuis cette époque ne m'avoient rien fait oublier de ce qui regarde Saint-Aubin et Bourbon-Lancy. J'étonnai bien M. d'Aligre par ma mémoire à cet égard; il me conjura d'aller, dans le cours de l'automne prochain, lui faire une visite à Saint-Aubin. Rien au monde ne m'eût été plus agréable: mais les joies de la terre sont finies pour moi, et je suis bien persuadée que je n'aurai jamais celle-là. O que de sensations j'éprouverois, que de pensées à la fois douces et mélancoliques j'aurois en me re-

trouvant dans ces lieux chéris où s'écoula mon heureuse enfance ! Alors l'avenir étoit tout entier à moi ! j'étois loin de prévoir combien il seroit orageux ! Que de regrets et de repentirs se mêleroient aux touchans souvenirs de ce temps de paix, d'innocence, d'espérance et de bonheur ! Combien de fois je répéteroie que nous faisons nous-mêmes notre destinée, et que si la mienne n'a pas été plus heureuse, c'est que je l'ai gâtée par mon imprudence et mes fautes. Ces idées sont tristes, mais elles donnent du courage ; qui oseroit se plaindre des peines qu'on a méritées ? Au reste, malgré ces pénibles retours sur moi-même, je trouverois un charme infini à revoir Saint-Aubin. Mais cette idée s'anéantit auprès de celle du voyage de la Terre-Sainte ; car j'avois le projet formel d'en faire le pèlerinage, sous quelques mois ; c'étoit là que tous mes vœux me transportoient. Je jouois presque tous les jours de la harpe, et un soir j'en jouai avec délices ; je commençai la composition (paroles et musique) du morceau que je voulois jouer dans *la maison de David*, si Dieu me faisoit la grâce d'aller à Jérusalem.

Il y avoit plus de douze ans que je n'avois essayé de former un son, et je retrouvai une voix très-juste et très-douce, mais en chantant de la tête, ce que je ne faisois pas jadis : ma grande et belle voix étoit tout-à-fait naturelle. Je trouvai tant de charmes dans cette double composition, qu'il ne me fut pos-

sible de m'arracher de ma harpe qu'à trois heures et demie du matin. Voici les paroles de mon cantique\* :

Lieux révévés, je vous contemple enfin !  
 Sainte ferveur, enthousiasme divin,  
 Je m'abandonne à vous ; pure et céleste flamme,  
 Eclairez mon esprit, purifiez mon âme !...  
 Où suis-je ? ô ciel ; quel bruit harmonieux...  
 Et quels accords mélodieux !  
 Prodige ravissant ! ô touchante merveille !  
 La harpe du prophète a frappé mon oreille !  
 Le Jourdain s'est ému, le vallon retentit !...  
 Du désert la palme immortelle  
 Sur sa tige se renouvelle,  
 S'étend, s'élève et refleurit ;  
 Taisons-nous, écoutons... Mais qu'entends-je ? il gémit !  
 C'est le Seigneur qu'il implore ;  
 Sa voix puissante et sonore  
 Proclame son repentir.  
 Du Seigneur lent à punir,  
 Il invoque la clémence ;  
 Il célèbre la puissance ;  
 Il immortalise en ses chants  
 Ses vœux et ses regrets touchants,  
 Ses profondes douleurs, sa pieuse espérance,  
 Et sa sublime pénitence.  
 Du monde et de la cour, frivole souvenir,  
 Efface-toi de ma mémoire :  
 Louange des humains, vain fantôme de gloire,  
 Tu dois ici t'évanouir !...  
 En abordant cet auguste rivage,

\* Et que j'ai mis, depuis, dans les *Athées conséquens*.—  
 (Note de l'Auteur.)

On ne voit que le but d'un périlleux voyage ;  
 On ne craint plus l'écueil que l'on a su franchir ;  
 Près du sépulcre saint il n'est plus de nuage,  
 Et les vrais pèlerins y peuvent découvrir  
 Le trésor de la foi, l'éternel avenir !  
 Sur la tombe du Christ assise et triomphante  
     L'immortelle religion  
 Dit à chaque chrétien d'une voix éclatante :  
 Le temps qui doit finir n'est jamais qu'une attente ;  
     La seule résurrection  
     Est donc la véritable vie.  
 Prosterne-toi, mortel ! adore, espère et prie.  
     Lieux révéraés, je vous contemple enfin !  
     Sainte ferveur, enthousiasme divin,  
 Je m'abandonne à vous ! pure et céleste flamme,  
     Eclairer mon esprit ; purifiez mon âme !...

Cette composition me donna l'idée de rechercher dans ma petite Bible tous les passages relatifs à la harpe et à la musique ; j'y trouvai,

1°. Qu'en général les prophètes avoient avec eux un joueur de harpe, et que, pour se préparer à l'inspiration divine, ils se faisoient jouer de la harpe ;

2°. Que Moïse inventa plusieurs instrumens pour louer le Seigneur ;

3°. Que Marie, sœur de Moïse, chanta un cantique en l'honneur du Seigneur.

4°. Que Dieu voulut avoïr dans son temple des chœurs de musique ; que Dieu leur donna l'intelligence et la sagesse, ainsi qu'aux artistes et aux ouvriers qui travaillèrent à embellir son temple, et

que les chefs des chœurs de musique furent nommés *princes des musiciens*. Ainsi, la musique et tous les arts sont d'institution divine. Voici les autres passages que j'ai recueillis :

“ Louez le Seigneur avec la harpe, chantez sa gloire sur l'instrument à dix cordes, chantez à sa gloire un nouveau cantique, célébrez-la par un concert qui soit accompagné de sons éclatans. “ *Ps. XXXII.*

“ O mon Dieu ! mon cœur est préparé, je chanterai et je ferai retentir vos louanges sur les instrumens au milieu de ma gloire. Levez-vous, ma gloire, excitez-vous, mon luth et ma harpe. . . . “ Je vous louerai, Seigneur, au milieu des peuples, “ et je chanterai votre gloire parmi les nations. “ *Ps. CVII.*

“ Louez le Seigneur avec la trompette, louez-le avec la harpe, louez-le avec le tambour et la flûte, “ louez-le avec le luth et le psaltérion (ou l'orgue), “ louez-le avec des tymbales d'un son éclatant “ louez-le avec des tymbales d'un son agréable et “ gai ; que tout ce qui vit et qui respire loue le “ Seigneur.—*Ps. CL.*

“ Il n'y a plus de vieillards dans les assemblées “ des juges, ni de jeunes hommes dans les concerts “ de musique : la joie de notre cœur est éteinte ; “ nos concerts sont changés en lamentations.—(*Lamentations de Jérémie, chap. 5.*)”

Je fis connoissance avec l'auteur d'un petit livre excellent, qui n'est point du tout connu, parce qu'il n'en a été imprimé qu'un très-petit nombre d'exemplaires, non pour le public, mais seulement pour des amis; c'est un livre de *maximes*. L'auteur est jeune encore, il s'appelle M. de Lingré; il est aimable, et il y a certainement dans ses maximes une très-grande supériorité d'esprit et d'observation. Ce petit recueil, d'un format in-18, ne forme que cent cinquante pages, mais nul auteur n'a renfermé en moins d'espace plus d'idées, plus d'observations fines, justes, spirituelles et profondes; les citations que je vais faire prouveront que cet éloge n'est point exagéré.

“ Un livre est une lettre écrite à tous les amis  
“ inconnus qu'on a dans le monde.

“ Deux espèces d'hommes ne peuvent parvenir à  
“ connoître leurs semblables : ceux qui ne descen-  
“ dent jamais en eux mêmes, et ceux qui n'en sor-  
“ tent jamais.

“ Dans l'extrême jeunesse, on vit trop hors de  
“ soi; dans la vieillesse, trop en soi : l'âge mûr allie  
“ ces contraires.

“ Les hommes aiment qu'on leur dise leurs véri-  
“ tés; mais un homme n'aime pas qu'on lui dise les  
“ siennes.

“ Quand les grandes passions dorment, les petites  
“ se mettent en mouvement.

“ La plus forte ingratitude n'est pas d'oublier ce

“ qu'on a fait pour nous, mais de le payer par la  
 “ flatterie.

“ On n'a pas toujours de la reconnaissance pour  
 “ les services qu'on a acceptés, mais il est bien rare  
 “ qu'on en manque pour ceux qu'on a refusés.

“ L'amitié et même l'amour se détruisent souvent  
 “ comme les républiques, parce que chacun finit par  
 “ vouloir gouverner.

“ Le danger d'être trop loué est comme celui  
 “ d'être trop aimé; on ne fait plus rien pour l'être.

“ Le cœur suffit pour savoir aimer; mais l'esprit  
 “ ne suffit pas pour savoir admirer.

“ Personne ne se croit plus d'esprit que celui qui  
 “ n'a rien de mieux.

“ L'esprit ne peut être juste, si le cœur n'est droit.

“ Quelque disposition que l'amour ait à s'aveugler,  
 “ il cherche encore plus souvent à faire illusion qu'il  
 “ ne s'en fait à lui-même.

“ Nous sommes moins souvent conduits à nous  
 “ aimer exclusivement par un égoïsme qui nous soit  
 “ propre, que par celui que nous supposons dans les  
 “ autres.

“ Celui qui, après avoir été homme de bien, a  
 “ cessé de l'être, est plus dangereux que celui qui  
 “ ne l'a jamais été.

“ Il est un temps de crise, dans l'amour, celui où  
 “ la nouveauté cesse, et où l'habitude n'est pas en-  
 “ core prise.

“ Il n’y a pas de gens qui aient moins de franchise  
“ pour tout ce qui les humilie que ceux qui se pi-  
“ quent toujours d’en avoir, dès qu’il s’agit d’humi-  
“ lier les autres.

“ On obtient souvent plus de lumières sur les senti-  
“ ments qu’un autre nous porte, par les procédés que  
“ ses amis ont avec nous, que par ceux qu’il a lui-  
“ même.

“ Ce n’est pas avec des paroles que la confiance  
“ doit se demander.

“ Rien n’égale le penchant de l’amour à être  
“ tyran, si ce n’est la facilité qu’il a d’être esclave.

“ La prudence, simple qualité lorsqu’elle n’est  
“ utile qu’à nous-mêmes, devient une vertu lorsque  
“ nous l’employons pour les autres.

“ Il est faux de dire qu’on ne se donne jamais  
“ la constance; et comme il en est une qui vient du  
“ tempérament ou de l’habitude, il en est une autre  
“ que nous pouvons tirer des lumières de notre rai-  
“ son et de cette connoissance des personnes et des  
“ choses qui fait qu’on s’attache aux meilleures, et  
“ qu’on s’y tient.

“ On peut s’affliger de l’envie; mais comme elle  
“ est toujours en proportion de nos avantages il y a  
“ une sorte d’injustice à s’en plaindre.

“ Il est un noble orgueil qui, renfermé au fond de  
“ l’âme, sans cesse humiliée par le sentiment de nos  
“ foiblesses, ne nous élève jamais en présence d’un

“ autre homme, mais toujours à l’aspect d’une basse-  
“ sse.

“ Il est quelquefois plus facile de juger d’un  
“ homme par ceux qu’il fuit que par ceux qui l’en-  
“ tourent.

“ Qui préfère une rupture à une explication se  
“ plaît à haïr.

“ Rien ne devrait plus nous aider à nous réconci-  
“ lier avec les autres que la facilité avec laquelle  
“ nous nous réconcilions avec nous-mêmes.

“ Nous ne consentons d’ordinaire à approuver  
“ dans un autre la bonne opinion qu’il a de lui  
“ qu’autant qu’il entre en partage de celle que nous  
“ avons de nous-mêmes.

“ Il nous arrive si souvent de nous repentir de ce  
“ que nous avons pensé, que ce doit être en bien des  
“ occasions un motif de ne pas dire tout ce que nous  
“ pensons.

“ Les malheurs servent aux âmes bien nées  
“ comme les orages à l’air qu’ils purifient.

“ La bonne fortune ne détruit guère que les ver-  
“ tus de ceux qui les auroient perdues dans la mau-  
“ vaise.

“ Il est une espèce de sentiment qui prend le nom  
“ d’amitié ; il se montre quand deux amours-propres  
“ sont parvenus à se mettre en équilibre, et dispa-  
“ roît dès que penche la balance.

“ Il est rare que nous ayons autant de reconnois-

“ sance pour ceux dont nous avons suivi les conseils,  
 “ que pour ceux qui ont suivi les nôtres.

“ Il y a une modération qui vient de ce qu'on n'a  
 “ pas la force d'être ambitieux, et une ambition qui  
 “ vient de ce qu'on n'a pas la force d'être modéré.

“ On commet plus d'injustices pour ajouter à sa  
 “ puissance que pour l'acquérir.

“ On ne jouit qu'une fois du plaisir de se venger,  
 “ on jouit toujours de l'idée de ne s'être pas vengé.

“ Ceux qui n'ont de bonté que lorsque leur imagi-  
 “ nation vivement frappée l'excite en eux, ressem-  
 “ blent à ces métaux que le feu peut bien amollir  
 “ un instant, mais qui reprennent bientôt toute leur  
 “ dureté.

“ Comptons moins sur les remords des méchants  
 “ pour nous venger d'eux que sur leurs passions.

“ La modestie n'engage jamais à s'humilier au-  
 “ tant que la vanité.

“ On n'a pas moins exagéré les effets de l'envie  
 “ que ceux de l'ingratitude : ni le véritable mérite  
 “ ne fait beaucoup d'envieux, ni la véritable généro-  
 “ sité beaucoup d'ingrats.\*

“ Il est rare qu'il ne manque pas quelque chose

\* Cette maxime est la seule dont on puisse peut-être contester la vérité ; mais elle prouve la jeunesse de l'auteur, et elle honore tellement son âme, que la triste expérience ne pourroit la critiquer qu'à regret et avec une sorte de honte.—(Note de l'Editeur.)

“ aux qualités de ceux qui se plaignent qu’elles leur  
 “ sont funestes.

“ Nous attendons, pour nous repentir, que nos  
 “ fautes nous aient punis.

“ Voulons-nous être vengés d’un méchant homme,  
 “ prenons patience.

“ On peut quelquefois juger d’un homme à la  
 “ première vue, sur le degré d’importance qu’il se  
 “ donne ; ainsi une bulle de savon, par son étendue,  
 “ donne la mesure du vide qu’elle renferme.

“ On s’occupe rarement de ceux qu’on méprise,  
 “ mais on veut toujours paroître mépriser ceux qu’on  
 “ hait.

“ Le plus grand effort du jugement est d’en refu-  
 “ ser à qui nous loue.

“ L’utilité morale d’une opinion est la plus forte  
 “ présomption de son évidence.

“ Notre siècle est si éclairé que nous avons cessé  
 “ de croire aux sibylles et aux oracles ; il n’y a plus  
 “ que les tireuses de cartes qui fassent fortune.

“ On convient assez volontiers de son amour-  
 “ propre, mais on ne convient jamais qu’il soit mal  
 “ placé.

“ La flexibilité vient plus de force que de faiblesse,  
 “ puisqu’elle nous fait ployer quand nous le voulons,  
 “ et la faiblesse, quand les autres le veulent.

“ Les vives querelles sont à l’amour ce que le

“ souffle est au feu, qu'il n'accroît qu'aux dépens de sa durée.

“ Hommes qui calomniez les femmes ! ah ! sans doute, une mère ne prit point soin de votre enfance.

“ La plus dangereuse des philosophies est celle qui déprave l'homme en changeant, à ses yeux, tous les devoirs en préjugés ; la plus désolante, celle qui le conduit au doute et à l'incrédulité ; la meilleure, celle qui l'encourage et le console.

“ Apprenons des malheurs à jouir des moindres biens ! de nos fautes, à n'en plus commettre ; des ennemis, à réformer notre conduite ; et des méchans, à mieux sentir tout le prix des bons.

“ Un misanthrope est un honnête homme qui n'a pas bien cherché.

“ Le cœur humain, vu de loin, inspire de la confiance ; de plus près, de l'éloignement ; de très-près, de l'indulgence.

“ Il en est de l'indulgence comme de l'esprit, on ne peut jamais trop en avoir, mais on peut quelquefois trop en montrer.”

Je reçus dans la rue Pigale plusieurs visites qui me furent bien agréables, celles de M. de Châteaubriant ; il me parloit surtout de notre Encyclopédie projetée ; idée qui lui paroissoit *admirable* : c'étoit son expression. On retrouve, dans un entretien prolongé avec M. de Châteaubriant, le talent et l'origi-

nalité qu'on admire dans ses ouvrages ! mais une chose le distingue particulièrement de tous les orateurs célèbres : il y a dans son caractère et dans toute sa personne un calme, une modestie, une simplicité qui contrastent singulièrement avec le mouvement, la hardiesse, la chaleur et l'énergie de son style.

J'avois rencontré plusieurs fois dans le monde madame Récamier, mais ma liaison avec elle ne commença que dans la rue Pigale. Il est malheureux pour cette personne si intéressante à tous égards, que sa charmante figure ait fixé sa réputation sur cet agrément frivole ; le monde n'accorde jamais qu'un seul genre de célébrité, il ne se décide à prodiguer les louanges que sur une seule qualité brillante ; si madame Récamier n'eût pas été aussi jolie, on auroit loué unanimement la justesse et la finesse de son esprit ; personne au monde ne sait écouter comme elle, parce qu'elle sent et comprend tout. La délicatesse de ses sentimens donne un charme inexprimable à celle de son esprit ; ses jugemens, dans tout ce qui se rapporte indirectement à la morale, ne sont jamais calculés, et rien ne manque à leur justesse ; fondés sur des principes religieux et solides, ils sont en elle, de premier mouvement, les heureuses inspirations d'une âme pure et sensible.

Anatole de Montesquiou m'envoya le second volume de ses poésies, qui venoit de paroître ; il y a

dans ce recueil beaucoup de grâce et de facilité, et souvent de très-beaux vers. Les deux pièces que j'aime le mieux sont *le Ruisseau* et *le Retour aux Champs* : elles sont charmantes ; il m'avoit récité une partie des autres, mais je ne connoissois pas celles-là.

M. de Custine, comme je l'ai déjà dit, monroit aussi beaucoup de talent pour la poésie : il me lut, entr'autres, une fable de lui très-agréable, intitulée : *le Colibri*. De tout temps, notre ancienne noblesse française s'est distinguée dans la littérature et même dans les sciences. J'ai cité un grand nombre de poètes et d'écrivains de la cour dans mes ouvrages, et surtout dans *les Parvenus*, et je crois que j'ai oublié que Montaigne et Montesquieu étoient gentilshommes ; c'est donc bien à tort que les révolutionnaires répètent, depuis trente ans, que les nobles sont tous d'une ignorance ridicule ; il y aura toujours dans toutes les classes des ignorans, mais en général il y avoit plus d'esprit et de talent dans celle de la noblesse que dans les autres. Les traditions de famille donnoient à cette classe plus d'élévation dans les sentimens, et l'usage du grand monde plus de goût, de finesse et de délicatesse.

Après quelques réflexions, j'écrivis à M. de Fonvielle d'une manière très-honnête\*, au sujet de mon

\* M. de Fonvielle, chevalier de l'Eperon d'Or, est né à Toulouse, en 1770. Auteur d'un grand nombre de tragédies et de comédies

chapitre de mon ouvrage sur la religion, dans lequel je mets en parallèle *le fanatisme religieux et le fanatisme philosophique*, inséré dans le *Mercure royal* avec la signature de M. Maurice Méjan\*. Je reçus une réponse très-polie : on me mandoit qu'une note qui expliquoit la chose avoit été perdue à l'imprimerie, et que, par une suite de cette erreur, on feroit paroître encore dans le numéro prochain un chapitre entier de mon ouvrage ; mais qu'ensuite on me restituerait ce qui m'appartient. M. Méjan m'écrivit aussi dans le même sens ; il m'envoya un ouvrage de lui intitulé *Procès de Louvel*, qui mérite bien d'entrer dans ses Causes célèbres. Ce livre également royaliste et religieux est un ouvrage estimable ; les réflexions en sont fort bonnes et très-bien exprimées.

J'eus une entrevue avec M. de Châteaubriant et imprimées et non représentées, d'essais, d'odes, de fables, de satires ; M. de Fonvielle a encore publié, depuis vingt ans, un grand nombre d'écrits sur la politique, et les finances et le commerce de la France. Il a travaillé au *Mercure royal* et aux *Mémoires de l'Académie des ignorans*.—(Note de l'Auteur.)

\* Maurice Méjan, mort en province, en 1823, avocat à Paris, a publié un assez grand nombre de compilations, dont la plus connue est le *Recueil des causes célèbres*. Tous ses ouvrages sont relatifs à la politique et à la législation. Dès le principe de la restauration, Maurice Méjan montra des sentimens monarchiques, qui depuis ne se sont jamais démentis. Il étoit frère du comte Etienne Méjan, qui fut secrétaire du prince Eugène, vice-roi d'Italie, et depuis gouverneur des enfans de prince.—(Note de l'Éditeur.)

j'en fus très-contente. Nous reparlâmes de l'*Encyclopédie* dont il reconnoît l'extrême utilité à tous égards ; il me communiqua sur ce sujet d'excellentes idées.

Je lus en effet, ainsi que cela m'étoit annoncé, un second chapitre tout entier de moi, et tiré aussi de mon ouvrage sur la religion, et toujours signé *Maurice Méjan* ; j'attendis avec patience l'explication promise.

Madame Récamier, qui vint me voir, m'apprit une nouvelle qui me fit une sensible peine ; elle étoit elle-même fort émue : elle venoit de chez madame la maréchale Moreau, pour savoir si l'on avoit eu des lettres d'elle depuis son départ pour les eaux de Bonnes ; et au moment où madame Récamier entroit dans la maison, on mettoit les scellés partout ; cette aimable et intéressante personne n'existe plus. Nous la trouvions changée et malade ; mais nous étions loin de prévoir sa fin aussi prochaine ; je l'avois vue peu de jours avant son départ : j'ai rendu compte de cette entrevue. Je perdois en elle une excellente amie, et je la regrette du fond de l'âme : elle n'avoit que trente-huit ans ! Elle étoit également distinguée par son instruction, ses talens, son esprit, la perfection de sa conduite, la pureté de sa vie et de ses principes, et ses qualités attachantes ; pieuse, et charitable sans aucune espèce d'ostentation, on n'a jamais fait de meilleures actions avec plus de simpli-

cité. Je m'intéressois vivement à une jeune personne à laquelle j'ai donné des leçons pendant trois mois, dans l'espoir de pouvoir ensuite la placer avantageusement ; j'ai déjà raconté tout ce que madame Récamier et madame la maréchale Moreau ont fait pour elle, à ma recommandation.

Je n'eus que trop l'occasion de reconnoître dans cette année la beauté des vers imités de l'anglais, que M. de Saint-Lambert a placés dans *les Saisons*.

Malheur à qui les dieux accordent de longs jours ;  
 Consumé de douleur sur la fin de leur cours,  
 Il voit dans le tombeau ses amis disparaître,  
*Et les êtres qu'il aime arrachés à son être\** ;  
 Il voit autour de lui tout périr, tout changer,  
 A la race nouvelle il se trouve étranger :  
 Et lorsqu'à ses regards la lumière est ravie,  
 Il n'a plus, en mourant, à perdre que la vie.

Je reçus inopinément un billet de part de la mort de madame la duchesse de Courlande. Cette princesse avoit tout au plus soixante ans ; elle a eu beaucoup de bontés pour moi ; et ensuite comme je ne sais rien cultiver, et que j'ai horreur des visites, j'ai tout-à-fait négligé son extrême bienveillance ; mais je me la rappelai avec attendrissement, lorsque j'appris sa mort. Je me disois avec douleur que depuis trois ou quatre mois, depuis le départ de

\* Il est fâcheux qu'un vers aussi ridicule se trouve dans un aussi beau morceau.—(Note de l'Auteur.)

madame de Choiseul, j'avois à pleurer trois personnes beaucoup plus jeunes que moi, avec lesquelles j'avois eu des rapports intimes, et que je voyois disparaître pour jamais ; sans compter les personnages célèbres qui venoient de mourir : la reine d'Angleterre, et Napoléon. Eu songeant à toutes ces morts, j'étois tout étonnée de vivre encore. Il faut du moins, dans la vieillesse où je suis, retirer de toutes ces séparations si frappantes l'avantage de ne plus vivre *pour la vie*, mais de n'exister que pour bien mourir ! Ah ! si je n'étois pas utile encore, combien complètement je serois détachée de ce lien si fragile, communément appelé l'existence !. . . .

Une mort qui me frappa beaucoup moins fut celle de l'abbé Morellet\* : il avoit quatre-vingt-seize ou quatre-vingt-dix-sept ans ; il étoit un des derniers *poteaux* de la philosophie du dix-huitième siècle ; il

\* On sait que toute la philosophie de l'abbé Morellet vint échouer contre le décret qui supprimoit les dimes et lui faisoit perdre le prieuré de Thimon. On vit plus tard l'ami du comédien Garrick et du républicain Franklin, appuyer les prétentions du cardinal Maury, qui, dans la république des lettres et au milieu de l'égalité académique, vouloit être traité de *Monsieur*. Avant d'abjurer la philosophie pour l'égoïsme pur, l'abbé Morellet fut, pendant soixante ans, le collaborateur des économistes, le collaborateur des encyclopédistes et le défenseur ardent de leurs doctrines. Le nombre des écrits de cet auteur est fort grand ; le meilleur u'est qu'une traduction, c'est la version en français du traité italien de Beccaria : *Dei delitti e delle pene*.—(Note de l'Éditeur.)

a laissé de volumineux mémoires qui obtinrent un très-grand et curieux succès, quoiqu'ils soient détestables sous le rapport moral ; j'en reparlerai.

Madame Juliani, mon amie, une très-estimable et charmante personne, à tous égards, me prêta l'ouvrage posthume de madame de Staël intitulé  *Dix années d'exil*  ; je le lus et j'en fus peu satisfaite. Il est à la fois frivole et pédantesque ; on a dit de madame de Staël, qu'en écrivant elle se transformoit en homme ; il me semble que, dans ce cas, elle ne se transforme pas, mais que seulement elle se travestit. Il y a dans ses ouvrages politiques un excès de petite vanité qu'un homme d'esprit ne montreroit jamais. Elle attachoit un prix aux visites qu'on lui faisoit, aux louanges qu'on lui donnoit, aux cercles qu'elle rassembloit chez elle, qu'il m'est impossible de concevoir ; et elle appelle  *persécutions inouïes et barbares*  un exil qui l'éloignoit de Paris ; elle montre le désespoir le plus violent, qui n'avoit pour cause que la privation de recevoir librement des étrangers et des inconnus ; elle se trouve la plus infortunée de toutes les femmes, parce qu'elle est forcée de se fixer dans sa véritable patrie, d'y vivre dans un beau château avec ses enfans, un mari de son choix (M. Rocca), et deux ou trois amis intimes, enfin, possédant une grande fortune qui lui donnoit les moyens de faire tant de bien dans sa terre ! Il est difficile que ceux qui ont été proscrits, fugitifs, dépouillés de

tout, et qui ont passé dans cette situation dix ou douze ans dans les pays étrangers puissent s'attendrir sur *les Dix ans d'exil* de madame de Staël. Elle s'afflige dans un de ses ouvrages\* *d'être condamnée à la célébrité*, et dans celui-ci elle se désespère de ne pouvoir jouir de sa *célébrité*. Elle parle sans cesse de son *talent*, de ses succès ; elle cite une quantité de réponses, souvent très-spirituelles, qu'elle a faites en diverses occasions ; enfin elle laisse voir dans cet écrit un amour-propre qu'un peu de réflexion l'eût sans doute engagée à dissimuler. L'ouvrage n'est pas bien écrit, il est rempli de phrases d'un goût trop vulgaire, surtout quand l'auteur veut plaisanter, car ce genre n'a jamais été le sien. Voici quelques phrases qui suffiront pour justifier cette critique :

“ M. de C. trouvoit mauvais qu'un des premiers seigneurs de la monarchie autrichienne lui serrât la main sans gêne. . . Il avoit dans ses paroles un deuil de cour tout-à-fait impatientant. . . Je me laissai aller à quelques sarcasmes. . . ”

Quand on vint lui signifier l'ordre de partir de Paris, elle dit à l'officier chargé de lui montrer cet ordre : *Vous voyez, Monsieur, où cela mène d'être une femme d'esprit ; déconseillez-le, je vous prie,*

\* *De l'Influence des passions sur le bonheur des nations et des individus.—(Note de l'Auteur.)*

*aux personnes de votre famille, si vous en avez l'occasion. J'essayai de me monter par la fierté, mais je sentois la griffe dans mon cœur.*

Voici encore quelques-unes de ses phrases :

“ Dans mon fatal voyage de Weimar à Coppet  
 “ (son château), j'enviois toute la vie qui circuloit  
 “ dans la nature, celle des oiseaux, des mouches qui  
 “ voloient autour de moi. . . . .

“ Un ancien jacobin, âme damnée de Bonaparte. .  
 “ Les militaires méritoient sans doute les honneurs  
 “ sévères d'un état libre. . . . . Jusqu'à des em-  
 “ ployés des douanes se croyoient en état de diplo-  
 “ matie vis-à-vis de moi\*. . . . Il étoit de mon devoir  
 “ strict de ne plus voir un seul Français marquant. .  
 “ On ne peut se représenter ce que c'est qu'un  
 “ homme à la tête d'un million de soldats, et d'un  
 “ milliard de revenu†, pouvant rendre le malheur  
 “ ridicule ; exécration pouvoir dont l'ironique jouis-  
 “ sance est la dernière insulte que les génies infer-  
 “ naux puissent faire supporter à la race humaine.  
 “ Je découvrais en moi des goûts casaniers, étran-  
 “ gers à ma nature. . . . . C'est au milieu des cir-  
 “ constances appesantissantes. . . . . Ce fut pendant

\* *Vis-à-vis* se dit au propre, et ne se dit jamais au figuré. M. de Voltaire est le premier qui en ait fait la remarque.—(Note de l'Auteur.)

† A la tête d'un milliard!—(Note de l'Auteur.)

“ l'été de 1803 que commença la grande farce de la  
“ descente. . . .”

Je pourrais prolonger ces citations ; mais j'en ai fait assez pour donner une idée de cet étrange style. Au reste, madame de Staël, attachant autant de prix aux louanges et à la célébrité, avoit raison de regretter sincèrement les visites d'étrangers, la possibilité de leur donner des fêtes, et de rassembler chez elle des gens de lettres et les journalistes de son parti. Si elle eût vécu solitairement, elle auroit fait de meilleurs ouvrages ; mais elle auroit été infiniment moins louée.

Je retrouvai encore dans les numéros précédens du *Mercure royal* un chapitre du même ouvrage de moi (la Religion considérée comme l'unique base du bonheur et de la véritable philosophie) et toujours avec cette signature *par Maurice Méjan*. Le premier est comme je l'ai dit, sur le *fanatisme* et les autres ont pour titres, *de la Morale évangélique et de la Morale philosophique* ; et enfin, le second, *si ce siècle (le dix-huitième) doit beaucoup de lumière à la philosophie*, et j'attendois toujours l'explication de ces singuliers plagiat.

Mon libraire vint un matin me dire que mes cinq nouvelles religieuses formoient un trop petit volume ; il me demanda en grâce de lui faire présent d'une nouvelle de plus : j'y consentis. J'allai toute seule faire une longue promenade sur les boulevarts exté-

rieurs ; et là, dans ma tête je composai une nouvelle que j'appelai *l'Ambitieux* ; j'espérai qu'elle seroit morale et jolie. Je dictai le soir même tout le préambule.

Je donnai mon chant du pèlerin à M. Gérono qui vouloit le mettre en musique. Plus je vois ce jeune homme, et plus je m'attache à lui : il joint à des talents rarement réunis une douceur, une simplicité, une sensibilité, une pureté de mœurs et de conduite qui sont encore beaucoup plus rares. Il avoit à peine dix-sept ans à l'époque de notre connoissance, et je le voyois régulièrement depuis cinq années ; M. Lesueur m'a dit qu'il étoit pour la composition l'un de ses meilleurs élèves ; il a d'ailleurs particulièrement étudié la langue française, il est très-bon grammairien. D'origine italienne, il sait parfaitement l'italien ; enfin, il a beaucoup d'esprit ; il cultive la littérature, il fait des couplets avec facilité, et il m'a lu plusieurs petits ouvrages de lui qui sont très-agréables ; mais il n'apprendra jamais l'art de se faire valoir : sa timidité et son extrême modestie, qualités si attachantes, lui nuiront pendant long-temps ; il faut le bien connoître pour l'apprécier ; c'est un grand inconvénient pour faire promptement fortune.

Voici mon opinion sur les mémoires de l'abbé Morellet, en deux volumes in-8o. Mon jugement à cet égard ne sera point suspect, car M. Morellet n'a jamais écrit une ligne contre moi ; et loin d'a-

voir été mon ennemi, il a toujours prétendu qu'il avoit *du penchant* pour moi ; il disoit même que j'étois *un redoutable antagoniste de la philosophie*, il trouvoit, ainsi que M. Suard l'a écrit, que j'avois *un grand talent de critique*, mais cependant fort curieux. Ces jugemens favorables ne m'empêcheront pas de dire, avec ma franchise ordinaire, que ses mémoires sont un indigne et sot ouvrage. L'auteur nous apprend qu'il naquit en 1717 ; que son père étoit marchand papetier à Lyon, et faisoit un fort petit commerce ; l'auteur étoit l'aîné de quatorze enfans ; il avoue qu'il n'étoit pas en état de lui donner de l'éducation ; cependant il entra au collège des jésuites où il fit toutes les études des autres écoliers, apparemment gratuitement ; ce qu'il ne dit pas, mais qui est très-vraisemblable. En reconnaissance de ce bienfait, il prétend qu'on lui donnoit régulièrement le souët tous les samedis, *pour l'exemple et l'instruction des autres*. Ce qui est bien certainement une aimable plaisanterie calomnieuse. Remarquons en passant que les philosophes ne se piquoient pas de reconnaissance : Rousseau, comme on sait, fut très-ingrat pour ses bienfaiteurs ; il en convient lui-même dans ses odieuses *Confessions*. Voltaire, élevé par les jésuites, dit dans ses ouvrages qu'il faut être un *monstre* pour ne pas aimer ceux qui nous ont donné de l'éducation, et il a toute sa vie persécuté les jésuites. Il a voulu vainement

ment les faire chasser des états du roi de Prusse.\* D'Alembert, bâtard abandonné, fut trouvé au mailot sur les marches du perron de l'Eglise de Saint-Roch ; des ecclésiastiques le recueillirent et le firent élever ; il dut à leur charité la vie, l'éducation, et il n'a cessé de déclamer contre les prêtres ainsi que la religion, et de les calomnier. Robespierre, fameux philosophe, dut son éducation à un charitable évêque. La femme philosophe, mademoiselle d'Espinasse, fut de la plus noire ingratitude pour madame du Deffant sa bienfaitrice. L'abbé Morellet n'est pas plus reconnoissant pour ses protecteurs et ses premiers maîtres ; il convient dans ses mémoires que lui et tous les autres philosophes frondoient ouvertement le gouvernement, et que c'étoit un de leurs plus grands plaisirs dans toutes les conversations. Il se fâche très-sérieusement que M. de Pompignan, dans son discours de réception à l'Académie française, ait eu l'audace de parler contre la philosophie moderne ; il dit qu'après cette équipée Voltaire lança contre lui une multitude de pamphlets, et que lui l'abbé Morellet fit contre le même les *Si* et les *Pourquoi* ; il ajoute que c'étoit un *feu roulant* dans ses petits libelles, dont le souvenir plaît tant à M. Morellet. On répète à chaque ligne que M. de Pompignan est un sot, un fourbe et un hypocrite. C'est ainsi que

\* Voyez ses *Lettres au roi de Prusse*.—(Note de l'Auteur.)

l'on traitoit l'homme le plus vertueux, du plus grand caractère, et auteur de très-belles poésies, de plusieurs autres ouvrages pleins d'instruction et d'agrément, et de la tragédie de *Didon*, si justement restée au théâtre. M. l'abbé est un peu embarrassé en parlant de son infâme libelle contre Palissot, où madame la princesse de Robeck étoit si outragée ; elle lut cet écrit : elle étoit fort malade ; et cette indignité, qui, par la publicité, bouleversoit sa vie, hâta sa mort ; il ne peut nier ces faits. M. Morellet dit qu'il n'est pas sans remords de *ce péché*. Ce ton badin ne le prouve guère, la méchanceté étoit d'autant plus atroce, qu'il n'avoit à se plaindre d'aucune manière de Palissot et de madame de Robeck ; il ne connoissoit même pas cette dernière. Il dit encore qu'il eut pour confidens de cet écrit d'Alembert et M. Turgot, qui le *trouvèrent fort bon*. Telle est la philosophie moderne !....Après la mort de madame de Robeck, M. Morellet fut mis à la Bastille pour cette gentillesse ; il convient qu'il y fut très-bien traité. Il en sortit au bout de peu de mois, et les dîners philosophiques recommencèrent ; il avoue que dans cette société Diderot et le *bon baron d'Holbach établissoient dogmatiquement l'athéisme absolu avec une persuasion, une probité édifiantes*. M. Morellet ajoute : *Cependant dans cette société philosophique, nous étions un bon nombre de théistes ; nous nous défendions*

*rigoureusement, mais en aimant toujours des athées de si bonne foi.* Cela est en effet bien aimable.

Quand l'histoire des deux mondes parut, M. Morrellet étoit à Londres ; M. Turgot lui écrivit sur ce livre. Voici un fragment de cette lettre, dont les aveux sont précieux, parce qu'ils sont d'un philosophe :

“ J'ai été un peu choqué\* de l'incohérence de ses  
 “ idées et de voir tous les paradoxes les plus opposés  
 “ mis en avant et défendus avec la même chaleur, la  
 “ même éloquence, le même fanatisme. Il est tantôt  
 “ rigoriste comme Richardson, tantôt immoral comme  
 “ Helvétius, tantôt enthousiaste des vertus douces et  
 “ tendres, tantôt de la débauche, tantôt du courage  
 “ féroce, traitant l'esclavage d'abominable et voulant  
 “ des esclaves ; déraisonnant en physique, déraison-  
 “ nant en métaphysique, et souvent en politique.  
 “ Il ne résulte rien de son livre, sinon que l'auteur  
 “ est un homme de beaucoup d'esprit, très-instruit,  
 “ mais qui n'a aucune idée arrêtée, et qui se laisse  
 “ emporter par l'enthousiasme d'un jeune rhéteur.  
 “ Il semble avoir pris à tâche de soutenir successive-  
 “ ment tous les paradoxes qui se sont présentés à  
 “ lui dans ses lectures et dans ses rêves. Il est plus  
 “ instruit, plus sensible, et a une éloquence plus

\* Il auroit dû l'être *beaucoup*, d'après son propre jugement.—  
 (Note de l'Auteur.)

“ naturelle qu’Helvétius, mais il est en vérité aussi  
 “ incohérent dans ses idées, et aussi étranger au  
 “ vrai système de l’homme.”

Ce premier volume contient plusieurs plaisanteries de société très-irréligieuses. Il fait au commencement du second volume, un abominable portrait du philosophe Champfort ; il dit qu’il avoit un caractère noir, plein d’ingratitude et de lâcheté. J’ai eu bien raison de dire dans mon *Dictionnaire des Etiquettes*, qu’un excellent ouvrage à faire seroit *les philosophes peints par eux-mêmes*. En effet, leurs ennemis ne pourroient les peindre mieux ; le sénateur Garat\* est fort mal traité dans ce volume, et par des faits, à ce que prétend M. Morellet. Mais ce dernier, par ses principes proclamés par lui-même, est si peu digne de foi qu’on est bien autorisé à révoquer en doute ses accusations et sa véracité,

\* M. Garat se fit connoître dans la littérature par les couronnes qu’il remporta aux concours académiques. Les éloges de l’*Hôpital*, de l’abbé *Suger*, de *Montausier*, et surtout celui du philosophe *Fontenelle*, lui assignèrent un rang distingué parmi les promoteurs français. Mais dans ses Mémoires sur M. Suard, la plus sage, la plus honorable des passions, l’a égaré ; c’est une entreprise toute périlleuse que d’avoir voulu faire du *Petit ménage* de Suard, le centre et, pour ainsi dire, le pivot de la civilisation européenne au dix-huitième siècle. La Harpe s’est montré injuste jusqu’à la haine envers M. Garat comme écrivain ; mais ses partisans ont trop élevé le mérite de cet écrivain, moins brillant que brillanté, et plus rhéteur que penseur.—(Note de l’Éditeur).

d'autant plus que l'on connoît avec certitude des traits et des écrits de M. Garat, qui honorent également son caractère et sa vie.

M. Morellet conte ensuite plusieurs anecdotes jacobines assez plaisantes du temps de la terreur ; il ne s'indigne point du tout, en sa qualité de déiste, des profanations, des impiétés et des persécutions contre les prêtres fidèles ; mais il est excessivement scandalisé qu'on les ait dépouillés de leurs bénéfices ; c'est, selon lui, une injustice criante, intolérable. . . . . On lui ôta le prieuré de Thimer qu'il possédoit.

Je fis connoissance avec M. le baron Trouvé\*, ancien préfet, qui s'est fait imprimeur ; je ne le connoissois pas du tout, mais je savois qu'il a beaucoup d'esprit et d'excellens sentimens. Il a fait un

\* M. le baron Trouvé, né en 1768, à Chalonnès en Anjou, et maintenant imprimeur, devint en 1791, un des principaux rédacteurs du *Moniteur*, où son nom se trouve souvent rappelé, soit par la prose, soit par les vers qu'il a fait insérer dans ce journal. Après la terreur il fit représenter avec succès sur le théâtre Feytaud, une tragédie de *Pausanias*, dont toutes les allusions au règne et à la chute de Robespierre, furent vivement applaudies. Il fut nommé en 1796, secrétaire d'ambassade, et peu de mois après chargé d'affaires de France à Naples. En 1798, le directoire exécutif lui confia l'ambassade de Milan ; puis celle de Stuttgart. On l'a vu depuis membre du tribunal et préfet sous l'empire. Depuis l'ordonnance du 5 septembre 1816, M. le baron Trouvé a cessé toutes fonctions publiques ; mais il a pris une part active à la rédaction du *Conservateur* et de l'*Aristarque*.—(Note de l'Éditeur).

ouvrage très-instructif rempli de recherches curieuses sur la province dont il a été préfet ; il sera certainement un excellent libraire, car il a un esprit, une instruction et des lumières qui ne se trouvent pas communément dans cette classe, dans laquelle on trouve cependant aujourd'hui plusieurs hommes d'un véritable mérite. Il seroit cependant bien à désirer, pour l'intérêt de la religion, des mœurs et de la littérature, que ceux que l'on admet dans ce corps joignissent à de bonnes études une réputation intacte : alors on ne verroit pas tant de nouveautés et de réimpressions scandaleuses, ou méprisables, sous les seuls rapports littéraires. La librairie a grand besoin d'un nouveau règlement, ou, pour mieux dire, d'une complète réorganisation. Quand on songe à l'importance de cette réforme, on a tout lieu de l'espérer.

On parloit beaucoup, dans ce moment, de la Vénus antique en marbre que M. de Rivière venoit de rapporter de la Grèce, et qui est placée au superbe Musée du Louvre. Horace Vernet me pressa de l'aller voir, en me disant qu'elle étoit admirable et plus belle que la Vénus de Médicis. Tout le monde s'accordoit à dire la même chose. Lord Bristol vint me prendre un matin pour me mener voir cette merveille, qu'il avoit déjà contemplée, et dont il étoit enthousiasmé. Je vis donc cette statue ; mais, à mon grand étonnement, *je la trouvai*

*laide*; elle a de vilains yeux, un vilain nez, qui n'est point du tout grec, une bouche désagréable, une gorge affreuse; sa tête et son cou sont allongés en avant et indiquent assez bien le mouvement d'une personne qui regarde avec curiosité quelque chose qu'elle veut découvrir; elle n'a point de bras, sa tête et tout le reste du corps sont assez bien conservés; elle a si peu de beauté, à mon avis, que je ne crois pas que ce soit une figure idéale: j'imagine que ce n'est qu'un portrait antique. Voilà mon opinion sur cette figure qui faisait tant de bruit; je me trompe peut-être, mais je ne puis voir et juger que d'après mes propres yeux\*. Il n'y a rien de beau dans tous les palais de l'Europe comme la grande galerie du Louvre; malgré ce que les alliés ont emporté, elle est remplie de très-beaux tableaux, dont le parfait arrangement fait beaucoup d'honneur au goût de M. Forbin†.

\* Je pense aujourd'hui que ce jugement étoit bon, puisque nul étranger ne demande à voir cette statue qui est tombée dans un profond oubli.—(Note de l'Auteur.)

† La révolution, qui a bouleversé tant de fortunes et changé tant de destinées, fit un dessinateur et un peintre du jeune comte Auguste de Forbin. Seul au milieu des ruines de Lyon, où périrent son oncle et son père, il fut recueilli par un habile dessinateur de cette ville, M. de Boissieu, qui lui donna les premières leçons de l'art qu'il a depuis cultivé avec tant de succès. Forcé d'entrer dans un bataillon, il trouva à Toulon, le peintre Granet, l'ami de toute sa vie. Après avoir servi dans plusieurs corps de cavalerie, M. de

M. Delille, secrétaire intime de feu madame la duchesse d'Orléans douairière, a fait un petit ouvrage intitulé : *Vie religieuse et bienfaisante de son aïeule sérénissime madame la duchesse d'Orléans*. M. Delille vint me trouver pour me consulter sur cette production qu'il vouloit faire imprimer. Il me confia son manuscrit ; je lui donnai l'épigraphe tirée de l'Écriture, que voici : " Elle a ouvert sa main " à l'indigent, et elle a étendu ses bras vers le pauvre."—*Ecclésiastique, chapitre 6.*

Je contai à M. Delille plusieurs traits intéressans (qu'il ignoroit) de la bonté de cette princesse et dont

Forbin se vit un moment libre de suivre son goût pour l'art de la peinture, et se rendit en Italie ; mais, à l'époque du couronnement de Napoléon, ayant été nommé chambellan d'une des sœurs de l'empereur, il reprit du service et fit plusieurs campagnes, en Autriche, en Espagne et en Portugal. Après la paix de Schœnbrunn, il retourna à Rome, et c'est dans cette ville, et au milieu de ses études, qu'il apprit les événemens de 1814. Il revint en France, fut nommé membre de l'Institut, et bientôt après directeur des Musées royaux. M. de Forbin a publié la relation pittoresque du voyage qu'il fit en Syrie, en Grèce, en Egypte, en 1817 ; un roman, *Charles Barrimone*, une espèce de nouvelle poétique, *la Procitane*, et les *Souvenirs*, qu'il a rapportés de la Sicile, où il a fait un voyage après son retour de l'Égypte. *La Vision d'Ossian, la Procession des pénitens noirs, une Éruption du Vésuve, l'Arabe mourant de la peste, une Scène de l'Inquisition, Gonzalve de Cordoue, et les Ruines de Palmyre*, sont les tableaux les plus célèbres parmi ceux que M. le comte de Forbin a exposés jusqu'ici aux regards du public.—  
(Note de l'Éditeur.)

j'ai été témoin. Il s'empessa de les insérer dans son ouvrage. Je me trouve heureuse de pouvoir rendre hommage à la mémoire d'une princesse que j'ai tant aimée et dont j'ai si justement admiré la vertu, la pureté de conduite et les actions bien-faisantes.

J'ai jadis assez bien observé et assez bien peint le monde et la cour du temps de ma jeunesse et de mon âge mûr. Il y avoit alors dans la société des conversations charmantes, un ton parfait en général, de la grâce et des ridicules ; car les ridicules sont très-remarquables où se trouvent un ton fixe et réputé bon, et un mauvais ton reconnu tel. Mais quand ces deux choses n'existent plus il n'y a plus de ridicules ; on ne peut les apercevoir que par les souvenirs. Comme j'ai conservé toute ma mémoire, je suis aussi frappée de tout ce que je vois, de tout ce que j'entends que si j'étois dans la société une jeune débutante née avec du goût et l'esprit d'observation ; rien ne me rappelle ce que j'ai vu dans mes beaux jours et tout me les fait regretter. On ne cause plus ; Labruyère a dit : *Conteur, mauvais caractère*. S'il vivoit, il trouveroit un bien grand nombre de *mauvais caractères* ! Si douze ou quinze personnes sont rassemblées, ceux qui passent pour être aimables et spirituels (lorsqu'on ne parle pas de politique) content tour à tour des histoires satiriques et burlesques ; les autres applaudissent par des éclats de

rire si bruyans, que je frissonne toujours à la fin d'un récit, certaine d'avance que les voûtes du salon vont retentir avec un bruit qui a pour moi quelque chose d'effrayant. Les meilleurs conteurs sont ceux qui joignent à leurs récits la pantomime et une véhémence gesticulation. Quant à la conversation, elle est absolument nulle, on ne sait plus ce que c'est. Une chose encore à laquelle je ne m'accoutumerai jamais, c'est à la manière intrépide dont les hommes entrent et sortent d'un salon, et aux scènes qu'il faut essayer à leur apparition et à leur départ ; ils viennent foudre sur vous pour vous souhaiter le bonjour ou le bonsoir et pour vous dire adieu. J'ai cherché la raison de cette singulière coutume et je crois l'avoir trouvée : beaucoup de gens, depuis la révolution, n'étoient pas accoutumés à venir s'établir *jusque* dans les salons ; lorsqu'ils y ont été admis, ils ont pensé qu'il falloit surtout ne pas avoir l'air embarrassé en y entrant et en s'y établissant ; alors ils se sont armés d'un mâle courage, et de là cette impétuosité et cet air d'assurance et de hardiesse, qui est devenu une habitude presque généralement adoptée par tous les gens même qui peuvent, sans étonnement, se trouver en bonne compagnie.

J'ai aussi recherché l'*origine des petits tabourets*, que les maîtresses de maison mettent sous leurs pieds, et qu'elles font donner aux dames qu'elles considèrent le plus. Jadis les princesses du sang

auroient cru manquer de politesse, si elles eussent ainsi, dans un cercle, établi leurs pieds sur un de ces tabourets. Cette mode fut introduite *sous le directoire*, s'accrédita *sous le consulat*, et devint universelle *sous l'empire*.

Après y avoir *profondément réfléchi*, je crois qu'on doit attribuer cette mode à celle des *chaufferettes*, qui élevoient aussi les pieds, et dont faisoient un usage journalier, et de tout temps, les femmes des classes inférieures de la société. Une très-grande quantité de dames de ces classes, dont les maris firent fortune, parurent tout à coup dans le grand monde avec d'éclatantes parures de diamans et de magnifiques schals de cachemire ; mais au milieu de cette pompe elles ne purent s'empêcher de regretter les *chaufferettes*, et pour se consoler de cette privation, elles imaginèrent *ingénieusement* de substituer aux *chaufferettes* les *petits tabourets*. J'ai trouvé de même l'origine de beaucoup d'autres usages nouveaux ; mais je n'en fais point ici mention, parce que j'en ai parlé dans mon *Dictionnaire des étiquettes*.\*

Il y a un caractère que je n'ai jamais peint, mais qui est devenu très-commun depuis la révolution : ce sont les gens qui s'érigent en prophètes, et qui prétendent avoir prédit avec détail tous les événemens

\* Voyez le *Dictionnaire des Etiquettes*, dans le tome X des *Mémoires*.—(Note de l'Editeur.)

les plus singuliers depuis la révolution ; à chaque chose nouvelle, ils vous interpellent tout à coup, en s'écriant : Je vous l'avois dit, vous devez vous en souvenir ? On ne s'en souvient jamais, n'importe ; ils l'affirment, le soutiennent, et par politesse il faut se taire ! J'avoue que je n'ai guère cette urbanité, et que, lorsqu'on me demande ainsi à faux mon témoignage, je le refuse nettement ; j'y gagne de n'être plus interrogée sur ce point : on trouve assez d'autres personnes qui ont une mémoire plus complaisante.

On convient bien généralement que la grâce et le bon goût ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils étoient jadis ; mais on répète qu'au moins on trouve dans la société plus de naturel, comme s'il y avoit de la grâce sans naturel. J'avoue que plusieurs années avant la révolution une grande dégénération se faisoit remarquer dans le grand monde.

Tandis que la philosophie moderne corrompoit les mœurs et dénouoit tous les liens de la société, elle mettoit à la mode *le langage de la sensibilité*, mais dans un langage emphatique, un galimatias ridicule, qu'il falloit avoir l'air de comprendre, et dont personne n'étoit la dupe ; toutes les démonstrations qui ne prouvent rien, tous les discours affichioient *la sensibilité* la plus exaltée, presque toutes les actions sérieuses déceloient et prouvoient un profond égoïsme. Cette espèce d'affectation en entraîna beaucoup d'autres, et donna à la fin de ce siècle un carac-

tère de fausseté qui devint à peu près général. Par une convention triste et bizarre, toutes les prétentions se trouvèrent subitement en opposition avec les véritables goûts. Ceux qui vantoient le plus les charmes de la solitude et de la *vie champêtre* n'aimoient que le monde et la dissipation. Les courtisans affectèrent de s'ennuyer à Versailles ; les dames qui avoient le plus désiré et sollicité des places à la cour, se récrioient sans cesse sur *l'ennui mortel d'aller faire leurs semaines*. On intriguoit pour se faire inviter à un bal remarquable, à une grande fête ; en même temps on se plaignoit amèrement de ne pouvoir *se dispenser* d'y aller. Si l'on s'amusoit dans une nombreuse société, on n'en convenoit jamais ; les prétentions à la *simplicité des goûts*, à la *solidité du caractère*, ne permettoient pas un tel aveu. Si, à un *petit souper*, à une partie particulière, arrangée dans une société intime, on s'ennuyoit, on y affectoit la plus grande gaieté, et pendant huit jours on ne parloit que de l'agrément de cet insipide souper. Il en étoit ainsi de tout : on affectoit continuellement une ardente admiration pour les choses que l'on ne comprenoit point et pour des arts qu'on étoit hors d'état de juger. On voyoit des gens du monde, qui ne sentoient pas la mesure des vers, s'extasier en parlant de poésies qu'ils n'avoient jamais lues, et des admirateurs enthousiastes de Voltaire et de Rousseau, qui ne savoient ni le français ni l'orthographe,

et qui n'auroient pas été capables d'écrire passablement un billet. Des littérateurs d'une complète ignorance en musique écrivoient et publioient les plus ridicules dissertations sur le mérite musical des productions de Gluck et de Piccini. On se passionnoit sans rien sentir, et, sans étude et sans connoissances, on jugeoit tout hardiment et en dernier ressort. Cette affectation eut les plus funestes conséquences ; elle rendit l'esprit aussi faux que les caractères ; on adopta aveuglément toutes les opinions que l'on crut dominantes, et qui pouvoient donner une espèce de réputation, de quelque genre qu'elle fût. Bientôt celle de l'esprit et des talens ne suffit pas ; on prétendit à *l'éloquence, à la force, à l'originalité, au génie*. Jadis, dans le monde, on se contentoit d'obtenir de la considération ; il ne falloit, pour cela, qu'une conduite sage et noble ; mais, quinze ans plus tard, *l'insipide estime* fut abandonnée à *la médiocrité* ; on vouloit *de la gloire*, ce qui préparoit à vouloir des royaumes. On prit un jargon philosophique, c'est-à-dire pédantesque, souvent inintelligible et toujours frondeur. Au milieu des thèses sentimentales soutenues dans la société, on esquissa *les droits de l'homme* ; on vit naître, avec le galimatias, non les nobles idées d'une sage liberté, mais ce qu'on appela depuis *les idées libérales*. En même temps on se moqua de tout ; le scepticisme, sous le nom de *persiflage*, s'introduisit dans le grand monde.

Cette affectation ne fut générale et à son comble que très-peu de temps avant la révolution. On ne dira point qu'elle en fut l'aurore, car elle n'annonçoit nullement la lumière ; on ne pourroit la comparer qu'au sombre crépuscule, qui souvent, au déclin d'un beau jour, présage une nuit orageuse et profonde.

Sous le règne de la terreur, l'*affectation* ne conservoit que la déraison et l'emphase, mais d'ailleurs changeant de caractère, elle devint atroce. On n'affecta plus que la férocité. Alors tout fut bouleversé, le langage, les mœurs, la signification des mots, l'expression des sentimens, la louange, le blâme, les vices et les vertus ; la crainte si timide jusqu'alors, quittant son maintien naturel, prit tout à coup un air menaçant ; des hommes qui n'étoient pas nés inhumains prêchèrent le meurtre pour échapper à la proscription ; la lâcheté cacha son épouvante sous un masque affreux souillé de sang ! . . .

Après le règne de la terreur jusqu'à la restauration, il n'y eut point dans le grand monde d'*affectation* marquée. En général une ambition démesurée s'empara de tous les esprits ; on ne fut occupé que du soin de trouver les moyens d'obtenir des *grades*, des emplois *lucratifs*, de l'*argent*, des *majorats*, des *royaumes*. Les intrigues d'affaires suspendirent celles de l'amour et de la galanterie ; le désir de plaire céda au désir d'élever sa fortune ; les grâces françaises tombèrent en désuétude : il n'en resta

plus qu'une tradition incertaine et dédaignée ; l'amitié ne fut plus qu'une association d'intérêts pécuniaires ; elle ne demanda ni soins, ni procédés tendres et délicats, mais des services *solides* et réciproques : elle fut un calcul, un marché.

Nous avons vu une étrange affectation (dans quelques personnes), celle d'afficher avec aigreur, avec emportement, l'attachement le plus légitime, le plus vertueux et le mieux fondé ; sentiment devenu général, et qui devoit rétablir la paix et l'union dans la société. Ce zèle affecté, ou sincère, n'est pas *selon la science*. Je terminerai cet article par un trait d'histoire : Un courtisan d'Alexandre le Grand, dans l'intention d'être cité, se trouvant dans une nombreuse assemblée, y débitoit, d'un ton d'énergumène, beaucoup d'extravagances, qu'il croyoit très-flatteuses pour le monarque. Le sage Calisthène, qui l'écoutoit, lui dit : *Si le roi t'entendoit, il t'imposerait silence.*

M. Bourlier, évêque d'Evreux, mourut à l'âge de quatre-vingts et quelques années. C'étoit un très-digne évêque. M. de Talleyrand, dans la Chambre des Pairs, fit son éloge qui fut imprimé par ordre de la Chambre. Il me l'envoya et je le lus avec un grand plaisir. Ce discours est terminé par un passage charmant sur la vieillesse ; le voici :

“ Une belle vieillesse exerce une grande puissance ;  
“ ses conseils ne blessent point, parce que les riva-

“ lités sont éteintes pour elle ; elle ne choque aucun  
“ amour-propre, et l’empreinte d’expériences véri-  
“ fiées qu’elle porte a pour les autres le grand avan-  
“ tagé de diminuer la confiance que l’on est disposé  
“ à avoir dans son propre jugement.

“ Faisons des vœux pour conserver long-temps  
“ les vieillards que nous avons encore dans cette  
“ chambre ; ils appartiennent à des temps dont il ne  
“ reste plus qu’eux. Leur présence est un avertisse-  
“ ment continuel : ils nous disent de mettre du  
“ temps dans les affaires, du discernement dans les  
“ convenances, et d’apprécier sans illusion toutes les  
“ choses de la vie. Dans leur longue traversée,  
“ tous les sanctuaires de l’esprit humain leur ont été  
“ ouverts, et ils y ont appris la science des vérités  
“ utiles, science qui met à leur juste valeur et les  
“ résistances de l’habitude, et les entreprises de  
“ l’imagination.”

J’étois bien fâchée, depuis long-temps, d’avoir perdu la relation de mon voyage en Auvergne. Mademoiselle d’Orléans venoit d’y acquérir une terre ; elle y fit un voyage, et j’aurois eu un grand plaisir à lui donner cette relation qui contient tout ce qu’il y a de plus curieux à voir dans cette province. Comme je lui exprimai ce regret à son retour, elle m’apprit qu’elle avoit une copie écrite de sa main de ce petit ouvrage ; elle eut la bonté de me le prêter, et je le relus avec beaucoup de curiosité.

Je fis ce voyage au commencement de la révolution, et j'en revins par Lyon ; je connus à Clermont de quelle manière s'y prenoient les révolutionnaires pour se faire des partisans parmi le peuple. L'Auvergne étoit chrétienne et pieuse, et l'on n'attaquoit point encore la religion. Cependant on avoit établi un club à Clermont, et là, par un règlement particulier tous les laboureurs y étoient reçus sans scrutin ; ce qui est absurde, car un laboureur peut fort bien être un ivrogne et un débauché, et par conséquent un mauvais homme. Les assignats qu'on établit dès le commencement de la révolution, firent dans toutes les provinces un mauvais effet ; mais à Clermont, quand j'y étois, dès qu'un *laboureur* apportoit à la société des *amis de la constitution* des assignats, il en recevoit sur-le-champ l'argent sans aucune espèce de retenue. Je suppose que les amis de la constitution en agissoient ainsi dans toutes les autres provinces. Ces moyens secrets étoient plus efficaces que les discours pompeux et les harangues emphatiques.

Je fus surprise de voir annoncer dans un journal un ouvrage (dont l'auteur se nomme M. Propiac\*)

\* Propiac (Gerard de), musicien et compositeur, a fait pendant vingt ans des partitions de mélodrame et des abréviations littéraires. Il a publié *les Beautés de l'ancien et du nouveau Testament, les Beautés de la morale chrétienne, le La Harpe de la jeunesse, le Plutarque de la jeunesse*. Il a de plus traduit en Français quelques

intitulé les *Merveilles de la nature*. Il parut un ouvrage sous ce titre en trois volumes in-8vo., il y a plus de quarante ans ; j'en ai tiré beaucoup de choses en le citant toujours, mais il étoit incomplet, et j'ai fait d'immenses recherches pour le compléter, en y ajoutant mes réflexions et des scènes pittoresques. J'ai placé cette espèce d'érudition dans mon conte qui a pour titre *Alphonse et Dalinde ou la Fée de l'art et de la nature* ; dans mon ouvrage intitulé *la Botanique historique et littéraire*, et dans un assez long discours sur le *Spectacle de la nature*, que je fis paroître dans le *Mercur* sans nom d'auteur, et qui fut très-remarqué, et que j'ai placé depuis dans mon *Dictionnaire des étiquettes, des mœurs, etc.*, en y ajoutant de nouvelles notes très-curieuses, fruits de nouvelles recherches. Comme je suis continuellement pillée, j'avoue que je ne doutai pas que M. Propiac n'eût composé son livre avec celui dont j'ai tiré tant de choses, et avec tous mes ouvrages énoncés ci-dessus.

Voici un bien joli mot de S. A. R. Madame la duchesse de Berry ; je le tiens d'une personne qui a l'honneur de l'approcher, et qui le lui a entendu dire :

Un garde forestier, pour se faire valoir et obtenir une récompense, un jour où M. le duc de Bordeaux

ouvrages allemands, entre autres, *l'Année la plus mémorable de ma vie*, de Kotzbue, et les *Mémoires de la comtesse de Lichtenau*. Né à Dijon en 1758, mort à Paris en 1824.—(Note de l'Éditeur.)

devoit se promener en voiture à Bagatelle, jour où l'on avoit annoncé la route qu'il devoit prendre, alla trouver madame de Gontaut, gouvernante du jeune prince, pour lui annoncer qu'en faisant sa ronde il avoit découvert un assassin dans les broussailles, qu'il avoit voulu l'arrêter, que l'assassin lui avoit tiré un coup de fusil qui avoit seulement blessé son cheval, qu'ensuite il s'étoit enfui, et que, pour courir plus vite, il avoit jeté son fusil, etc. D'après cette histoire, on voulut détourner madame de Gontaut de mener le jeune prince sur cette route, et malgré toutes les représentations, elle eut le courage et la fermeté de faire toute la promenade annoncée. Quand on en rendit compte à madame la duchesse de Berry, cette princesse approuva la gouvernante en ajoutant : *M. le duc de Bordeaux ne doit jamais reculer, même à un an.*

Cette prétendue conspiration étoit entièrement de l'invention du garde forestier, qui avoua tout au ministre de la police.

J'ai oublié de dire que je fis alors un petit tour de force assez joli pour mon âge. Je reçus un matin une lettre de madame de Choiseul, qui me mandoit qu'elle avoit acquis un talent à Besançon, qu'elle avoit appris à jouer de la guitare. J'en joue depuis mon enfance ; j'ai une guitare espagnole très-belle qui m'a toujours suivie partout, mais elle est décrépite comme moi, elle n'a que cinq cordes. Je mandai à

madame de Choiseul que je la lui légueois, comme Pétrarque légua son luth à son ami, et je fis là-dessus une épître en trente-six vers à ma vieille guitare ; tout cela étoit fini le lendemain matin, et je l'envoyai tout de suite par la poste à madame de Choiseul. Je gardai une copie de mon épître, la voici :

ÉPITRE

A MA VIEILLE GUITARE.

De ta nacre et de ta beauté,  
 De ta superbe cathédrale\*,  
 Ne tire plus de vanité !  
 Du temps l'influence fatale,  
 Et la mode surtout, ont détruit pour jamais  
 Ton charme et tes brillans attraits.  
 Jadis tu n'avois point d'égale ;  
 On t'admiroit, je ne puis le nier,  
 Quand je portois un énorme panier,  
 De hauts talons, la cuirasse élégante,  
 Qui de mes flancs captifs, bornant, pressant le tour,  
 Leur prescrivait le plus mince contour :  
 On t'admiroit, quand ma robe éclatante,  
 Couverte de pompons, de fleurs et de clinquans,  
 Étalait ses plis ondoians.  
 Et que ma coiffure charmante,  
 Édifice majestueux,  
 Qui, réunissant à la grâce

\* On appelloit ainsi autrefois le trou rond qui se trouve sur la table de la guitare, lorsqu'il étoit décoré en dedans de petits ornemens au milieu desquels se trouvoit une espèce de pyramide.—  
 (*Note de l'Auteur.*)

La dignité sévère et l'imposante audace,  
 En bravant des salons les lustres radieux,  
     Sembloit s'élever jusqu'aux cieux !...  
 Ces beaux jours sont passés ! perte des mœurs antiques !  
     O triste effet des révolutions !  
 Plus de paniers, de poches, de talons !...  
     Nous sommes maintenant gothiques.  
 Que la gloire est trompeuse et le destin léger !  
     Mais tu ne peux t'en affliger  
 En songeant au bonheur que mon cœur te destine.  
     Hélène, un jour, plus d'une fois  
     Te pressera sur sa poitrine ;  
     Tu rajeuniras sous ses doigts.  
 Pour elle sois toujours exempte de rudesse :  
 Elle aime la douceur, l'accord, la vérité ;  
 Ne lui montre jamais d'aigreur, de fausseté,  
     Tu conserveras sa tendresse ;  
 Que tes accens enfin, ou nobles, ou touchans,  
 Puissent sympathiser avec son caractère ;  
 Et si tu veux l'attendrir et lui plaire,  
     Rappelle-lui nos sentimens.

Je lisois quelquefois le *Mercur royal*, et je trou-  
 vai, dans la *quatrième livraison*, un article assez  
 long de M. le comte de Verdolle sur les philosophes  
 modernes. Cet article me paroît excellent ; en voici  
 quelques traits :

M l'évêque de Langres disoit aux philosophes du  
 dix-huitième siècle ces paroles mémorables :

“ Les triomphes passés de la religion répondent  
 “ de sa gloire future. Tous ceux qui se déclareront  
 “ ses ennemis, ou lui obéiront enfin, ou seront brisés

“ et mis en poudre. Vous aurez la même destinée,  
 “ malheureux apôtres de l’incrédulité, qui portez  
 “ aujourd’hui la désolation dans l’héritage du Sei-  
 “ gneur. Un jour viendra où vous serez, aux yeux  
 “ de nos descendans, ce que vous êtes maintenant  
 “ aux yeux de la vérité ; où il sera manifeste que  
 “ vous n’avez dû la multitude de vos prosélytes ni à  
 “ la bonté de votre cause, ni au génie de vos chefs,  
 “ mais que vous les devez à nos passions et à nos  
 “ péchés ; nous avons irrité le ciel, et vous avez été  
 “ jugés dignes de servir d’instrument à sa colère.”

Voici à présent les réflexions de M. de Verdolle :

“ Ils sont de grands philosophes, ceux qui suivent  
 “ dans la simplicité du cœur la loi sublime des chré-  
 “ tiens ! ceux-là ne vantent point leur sagesse ; ils  
 “ s’embarrassent peu de passer pour des pauvres  
 “ d’esprit ; ils reculent devant tout orgueil ; au-  
 “ cune lumière ne les aveugle : la vraie clarté n’é-  
 “ blouit pas ! ils marchent en paix guidés par elle,  
 “ et ils dédaignent les philosophes du temps, . . .

“ Ce sont d’étranges philosophes que les admi-  
 “ rateurs du temps présent ! dès que sur l’Océan  
 “ des désordres où les nations furent jetées, où ceux  
 “ qui les gouvernent naviguent au milieu des tem-  
 “ pêtes, il s’élève quelque homme abjurant toute  
 “ pudeur, qu’on méprise, mais qu’on redoute ; quel-  
 “ que voix ténébreuse, bruyante, épouvantable,  
 “ mais qu’on écoute ; quelque grand criminel qui

“ fait horreur, mais qui étonne ; on ne distingue  
 “ plus aucune vraie grandeur ; on foule aux pieds  
 “ toute dignité, toute vertu, toute justice ; on rit,  
 “ on se vante, on appelle son siècle *le siècle des lu-*  
 “ *mières*, et sitôt que quelque colosse d’iniquité se  
 “ montre, tous les illuminés le célèbrent, et se pres-  
 “ sent en foule autour de lui !....Qu’on ne s’y trompe  
 “ pas, cette fermentation, cette sourde anxiété qui  
 “ agite les nations, cette incertitude des gouverne-  
 “ mens, ces révoltes qu’on préconise, ces consti-  
 “ tutions qu’on rêve et qui charment le siècle, sont  
 “ autant de signes certains du malaise de la société  
 “ dans le désordre ; elle ne veut pas rester comme  
 “ elle est. Elle se trompe sur les moyens d’assu-  
 “ rer sa vie ; mais, ces moyens, elle les cherche,  
 “ et elle finira par trouver Dieu....” Après avoir  
 parlé des philosophes chrétiens, M. de Verdolle  
 ajoute :

“ Les philosophes pensent sans doute, puisqu’ils  
 “ sont si fiers, qu’en eux et autour d’eux il y a  
 “ quelque chose qui leur appartient exclusivement.  
 “ Hélas ! ils ont raison ! il y a l’orgueil, l’enfer et  
 “ la mort ! Mais comprend-on qu’ils puissent s’en  
 “ vanter ! ils couvrent en vain du masque de la phi-  
 “ lanthropie leurs épouvantables pensées, leurs dé-  
 “ clamations furibondes ; en vain ils nomment élo-  
 “ quence un vain arrangement de mots ; ils ont beau  
 “ supposer une gloire et des vérités hors de Dieu,

“ unè autre origine, et la mort pour toute fin, ils  
“ remplissent en vain le temps de leurs fureurs et de  
“ leur démence ; ils ne perpétueront pas le désor-  
“ dre ; leurs systèmes et leurs paroles s’élèveront  
“ dans le temps comme des nuages de poussière qui  
“ obscurciront, mais qui n’êteindront jamais la lu-  
“ mière des cieux : elle reste brillante et pure au-  
“ dessus des nuages qu’elle finit toujours par dis-  
“ siper.”

Voilà de belles et bonnes choses, et je n’avois ja-  
mais entendu prononcer le nom de M. de Verdolle.  
Tous ceux à qui j’en parle ne le connoissent pas da-  
vantage, tandis que tant de gens sans aucun talent,  
ont des espèces de réputation ! Ceux que ce siècle  
ne dégoûte pas de la célébrité ont l’esprit bien faux.

Un ouvrage bien *antiphilosophique* par les faits,  
ce sont les Mémoires de madame de Bonchamps,  
que je venois de finir. Il me semble que c’est un  
ouvrage intéressant, moral, et qui a de l’originalité.  
L’héroïne est d’un genre tout nouveau ; elle n’a ni  
prétention ni exaltation de tête, et elle fait les choses  
les plus extraordinaires et les plus héroïques ; elle  
est pieuse ; elle est épouse, obéissante et affection-  
née ; elle est mère sensible ; elle se trouve dans des  
situations qui exigent d’elle tout ce qu’elle fait ; elle  
suit simplement son devoir. Il y a dans tout cela  
quelque chose de neuf, que je crois avoir développé  
d’une manière aussi frappante que morale. J’en aime

surtout le résultat, qui prouve avec évidence que le seul devoir qui n'a rien de brillant dans le cours ordinaire de la vie, exige néanmoins de l'héroïsme dans de certaines situations extraordinaires. Ce seroit une conception de génie dans un ouvrage d'imagination, de donner au *devoir* tout l'éclat dont il peut être susceptible, et de le représenter toujours héroïque, sublime, et c'est ce qu'on trouve constamment dans les Mémoires de madame de Bonchamps.

Je m'occupai ensuite d'un ouvrage beaucoup plus considérable.

Quoique les journaux n'eussent point annoncé les *Jeux Champêtres*, les *Six Nouvelles religieuses*,\* la nouvelle édition de mon *Moïse*,† et le *Manuel des Prières*, avec de belles estampes; ces ouvrages réussirent et se débitèrent.

Un nouveau scandale causoit dans ce moment une grande rumeur dans la société: c'étoient les prétendus Mémoires de M. de Lauzun qui venoient de paroître, et qui ne sont qu'un libelle infâme fait dans

\* On en rendit un compte très-bienveillant dans le *Journal des Débats*, et particulièrement des pièces de vers sur des saints, que j'ai insérées dans ce recueil; et l'on regrettoit que je n'en eusse pas mis dans toutes ces nouvelles.—(*Note de l'Auteur.*)

† On trouve à la tête de cette nouvelle édition une charmante gravure faite d'après un dessin de M. Horace Vernet, que cet artiste a justement célèbre a bien voulu composer pour cet ouvrage.—(*Note de l'Auteur.*)

l'intention de décrier la noblesse et l'ancienne cour. Je parcourus cet indigne ouvrage ; car nulle femme même à mon âge, ne peut le lire d'un bout à l'autre ; et je puis assurer avec vérité que presque tout y est faux, ou falsifié ; le ton en est affreux, et M. de Lauzun en avoit un excellent. Tout ce qu'on connoît y est outragé sans vérité, sans esprit, et sans raison. Je suis la seule personne de ce temps qui n'y soit pas déchirée, mais je n'en ai pas moins d'indignation et de mépris pour l'ouvrage.

Il y avoit environ treize ou quatorze ans que M. de Cabre, mon ami, me prêta de vrais mémoires manuscrits de M. de Lauzun ; j'y trouvai une fatuité que l'auteur n'a jamais montrée dans le monde ; mais j'y reconnus son genre d'esprit et de plaisanterie, son ton et beaucoup d'anecdotes qui m'étoient connues ; il y parloit de madame de Lauzun en rendant justice aux vertus de cette personne angélique et à son attachement pour lui ; dans les mémoires imprimés, il prétend qu'elle n'a jamais pu le souffrir, ce qui est assurément une insigne fausseté. Il y a bien d'autres mensonges tout aussi grossiers dans ce libelle : par exemple, en disant que j'établis l'ordre de la *persévérance*, qui eut un si grand succès de société, il prétend que la reine voulut en être, et que nous la refusâmes au scrutin, ce qui est aussi faux qu'absurde : la reine en parla avec bienveillance et voilà tout. Il est vrai qu'un soir, où nous étions rassemblés,

quelqu'un nous dit que, d'après la manière dont la reine s'étoit exprimée sur notre ordre, il seroit très-possible, par la duchesse de Polignac, d'engager la reine à prendre la grande-maîtrise de l'ordre ; plusieurs personnes répondirent qu'il falloit bien se garder de faire cette démarche, parce qu'alors nous perdriens toute espèce de liberté, et que d'ailleurs les fréquens voyages de Versailles nous ruineroient, de sorte qu'il n'en fut plus question. Il seroit bien à désirer que l'on trouvât quelques moyens efficaces de réprimer l'impudence et la méchanceté de ceux qui, pour gagner de l'argent, osent publier des écrits diffamatoires, de leur invention, sous le titre de *Mémoires*.

M. le duc d'Orléans voulut bien m'amener M. le duc de Chartres pour me remercier de la dédicace des *Jeux champêtres*. M. le duc de Chartres joint une figure charmante à une raison très-prématurée et au maintien le plus intéressant par la douceur et la modestie ; il avoit alors onze ans, et je me rappellerai toujours qu'à peine âgé de six ans, il écrivit, sous ma dictée, près d'une demi-page sans faire une faute d'orthographe et d'une très-jolie écriture.

M. le duc d'Orléans me dit, dans cette visite, qu'il avoit hérité de la princesse sa mère d'un superbe tableau représentant, de grandeur naturelle et de la tête aux pieds, madame de Maintenon ; il m'engageoit à l'aller voir. Je répondis seulement que je

le connoissois, et je parlai d'autre chose. En effet, je connois ce tableau, puisqu'il m'a appartenu pendant sept ou huit ans. Après avoir donné au public le roman historique *de Madame de la Vallière*, une dame de la société, que je connoissois très-peu alors (madame Dubrosseron), se passionna tellement pour cet ouvrage, qu'elle m'envoya en présent un beau portrait de madame de La Vallière, que, suivant mon ancienne coutume de tous les temps, je ne manquai pas de donner aussi. L'année d'ensuite je fis paroître *Madame de Maintenon*, et M. Crawford, qui avoit une superbe collection de portraits originaux de personnages célèbres, m'envoya le magnifique portrait de madame de Maintenon; je le gardai plusieurs années, tout le monde l'a vu et admiré dans mon salon. A la restauration, je me suis trouvée tout à coup sans pension, sans possibilité de vendre un ouvrage, parce qu'il n'y avoit plus d'argent; toute la littérature étoit suspendue. Réduite pour vivre à emprunter des usuriers, j'étois fort embarrassée; je proposai à M. Giroux, rue du Coq-Honoré (qui est à la fois un artiste distingué et l'un des plus honnêtes marchands de Paris), de m'acheter le tableau de madame de Maintenon; M. Giroux me répondit que ce tableau étoit d'un très-grand prix, mais non du genre de ceux dont il faisoit l'acquisition; il ajouta que madame la duchesse d'Orléans, la douairière, cherchoit partout des portraits de personnes célèbres, qu'en le lui faisant proposer elle l'achèteroit sûre-

ment ; il me conseilla d'en demander six mille francs, en m'assurant qu'il valoit beaucoup plus. J'écrivis un petit billet à M. de Folmont, en lui proposant pour madame la duchesse d'Orléans ce tableau, s'il étoit vrai qu'elle en désirât de ce genre, en citant tout ce que M. Giroux m'avoit dit à ce sujet, et ne demandant que quatre mille francs. Sans faire examiner le tableau, on m'envoya sur-le-champ les quatre mille francs, et je donnai aussitôt ce beau portrait : voilà comment il a passé entre les mains de M. le duc d'Orléans, qui ne sait rien de ce détail.

Voici encore un duel : deux hommes, M. de Montélégié et M. Dufay\*, viennent d'être condamnés publiquement par un tribunal à des amendes, pour

\* Dufay (Guillaume-Michel-Étienne Barbier), entra fort jeune dans les gardes-du-corps, et passa ensuite au régiment de dauphin-dragons, en qualité de sous-lieutenant : à l'époque du 10 août 1792, il étoit capitaine dans la légion de M. de La Fayette. Dénoncé comme royaliste par un membre du comité révolutionnaire de Guise, le capitaine Dufay, à la tête d'une partie de sa compagnie, chassa les membres du club du lieu où ils tenoient leurs séances et en ferma les portes. Condamné aux fers par une commission révolutionnaire, il appela de ce jugement à la convention nationale, et, renvoyé devant un jury, il fut à l'unanimité déclaré innocent. Il servit depuis dans les guerres d'Italie, de Russie, d'Allemagne, d'Espagne et de France. Depuis la paix, deux duels ont donné au colonel Dufay une célébrité nouvelle. M. de Saint-Morys fut tué dans le premier, et dans le second, le général Montélégié eut le bras cassé d'un coup d'épée. Un an après le premier, de ces duels, le colonel Dufay fut attaqué et grièvement blessé par deux assassins.—(Note de l'Éditeur).

s'être réciproquement écrit des lettres *outrageantes et calomnieuses*. Après ce jugement public, ces deux personnes ont pensé que *l'honneur* leur prescrivait de se battre, et ils ont trouvé quatre témoins, parmi lesquels est un pair de France ! . . . Ils se sont battus tout nus, n'ayant que des caleçons pour la décence, le reste du corps étoit entièrement nu. M. de Montélagier\* a reçu un coup d'épée; mais on assure que la blessure n'a rien de dangereux. Et ceci s'est passé dans le dix-neuvième siècle, héritier de toutes les *lumières* perfectionnées du dix-huitième ! . . .

Durant le cours de cette affaire, on joua à la Comédie Française une tragédie de M. de Jouy, intitulée *Sylla* : elle a réussi. On y trouve une scène prise de *Richard III* de Shakespeare : Sylla s'endort sur le théâtre, mais avec un violent *cauchemar* ; il fait les rêves épouvantables d'un tyran ; le jeu de Talma a produit beaucoup d'effet dans cette scène. Personne encore n'a remarqué qu'elle étoit imitée du fameux auteur tragique anglais ; mais la situation dans la pièce anglaise est bien plus belle et plus frappante : Richard III doit livrer la bataille de Bosworth qui décidera de son sort ; il a donné ses ordres toute la journée ; on combattrà à la pointe du jour ; et la veille au soir, accablé de fatigue, de remords et d'inquiétudes, il s'endort dans sa tente ; et Sylla ne s'endort que parce qu'il est temps de se

\* Le général Montélagier vient de mourir dans l'île de Corse.—  
(Note de l'Éditeur.)

coucher, nul grand événement ne doit avoir lieu le lendemain. Le réveil de Richard est terrible ; il a rêvé que la bataille est perdue et qu'il est blessé à mort, et il s'écrie en se levant : *Que l'on bande mes plaies*. Voilà qui est beau dans toutes les langues. Au lieu de cela, Sylla en se réveillant prend la résolution d'abdiquer, parce qu'il a passé une mauvaise nuit. C'est dans *Richard III*, pièce étincelante de beautés supérieures en tous genres, que se trouve un mot sublime, parce qu'il est admirablement moral : Richard, après avoir commis tous les crimes pour monter sur le trône, perd la bataille décisive de Bosworth ; après cette défaite, il paroît sur le théâtre, ayant perdu son cheval tué sous lui, et fuyant, et il crie : *My kingdom for a horse*. Mon royaume pour un cheval ! . . .

Voilà où en est réduit l'ambitieux scélérat qui a commis tant de meurtres pour obtenir ce royaume !...

Dans ce même temps je comptai encore un nouveau talent pour la bonne cause, c'est-à-dire, la morale fondée sur la religion : M. Boisbertrand prononça, à la Société *des bonnes lettres*, un discours dont je lus avec un plaisir inexprimable les fragmens cités dans le journal des *Annales de la littérature et des arts* ; en voici quelques traits :

“ L'origine de la religion se rattache à un événement qui sort tout-à-fait de la marche ordinaire des choses ; mais les hommes de notre siècle

“ n'existoient point, lorsque le divin auteur de la  
 “ religion vint la déposer sur la terre ; Dieu ne leur  
 “ a point apparu, Dieu ne s'est pas fait recon-  
 “ noître par eux, ses miracles ne furent point ac-  
 “ complis en leur présence : c'en est assez pour  
 “ que la religion soit méconnue, car ce siècle a fait  
 “ des hommes qui ne veulent croire que ce qu'ils  
 “ ont vu de leurs yeux. La tradition reste, il est  
 “ vrai, plus certaine cent fois et plus authentique à  
 “ l'égard de ce grand événement qu'à l'égard de tous  
 “ les autres faits historiques ; mais ni la tradition,  
 “ ni le témoignage irrécusable des martyrs, ni le  
 “ caractère tout divin dont cette religion est em-  
 “ preinte, ne peuvent contraindre l'impiété. C'est  
 “ en vain que la foi s'est propagée avec une prompti-  
 “ tude inconcevable dans un empire immense, siège  
 “ des lumières et de la plus haute civilisation ;\* c'est  
 “ en vain que le premier peuple du monde, contem-  
 “ porain de ces merveilles, nous en a transmis le  
 “ récit ; † rien ne sauroit triompher de l'incrédulité  
 “ philosophique. Et ce n'est pas seulement à mé-  
 “ connoître la religion révélée que cette philosophie  
 “ s'attache : dans son impitoyable système, tout

\* Sous l'empire d'Auguste.

† Les auteurs payens même ont reconnu la vérité d'une infinité de miracles ; et que l'on songe que le paganisme favorisoit toutes les passions, et que la religion les combat toutes ; son seul établissement sur les ruines du paganisme est un miracle.—(Notes de l'Auteur.)

“ disparoit, et Dieu même n'est plus qu'une fiction  
“ inventée par la foiblesse ! Ce système a contre lui  
“ le bon sens, la raison ; tout ce qui a vécu, tout ce  
“ qui a pensé, jamais un seul homme de bien n'a  
“ douté de l'existence de Dieu ; et c'est un assez bon  
“ témoignage que celui de tous les gens de bien ;  
“ c'est un aveu assez persuasif que celui de la cons-  
“ cience publique ; une vérité qui repose sur de  
“ pareils fondemens devrait paroître à l'abri de toute  
“ contestation.

“ Mais l'athée récuse encore ce témoignage ; l'a-  
“ thée ne croit pas plus à la vertu qu'il ne croit à  
“ Dieu ; l'athée renie tout et se renie lui-même.  
“ Il n'y a rien pour lui dans le monde moral, si ce  
“ n'est peut-être quelques affections aveugles, dont  
“ le principe est absurde et dont la durée est éphé-  
“ mère. Ces émotions si vives et si profondes que  
“ produit le seul aspect de la nature, il ne les éprouvè  
“ pas ; ces inspirations sublimes, qui viennent d'en  
“ haut pénétrer l'âme de saintes ferveurs, il ne les  
“ connoît pas. Tandis que la main du Créateur verse  
“ sur l'Univers des torrens de lumière et de vie, l'a-  
“ thée en fait une solitude immense, où l'homme  
“ n'est qu'une ombre qui rêve des douleurs, où la  
“ pensée n'est qu'un peu de vapeur sortie d'une ma-  
“ tière qui fermente ; son âme s'élance vers les cieux  
“ et cherche l'immortalité ; l'athée la comprime et  
“ l'arrête ; il l'arrache à toutes ses affections, il la

“ noie dans les ténèbres, il l'éteint, il la dessèche  
“ pour la jeter glacée dans le néant.

“ Parmi ceux qui se sont nourris de la doctrine du  
“ siècle, tel qui aspire à croire ne le peut plus ; tel  
“ qui voudroit faire le bien ne l'ose plus. Aujourd'  
“ d'hui la vertu a ses scrupules, ses châtimens, je  
“ dirai presque son repentir ; le crime a ses fran-  
“ chises, le scandale même a ses trophées. Ainsi le  
“ bien se fait souvent par fantaisie plutôt que par  
“ principe ; il n'est pas sans exemple que l'on s'en  
“ excuse ; le mal se fait par système, par méthode,  
“ et l'on s'en glorifie. Si dans quelque circonstance  
“ on fait ce que l'on doit, c'est avec une certaine  
“ circonspection ; si l'on manque à ses obligations  
“ les plus sacrées, c'est avec une orgueilleuse con-  
“ fiance, avec une sécurité superbe, avec une osten-  
“ tation qui cherche la célébrité, comme le courage  
“ cherche la gloire ; et pour tout dire en un mot, la  
“ confusion est telle, dans l'école de la philosophie  
“ moderne, que, si l'un de ses adeptes osoit songer  
“ à vivre en honnête homme, il ne sauroit pas même  
“ comment s'y prendre.

“ Le genre humain n'a pas existé de tout temps ;  
“ ce fait est démontré. Il y a donc eu un premier  
“ homme ; ceci en est la conséquence nécessaire.  
“ En second lieu, la matière n'a point pu engen-  
“ drer ce premier homme de son propre mouvement ;  
“ autre fait démontré. Cependant l'homme existe ;

“ ainsi de deux choses l’une, ou l’homme s’est créé  
“ lui-même, ou bien il fut créé par un être qui n’est  
“ point la matière, qui ne dépend pas d’elle et qui  
“ n’en dépendit jamais.. .

“ Concluons donc enfin, nous pouvons le faire  
“ maintenant avec certitude, concluons que l’homme  
“ fut créé ; concluons qu’il le fut par un être sans  
“ lequel l’univers seroit encore et demeureroit à  
“ jamais enfoncé dans le néant. Nous ne regarderons  
“ plus désormais cette vérité première à laquelle  
“ tout se rattache, lois divines, lois humaines,  
“ institutions civiles et religieuses, pouvoir, subor-  
“ dination, devoirs de toute espèce, obligations de  
“ tous genres ; nous ne la regarderons plus seulement  
“ comme un article de foi imposé par la religion, et  
“ comme le besoin d’une âme qui s’épouvante à  
“ l’aspect de la mort éternelle ; elle sera pour nous  
“ plus qu’une vérité de sentiment, plus qu’une vérité  
“ historique et conditionnelle, elle sera une vérité  
“ positive, absolue, une vérité de certitude mathé-  
“ matique ; et tout ce qui en découlera comme con-  
“ séquence nécessaire aura le même degré de cer-  
“ titude. . . .

“ L’athée ne trouve pas que l’idée de l’infini soit  
“ une idée absurde : ne lui parlez pas de son créa-  
“ teur, il adoptera cette idée ; il en fera même, au  
“ besoin, la base de sa doctrine ; l’univers alors  
“ n’aura plus de limites, il n’aura plus eu de com-  
“ mencement, il n’aura pas de fin ; la matière sera

“ éternelle; la matière sera douée d’une puissance  
“ illimitée; la matière se régira elle-même et régira  
“ toutes choses par des lois invariables; la matière  
“ enfin deviendra tout à la fois l’infini matériel et  
“ intellectuel! Etrange inconséquence de l’esprit  
“ humain, qui crée un être infini pour ne pas con-  
“ fesser l’existence de l’infini! c’est qu’en effet l’in-  
“ conséquence et la con-tradiction se trouvent partout  
“ sur les pas de l’erreur; elles en furent, elles en  
“ seront toujours les signes caractéristiques. . . .

“ Loin que la science conduise au matérialisme,  
“ comme le prétendent quelques esprits superficiels,  
“ elle fournit au contraire à la raison des lumières  
“ nouvelles pour s’élever jusqu’à la plus sublime de  
“ toutes les connoissances humaines, sans laquelle  
“ l’homme, ne sachant plus que faire de son âme,  
“ n’ayant plus à donner que des dédains à la vertu,  
“ que des mépris au genre humain, que de la pitié  
“ à tout ce qu’il aime, s’abrutit volontairement, se  
“ dégrade, se fait matière enfin, comme pour ne  
“ livrer à la mort que ce qui est digne d’elle.”

Un événement très-inattendu assura une grande partie du bonheur de ma nièce Henriette de Sercey, et par conséquent me causa une grande joie: M. Standish, un Anglais catholique, ayant de la fortune, et d’ailleurs très-distingué par sa naissance et ses qualités personnelles, épousa ma petite-nièce Emma Matthiessen, fille d’Henriette et de son premier mari. Cet établissement combloit tous les

vœux que sa mère pouvoit former pour elle. Emma, par ses vertus, sa raison, la beauté de son âme, mérite bien l'heureuse destinée que tout semble lui promettre\*.

L'état déplorable de M. de Valence alloit toujours en empirant ; j'avois sous les yeux le plus triste de tous les spectacles, et je m'en affectai vivement ; la gangrène que l'on croyoit avoir *bornée* faisoit tous les jours d'effrayans progrès ; les forces s'affoiblissoient ; et, dans cette horrible situation, les médecins, qui voyoient tout le danger et qui en convenoient derrière le malade, mettoient tous leurs soins à l'abuser, et recommandoient qu'on évitât de l'effrayer en l'éclairant. Après une telle recommandation, faite par les gens de l'art, il est bien naturel que les

\* Sa jeune et charmante sœur, Ida, a épousé depuis le frère cadet de M. Standish. Il ne reste plus à établir que la troisième fille d'Henriette, notre aimable Mathilde, qui a bien de quoi faire un mari aussi parfaitement heureux que ses deux beaux-frères ; il y a dans le caractère original de Mathilde un tel mélange de douceur, de simplicité, de candeur et de finesse, qu'on ne la louera point sur cette dernière qualité de l'esprit, trop souvent unie à la ruse et même à la malice. Mathilde est si bonne, que la finesse paroît toujours être en elle de la délicatesse ; et de même elle est si naturellement raisonnable, qu'on n'est jamais tenté de faire l'éloge de sa prudence ; il semble qu'elle n'ait besoin ni de principes ni de réflexion pour agir toujours de la manière la plus convenable et la plus parfaite. Heureux celui qui saura connoître le prix de tant de vertus, d'agrémens en tout genre, et de solidité dans la première jeunesse ! il méritera la préférence, il pourra s'en enorgueillir, car Mathilde a bien le droit d'être difficile.—(Note de l'Auteur.)

enfants, même les plus religieux, ne considèrent que comme une espèce de parricide le terrible avertissement qui, dans leur opinion, seroit un arrêt de mort, et le titre *d'héritiers* ajoute à ce sentiment une louable délicatesse.

Dans ces entrefaites, M. de Valence me dit un jour qu'il voyoit bien que son état étoit mortel : je baissai les yeux, je ne répliquai rien ; il répéta la même chose, je gardai le même silence ; c'étoit répondre. Il parla d'autre chose, mais il m'avoit entendu. Je lui vanta beaucoup le discours de M. de Boisbertrand, il me demanda de le lui envoyer ; la personne que je chargeai de le lui porter lui proposa de le lui lire ; ce qu'il accepta. Par mon avertissement, sans qu'on le sût, M. le curé vint lui faire une visite. Julie Hattier, qui me servoit alors de secrétaire, me secondoit avec tout le zèle et toute la prudente charité de la religion.

Pendant la maladie de M. de Valence, je lisois avec ardeur et la plus profonde édification les admirables *Méditations* du père Médaille. Ce nom n'est pas connu, mais il mériteroit bien de l'être ; c'est, selon moi, un livre que l'on peut comparer à l'excellence de *l'Imitation de Jésus-Christ*.

Je fus bouleversée, à cette époque, par la funeste nouvelle de la mort subite de madame la duchesse de Bourbon, qui mourut en une minute dans l'église de Sainte-Geneviève, étant sortie de chez elle

en parfaite santé ; elle avoit été la veille au Palais-Royal, où elle avoit montré sa vivacité accoutumée. Elle portera devant Dieu d'immenses charités faites avec autant de soin que de constance. Je me rappelai avec attendrissement ses charmantes bontés pour moi, et j'éprouvai une espèce de remords de les avoir si peu cultivées depuis dix-huit mois. J'eus l'honneur de la rencontrer chez mademoiselle d'Orléans, quinze jours avant sa mort. Elle me fit les plus aimables reproches sans aucune aigreur et avec une grâce inexprimable. Le jour de ce fatal événement, on fit chez elle, rue de Varennes, à l'ancien hôtel de Monaco, la plus belle de toutes les oraisons funèbres. Ses domestiques regrettoient en elle la meilleure de toutes les maîtresses, et les pauvres qu'elle a établis dans son jardin se désoloient de la perte irréparable de leur bienfaitrice ; elle avoit fait bâtir dans ce beau jardin deux hospices, l'un pour six vieilles femmes, l'autre pour seize convalescens sortant de l'Hôtel-Dieu ;\* charité aussi ingénieuse que touchante, parce que ces convalescens ne sont jamais assez bien rétablis pour pouvoir reprendre sans danger leurs travaux. Madame la duchesse de

\* Aussitôt qu'à cet hôpital les malades guéris pouvoient se lever, ils étoient forcés de s'en aller pour faire place aux moribonds qu'on apportoit chaque jour dans les infirmeries. Ainsi il n'y avoit aucune espèce de dureté à les renvoyer, avant que leur convalescence fût parfaitement affermie.—(Note de l'Auteur.)

Bourbon leur prodiguoit tous les soins nécessaires, en les fortifiant par une excellente nourriture, et en les accoutumant doucement, par gradation, à se remettre à un travail qu'ils faisoient à leur profit ; elle ne les renvoyoit que lorsqu'ils étoient en parfaite santé. Ils emportoient une petite somme d'argent, et ils pouvoient compter sur la protection de la princesse.

Madame la duchesse de Bourbon avoit fait creuser dans son jardin un puits pour la commodité de ces hospices, et elle dit un jour qu'on la contrarioit à ce sujet, en opposant mille obstacles à la construction de ce puits, que rien ne la rebueroit, et qu'elle viendrait à bout de le faire (ce qui a été en effet). Mademoiselle Julie Gros, qui avoit seize ans, et qui étoit présente à cet entretien, prit la parole et dit : “ Je le crois bien, madame, *il y a tant de verres d'eau dans un puits!*. . . \* Je ne connois pas de mot plus fin et plus délicat que celui-là.

M. de Valence étoit toujours dans le même état ; ma fille devoit arriver incessamment, ce qui, de toutes manières, me fit un grand plaisir.

On ouvrit le testament de madame la duchesse de Bourbon, elle y donne aux pauvres toutes les choses dont elle peut disposer ; elle charge mademoiselle

\* Allusion aux paroles sacrées de Jésus-Christ, qui promettent les célestes récompenses à la charité qui, ne pouvant faire mieux, donnera seulement un verre d'eau aux pauvres.—(Note de l'Aut.)

d'Orléans de prendre soin de ces deux hospices. Elle ne pouvoit confier cette bonne œuvre en de meilleures mains. Une chose bien frappante, c'est qu'elle a signé et fini ce testament le jour même de sa mort ; il est daté de ce jour, à dix heures du matin : elle sortit à dix heures et demie pour aller à l'église de Sainte-Genève, où elle mourut à une heure après midi.

Depuis le jour où je fus obligée de discontinuer ces Mémoires, j'ai beaucoup souffert, c'est-à-dire moralement, car je n'ai point éprouvé de douleurs physiques, quoique j'aie été dans un état dangereux.

L'entresol où j'étois logée chez M. de Valence étoit une véritable caverne, par le manque de jour et d'air ; mais il avoit de plus l'inconvénient d'un bruit affreux : j'avois deux pompes, une à la tête de mon lit, et l'autre au pied ; elles me réveilloient en sursaut dès le point du jour. J'étois encore tourmentée par le bruit de la porte cochère et de la voûte sur laquelle posoit ma chambre à coucher ; enfin il falloit supporter aussi le vacarme continuel de l'écurie, des chevaux, des voitures, et le frotage du salon et des appartemens suspendus sur ma tête. Toutes ces choses troublaient, agitoient cruellement mon sommeil, et me donnoient, la nuit, de grandes crispations de nerfs ; cependant ma santé ne paroisoit pas en souffrir, j'en étois quitte pour des convulsions nocturnes et des insomnies. Je restois par

pitié pour l'état de M. de Valence, que j'aurois mis au désespoir en m'en allant ; il s'avançoit chaque jour vers la tombe ; il pouvoit se voir mourir sans illusion, la gangrène gaignoit toutes les parties de son corps ; cette invasion visible de la mort, ce voile noir et funéraire qui s'étendoit sur sa personne entière ne laissoient aucun doute sur sa fin prochaine ; cependant il vouloit s'abuser. Je n'ai pas à me reprocher d'avoir encouragé en lui cette foiblesse ; il m'a bien confirmé dans la persuasion, malgré ses hauts faits et sa brillante valeur, qu'il n'y a de vrai courage, à l'aspect d'une mort lente, certaine et sans gloire, que celui que donne la religion. La mort subite de madame la duchesse de Bourbon me causa autant de saisissement que celle de la maréchale Moreau m'avoit causé de douleur. Toutes ces peines et bien d'autres, jointes à un travail prodigieux, m'accablèrent enfin.

Tout à coup en me réveillant, je vis tous les objets vaciller d'une manière effrayante ; cette oscillation avoit une rapidité de mouvement dont il est impossible de se faire une idée ; j'essayai de me lever, mais ma tête m'entraînoit en avant, en arrière et de côté ; c'est ce qu'on appelle en médecine *tête de plomb*. Je n'avois d'ailleurs ni douleur ni fièvre ; les médecins me firent appliquer sur-le-champ deux synapismes aux genoux et autant aux pieds, et en outre un grand emplâtre de poix de Bourgogne entre les

deux épaules, et des sangsues. Pour moi je m'occupai surtout du soin d'avoir mon confesseur ; je reçus le saint-viatique, et le lendemain matin l'extrême-onction ; mais comme on ne doit point la demander, à moins d'être en danger, j'interrogeai là-dessus M. Récamier, le médecin qui le premier vint à mon secours ; je lui témoignai le désir de recevoir l'extrême-onction ; il me répondit, sans hésiter, ces propres paroles : *Je ne puis, madame, qu'applaudir à votre piété.*

J'entre dans ce petit détail, parce que plusieurs personnes, qui ont paru croire que je n'étois pas dangereusement malade, ont prétendu que j'avois reçu l'extrême-onction sans y être autorisée par l'état où j'étois. Je ne puis exprimer ce que j'éprouvai pendant cette touchante cérémonie, qui est fort longue, et dont j'entendois parfaitement les prières en latin ; je croyois être à la mort, et je pensois, avec un sentiment plein de douceur, que la consolante religion me rendoit moins indigne de paroître devant le juge suprême, puisqu'elle purifioit ces yeux qui avoient contemplé tant d'objets profanes ; ces oreilles qui écoutèrent avec complaisance un si grand nombre de flatteries et de discours coupables ; cette bouche qui prononça tant de paroles inutiles, imprudentes et répréhensibles ; ces mains qui peut-être, malgré la pureté des intentions, écrivirent dans ce grand nombre de volumes quelques

pages condamnables ; ces pieds si agiles pour courir dans les sentiers de l'erreur, et si paresseux pour marcher d'un pas ferme dans la bonne voie ! Enfin, je me trouvai tellement fortifiée que, dès le soir même, j'eus infiniment moins d'étourdissemens et moins de vertiges. Le bon docteur Moreau de la Sarthe (médecin si habile et mon ami) accourut à mon secours ; je ne l'avois point fait avertir d'abord, parce qu'il logeoit très-loin de moi ; il me sauva la vie avec des pilules de musc ; car les synapismes, l'emplâtre de poix et les sangsues ne m'avoient rien fait du tout. Néanmoins je restai six semaines dans mon lit, et ensuite je fus pendant trois semaines à ne pouvoir marcher qu'avec l'aide de deux personnes pour me soutenir la tête et les reins ; j'avois toutes les *illusions du mal*. C'étoit une expiation de tant de prestiges séduisans qui charment durant la jeunesse ; j'avois conservé ma bonne vue, et j'étois comme aveugle, puisque je ne pouvois lire une demi-page sans étourdissement ; je n'avois nulle foiblesse dans les jambes, et il m'étoit impossible de marcher, parce que ma tête m'entraînoit de tous côtés ; ainsi j'étois comme impotente ; j'avois toute ma mémoire et toutes mes facultés intellectuelles, et je me trouvois réduite à l'état d'enfance ; car on me défendoit de penser, d'écrire et de dicter ; cependant on me rendoit compte de la maladie de M. de Valence, et je fis un effort pour dicter une assez longue

lettre pour lui, dans laquelle je le conjurois de recourir à la religion ; il me fit de sa main une réponse touchante\*, et le lendemain il me demanda mon confesseur, M. Gavoiie, deuxième vicaire de Notre-Dame-de-Lorette. Avant ceci, ayant entendu dire que M. de Valence recevoit avec plaisir M. Séguin, confesseur de feu madame de Montesson, Casimir s'empessa d'aller chercher cet ecclésiastique à l'insu de tout le monde, et il l'amena ; mais on ne voulut pas le faire entrer sans préparer le malade ; la préparation fut longue, et se termina par le départ de M. Séguin. Ce fut peu de temps après que M. de Valence me fit demander mon confesseur. Assez long-temps avant tout ceci, lorsque j'étois encore sur pied, Casimir donna encore une autre preuve de zèle beaucoup plus méritoire pour lui : tout d'un coup, par une fantaisie de malade, M. de Valence, qui naturellement n'aimoit point du tout la musique, me conjura de lui jouer de la harpe tous les jours, *seulement deux ou trois heures* : j'étois déjà trop affoiblie pour pouvoir accepter cette proposition ; je contai ce fait à Casimir, qui, sur-le-champ, offrit de jouer dans la chambre voisine de celle du malade, sans interruption, pendant tout le temps qu'il le désireroit chaque jour, et il ajouta que, pour ne le gêner d'aucune manière, il n'entreroit jamais dans sa chambre,

\* Que m'apporta Julie, aujourd'hui madame Leroux.—(N. de l'Aut.)

et s'en iroit sans bruit et sans le voir. Je fis cette proposition : M. de Valence eut l'air surpris, embarrassé et refusa. D'après la demande infiniment plus importante de M. de Valence, j'envoyai deux fois chez M. Gavoile ; le malade l'attendit avec des angoisses et une impatience inexprimables ; il se confessa pendant trois grands quarts d'heure, il demanda ses sacremens, et il expira pendant l'extrême-onction. Je m'attendois à sa mort, que m'annonça, avec beaucoup de ménagement, le général Gérard ; j'étois encore dans mon lit, ne pouvant toujours pas me soutenir. Cette nouvelle me glaça ! J'avois neuf ans de plus que lui, et il avoit l'air si robuste ! L'affliction si vraie de mes petites-filles et de madame de Valence acheva de m'accabler. On mit son corps dans un double cercueil, l'un de plomb, l'autre de bois d'acajou ; son corps étoit d'une grosseur énorme ; il fallut un grand nombre d'hommes pour porter ce lourd cercueil, que l'on ne pouvoit faire passer que par un petit escalier fort étroit, car cette belle maison n'en a point d'autre. Cet escalier cotoyoit l'un des murs de ma chambre ; j'entendois dans mon lit les secousses données à la muraille par ce lugubre et lourd fardeau, toujours prêt à s'échapper des mains des porteurs, qui en même temps pousoient des cris terribles. Tout cela dura plus d'une heure, et je n'ai jamais plus souffert.

Je restai encore six semaines rue Pigale, après la mort de M. de Valence. Je n'eus qu'à me louer des soins de M. Récamier, mais il ne put les continuer étant lui-même tombé malade.

Cependant je ne me rétablissois qu'avec une lenteur effrayante ; le docteur Moreau me répétoit chaque jour que je ne reprendrois jamais de force ni la possibilité de marcher librement dans ce petit entresol ; je voulois me mettre dans un couvent, mais, dans tous ceux de Paris, ne trouvant pas un seul logement qui pût me convenir, je pris la résolution d'aller pour quelques mois m'établir à Tivoli, maison de santé si justement célèbre par ses jardins, sa riante situation, ses bains si commodes et si bien servis, et pour la politesse et la parfaite honnêteté de ceux qui la gouvernent.

J'allai donc aux bains de Tivoli ; je me trouvai beaucoup mieux dès les premiers jours ; je ne me remis pas encore au travail : je ne fis presque que des babioles, de petits ouvrages en paille et en papier. Depuis que j'étois à Tivoli, je me promenois et je pensois beaucoup ; le jardin est charmant ; j'avois une grande et superbe chambre dont la vue est admirable. Les fêtes de Tivoli paroisoient faites pour moi, tant je les voyois bien de mes fenêtres, mais elles m'importunoient un peu ; les joies bruyantes n'ont jamais été de mon goût, et maintenant elles me sont désagréables et me font mal. J'ai surtout

besoin de calme au physique et au moral ; mais en est-il de tel sur la terre ? Je terminai un ouvrage très-important contre la philosophie moderne, que j'intitulai *les Dîners du baron d'Holbach*. Mon jeune ami Gerono venoit l'écrire sous ma dictée ; le plan en est neuf et piquant ; il étoit tout fait, et avec un secrétaire diligent je pensois qu'il ne me faudroit que deux mois pour le finir ; il a un gros volume in-8°. J'ai oublié de dire que, pendant ma maladie, quand j'étois dans mon lit, je fis, malgré les défenses des médecins, beaucoup de vers, entre autres ceux-ci sur Fénélon :

Accord dans ses écrits et dans sa noble vie,  
 Accord dans ses talens, son esprit et ses mœurs,  
 Tout en lui, jusqu'à ses erreurs,  
 Eut du charme et de l'harmonie.

Ceci me rappelle un trait spirituel du docteur Moreau ; il est bien capable de fournir souvent de telles citations : pendant que j'étois si malade chez M. de Valence, je lui dis que ce qui me tourmentoit le plus, c'étoit mon ouvrage intitulé *les Dîners du baron d'Holbach* ; qu'il me venoit toutes sortes d'idées que je craignois de perdre, etc. ; alors, après un moment de réflexion, il me dit : Je vous défends positivement de faire des vers, mais je vous permets de dicter, en deux fois, un quart d'heure chaque, par jour, l'ouvrage qui vous tourmente le plus. Cette

permission que je n'ai jamais outre-passée me soulagea et me tranquillisa d'une manière inconcevable.

Je fus plus long-temps que je ne croyois à finir mon ouvrage, mais il fut enfin terminé en trois mois et demi. J'en fus contente et j'osai me flatter qu'il feroit du bien, et je ne me suis pas trompée ; j'y insérai plusieurs choses contre la philosophie, qui se trouvent dispersées dans mes autres ouvrages. Il m'est bien permis de me piller un peu, quand depuis si long-temps les auteurs des deux sexes ne s'en font nul scrupule ; mais j'y ai joint une infinité d'idées nouvelles, et ce tableau d'erreurs monstrueuses offert dans un même cadre et dans un seul volume est véritablement très-frappant ; d'ailleurs les Mémoires du *Philosophe Morellet* publiés récemment m'ont fourni beaucoup de choses nouvelles et précieuses. Ma santé se soutint passablement au milieu de ce prodigieux travail ; je crus plus d'une fois que j'y succomberois, ce qui, loin de me ralentir, me donnoit de nouvelles forces pour le continuer ; s'il m'eût coûté la vie, j'aurois pu, comme Mithridate, dire en mourant :

La mort, dans ce travail, m'a seule interrompue.

Enfin j'en suis venue à bout, et j'en ai déjà commencé un autre. J'ai voulu, pour cet ouvrage, avoir un censeur, et c'est M. l'abbé de Rauzan, supérieur

des missions de France, qui a bien voulu se charger d'en examiner toutes les feuilles ; il m'est arrivé à ce sujet une chose un peu fâcheuse : j'avois placé dans cet ouvrage un épisode aussi moral que religieux, mais d'invention et sans aucun amour ; je crois n'avoir rien fait d'aussi pathétique et d'aussi original. M. l'abbé de Rauzan, en approuvant l'épisode en lui-même, ne voulut pas qu'il fût placé dans cet ouvrage ; ses raisons ne pouvoient manquer d'être bonnes ; il dit que tout étant d'ailleurs historiquement vrai dans ce livre, cet épisode y étoit déplacé, et feroit regarder l'ouvrage entier comme une espèce de roman. Je n'hésitai point à le supprimer, mais comme nous n'avions pas prévu cela, l'épisode étoit imprimé et tenoit quatre feuilles ; en outre, M. Trouvé avoit fait les frais d'une belle estampe pour cet épisode ; j'arrangeai tout en faisant un sacrifice et une promesse que M. Trouvé ne demandoit pas : je le priai de garder l'épisode, en promettant de l'augmenter de manière à lui former un volume in-8°. de trois cents pages, m'engageant à lui donner gratuitement ce volume pour un an à compter du jour de la mise en vente, et à condition que, durant cet espace de temps, il n'en feroit point d'édition in-12. Mon ami Gérono n'écrivit, sous ma dictée, qu'une vingtaine de pages des *Dîners du baron d'Holbach* ; ensuite j'eus pour secrétaires les aima-

bles filles de madame Juliani, qui étoient heureusement mes voisines.

Je m'occupai toujours, durant ce temps, de mon projet de l'*Encyclopédie*, et j'eus plus que jamais l'espoir qu'il alloit se réaliser. J'en serai venue à bout à force de patience. M. Laborie me dit à ce sujet un mot qui mérite d'être cité et retenu : " Dans la jeunesse, me disoit-il, on croit que l'on viendra à bout de toutes les affaires avec de l'activité, et avec l'âge on apprend qu'on n'obtient de vrais succès en ce genre qu'avec *la patience*."

Je me remis à jouer de la harpe et de la guitare, ce qui me fit beaucoup de bien. Je commençai aussi, il y a quelque temps, un petit livre orné de vignettes et de culs-de-lampe de ma main, comme j'en ai déjà fait quelques-uns que j'ai fort bien vendus à des particuliers ; on conserve ces manuscrits dans des cabinets. Je ne les verrai pas imprimés, mais cela m'est égal, pourvu qu'avec le produit je puisse suffire aux choses que je veux faire. Le petit livre auquel je travaillois est par chapitres et a pour titre : *De l'Emploi du Temps*. Il me semble que j'ai le droit de parler sur ce sujet.

Pendant mon séjour à Tivoli, j'allai deux fois à la campagne, à Epinay, chez madame la marquise de Grollier, personne charmante à laquelle l'âge n'ôte aucun de ses agrémens naturels; mais elle est aveugle,

et c'est un malheur déplorable, quand on songe qu'elle peignoit les fleurs à l'huile d'une manière inimitable ; elle avoit toute la perfection du pinceau de Van-Spandonck, et de plus une composition toujours remplie d'esprit et d'imagination. Ma première course à Epinay fut dans les longs jours de la belle saison. La maison arrangée par madame de Grollier est ravissante, et d'un genre qui ne ressemble à aucun autre ; on voit dans les jardins une chose unique : Madame de Grollier a une terre à quinze lieues d'Epinay ; dans cette terre est un immense étang, sur lequel se trouvoient trois jolies petites îles avec des arbustes et des arbres. Madame de Grollier eut la singulière idée de faire déraciner ces îles et de les faire transporter à Épinay pour les mettre dans les jardins sur une grande pièce d'eau ; ce qui fut parfaitement exécuté par des moyens très-ingénieux imaginés par madame de Grollier, mais ce qui a coûté beaucoup de peines et de dépenses. Les îles toujours chargées de fleurs et de verdure sont restées flottantes sur la pièce d'eau ; quand on ne les touche point, elles sont immobiles, mais avec de grandes perches on les fait mouvoir, elles prennent alors un mouvement lent et majestueux très-agréable à la vue. Je fis sur ces îles un impromptu que madame de Grollier a recueilli avec sa grâce et sa bonté ordinaire pour moi ; je n'y parle que de la grande

île qui est la plus remarquable, parce qu'elle porte des arbres et une belle urne remplie de fleurs, et posée sur un socle ; voici ces vers :

Celle qui règne dans ces lieux  
 Fit voyager cette île vagabonde  
 Pour démontrer à tous les yeux  
 Que rien n'est stable dans ce monde ;  
 Mais par tous ses talens, ses vertus, son esprit,  
 Par les sentimens qu'elle inspire,  
 C'est elle-même qui fournit  
 Un moyen sûr de contredire  
 La maxime qui la séduit.

Madame de Grollier a fait encore une chose charmante sur la rive de cette même pièce d'eau, c'est la représentation d'une description qui se trouve dans l'un des voyages de M. de Humboldt, qui parle d'un joli pont de cordes fait en Amérique par les sauvages; ce pont traversoit une rivière, il étoit attaché aux deux extrémités à deux arbres inclinés sur l'eau, que la nature sembloit avoir placés là à dessein vis-à-vis l'un de l'autre ; ce pont si léger est très-solide. Quand M. de Humboldt en approcha en Amérique, il aperçut une jeune et jolie Indienne qui le traversoit. La première fois que M. de Humboldt vint à Epinay, madame de Grollier n'oublia pas d'établir sur ce pont de cordes une jolie petite paysanne habillée en sauvage ; M. de Humboldt ne se doutant de rien fut conduit à la pièce d'eau, et il fit une bruyante

exclamation en voyant les deux arbres, la rivière, le pont de cordes et la jeune sauvage. Il y a une grâce bien particulière dans cette galanterie, qui d'ailleurs s'adressoit à l'homme du monde le plus capable d'en sentir tout le prix.\*

Je fis ces deux courses à Epinay d'autant plus agréablement que, dans ces deux jolis voyages, je fus menée et ramenée par madame de Choiseul. La première fois, outre la société habituelle et si aima-

\* Le savant naturaliste Humboldt publia, en 1790 n'ayant alors que vingt et un ans, des *Observations sur les basaltés du Rhin*, et, trois ans après, *la Flore des environs de Freyberg*. Ces deux ouvrages attirèrent sur lui l'attention et les faveurs du gouvernement prussien, qui le nomma directeur général des mines dans les principautés d'Anspach et de Baïreuth, en Franconie. Pendant un voyage qu'il fit en France, en 1797, M. de Humboldt forma, avec M. Amédée Bonpland, le projet de cette association de travaux et de voyages, dont les résultats ont été si utiles aux sciences naturelles, et ont donné une si grande célébrité aux noms des deux savans voyageurs. Depuis 1799 jusqu'en 1804, ils parcoururent la Nouvelle-Andalousie, la Guyane espagnole, les missions des Caraïbes, une partie de l'île de Cuba ; se rendirent à Quito, au mois de Janvier 1802, d'où ils partirent, au mois de Juin suivant, pour visiter le Chimborazo, et surtout le volcan de Tungaragne. C'est sur le revers oriental du Chimborazo, à une hauteur d'environ vingt mille pieds, que MM. Humboldt et Bonpland ont fait ces expériences précieuses dont l'Europe parle encore avec étonnement. M. de Humboldt, descendu de ces effrayantes hauteurs, visita le Pérou, le Mexique, revint à la Havane, se rendit dans l'Amérique du nord d'où il repartit pour l'Europe. Le nombre des ouvrages scientifiques publiés depuis son retour, par M. de Humboldt, s'élève à plus de vingt volumes in-folio.

—(Note de l'Auteur.)

ble de madame de Grollier, je rencontrai chez elle deux hommes bien intéressans, MM. de Bouillé père et fils ; le père, l'un des hommes les plus aimables de la société, est aveugle, et c'est toujours son fils, le jeune comte René de Bouillé, qui lui sert de guide ; il s'est consacré à ce pieux devoir avec un zèle et une affection qui ont quelque chose de si naturel, qu'on éprouve, en les regardant l'un et l'autre, beaucoup plus d'attendrissement que d'admiration ; on est tellement accoutumé à leur étroite union, qu'on ne pourroit voir l'un sans l'autre sans un extrême étonnement. On aime à penser que le comte René de Bouillé remplira long-temps cette douce tâche de l'amour filial, car le marquis de Bouillé n'est point un vieillard comme *Cedipe*, il est dans la force de l'âge et ses yeux n'ont rien de défectueux.\* Le comte René de Bouillé est beau et dans tout l'éclat de la première jeunesse ; il a un goût passionné pour la littérature et pour les arts, surtout pour la poésie qu'il cultive avec le plus grand succès. Dans ce siècle malheureux d'égoïsme et de cupidité, l'on peut cependant citer ce jeune homme, ainsi que M. de Sabran, comme les modèles les plus parfaits de la piété filiale.

\* J'ai dit, dans la dernière livraison, qu'il étoit neveu du célèbre Bouillé qui défendit si vaillamment Nanci ; c'est une erreur, il étoit son fils, et c'est un titre de gloire qu'on ne doit pas atténuer.—  
(*Note de l' Auteur.*)

A ma seconde course à Epinay, je vis chez madame de Grollier son voisin Larive,\* le célèbre acteur que j'ai vu débiter, il y a cinquante-quatre ans, dans le rôle de Zamore; je fus charmée d'entendre un homme précisément de mon âge déclamer parfaitement avec une voix sonore et toujours d'une grande beauté.

Il existoit un petit ouvrage intitulé *Manuel des garde-malades*, ouvrage très-utile et même nécessaire, fait par un fort bon médecin de la Faculté; cependant cet ouvrage n'a jamais eu de vogue, et depuis trente-cinq ans il est tombé dans le plus profond oubli, parce qu'il est écrit ridiculement et qu'on y trouve beaucoup d'omissions importantes; j'en ai ôté les fautes de langage, récrit plusieurs morceaux, ajouté des notes nécessaires, etc. Je signai un engagement particulier pour cet ouvrage auquel je n'ai point mis mon nom.† Quand j'aurois trente ans de moins, je ne travaillerois pas avec plus de suite et d'acharnement. Dieu me fasse la grâce de pouvoir finir mon *Cours antiphilosophiste*!

J'étois toujours à Tivoli lorsque madame de Choi-

\* Larive (J. Mauduit de), né en 1749, à La Rochelle, est de trois années moins âgée que madame de Genlis. Il quitta le théâtre étant encore dans toute la force de l'âge et du talent. Il est auteur d'une scène lyrique, intitulée *Pyrame et Thisbé*, de *Réflexions sur l'art théâtral* et d'un *Cours de littérature*.—(Note de l'Edit.)

† J'ignore encore s'il a paru.—(Note de l'Auteur.)

seul me donna un long roseau renfermant une allumette ; je fis là-dessus cet impromptu sur l'air :  
*Pour la baronne.\**

Mon allumette,  
De l'amitié don précieux,  
Mon allumette  
Me fera bien des envieux.  
Elle est belle, grande et bien faite ;  
Que peut-on attendre de mieux  
D'une allumette ?

Mon allumette,  
Suivant un récit merveilleux,  
Mon allumette  
Recèle un larcin glorieux.  
Savez-vous quelle est la retraite  
Du feu sacré pris dans les cieux ?...  
Mon allumette.

Mon allumette  
A jamais fera mon bonheur,  
Mon allumette  
Entretiendra la vive ardeur  
Et l'amitié tendre et parfaite  
Qui déjà remplissoient mon cœur,  
Sans allumette.

Le 2 décembre, je reçus à Tivoli, sur mon nouvel ouvrage, *les Dîners du baron d'Holbach*, une lettre

\* Il faut se rappeler que la fable dit que Prométhée cacha dans une espèce de roseau le feu sacré qu'il avoit dérobé au ciel.—(Note de l'Auteur.)

anonyme très-effrayante : on m'annonça une *grande vengeance*, outre les libelles qui ne m'ont jamais troublée ; la lettre est en forme d'avertissement ; on me conseilloit de ne point aller à pied à la messe sans donner le bras à un homme, de me bien enfermer jour et nuit dans mon logement, et même de quitter Tivoli, etc. Je ris d'abord de cette lettre, et puis ma vive et toujours jeune imagination travailla là-dessus, et je devins tous les jours plus poltronne. On est maître de sa volonté et par conséquent de ses actions, mais on n'est pas maître de ses impressions ; je me conduisis toujours avec courage, car ceci ne m'empêcha pas de commencer avec ardeur *les Soupers de la maréchale de Luxembourg* ; mais j'avois peur de tout, et ma santé se ressentit de ces terreurs continuelles. Mon excellente amie, madame de Choiseul, se fit *mon capitaine des gardes* ; elle venoit me prendre en voiture pour aller à la messe ; elle me *cantonna* à l'église dans une espèce de petite niche où j'étois entourée et gardée à vue, de manière à me mettre à l'abri de toute atteinte. Je faisais la *femme forte* en me moquant de ces précautions, mais, au fond de l'âme, j'étois fort aise qu'on les prit pour moi ; cependant j'eus la *grandeur d'âme* de refuser une espèce de brigade que mes jeunes amis vouloient former pour m'accompagner partout.

M. le préfet de police, ayant appris dans le monde que le parti libéral étoit fort menaçant pour moi,

m'envoya un commissaire de police (M. Chardon) que, par l'effet de ma défiance habituelle, je ne voulus point laisser entrer chez moi; je le reçus chez madame la baronne d'Arthuis, dont l'appartement n'étoit séparé du mien que par une cloison. Cette dame remplie de bonté, d'amabilité, m'avoit montré un intérêt que je n'oublierai de ma vie, parce qu'il ne s'est jamais démenti; elle me permit donc d'introduire M. Chardon, dans son salon, et elle fut présente à tout l'entretien dont je vais rendre compte. M. Chardon avec beaucoup de politesse, me demanda, de la part de M. le préfet, ce que je pouvois désirer *pour ma sûreté*: je dis que je n'avois ni plaintes ni dénonciations à faire, que je ne demandois rien, mais que je n'en étois pas moins sensible à l'intérêt que vouloit bien me montrer M. le préfet. Le commissaire insista beaucoup pour m'engager à lui remettre la lettre anonyme que j'avois reçue, en m'assurant qu'il étoit très-possible que l'écriture pût donner de grandes lumières à cet égard. Je répondis que j'avois montré cette lettre à plusieurs personnes, mais que je ne m'en dessaisirois jamais, parce que la lettre étoit sous forme d'avis et qu'elle en contenoit même de fort bons et de fort utiles; qu'elle n'étoit peut-être qu'une piège pour m'effrayer, mais que, dans l'incertitude, je ne voulois pas compromettre la personne qui l'avoit écrite.

Quelqu'un qui vint me voir me dit que M. le préfet,

qu'il rencontroit souvent, avoit appris la scène que j'avois récemment essuyée à la messe avec un jeune homme inconnu aussi impie qu'insolent, qui vouloit entrer en discussion avec moi; et la police est si bien faite, que M. le préfet découvrit quel étoit ce jeune homme; je n'en dirai pas davantage. J'ajouterai seulement que n'ayant reçu la lettre anonyme que deux ou trois jours après, je n'avois pas fait grande attention à cette scène, à laquelle je n'avois pas répondu un seul mot, et qui finit par l'interposition d'un homme de quarante-cinq ou cinquante ans\* que je ne connoissois point, et qui menaça d'appeler le Suisse; aussitôt le jeune homme s'enfuit. J'ai encore eu d'autres petites aventures à la messe; mais la plus effrayante fut celle qui m'arriva à Tivoli dans ma chambre; j'étois seule au coin du feu, la clef étoit à ma porte; j'avois envoyé ma femme de chambre en commission; un grand paravent me cachoit entièrement ma seconde porte, celle de ma chambre; j'entendis entrer, je jetai les yeux à l'extrémité du paravent et je vis paroître un homme d'une grande taille, fort bien mis, qui m'étoit entièrement inconnu, et dont le regard sombre me frappa. Je lui dis aussitôt qu'il se trompoit, puisque je n'avois pas l'honneur de le

\* M. de Bérenger, qui demouroit à Tivoli, et qui n'est point celui que j'ai vu à Villers.—(Note de l'Auteur.)

connoître; à ces mots, il mit ses deux poings sur ses côtés, et s'avançant vers moi avec des yeux furibonds, et secouant la tête d'une manière menaçante que je n'oublierai jamais, il me dit ces propres paroles: *Il ne s'agit pas de ça!*..... Je demeurai glacée; dans ce moment la Providence m'envoya une visite, c'étoit le comte de Rochefort; l'inconnu s'évada sans délai.

Il m'arriva encore beaucoup de choses à peu près de ce genre, mais je les passe sous silence, parce qu'aucune autre ne m'a causé une émotion si violente.

Quant aux lettres anonymes, je sais mieux que personne que, dans le cours ordinaire de la vie, on doit souverainement les mépriser; mais dans un temps où la haine de parti produit tant de libelles, de calomnies, de *piqûres* faites à des jeunes personnes ou à des servantes, tant de coups de poignards, tant d'incendies et d'assassinats, etc., des avis du genre de ceux que je reçus ne sont point du tout à dédaigner.

Je poursuivis toujours avec le même zèle l'entreprise de l'*Encyclopédie*. Depuis le retour de Vérone de M. le duc de Montmorency, M. Laborie m'écrivit que l'affaire alloit mieux que jamais, mais qu'il falloit que j'écrivisse directement à l'empereur Alexandre, et que M. de Montmorency, qui paroissoit avoir été tout exprès à Vérone afin de se lier

*avec l'empereur pour le succès de cette grande affaire*, se chargeoit de faire parvenir sur-le-champ par un courrier ma lettre à l'empereur. Je fis sans délai cette lettre en trois grandes pages de papier de ministre, qui contiennent le détail de tous les avantages de l'entreprise. M. Laborie me demanda de lui envoyer le brouillon de cette lettre afin de la soumettre à M. de Montmorency, ce qui me parut fort simple, puisqu'il se chargeoit de la faire partir ; j'envoyai donc ce brouillon à M. Laborie, qui me répondit tout de suite qu'il me seroit rendu sous deux jours, et on ne me l'a jamais renvoyé. Il ne tient qu'à moi, pour l'éclaircissement de toute cette affaire, d'en donner toutes les preuves écrites de la propre main de M. Laborie, qui certainement a toujours été de très bonne foi ; mais des circonstances imprévues l'ont continuellement empêché d'effectuer à cet égard tout ce qu'il auroit voulu faire ; ainsi je me contente de garder les lettres de la main de M. Laborie et de plusieurs autres que j'ai reçues sur cette affaire.

Durant une cruelle insomnie que j'eus à Tivoli, je fis des vers sur l'église de Saint-Pierre de Rome, et les voici :

Vous fameux potentats, vous maîtres de la terre,  
Pour connoître votre misère  
Et le néant de vos grandeurs,  
Avancez dans ce sanctuaire,

Suivis de votre cœur et de tous vos flatteurs,  
 Cette fastueuse cohue,  
 Si brillante dans vos palais,  
 A peine ici pourroit être aperçue.  
 L'orgueil humain si fécond en forfaits  
 Sous ces portiques saints doit s'éteindre à jamais !  
 Auguste et vénérable temple,  
 Qu'avec plaisir je vous contemple !  
 Vous présentez à mes regards  
 Le véritable emploi des arts  
 Créés pour célébrer la majesté divine ;  
 Tout nous rappelle ici leur cœlestes origine !  
 Je vois réunis dans ces lieux  
 Leurs chefs-d'œuvre divers et les plus merveilleux ;  
 Rivale heureuse de l'antique,  
 L'ingénieuse mosaïque  
 Par son éclat solide efface la couleur  
 Des tableaux qu'elle imite et qu'elle immortalise.  
 L'œil enchanté s'élève avec surprise  
 Vers le dôme brillant de gloire et de splendeur  
 Dont il voudroit en vain mesurer la hauteur ;  
 Ici l'admirateur n'a plus qu'un seul langage,  
 C'est celui de l'étonnement :  
 L'éloge ne pourroit qu'affaiblir ce qu'il sent,  
 Et son silence est un hommage.  
 Quel éblouissant assemblage  
 Des richesses des mers, ambre, perles, coraux,  
 Des trésors cachés dans la terre,  
 Les diamans et les métaux,  
 Le marbre aux veines d'or tiré de la carrière,  
 L'agate, le granit, le porphyre éclatant,  
 Le jaspé, le lapis, l'albâtre transparent ;  
 Et c'est ainsi que la nature entière  
 Dans ce lieu révérend justement tributaire  
 Apporte aux pieds de l'Éternel

Ses immenses bienfaits pour orner son autel.  
 Qu'il est doux de penser que dans ces noirs abîmes  
     Creusés par la cupidité,  
 Il se trouva du moins parmi tant de victimes  
     Du luxe et de l'avidité,  
 Quelques élus remplis de piété  
     Et marqués par la Providence !  
 Pour embellir cet édifice immense  
     Ils furent animés des cieux,  
     Ces mineurs laborieux,  
     Privés d'air et de lumière,  
     Qui ravirent à la terre,  
     Au sein des plus profonds tombeaux,  
 Ces rubis précieux, cet or, et ces cristaux  
     Conquis dans un autre hémisphère  
 Pour servir de trophée à la religion !  
     Honneur, gloire, admiration  
     A l'infatigable industrie,  
     A ce noble et puissant génie  
     Des architectes si savans  
     Qui posèrent les fondemens  
     De cette illustre basilique,  
     Le plus hardi des monumens  
     Et des beaux-arts chef-d'œuvre unique !  
     Son imposante majesté  
     Et sa beauté ravissante et suprême,  
 Ces chants religieux et cette immensité  
     Nous offrent le sublime emblème  
     Des palais éternels de la sainte cité.  
     Dans cette église magnifique  
     Puissent un jour tous les chrétiens,  
 Et même l'infidèle et les peuples d'Afrique,  
 Non comme voyageurs, mais en vrais pèlerins,  
 Venir s'y réunir à la foi catholique ! . . .

M. Wright, un jeune Anglais, méditoit depuis

long-temps son abjuration de la religion protestante. M. le chevalier d'Asfeld et moi nous achevâmes de le décider ; il prit le parti d'aller au couvent de la Trappe pour se faire instruire, parce qu'il s'y trouvoit un trappiste qui est Anglais ; il ne devoit rester à la Trappe que douze jours ; il y passa plus de deux mois, en s'y soumettant, par sa volonté, au régime rigoureux et à toutes les austérités des religieux. Il en revint parfaitement converti, et avec une piété d'ange à laquelle sa jeunesse et une très-jolie figure donnent un prix de plus ; il désigna son abjuration pour le 24 du mois de décembre 1822 ; il me choisit pour sa marraine et M. d'Asfeld pour son parrain. La cérémonie eût lieu aux Dames-Récollettes de la rue d'Anjou-Saint-Honoré, par bonté pour moi, parce qu'elles étoient mes voisines. Il y avoit une douzaine de personnes invitées, entre autres madame de Choiseul et M. de Haller, qui fit lui-même, l'année précédente, une abjuration si touchante et si solennelle. Notre jeune néophyte fut baptisé par M. l'évêque catholique de Londres ; ensuite il fit son abjuration de la manière la plus édifiante. M. l'évêque prononça un très-beau discours en anglais, dont je ne perdis pas un mot ; nous retournâmes au même couvent pour la cérémonie de la confirmation et de la première communion de notre jeune néophyte. M. l'évêque, cette fois-ci pro-

nonça un discours en français ; il est impossible de s'exprimer mieux, d'une manière plus évangélique et plus touchante dans une langue étrangère : l'accord qui se trouvoit entre la belle et noble figure de l'évêque, sa voix douce et sonore, et l'intérêt de son discours, causa un attendrissement général ; il y avoit quelques personnes de plus, entre autres madame la marquise de Boufflers, M. le comte de Sabran et M. le chevalier d'Harmensen qui, né luthérien, avoit fait aussi une abjuration quelque temps auparavant. Je donnai à mon nouveau filleul mes *Heures reliées et en papier vélin*, et ornées de belles estampes ; j'avois écrit sur une des premières pages ces paroles : *Comme un gage de ma tendre affection, j'ai donné ce livre à mon cher filleul M. Wright, le 24 décembre 1822, le plus beau jour de sa vie et l'un des plus intéressans de la mienne.* En outre, j'avois peint sur la première page la devise qu'il a prise nouvellement. *I trust only in Heaven* ; et pour corps une fleur des champs, parce que cette fleur n'étant point cultivée, ne recevant aucun secours humain, attend tout du ciel. Il m'avoit demandé une devise sur ces paroles anglaises, et je lui donnai celle-ci, dont j'inventai le corps\*.

\* Il me rendit ces heures pour y peindre sa devise qui parut le charmer en me disant qu'il viendrait les chercher sous huit ou dix jours : il ne vint point, j'envoyai chez lui au bout de trois semaines, il avoit délogé : je fis sur lui d'inutiles perquisitions, je n'ai jamais

M. de Montmorency quitta le ministère des affaires étrangères ; ce fut M. de Châteaubriant qui lui succéda. Je l'avois vu très-enthousiasmé de l'entreprise de l'Encyclopédie, j'espérai que ce changement ne pouvoit que nous être très-favorable.

Madame de Choiseul me donna un grand panier de briquettes ; et le lendemain matin pour faire suite à l'*Histoire des pommes de pin*, qui tous les soirs chez moi jouoient un très-grand rôle, je lui envoyai les vers suivans, que je fis en reconnaissance des briquettes :

Rivale modeste et touchante  
 De la fière pomme de pin,  
 L'humble briquette se présente  
 Sans faste, sans orgueil, et comme sans dessein ;  
 Mais sa chaleur solide et pénétrante,  
 Va ranimer mon foyer languissant.  
 L'une de l'amour est l'emblème :  
 Violente et toujours extrême,  
 Sa flamme s'exhale en brillant,  
 Et sa durée est un instant,  
 L'autre paisible et bienfaisante  
 Réchauffe sans brûler, sans causer de tourmens.  
 Son feu toujours caché reste toujours le même :  
 C'est le symbole heureux du plus pur sentiment,  
 Et c'est ainsi que je vous aime.

pu savoir ce qu'il est devenu. On prétend qu'il a été s'enfermer pour jamais à La Trappe : c'est ainsi que ce livre d'heures m'est resté, on me l'a demandé plusieurs fois, mais je le garde fidèlement dans l'espoir que celui auquel j'en ai fait don viendra le réclamer un jour.—(Note de l'Auteur.)

Je quittai Tivoli le 16 du mois de janvier 1823 ; j'y avois passé quatorze mois. Ce séjour cher pour tout le monde fut véritablement ruineux pour moi ; il me fut impossible, avec une seule femme de chambre et les remèdes que je fus obligée de faire pour ma santé, d'y dépenser moins de onze ou douze cents francs par mois.

J'allai de là à la Place Royale, dans un très-beau logement tout meublé au premier ; je finis là *les Veillées de la Chaumière*, dont je livrai à l'impression la plus grande partie.

J'ai oublié de dire, en parlant des Mémoires de madame de Bonchamp, qu'il y eut une omission très-importante dans les trois premières éditions si rapidement écoulées ; mais ce ne fut la faute de personne, la réclamation arriva trop tard. Voici le fait : on n'a point parlé dans ces Mémoires d'un héros de la Vendée, aussi célèbre par l'ancienneté de sa naissance que par les vertus héréditaires dans cette noble famille, et qui étoit l'un des neveux de même nom que le respectable évêque de Nîmes, M. Bec-de-Lièvre, prélat qui s'est illustré dans son diocèse par tant de bienfaits et d'admirables actions.\*

\* Pendant mon séjour à Nîmes, lorsqu'à la suite de madame la duchesse de Chartres j'allois en Italie, on me conta de ce saint évêque une infinité de traits touchans, qui prouvoient combien son immense charité étoit ingénieuse et délicate. En voici un que j'ai cité rapidement jadis, et qu'on ne peut se lasser de répéter : Il y avoit à Nîmes deux demoiselles, filles d'un gentilhomme ruiné, et tombées elles-

Aimé Christophe, marquis de Bec-de-Lièvre, naquit à Nantes en 1775 ; il étoit fils de Hilarion-Aimé-François-Philippe, marquis de Bec-de-Lièvre, premier président de la chambre des comptes de Bretagne, et de Marie-Emilie-Louise-Victoire de Cou-tance. Son père avoit rempli, toute sa vie, la place de premier président dont ceux de cette branche jouissoient, de père en fils, depuis 1628. Le jeune marquis de Bec-de-Lièvre émigra dès les commence-mens de la révolution, et il fit les campagnes de l'armée de Condé avec la plus grande distinction (tous ses biens furent vendus par les républicains). Il ren-

mêmes dans la plus extrême indigence ; elles supportoient leur triste sort avec autant de courage que de piété, et elles étoient trop fières pour demander des secours. L'évêque, connoissant leur situation et leur caractère, inventa un stratagème dont la plus belle âme pouvoit seule donner l'idée : il sut que ces pauvres demoiselles avoient dans leur chambre un mauvais et vieux tableau représentant saint Jérôme ; l'évêque imagina d'envoyer chez ces personnes infortunées, non de sa part, mais sous un prétexte plausible, un peintre qui se rendoit en Italie, et qu'il instruisait de ce qu'il devoit dire. A peine le peintre eut-il mis le pied dans la petite chambre où il fut reçu, qu'en jetant les yeux sur le portrait de saint Jérôme, il affecta un étonnement extrême et une admiration sans bornes ; il s'écria que ce tableau sans prix étoit le chef-d'œuvre du plus grand maître ; et enfin, après un dialogue assez long et très-animé, il en offrit, *en tremblant*, dit-il, douze mille francs, *convenant* qu'il en valoit plus de quarante mille : la proposition fut acceptée avec une surprise et une joie inexprimables, on livra sur-le-champ le mauvais tableau qui n'avoit aucune espèce de valeur, et les douze mille francs furent payés le jour même.—(Note de l'Auteur).

tra en France en l'année 1795, pour se rendre aux armées royales de l'ouest ; il se joignit à l'armée de la rive droite de la Loire, commandée par M. le comte de Scépeaux, qui lui donna sa cavalerie à commander, et y servit en qualité de major-général. Il montra dans toutes les batailles, et un grand nombre de petits combats, un courage héroïque et une extrême habileté guerrière. Il avoit fait d'excellentes études au collège de Sorèze. Il étoit aussi remarquable par son instruction et sa figure que par ses talens et sa valeur. Il fut blessé à mort au combat d'Oudon, petite ville à six lieues de Nantes. Dans ce lieu existe encore une vieille tour d'une prodigieuse antiquité. La tour d'Oudon est très-con nue en Bretagne, et domine la Loire. Le marquis de Bec-de-Lièvre, marchant en avant, voulut faire avancer ses troupes sur cette tour ; il partit de cette ruine antique une balle qui lui traversa la poitrine et qui sortit par le milieu du dos. Il fut transporté au village de La Chaise, dans ses terres, où il mourut le 10 août 1795, en donnant les preuves les plus touchantes de religion et de piété, et après avoir annoncé publiquement qu'il pardonnoit à ses ennemis. Il ne regretta de la vie que son incomparable mère,\* et le bonheur de ne pouvoir soutenir plus long-temps la cause sacrée de la justice et de la fidélité ; et, s'a-

\* Qui ne put lui survivre et qui mourut victime de l'amour maternel.—(Note de l'Auteur.)

dressant ensuite à M. le comte de Bourmont,\* son cousin germain, il lui dit : *Adieu, Bourmont, nous nous retrouverons dans le ciel ; ne me plaignez pas, je meurs pour mon Dieu et pour mon roi.* Telles furent ses dernières paroles. Ce fut ainsi que mourut ce vertueux jeune homme, à l'âge de vingt-un ans. Sa fin fut aussi glorieuse que sa vie. On ne peut mieux en faire l'éloge.

Je ne renonçai point au projet de l'Encyclopédie, car le manque de persévérance n'a jamais été mon défaut. M. Laborie me protestoit toujours qu'il auroit lieu, et que M. de Châteaubriand protégeroit cette entreprise de tout son pouvoir (comme il me l'avoit promis lui-même, et comme certainement alors il en avoit le dessein). J'écrivis, dans ce temps, à un homme en place qui m'avoit autorisée à lui faire part de toutes mes vieilles idées. Voici l'extrait fidèle de cette lettre :

“ Maintenant (lui disois-je) voici mes rêveries de  
 “ vieille femme *raisonneuse* : je ne me suis jamais  
 “ mêlée de politique, parce que jadis elle consistoit  
 “ en lieux communs *machiavéliques* et en petites  
 “ ruses qui m'ont toujours déplu ; sa *profondeur*  
 “ étoit un abîme, et tout son *génie* n'étoit que de  
 “ l'artifice et de la dissimulation ; mais l'excès du  
 “ désordre l'a *convertie* et même sanctifiée ; elle est  
 “ devenue la noble science des esprits étendus et

\* Qui depuis épousa sa sœur.—(Note de l'Auteur.)

“ des grandes âmes ; et comme la véritable politique  
 “ est aujourd’hui fondée sur la morale, on peut du  
 “ moins, sans supériorité, quand on pense bien, en  
 “ parler raisonnablement. Il ne suffit pas d’armer  
 “ des guerriers, il faut encore *armer* et réunir tous  
 “ les écrivains dévoués à la bonne cause.

“ Après tant d’événemens extraordinaires, de  
 “ secousses terribles, d’émotions violentes, on n’ad-  
 “ mire plus que ce qui étonne ; cette disposition de  
 “ tous les esprits a donné des partisans (et de  
 “ bonne foi) au crime même : c’est à ramener,  
 “ où elle doit être, cette exaltation si souvent  
 “ profanée, que doivent tendre les talens supérieurs  
 “ et la vertu. Il faut purifier cette nation par un  
 “ extrême étonnement (qui sera en même temps une  
 “ profonde admiration) fondé sur de grandes ac-  
 “ tions inattendues, dignes d’exciter l’enthousiasme.  
 “ Il faut gagner le peuple, les artisans, les artistes,  
 “ les gens de lettres, les savans ; en voici, selon moi  
 “ les moyens : pour le peuple qui aime qu’on s’oc-  
 “ cupe de lui, annoncer qu’on va faire des bains pu-  
 “ blics froids et *gratis* sur la Seine, et que l’extérieur  
 “ du bâtiment sera magnifique, chose qui flattera  
 “ beaucoup le peuple, et qui donnera du temps pour  
 “ l’entreprendre, car il faudra établir un concours  
 “ d’architectes, demander des plans, des dessins,  
 “ les exposer en public, rectifier, juger, etc. La  
 “ seule annonce *bien faite* causera une joie univer-

“ selle, et promettra à Paris un embellissement de  
 “ plus, très-utile à la décence, aux bonnes mœurs,  
 “ à la santé, et un monument où l’architecture épu-  
 “ sée en églises, en palais, pourra déployer de  
 “ nouvelles inventions en employant naturellement  
 “ en ornemens les richesses des fleuves et des mers,  
 “ les coraux, les madrépores, les coquillages, les  
 “ perles ; et, au lieu de feuilles d’acanthé, les ro-  
 “ seaux, les joncs, et les plantes marines si belles et  
 “ si variées. Voilà donc de quoi charmer le peuple,  
 “ les artistes, les médecins, les étrangers, etc.  
 “ Pour les savans, notre Encyclopédie formant une  
 “ grande et bonne association, annoncée prompte-  
 “ ment par un *Prospectus* bien sage, où, sans parler  
 “ des *philosophes*, on dira simplement que l’an-  
 “ cienne Encyclopédie étant devenue non-seulement  
 “ inutile, mais fausse, par les nouvelles découvertes  
 “ et le progrès des sciences, etc., on a fait les re-  
 “ tranchemens nécessaires, ajouté ce qui manquoit,  
 “ etc. ; dire encore qu’on n’y mettra point d’*opinions*  
 “ *politiques*, parce que le temps peut les modifier  
 “ ou les abolir, et qu’un dictionnaire, par cette  
 “ raison ne doit contenir que des définitions, excep-  
 “ té sur une chose immuable, la morale fondée sur  
 “ la religion. Une lettre circulaire d’un ministre  
 “ aux souverains finiroit promptement cette affaire,  
 “ en annonçant que le tiers ou même la moitié du  
 “ produit de la première édition seroit donné à un

“ hôpital, *don gratuit* ; et pour le reste réserve  
“ nécessaire, afin de payer les gens de lettres et les  
“ savans qui n’ont pour vivre que leurs travaux.  
“ Quant à moi, je donnerai sans restriction mon  
“ travail, qui est à peu près fini, la mythologie et les  
“ philosophes anciens, que Diderot, dans l’ancienne  
“ Encyclopédie, a fait exécration ; et je désire  
“ que mon nom n’y soit pas. Ma gloire sera dans  
“ l’approbation de tout ce qui pense bien, et ma ré-  
“ compense dans l’exécution de cette entreprise qui  
“ mettra dans le néant et dans la boue l’ouvrage  
“ usurpateur qui fut regardé comme un bienfait  
“ pendant plus d’un demi-siècle ! entreprise qui  
“ achèvera de démontrer l’excès d’impudence des  
“ éditeurs des *éditions compactes*. Qu’attend-on  
“ pour commencer ? que l’entreprise soit moins  
“ surprenante, moins nécessaire, moins foudroyante  
“ pour la malveillance ? . . . Que du moins elle soit  
“ annoncée en attendant son exécution, que l’on  
“ annonce en même temps, et que l’on fasse tout de  
“ suite l’*Encyclopédie villageoise*, en un seul gros  
“ volume in-8vo. de six cents pages, deux colonnes,  
“ contre-poison du *Voltaire des chaumières* ; ce sera  
“ un baume divin répandu sur des plaies nouvelles,  
“ et qui sont encore faciles à guérir ; que l’on dif-  
“ fère, et ces blessures infernales deviendront incu-  
“ rables pour un siècle. Qu’on se hâte de prévenir  
“ une horrible gangrène ! . . . Ce livre contiendra :

“ les principes religieux indispensables, les mots  
 “ *charité, foi, évangile, dévot, impie, vertu, religion,*  
 “ *monarchie, respect filial, curé, évêque, mission-*  
 “ *naire, pape, etc.* ; les métiers exercés au village,  
 “ etc. ; et *agriculture, jardinage, troupeau, basse-*  
 “ *cour, vigne, vin, cidre, poiré, bière, etc.* ; et les  
 “ mots *nourrice, sevrage, enfant, vaccine, éducation*  
 “ *champêtre*, tout cela sans verbiage ne formera  
 “ qu’un volume\*.”

Il m’arriva à la Place-Royale l’événement le plus singulier, le plus heureux, et le succès d’auteur le plus flatteur, à mon gré, que l’on puisse obtenir : je reçus d’une main inconnue une lettre charmante par l’écriture, l’orthographe et le style. Dans cette lettre, un jeune homme, nommé M. de Morlaincourt me disoit ce qui suit : “ Son père d’une ex-  
 “ cellente famille de Lorraine, émigra pendant la  
 “ terreur, il passa en Angleterre ; il fit un excellent  
 “ mariage, et par la suite un oncle maternel du  
 “ jeune de Morlaincourt lui assura toute sa fortune,  
 “ qui est très-considérable. On le pressa alors de  
 “ se marier, mais ce jeune homme, d’après la lec-

\* J’ai donné depuis toutes mes idées sur cette *Petite Encyclopédie*, à un excellent médecin auquel j’ai promis quelques articles sur les enfans, les mères, l’éducation villageoise et quelques projets de perfectionnement pour certains métiers, etc. : le travail principal est déjà commencé et l’ouvrage paroltra sûrement avant dix-huit mois.— (*Note de l’Auteur.*)

“ ture de mes ouvrages, avoit pris la ferme résolution, dès sa première jeunesse de ne prendre une femme que de ma main. Il me supplioit donc avec instance de lui choisir une épouse, il demandoit qu’elle fût bien née, d’une figure agréable, qu’elle eût des parens respectables, et que surtout elle fût élevée dans de grands sentimens de piété ; du reste il n’exigeoit point de fortune : il peut en effet s’en passer. Il terminoit sa lettre, en m’indiquant les moyens d’acquérir promptement la certitude de la vérité de tous les faits contenus dans cet écrit.”

A peine eus-je achevé la lecture de cette lettre, que *mon choix* pour M. de Morlaincourt étoit déjà fait ; mais avant tout je voulus le voir : je lui exprimai ce désir dans ma réponse. Il vint aussitôt ; et sa figure agréable, sa douceur, sa réserve, et sa conversation achevèrent de me charmer. Je répondis parfaitement, *par mon choix*, à sa singulière confiance : je lui proposai ma nièce Félicie de Sercey, fille du marquis de Sercey, vice-amiral, mon cousin germain. Ce nom si justement fameux dans la marine et à l’Île-de-France, ce nom que M. de Sercey a consacré par tant de hauts-faits, par une conduite si parfaite, par un royalisme si pur, ce nom que son fils aîné (Éole de Sercey) a déjà soutenu sur mer avec éclat, et dont ses jeunes frères promettent, par leur éducation et leurs principes, de

propager aussi la gloire, ce nom enfin aussi célèbre en Angleterre qu'en France, étoit fort connu de M. de Morlaincourt ; et lorsque je lui procurai sa première entrevue avec ma nièce Félicie, il trouva qu'une si charmante figure et tant de modestie soutenoient parfaitement l'honneur de sa race\*.

Je vis plusieurs fois à Tivoli, et à la Place-Royale, un personnage bien vénérable, M. l'abbé Démazures, qui a passé plusieurs années à la Terre Sainte ; j'eus un grand plaisir à le questionner sur ses pieux et courageux travaux ; je fis même, dans le temps, des vers à ce sujet, que je lui donnai, et dont je n'ai point gardé de double. M. l'abbé Démazures prêche avec autant d'onction que de talent. Le dérangement de mes *finances* augmenta encore beaucoup à la Place-Royale, sans qu'il y eût de la faute de mon hôtesse, qui étoit extrêmement honnête ; mais je m'abstiens de donner les raisons de ce dérangement d'affaires, ce qui d'ailleurs seroit fort ennuyeux.

Je m'occupai plus que jamais de chercher un logement dans un couvent ; il eût été facile d'en avoir un grand et beau. Madame la duchesse de Bourbon,

\* M. de Morlaincourt, quelque temps après, épousa ma nièce, et ces deux personnes forment aujourd'hui le couple le plus heureux dont on puisse admirer l'union. Quand mes ouvrages ne m'auroient procuré que cette satisfaction, je m'applaudirois toujours de les avoir publiés.— (*Note de l'Auteur.*)

qui, avant sa mort, connoissoit mon désir à cet égard, m'en avoit proposé un superbe aux Missions, mais il étoit trop vaste et trop cher pour moi. Si ma fille, madame de Valence, avoit pu, comme elle me l'avoit dit, peu de temps avant la mort de son mari, s'établir avec moi dans un couvent, nous aurions eu, sans difficulté, ce que nous désirions, un seul appartement plus que suffisant pour nous deux, parce que je me contente toujours d'une grande chambre, d'un cabinet et d'un logement de domestique ; mais un petit logement bien sain, en bon air, avec un plafond élevé, est la chose du monde la plus difficile à trouver. On me proposa un joli entresol à l'Abbaye-aux-Bois ; je le refusai, parce que tous les entresols me sont expressément défendus\*. On me procura un appartement dans l'intérieur du couvent des Dames du Saint-Sacrement ; mais je fus obligée de le quitter au bout de quatre mois, 1°. parce qu'il étoit impossible d'y avoir un confesseur tous les huit ou dix jours ; 2°. parce que les parloirs sans cheminée, communs à tout le monde, ne contenoient que deux ou trois personnes, et servoient continuellement de passage ; 3°. parce que le jardin est très-petit et sans aucun ombrage ; 4°. parce que ma chambre étoit en plein midi (ce qui m'est très-con-

\* Par le docteur Moreau et tous les médecins que j'ai consultés.  
—(Note de l'Auteur.)

traire), et que donnant, sans antichambre, sur le corridor, elle eût été glaciale en hiver. D'ailleurs je n'ai eu qu'à me louer des religieuses qui sont des anges, et de la nourriture qui étoit fort bonne.

J'allai dans la rue Taranne, où je louai un charmant appartement au second, toujours en attendant mon entrée dans un cloître. J'avois pris une demoiselle de compagnie que m'avoit donnée madame la prieure des Dames du Saint-Sacrement; c'étoit une Vendéenne, fille d'un gentilhomme ruiné et massacré pour la cause royale. Il me parut que l'auteur des Mémoires de madame de Bonchamp ne pouvoit refuser un asile à cette infortunée. Elle n'avoit point de talens, et, âgée de trente-six ans, elle n'étoit même pas en état d'écrire sous la dictée; mais elle étoit bonne et sans aucune ressource, je me décidai à la garder avec des appointemens, tant qu'elle auroit besoin de moi.

Voici des vers que M. de La Harpe fit dans sa jeunesse, et qui, dans ma vieillesse, me conviennent fort bien, avec quelques petits changemens que je soulignerai et que j'indiquerai en note :

“ Tu vois ma vieillesse\* incertaine,  
“ Livrée aux plus affreux combats,  
“ Tu vois les pièges de la haine  
“ Se multiplier sous mes pas,

\* Jeunesse.

10\*\*

“ Et l'envie au regard farouche  
 “ Qui, contre moi s'armant toujours,  
 “ Veut du souffle impur de sa bouche  
 “ Empoisonner mes derniers\* jours !  
 “ Cependant je suis sans alarmes,  
 “ Je sais me soumettre au malheur † :  
 “ A mes yeux je défends les larmes  
 “ Et l'abattement à mon cœur.  
 “ J'ai vu se former la tempête,  
 “ J'en reçois les coups sans frayeurs ‡  
 “ Et je n'ai point courbé ma tête  
 “ Sous la main des persécuteurs||.  
 “ Je sais, et la théologie§  
 “ M'apprit, dès mes premiers travaux,  
 “ Que dans les rêves de la vie  
 “ Il n'est de réel que nos maux ;  
 “ Que les hommes, par leur naissance,  
 “ A pleurer étoient condamnés :  
 “ Et seur¶ de tant d'infortunés,  
 “ J'ai méprisé mon existence ;  
 “ Je l'ai soumise à la puissance  
 “ De la divine volonté\*\*,  
 “ Et toujours affrontant l'Océan agité††.  
 “ Je m'endors avec espérance‡‡  
 “ Sur les flots de l'adversité.”

\* Mes plus beaux.

† Et de mes ennemis vainqueur.

‡ Frayeur.

|| Du persécuteur.

§ Philosophie.

¶ Frère.

\*\* De l'aveugle nécessité.

†† Et par le torrent emporté.

‡‡ Indolence.

Mes affaires, loin de se raccommo-der dans la rue Taranne, s'embrouillèrent encore davantage, et malgré l'honnêteté parfaite de ma nouvelle hôtesse, n'ayant point de secrétaire, forcée de travailler seule du matin jusqu'au soir, je n'étois ni en état de vérifier des mémoires, ni même d'en recevoir les quittances ; mon désordre fut tout à coup porté au comble et je me trouvai dans un embarras mortel. Je ne pouvois aller me réunir à ma fille qui n'avoit jamais eu de logement à donner ; d'ailleurs elle n'auroit pu ni rester avec moi, ni par conséquent me soigner, puisqu'elle passoit quatre mois de l'année en Belgique, dans une terre de ma petite-fille madame la comtesse de Celles, près Bruxelles, et quatre autre mois chez ma seconde petite-fille, madame la comtesse Gérard. J'aurois été reçue avec tendresse, par mes deux petites-filles, mais j'étois beaucoup trop vieille pour faire tous les ans deux voyages dont l'un a plus de soixante-douze lieues.

Ma Vendéenne, à laquelle j'avois eu le bonheur de faire avoir plusieurs gratifications du gouvernement, me demanda à me quitter dans ce moment critique ; elle n'étoit point, heureusement, au nombre de mes créanciers, je l'avois toujours payée fort exactement tous les mois. Elle se croyoit sûre d'avoir une bonne place auprès d'une vieille dame ; elle fut trompée dans son attente. Par la suite elle

eut recours à moi, je la recommandai au docteur Alibert, qui, avec la bonté qui lui est naturelle, lui offrit une place dans l'excellent hôpital de Saint-Louis. Elle avoit une santé excessivement délabrée ; elle étoit absolument hors d'état de gagner sa vie, néanmoins elle refusa cette place. Je n'en ai point entendu parler depuis, j'ignore ce qu'elle est devenue.

Ne sachant véritablement pas comment je pourrois me tirer de ma triste position, j'eus recours à Casimir, qui me donna, dans cette occasion, ainsi que dans toutes les autres, les plus touchantes preuves d'attachement. Il loua, et sur-le-champ, un appartement très-convenable dans le presbytère de Saint-Roch ; il le meubla avec des meubles qu'il avoit mis en dépôt, et qui lui venoient de la succession de son beau-père ; il se chargea de tout l'embarras de mon petit ménage. Il laissa toute sa famille à Mantes où elle étoit, et, sans rien calculer que ce qui pouvoit m'être agréable, il vint s'établir avec moi dans ce nouvel appartement dans lequel il ne s'étoit réservé qu'un seul cabinet, n'ayant pour tout lit qu'un canapé très-étroit avec un petit matelas de crin sur lequel on mettoit des draps tous les soirs. Mon logement se composoit d'un grand et beau salon, d'une chambre à coucher, d'une salle à manger, d'une cuisine et la jouissance d'une tribune donnant dans l'église, etc.;

j'y trouvai un excellent domestique et une bonne cuisinière.

Je passai là six mois de suite ; et, ne pouvant me résoudre à priver plus long-temps Casimir de sa charmante famille, je me décidai à faire de longues stations à Mantes, et d'autant plus que j'avois besoin de grand air, de promenade, d'exercice en voiture, toutes choses dont on ne peut jouir à Paris, quand on n'a point de chevaux, ou qu'on ne possède pas vingt mille livres de rente.

Un jeune parent, l'un des meilleurs sujets que je connoisse (M. de Filhon), et que j'aime tendrement depuis sa première jeunesse, avoit servi avec distinction dans l'armée d'Espagne ; il étoit capitaine d'état-major. Il eut, comme M. de Morlaincourt, l'idée de me charger de lui chercher une femme ; mais je ne fus pas aussi heureuse, parce qu'il n'est pas riche et qu'il ne vouloit point d'une laide désagréable. Pour donner une idée de son cœur et de son esprit, je ne citerai de lui qu'un mot d'une de ses lettres, car je ne connois rien de plus délicat et de plus touchant que ce mot. Il faut savoir d'abord qu'il est orphelin depuis l'âge de dix ou douze ans. Après m'avoir dit dans la lettre dont je parle tout ce qu'on peut imaginer de plus affectueux, il ajoute : “ Ne vous étonnez pas, ma chère tante, de cette effusion de cœur, les orphelins sont “ si tendres ! *ils n'ont pas assez aimé ! . . .* ”

Il me semble qu'on pourroit *aimer* quelqu'un sur ce seul mot.

Je plaçai très-avantageusement, dans cette année, une jeune et charmante personne, mademoiselle Juliani, dont la mère, qui est véritablement mon amie, réunit au plus grand mérite les qualités les plus aimables et les plus attachantes. Née pour un meilleur sort, différens malheurs, bien indépendans de sa conduite, l'ont presque entièrement ruinée ; ce qui ne l'a pas empêchée de donner à ses filles une excellente éducation. L'aînée, par pure amitié, a eu la bonté de venir écrire cinq ou six heures par jour sous ma dictée pendant dix mois, lorsque j'étois encore à Tivoli, et je lui ai appris parfaitement alors toutes les règles de la versification. Elle est née en Russie, où elle resta jusqu'à son adolescence ; elle a une fort belle écriture et une orthographe parfaite ; elle sait également bien l'italien, le russe et l'anglais ; et elle doit tout ce qu'elle est aux soins personnels de sa mère qui possède toute cette instruction. Mademoiselle Juliani n'a que dix-huit ans\*, elle a l'un des plus aimables caractères que j'aie connus. On ne sauroit trop louer sa modestie, sa douceur, la solidité prématurée de son esprit et sa piété. Toutes ces choses sont en elle d'autant plus remarquables qu'elle a une figure remplie d'agrément, d'éclat et de fraîcheur. Madame de Celles me

\* Aujourd'hui vingt.—(Note de l'Auteur).

demandoit pour ses filles une institutrice qui joignît aux talens une conduite irréprochable ; je lui proposai mademoiselle Juliani, en lui détaillant ce que j'en pensois ; elle n'hésita point à l'accepter : elle a tout ce qu'il faut pour savoir apprécier un tel trésor, elle regarde et traite mademoiselle Juliani comme sa fille aînée\*. Madame la marquise de Lambert a dit que *si la jeunesse connoissoit ses avantages, elle gouverneroit le monde* ; je ne sais pas si elle le *gouverneroit*, mais il est certain qu'elle obtiendra toujours dans la société des succès aussi solides que brillans, quand elle n'aura point de présomption, qu'elle sera constamment sage, docile aux conseils de l'expérience, et qu'on la verra toujours modeste et studieuse.

J'éprouvai dans la rue Taranne un chagrin très-sensible : le général Gérard n'a jamais été chasseur, il sait trop bien employer son temps pour avoir une telle passion : la chasse est très-belle à Villers (où se trouve son château). Un jour, on arrangea chez lui une nombreuse et belle partie de chasse, et M. Gérard, cédant aux instances de ses amis, partit avec eux ; mais dans un moment où presque tous les chasseurs tiroient à la fois, M. Gérard fut atteint d'un coup de fusil qui lui a fait perdre un œil. Dès que ce malheur devoit lui arriver, il semble que

\* Trois ans n'ont fait qu'accroître ce sentiment si bien fondé.—  
(Note de l'Auteur.)

la fortune auroit dû le lui faire éprouver dans une des batailles où il a acquis tant de gloire. On eut pendant quelque temps l'espoir de le guérir, mais tous les soins à cet égard furent inutiles. M. Gérard montra dans cette occasion la résignation, le calme et la douceur qui forment le véritable courage dans une semblable situation. Je sentis doublement ce malheur en songeant à la douleur profonde de ma petite-fille ; on m'apprit brusquement cet événement, parce qu'on m'en croyoit instruite : cette imprudence me causa un saisissement dont je fus malade pendant plusieurs jours.

Je commençai et je finis dans la rue Neuve-Saint-Roch mes *Prisonniers*, que je voulois d'abord dédier à madame Récamier, mon amie, parce qu'elle m'avoit conjuré de faire cet ouvrage ; mais elle me dit ensuite que M. le vicomte de Châteaubriand en recevroit avec plaisir la dédicace ; ce qui me parut d'autant mieux placé, que madame de Châteaubriand prend soin d'un hospice avec une charité admirable, action bien conforme au noble et vertueux caractère qu'elle a toujours montré. J'écrivis à M. de Châteaubriand pour lui offrir cette dédicace ; il me fit une réponse remplie de grâce et de bonté, mais beaucoup trop flatteuse pour que j'ose l'imprimer ici. Ce fut ainsi que je lui dédai mes *Prisonniers*.

Le 25 janvier 1824, mes amis célébrèrent l'anniversaire de ma naissance ; j'avois soixante-dix-huit

ans accomplis ! . . . . Dans cette longue vie que de temps perdu, que de démarches imprudentes, que de projets déçus, que d'espérances évanouies ! . . . Heureux ceux qui pensant bien ont toujours vécu dans la solitude ! ils n'ont point, à la fin de leur carrière, d'inutiles regrets. Heureux encore ceux qui, par une étonnante supériorité de talens et de vertus, se sont élevés à d'éminens emplois ! leur vie sans doute s'est écoulée dans le travail et l'agitation, mais ils ont été véritablement utiles, ils ont eu une puissante influence sur le bonheur public, et cette gloire si légitime et si pure peut consoler de tout. Par la même raison, heureux aussi les souverains dignes d'être placés sur des trônes ! . . . Voilà les êtres privilégiés de la terre parmi ceux qui doivent toujours y briller. Tous les autres, à l'exception des solitaires et des artisans sages et laborieux, végètent tristement ou d'une manière coupable, et ceux qui ont quelques avantages sur la multitude, ou deviennent des intrigans, ou sont en butte à toutes les persécutions de l'envie, dont ils sont toujours plus ou moins les victimes.

Je suis pourtant charmée d'avoir assez vécu pour être témoin de la glorieuse et mémorable expédition en Espagne, qui produira certainement le salut de la France. La Providence, qui s'est manifestée tant de fois depuis la révolution, s'est montrée dans ces der-

nièrs événemens avec une évidence si frappante que les impies mêmes en sont consternés, et la consternation est toujours en eux l'aveu tacite de l'étonnement mêlé de terreur que leur inspirent les prodiges divins de la religion, c'est-à-dire, de ces lois immuables et souveraines qui régissent l'univers.

Une ancienne amie, dont je pourrois facilement être la grand'mère, et que je chéris depuis son enfance, s'occupe, depuis long-temps, de la composition d'un grand ouvrage, d'un poëme épique en vers ; elle a pour la poésie un talent admirable, et qui a été singulièrement précoce ; elle m'a montré ses premiers essais que j'ai admirés, elle n'a jamais fait de vers *érotiques*, tous les siens sont d'un genre noble comme son caractère, et purs comme son âme ; elle m'a montré, entre autres, une très-belle pièce de vers à la louange du feu roi Louis XVIII, dans le temps des plus grands triomphes de Napoléon. L'auteur n'a jusqu'ici rien fait imprimer. Le sujet de son poëme est *Jeanne d'Arc*, sujet dont une femme, douée des talens nécessaires, doit naturellement s'emparer, non par ambition littéraire, mais par un plus louable motif, celui d'offrir au public l'expiation d'un crime qui fut à la fois national, impie et contre les mœurs. Mon amie n'avoit nullement l'intention de publier cet ouvrage de son vivant. Je crois l'avoir décidée à le faire paroître

aussitôt qu'il sera fini; elle aura dans cette entreprise un rival redoutable, M. Soumet,\* qui fait, dit-on, un poëme épique sur le même sujet; mais entre deux excellens esprits et deux belles âmes la concurrence ne produira sûrement ni haine, ni cabale, ni intrigues. Je suis certaine d'avance que les deux auteurs se liront avec empressement et trouveront un grand charme à s'applaudir mutuellement.

Mes *Prisonniers* parurent, ils eurent un grand nombre de partisans; l'histoire de madame Mallefille qui les termine, et qui est intitulée le *Courage religieux*, tira de la détresse cette personne intéressante, en la faisant connoître et en lui procurant beaucoup de pratiques. C'est une extrême satisfaction pour moi.†

Je fus très-malade au commencement du printemps de cette année, pour avoir voulu faire le carême (la force me manqua tout-à-fait au bout de vingt-un jours), et ensuite par l'affliction que me causa la

\* M. Soumet a donné depuis une tragédie de Jeanne d'Arc; le style souvent épique de cette tragédie pourroit faire penser qu'elle est composée des fragmens d'un poëme qu'il ne paroit pas disposé à finir.—(Note de l'Editeur.)

† Madame Mallefille que je ne connoissois point m'envoya son histoire manuscrite, en me conjurant de l'insérer dans cet ouvrage. Je n'ajoutai aucun détail d'invention à ce récit, je me contentai de le récrire et d'exprimer les sentimens que j'aurois eus dans cette déplorable situation. C'est ce que j'avois déjà fait pour les *Mémoires de madame la marquise de Bonchamp*.—(Note de l'Auteur).

perte de mon frère. Nous n'avions jamais eu ensemble l'apparence d'une dispute ou d'une discussion, et je suis plus âgé que lui de quinze mois ! Il étoit rempli de bonté, de talens et de génie ; comme tous les inventeurs, il a eü beaucoup d'ennemis et d'envieux : ses expériences hydrauliques et sur la construction des vaisseaux ont parfaitement réussi ; il présenta à ce sujet plusieurs mémoires à l'Institut, qui tous ont reçu les approbations signées des plus illustres savans de ce corps ; il les fit imprimer ; Napoléon ordonna même au ministre de la marine, M. Decrès, l'exécution d'un de ces projets, et cet ordre ne fut point exécuté ; tous les autres, malgré les approbations et les expériences publiques, n'ont jamais été adoptés ; mais on a pris beaucoup de choses des mémoires imprimés. Mon frère n'a fait aucunes réclamations à cet égard ; lorsqu'on lui en montrait de l'étonnement : mes réclamations étoient faites d'avance, répondoit-il, elles sont toutes dans mes mémoires imprimés. Enfin le jour de la justice arrivera bientôt pour lui, puisqu'il est dans la tombe! . . .

Sa conduite politique a été aussi parfaite que ses talens furent supérieurs. Dès les premiers temps de la révolution, et bien avant le règne de la terreur, il connut, à n'en pouvoir douter, que le prince auquel il étoit attaché plaçoit mal sa confiance et suivoit les plus pernicieux conseils ; alors mon frère

ne songea plus qu'à faire le sacrifice d'une place aussi lucrative qu'honorable : il donna sa démission de chancelier de la maison d'Orléans, et, après avoir, avant la révolution, préservé son prince d'une banqueroute qui paroissoit inévitable, après avoir montré le plus grand talent d'administrateur et toute la bienfaisance qu'on peut avoir dans une grande place, il se hâta de se retirer dans les pays étrangers. . . . !

Je reçus, dans cette funeste circonstance, beaucoup de témoignages d'intérêt et d'amitié, et ce sont des consolations ; il n'en faut chercher d'ailleurs que dans la prière et le travail, car, à tout âge, ce qu'on appelle des *distractions*, c'est-à-dire, le monde et les amusemens, ne peuvent qu'aggraver une véritable douleur, s'il étoit possible qu'elle eût l'idée de se livrer à de telles choses.

Je travaillai prodigieusement pendant mon séjour rue Neuve-Saint-Roch : je fis un tiers de *L'emploi du temps*, qui me restoit à faire pour le terminer ; je fis en totalité les *Prisonniers*, et en totalité aussi les *Athées conséquens* (il est vrai que j'en avois deux ou trois plans faits depuis long-temps), ainsi que l'épisode de *La vallée de Josaphat*, que j'avois d'abord placé dans le manuscrit des *Dîners du baron d'Holbach*, et je l'en ai retiré, d'après l'observation du censeur éclairé que j'avois choisi pour cet ouvrage. J'ai dédié cette production à M. le comte de Rochefort-d'Ally, auquel je suis bien sincèrement atta-

chée, et je pense, du fond de l'âme, tout ce que je lui dis dans mon épître dédicatoire.

Pour revenir à mon travail, je fis d'abord l'extrait du règne d'Alfred le Grand, pris dans Rapin-Thoiras, et je composai en outre sur cette partie de l'histoire le plan d'un poëme en prose intitulé *Alfred le Grand* ; si ma vie se prolonge, je ferai ce poëme ; le sujet est un des plus beaux que l'on puisse traiter.

Je fis aussi des extraits de vieux livres sur le saint sépulcre et les pèlerinages à la Terre Sainte, car dans mon livre intitulé *les Monumens religieux*, je n'ai point parlé de l'église du Saint-Sépulcre, et c'est assurément une impardonnable omission que je réparerai dans une nouvelle édition qu'on doit faire de cet ouvrage. Il a fallu encore, pendant ces six derniers mois écoulés, corriger les épreuves d'une grande quantité de mes ouvrages que l'on réimprime, et auxquels j'ai ajouté plusieurs notes critiques renvoyées à la fin des volumes. J'ai déjà fait ce travail sur les ouvrages suivans : *les Vœux téméraires*, *Alphonse ou le Fils naturel*, *Bélisaire*, *les Veillées du château* qu'on réimprime avec des estampes. Tout cela, joint à la correction des épreuves de mes derniers ouvrages, forme un travail immense\*.

\* Je desirois vivement continuer les notes nouvelles sur ces ouvrages. Il y avoit un grand fond de morale et beaucoup d'ori-

Je ne sortis pendant les six mois que je passai de suite à Paris que pour me promener et pour aller voir la *Bibliothèque particulière du roi* ; elle est charmante et curieuse, et l'homme de lettres qui est à la tête de cet établissement (M. Valery) est aussi aimable, aussi obligeant, qu'il est instruit et spirituel. Rien n'embellit un esprit orné comme la bonté du caractère ; on connoît tout de suite celui de M. Valery : la douceur et la modestie en forment la base. Il y a tant de réserve et de finesse dans sa conversation, de bon goût dans ses jugemens, de politesse bienveillante dans ses manières que, pour lui, le don de plaire est en même temps celui de se faire aimer.

Madame la duchesse de Duras consentit enfin que l'on imprimât pour le public sa charmante nouvelle d'*Ourika*, qui n'étoit auparavant imprimée que pour un très-petit nombre de personnes ; elle avoit eu la bonté de m'en envoyer un exemplaire : j'ai été dans la société l'une des premières personnes qui en aient parlé, et avec admiration, parce que j'ai dit ce que j'en pensois. Le mot *admiration* a paru bien fort aux gens qui ne jugent un ouvrage que sur le nombre des pages et sur les *coups de théâtre* qu'il

ginalité dans ce travail, mais on a totalement cessé (apparemment pour ne pas retarder la publication) de m'envoyer les épreuves, malgré mes réclamations à ce sujet.—(Note de l'Auteur.)

contient, ou enfin sur la réputation de l'auteur ; ces gens-là cependant sont forcés de louer *Ourika*, mais de quelle manière ! Ils se contentent de dire que cette production est *jolie, gentille* ; on y trouve sans doute de la grâce et de la gentillesse, mais elle contient aussi des beautés du premier ordre, des comparaisons ingénieuses et neuves, par exemple, celle-ci : *Il est des illusions qui ressemblent à la lumière du jour : lorsqu'elles finissent, tout disparaît avec elles.* Il est assurément très-neuf de comparer les illusions qui aveuglent à la lumière qui éclaire, et cependant la comparaison est parfaitement juste. Voilà de l'invention et du talent. Un auteur vulgaire, pour se conformer à la mode (beaucoup trop durable, car elle a commencé il y a plus de trente ans), n'auroit pas manqué de faire d'*Ourika une amante passionnée*, et en outre déclamant avec véhémence contre l'esclavage, la servitude, et les distinctions de naissance et de rang ; enfin cet auteur, pour montrer de l'imagination, auroit pris dans d'autres ouvrages une foule d'incidens et des phrases toutes entières, qu'il auroit placés dans le sien, et le tout auroit formé un roman bien diffus, rempli de plagiats, d'idées fausses, dangereuses, et de sentimens exagérés.

*Ourika* n'offre rien de semblable, tout y est original, naturel, moral et vrai. *Ourika* aime avec tant d'innocence, qu'elle ne soupçonne même pas son

amour ; son imagination est si chaste et son cœur si pur, qu'elle confond très-naturellement avec une amitié parfaite le sentiment qu'elle éprouve. Le mariage de Charles ne l'éclaire même pas à cet égard ; elle n'a point cette espèce de *jalousie masculine* qui cause tant de fureur et de désespoir aux héroïnes des romans de certains auteurs de nos jours ; cependant l'attachement d'*Ourika* est de l'amour, car sur un point il demande un retour exclusif ; elle veut de *Charles* une confiance *sans réserve*, *Charles* lui ôte la plus grande partie de la sienne et la donne toute entière à sa femme ; c'est alors seulement qu'*Ourika* connoît toute l'étendue de son malheur, en connoissant celle de ses sentimens. Il y a certainement du génie dans cette conception et dans cette peinture tracée avec autant de charme que de simplicité, et il falloit une âme bien pure pour avoir ce génie-là. La nouvelle est presque entièrement composée du développement des pensées et des sentimens d'*Ourika*, mais ce développement est fait avec une si parfaite vérité que les personnes mêmes qui ne sentent pas tout le mérite de cette production n'ont pu la lire sans le plus vif intérêt.

Madame de Choiseul prit enfin la décision de livrer son poëme à l'impression, aussitôt qu'il seroit fini ; elle se décida aussi à donner le produit de cet ouvrage à un établissement de charité, qu'elle me

chargea de chercher et de lui indiquer, sachant que j'en ai tous les moyens par Casimir, qui s'en occupe tant. La première édition sera sûrement enlevée en peu de jours; car un poëme épique fait par une femme, et une dame de la cour, excitera certainement une curiosité générale; ainsi le bénéfice sera considérable, et cette action sera digne d'une personne qui a toujours montré dans toutes les occasions la plus admirable noblesse de sentimens; action d'autant plus pure que l'amour-propre n'y entre pour rien. Jamais auteur, avec un vrai talent, n'a eu plus de modestie que madame de Choiseul et moins d'empressement de se produire; elle fait des vers depuis l'âge de seize ans, elle ne les a jamais montrés qu'à feu M. de Choiseul et à moi, et parmi ces vers il s'en trouve plusieurs pièces d'un mérite véritablement supérieur, particulièrement celle qui est intitulée *les Epoques*. Parmi ces époques historiques il en est deux surtout qui offrent le plus grand intérêt par la diction, les pensées et les sentimens; la première, suivant l'ordre chronologique, est celle de l'entrée des alliés en France en 1814: elle contient le plus beau portrait et par conséquent le plus ressemblant qu'on ait fait de l'empereur actuel de Russie; l'auteur a représenté avec autant de charme que d'énergie la magnanimité et les qualités héroïques de ce grand monarque. L'autre *Epoque*, de la même beauté, est celle de la géné-

reuse et dernière guerre d'Espagne, dans laquelle se trouve, ce qui doit nécessairement y être, un éloge de S. A. R. M<sup>gr</sup>. duc d'Angoulême\* ; on ne peut mieux louer ce morceau qu'en disant avec vérité que l'auteur a rendu l'hommage le plus parfait au caractère, aux vertus et aux actions de cet auguste prince. Madame de Choiseul, dont l'amitié pour moi n'a point de réserve, auroit consenti à me donner ces deux pièces de vers avec la permission de les insérer dans ces mémoires, dont elles eussent fait le plus bel ornement ; mais madame de Choiseul y parle de Napoléon avec la liberté d'une personne qui n'a jamais reçu de lui le moindre bienfait, la plus légère grâce, et moi j'ai été prévenue par lui ; et quoique je n'eusse jamais fait aucune demande, aussitôt qu'il a su (en 1804) que j'avois abandonné mon douaire à mes enfans, que je n'avois absolument rien, et que je ne vivois que de mon travail, il m'a fait, de lui-même, une pension de six mille francs ; je les reçus pendant le reste de son règne, c'est-à-dire, pendant dix ans ; il m'a d'ailleurs accordé plusieurs grâces que j'ai demandées pour d'autres personnes : une pension de trois mille francs pour mon frère, qui, royaliste passionné, ne vou-

\* Aujourd'hui monseigneur le dauphin.

† Dans un des volumes précédens de cet ouvrage j'ai parlé de ce fait avec détail—(Note de l'Auteur.)

loit faire aucune démarche auprès de lui, et qui n'en a jamais fait. J'obtins encore de lui directement une pension de deux mille francs pour le célèbre Monsigny, une autre pension de quatre mille francs pour M. Radet, et beaucoup d'autres grâces pour différentes personnes. Jamais je n'écrirai rien contre celui qui a fait pour moi tant de choses. Durant son règne je n'ai pas craint de montrer publiquement mon attachement pour la mémoire et le sang de nos rois, comme on peut le voir dans mes ouvrages intitulés *Jeanne de France, Madame de La Valière, Madame de Maintenon, Mademoiselle de La Fayette, Mademoiselle de Clermont, Un trait de la vie de Henri IV.* Je voulus, lorsque Napoléon étoit encore sur le trône, donner l'*Histoire de Henri le Grand*; il en fit défendre l'impression, mais aussitôt après sa chute, je terminai cet ouvrage, et j'eus la hardiesse de le faire paroitre, à sa rentrée en France, sans vouloir permettre qu'on y mît un seul carton. En même temps, je le répète, ma reconnaissance m'empêchera toujours, ainsi que mon admiration pour quelques traits de la vie de cet homme fameux\*, de jamais écrire contre lui.

Un de mes amis (le chevalier d'Harmensen) faisoit aussi un ouvrage, mais en prose, qu'il comptoit donner au public, auquel il avoit déjà offert quelques

\* Particulièrement la restauration de la religion et du culte, et sa générosité, après la bataille d'Iéna.—(Note de l'Auteur.)

essais, dans lesquels on a trouvé de l'originalité et un style piquant, le chevalier d'Harmensen avoit des ennemis et fort injustement, selon moi ; mais il avoit une telle antipathie pour les tournures *mielleuses* qu'il les confondoit trop souvent avec la douceur, et qu'il avoit pris, par système, un ton brusque et quelquefois très-mordant ; il croyoit qu'on est toujours sincère, quand on montre un esprit malin ; qu'il y a toujours de la *candeur* dans les épigrammes, et de la fausseté dans les éloges. Je suis fâchée de n'avoir pas plus de mal à dire de lui, car je suis sûre que lorsqu'il lira ce portrait, il le trouvera fade ; cette idée ne m'empêchera pas de rendre justice à ses bonnes qualités : son cœur est bon, il est excellent ami, il a un esprit très-distingué, beaucoup de pénétration naturelle, et les sentimens religieux les plus solides et les plus vrais. Il étoit luthérien, et la force de son caractère, de son esprit, et de son âme, l'a porté à s'instruire avec le plus grand soin de la religion. Après avoir acquis à cet égard toutes les lumières désirables, il a sacrifié, sans hésiter, et des emplois et des pensions pour se faire catholique.

Alfred me mande de Bruxelles qu'il vient de lire dans les Œuvres de Beaumarchais la romance d'Elmire que je cite dans *les Prisonniers* comme étant de M. d'Escars. Je l'avois déjà citée dans *les Parvenus*, il y a cinq ou six ans, et il n'y eut à cet

égard aucune réclamation. Cette chanson a circulé manuscrite dans la société, pendant un demi-siècle ; elle étoit généralement attribuée au comte d'Escars ; d'ailleurs, par un fait particulier, j'ai la certitude que cette romance est de lui. J'étois encore au Palais-Royal, il y a environ cinquante ans, lorsque cette jolie romance, comme je l'ai dit, se répandit dans le monde. Dans ce temps je voyois sans cesse M. de Sauvigny, auteur de *la mort de Socrate*,\* *des Illinois*, etc ; † il étoit dans l'intimité de M. d'Escars, dont il estimoit beaucoup l'esprit et le savoir : il m'apporta un jour la romance d'Elmire, en me disant qu'elle étoit de M. d'Escars, et qu'il la tenoit de sa main ; je la trouvai charmante, j'en parlai beaucoup dans le monde : elle eut un grand succès, et M. d'Escars en reçut des complimens

\* Tragédie en trois actes, qu'il fit à vingt-deux ans, et qui eut plusieurs représentations. *Socrate*, en prenant la ciguë, termine la pièce par ce beau vers :

“ Je fais le premier pas vers l'immortalité.”

Il donna depuis une pièce intitulée *Gabrielle d'Estrées*, qui eut le plus grand succès : Henri IV, Sully, Gabrielle, y jouent les rôles les plus intéressans. C'est dans cette tragédie que Gabrielle dit en parlant de Henri IV, ce charmant vers :

“ Chacun de ses exploits m'a coûté tant de larmes !”

Je suis persuadée que si l'on remettoit cette pièce au théâtre, le public la reverroit avec le plus grand plaisir.

† Et d'un ouvrage périodique qui eut beaucoup de succès, et qui étoit intitulé : *Le Parnasse des dames françaises*.—(Notes de l'Aut.)

durant tout cet hiver. Cette opinion, qui a subsisté un si grand nombre d'années, est assurément incontestable. Au reste, il est très-commun d'insérer mal à propos des pièces fugitives dans des œuvres posthumes, surtout quand ces pièces n'ont jamais été imprimées.

Il vient de paroître un ouvrage qu'on pourroit appeler monstrueux, s'il n'étoit pas aussi insipide, qu'il est extravagant et mauvais; il a pour titre *le Damné*; il servira du moins à faire connoître un jour le degré de mauvais goût et de folie où nous sommes tombés en littérature; ce sera l'un des monumens de cette effrayante décadence, comme les drames sur le procès de *Fualdès*, en seront un de la férocité des mœurs introduites par la révolution dans la nation de l'Europe la plus sensible et la plus généreuse. Le peuple français, sous Louis XIV ne put supporter au théâtre ce vers *des Horaces*, dit sans hésitation :

“ Albe vous a nommé, je ne vous connois plus.”

Ce vers fut généralement hué, parce que le public y trouva de la férocité; à la seconde représentation, l'acteur le récita avec l'expression du regret et d'un reste de sensibilité, et le vers resta et fut alors applaudi.\* Et de nos jours, le parterre montre de

\* J'ai cité avec détail ce trait (rapporté par Lamothe) dans *les Souvenirs de Félicie*.—(Note de l'Auteur.)

l'enthousiasme en voyant des brigands, des meurtres, des baquets de sang, etc.

Le jeu même des acteurs se ressent, dans les drames et dans la tragédie, de cette exagération brutale et féroce : les acteurs crient et gesticulent beaucoup trop. Quand les cris sont prodigués, on s'ôte tous les moyens de produire de grands effets. Le Kain, dans les fureurs d'Oreste, ne parloit qu'avec une voix concentrée qui exprimoit une horrible oppression ; il ne pousoit que deux seuls cris, en disant : *Tiens, tiens, voilà le coup que je t'ai réservé ;* et ces deux cris faisoient frémir toute la salle. C'est encore Le Kain qui, donnant des leçons à un jeune acteur, lui disoit : *Monsieur, voulez-vous avoir l'air passionné ? ayez l'air de craindre de toucher la robe de votre princesse.* Les amoureux de théâtre ont aujourd'hui d'autres manières.

Il y a long-temps que je ne vais plus au spectacle ; mais, depuis mon retour en France, j'ai vu, il y a environ vingt ans, une actrice, justement célèbre à beaucoup d'égards jouer en chambre plusieurs scènes du rôle d'*Andromaque*, et je fus étrangement surpris en voyant la singulière transformation de l'héroïne de la pièce. Ce caractère auquel Racine a prodigué tout le charme de la modestie, de la douceur, de la sensibilité, cette veuve si touchante et si vertueuse n'étoit plus reconnoissable, surtout dans la tirade où elle s'écrie douloureusement : *Peins-*

*toi dans ces horreurs Andromaque éperdue* ; l'actrice faisoit des cris et des gestes si violens, que je ne pus m'empêcher de remarquer que, pour la vérité de sa déclamation, elle auroit dû dire :

“ Peins-toi dans ces horreurs *Andromaque enragée* !”

Me disposant, au printemps, à partir pour Mantes, je fis mes adieux à tous mes amis, qui les reçurent avec tendresse, à leur manière : M. de Courchamp, avec sa grâce et son originalité ordinaires, me gronda ; M. Valery soupira sans se plaindre ; le chevalier d'Harmensen, ne se contraignant point tête à tête avec moi, s'attendrit et pleura ; madame de Choiseul me demanda mille fois avec son aimable vivacité de revenir bientôt ; Anatole de Montesquiou m'envoya de jolis vers ;\* quant à ma fille et à mes petites-filles, elles alloient elles-mêmes partir pour la campagne et pour long-temps ; madame de Celles venoit d'obtenir une place auprès de son altesse royale madame la duchesse d'Orléans ; j'ose dire que par ses sentimens, son esprit, sa conduite, et par la noblesse, la douceur et la grâce de son extérieur, madame de Celles justifie parfaitement le choix de cette princesse, qui, par une bonté particulière, lui

\* Il venoit d'obtenir la place de chevalier d'honneur de S. A. R. madame la duchesse d'Orléans. Entre beaucoup d'autres raisons, son admiration pour monseigneur le duc d'Orléans lui faisoit attacher un prix inestimable à cette faveur.—(Note de l'Auteur.)

permettoit d'aller, tous les ans, passer cinq mois dans ses terres en Belgique.

Sur la fin de mon séjour à Paris, ma fille m'envoya un matin deux œufs frais du jour ; ce qui m'inspira cet impromptu, que je lui fis remettre sur-le-champ :

Qu'on ne me parle plus de la poule aux œufs d'or,  
 Car il en est une autre encor  
 Infiniment plus merveilleuse ;  
 L'une pondoit un vil métal.  
 Et la tiens à la fois touchante et généreuse,  
 Vient de pondre aujourd'hui pour l'amour filial.

J'avois commencé sur la harpe mon arrière-petite-fille Pulchérie de Celles ; je lui donnois régulièrement deux leçons par semaine ; elle a beaucoup de dispositions, et j'étois fort contente de ses progrès. Je lui conseillai de prendre pour maître, en arrivant à Bruxelles, Alfred Lemaire, mon filleul et mon écolier, parce qu'il enseignoit parfaitement et avec la même méthode.\*

J'arrivai à Mantes dans les premiers jours du printemps de 1824. La route de Paris à Mantes est charmante ; j'étois avec Casimir dans une bonne berline avec des chevaux de louage ; le voyage seul me fit beaucoup de bien ; j'arrivai à Mantes fort leste et en très-bonne santé. Je trouvai florissante toute l'aimable famille de Casimir ; j'aimois à me voir sous le

\* Elle a suivi ce conseil et s'en trouve à merveille.—(Note de l'Auteur.)

même toit avec sa vertueuse femme, qui pendant la maladie courte, mais si grave, que j'eus dans le faubourg Poissonnière, me prodigua des soins si filiaux. On ne sauroit avoir trop d'estime pour une personne qui joint à de si rares qualités une conduite qui a toujours été si constamment irréprochable ; on pourroit lui appliquer ce que Balzac disoit d'une de ses amies :

“ Une honnête femme ne doit pas tant considérer  
 “ le vice comme mauvais que comme impossible, ni  
 “ tant le haïr que ne le concevoir pas ; et si elle est  
 “ vraiment vertueuse, elle s'imaginera plutôt qu'il y  
 “ a des hypogriffes et des centaures que des femmes  
 “ de mauvaise vie, et croira que le peuple est ca-  
 “ lomniateur, et que la réputation est menteuse,  
 “ plutôt que de croire que sa voisine n'est pas fidèle  
 “ à son mari. . . . Qu'elle plaigne celle que les au-  
 “ tres injurient, et quand on dira qu'une femme a  
 “ fait un crime, qu'elle se contente de dire qu'il lui  
 “ est arrivé un malheur.\*”

\* Balsac ajoute encore très-judicieusement qu'il ya “ des femmes  
 “ qui, pourvu qu'elles soient chastes, pensent avoir droit d'être mal-  
 “ faisantes et qui croient que de n'avoir pas un vice, ce seroit  
 “ avoir toutes les vertus. J'avoue que la perte de l'honneur est le der-  
 “ nier malheur qui puisse arriver à une femme ; mais il ne s'en suit  
 “ pas que de l'avoir conservé ce soit avoir fait une action héroïque,  
 “ et je ne l'admire pas pour ne vouloir pas être malheureuse ni  
 “ déshonorée. Je n'ai pas ouï-dire qu'on doive louer une personne  
 “ de ce qu'elle n'est pas tombée dans le feu, ou qu'elle a évité un

Madame Bæcker a une piété trop éclairée pour n'avoir pas le caractère le plus doux et le plus conciliant ; elle a un profond mépris pour toute espèce de tracasseries ; elle est absolument incapable, même dans les plus petites choses, d'aigrir l'esprit de qui que ce soit ; à l'exception de tout ce qui concerne l'économie de son ménage, elle a toujours défendu sévèrement à ses domestiques de lui faire le plus léger rapport ; elle sait parfaitement que dans ces odieuses petites délations il se glisse toujours quelques mensonges, et souvent même des calomnies ; elle n'écoute donc jamais rien de semblable ; et c'est ainsi que l'on peut goûter toute sa vie, dans son intérieur, le charme d'une paix inaltérable, et qu'on est digne de la connoître et d'en jouir.

Je ne ferai point ici le portrait de Casimir, ma constante affection pour lui fait assez son éloge ; je dirai seulement que parmi toutes les qualités véritablement essentielles qu'on ne peut lui refuser, il en est une surtout qui seule auroit suffi pour m'attacher à lui : c'est sa parfaite sincérité ; depuis son enfance, depuis que la Providence l'a remis entre

“ précipice. On condamne la mémoire de ceux qui se tuent, mais  
 “ on ne décerne point de récompense à ceux qui ne se tuent pas ; et  
 “ ainsi une femme qui se glorifie d'être chaste, se glorifie de n'être  
 “ pas morte, et d'avoir une qualité sans laquelle elle n'a plus de rang  
 “ dans le monde, où elle ne demeure que pour assister au supplice  
 “ de son nom et voir l'infamie de sa mémoire.”—(Note de l'Auteur).

mes mains, il ne m'a jamais fait un mensonge, et même, lorsqu'il commettoit quelque faute, il venoit aussitôt près de moi s'en accuser. Cette noble franchise, qu'il tient de la nature, est pour jamais affermie par sa fervente et persévérante piété.

Je fus enchantée de la ville de Mantes ; la cathédrale gothique est d'une grande beauté, les promenades sont ravissantes ; j'ai sous ma fenêtre un joli jardin qui appartient à la maison, et la plus belle vue du monde ; il y a dans cette maison une belle et grande salle de bains, et précisément vis-à-vis notre porte cochère un couvent de religieuses où l'on dit la messe tous les jours.

Enfin je dîne ici à l'heure qui me convient ; j'y suis exactement le régime qui m'est bon ; je vis dans une douce et profonde solitude, et j'y quadruple par la retraite les derniers jours de mon existence.

Nous avons dans cette ville plusieurs bons médecins, entre autres M. Maigne\*, homme de beaucoup d'esprit et de la plus agréable société, particulièrement pour ses malades, auxquels il donne à la fois des remèdes parfaitement bien administrés, et toutes les consolations morales qui peuvent adoucir leurs maux physiques. Il donna les preuves d'un zèle, d'une science, et d'un courage admirables, il y a quelques années : il passa à Mantes, depuis le mois

\* Dont le frère, de même nom, est un excellent pharmacien.—  
(Note de l'Auteur.)

de décembre 1813, jusqu'au mois de mai 1814, vingt mille blessés, qui tous avoient une maladie contagieuse ; il se trouvoit alors à Mantes quatre médecins (dont M. Maigne faisoit partie). Tous prodiguèrent aux malades des soins d'autant plus généreux, qu'ils ne reçurent aucun ordre du gouvernement, et n'eurent aucun salaire. Les hôpitaux de la ville ne suffisant point, les médecins imaginèrent, de concert avec le bienfaisant curé, de former un retranchement dans l'église, où l'on plaça quarante lits pour les malades : en même temps ils prirent les plus sages et les plus heureuses précautions pour préserver les habitans de Mantes de la contagion du mal. Au milieu de ces devoirs héroïques si bien remplis, trois médecins moururent du mal communiqué par les malades ; M. Maigne seul resta ; il redoubla d'activité pour soigner seul les infortunés qu'il avoit pris généreusement sous sa protection ; mais bientôt il fut atteint de la fièvre épidémique, alors il se décida à la couper de la manière la plus violente, n'ignorant pas qu'il alloit infailliblement ou se guérir, ou perdre la vie : il prit, dans un seul jour, deux onces de quinquina et une bouteille entière de vin de quinquina ; la fièvre fut coupée ; il reprit alors toute sa santé dont il ne profita que pour le salut de ses malades. M. Maigne offrit, dans cette occasion, l'exemple du plus sublime dévouement qu'un médecin puisse donner.

Tous ces faits d'un si haut intérêt sont constatés par les pièces les plus authentiques, signées par le vertueux curé, le maire de la ville, le juge d'instruction, et un très-grand nombre de personnes les plus notables de Mantes. M. Maigne, qui eut la modération de ne demander au gouvernement aucune récompense, aucune grâce, désira cependant laisser à son fils, qu'il destine à sa noble profession, cet exemple d'une conduite si digne d'être imitée, et c'est avec cette seule idée qu'il a recueilli ces pièces qui ne sont pour lui qu'un monument de famille. Je dois ajouter encore une chose parfaitement vraie, c'est qu'ayant vu très-souvent M. Maigne, depuis que j'habite Mantes, il ne m'a jamais parlé même indirectement de cette belle et touchante anecdote ; c'est par d'autres que j'en ai su tous les détails, dont il m'a confirmé la parfaite vérité, mais seulement quand je l'ai questionné à ce sujet ; alors je l'ai prié de me communiquer les pièces authentiques qui s'y rapportent et qu'il possède ; il a bien voulu me les prêter, c'est d'après ces glorieux témoignages que j'ai écrit tout ce qu'on vient de lire.

Il y a à Mantes, à ce que tout le monde dit, un fort aimable sous-préfet, M. Alfred de Roissy, neveu de madame la marquise de la Saumès, la seule dame de cette ville que je voie quelquefois ; car elle a de grands droits sur mon cœur d'abord comme fille de Gerbier, et comme amie sincère de Casimir et

de sa femme ; d'ailleurs nous nous étions déjà vues à Paris avant que je vinsse à Mantes.

J'ai encore l'honneur de recevoir quelquefois dans ma chambre un ecclésiastique (premier vicaire du digne curé de Mantes), M. l'abbé Robert, aussi aimable par les agrémens de son esprit qu'il est digne de vénération par ses qualités morales. On ne peut trop louer sa conduite héroïque durant les jours les plus affreux de la révolution pendant lesquels il a souvent exposé sa vie, afin de porter aux fidèles persécutés tous les secours et toutes les consolations que la religion peut donner.

Ce n'est point par lui que je sais ces détails si dignes d'admiration, car sa modestie ne souffriroit même pas qu'on les retraçât devant lui. Son activité religieuse égale toutes ses autres vertus ; je ne connois pas de vie plus occupée que la sienne ; il succomberoit à ces travaux continuels, si la piété ne donnoit pas autant de forces que de courage. Il n'a tenu qu'à lui d'avoir une place moins fatigante et plus lucrative, mais sa modestie trouve du charme dans l'obscurité même, et sa seule ambition est celle d'être utile.

Casimir s'est formé ici une petite société aussi bien choisie que circonscrite ; je n'en puis profiter, parce que je ne sors presque jamais de ma chambre que pour aller me promener ; mais, j'ai rencontré quelquefois dans notre joli jardin un homme qui

sera toujours remarqué de tous ceux qui, dans la conversation, soutiennent les bonnes doctrines avec douceur, esprit et talent ; je veux désigner ici M. Anière, juge d'instruction.

Madame de la Saumès, m'a conté une histoire si authentique, si intéressante et même si héroïque, que je ne puis m'empêcher de la rapporter ici. Madame Desp\*\*\* est belle-mère d'une dame établie à Mantes dans le temps de la révolution et de la terreur ; madame Desp\*\*\*, âgée de dix-huit ans, vivoit en province dans un château à quarante-cinq lieues de Paris. Ses respectables parens cachèrent dans leur château plusieurs Vendéens proscrits ; on découvrit cette bonne action ; aussitôt presque toute cette famille fut enlevée et conduite à la hâte à Paris. La jeune madame Desp\*\*\* ne fut point arrêtée, elle resta dans son château, où bientôt elle apprit que sa famille à Paris couroit les plus horribles dangers ; alors ne consultant que son zèle, qui toujours, lorsqu'il est extrême, double les forces physiques, elle prit le parti le plus extraordinaire : sans délai, sans retard, elle se procure des habits de cheval, et elle entreprend de voler à Paris sur des chevaux de poste à franc étrier, et sans s'arrêter ! Elle arrive à Paris ; ses parens existoient encore, mais devoient être exécutés sous quarante-huit heures ; madame Desp\*\*\* va se jeter aux pieds de tous les chefs révolutionnaires : sa jolie figure, son

extrême jeunesse, la sublimité de son action frappèrent, attendrirent les cœurs des Jacobins les plus endurcis ; elle demandoit un sursis, elle l'obtint, et ses parens furent sauvés. J'ai eu le bonheur de voir cette intéressante personne, dont la figure est aussi douce qu'agréable ; elle parle de sa merveilleuse action avec une modestie qui en augmente encore le prix, s'il est possible ; et pour que rien ne manque à l'admiration qu'elle m'inspire, elle cultive les arts avec un grand succès, elle peint supérieurement.

Dans les commencemens de mon séjour à Mantes, j'appris une chose qui me fit beaucoup de peine. J'avois laissé dans le logement de la rue Neuve-Saint Roch plusieurs exemplaires des *Athées conséquens*, en chargeant mes deux domestiques, qui restent dans cet appartement, de les distribuer, d'après les adresses que j'indiquois ; plusieurs de ces envois renfermoient des billets, entre autres celui de M. Dupuytren, qui avoit bien voulu m'envoyer la plus touchante relation de la mort de monseigneur le duc de Berri, dont il n'avoit fait tirer qu'un très-petit nombre d'exemplaires pour ses amis ; mes exemplaires et mes billets ont été perdus. Je n'accuse personne ; et il paroît même qu'il y a eu beaucoup de méprises ; mais je dis seulement un fait.

Un autre mécompte me fut plus sensible encore. M. de Lawoëstine désiroit passionnément que la fille de son second mariage, Léocadie de Lawoëstine

fût reçue chanoinesse honoraire au chapitre de Sainte-Anne, en Bavière; M. de Lawœstine me demanda avec instance de solliciter cette grâce (qui en est une très-distinguée) auprès de S. M. le roi de Bavière; je répondis que je n'avois nulle espèce de droit qui pût me faire espérer d'obtenir cette grâce: M. de Lawœstine insista avec tant de vivacité, que je cédaï, quoique je trouvasse moi-même que cette démarche étoit fort inconsidérée; ce que je tâchai d'exprimer de mon mieux dans ma lettre. A ma grande surprise, S. M. le roi de Bavière daigna me répondre de la manière la plus satisfaisante; j'obtins ce que je demandois pour la jeune Léocadie, que j'ai toujours tendrement aimée. Ce fut ainsi qu'elle devint chanoinesse du chapitre de Sainte-Anne. Vou-lant offrir un hommage de reconnoissance au roi de Bavière, je chargeai M. Arthus Bertrand de lui faire parvenir un exemplaire relié de *Mes Prisonniers*, parce que cet ouvrage, qui manquoit, peut être utile dans tous les pays. Je donnai pour cet envoi deux exemplaires, et j'écrivis deux lettres envoyées sous la même enveloppe à l'ambassadeur de Bavière, que je suppliois dans mon billet d'accepter un exemplaire, et de faire passer l'autre avec ma lettre à S. M. J'ai eu le déplaisir d'apprendre avec certitude, trois mois après, que rien de tout cela n'a été exécuté, et que l'ambassadeur n'avoit rien reçu.

J'éprouvai à Mantes un chagrin très-sensible; le spirituel et le bon chevalier d'Harmensen, mourut

presque subitement ; je le regrettai bien sincèrement. Il étoit si fort, il paroissoit si bien constitué ! Il est un des tristes exemples des suites funestes d'un goût trop vif pour la bonne chère. C'est un vice d'autant plus dangereux, qu'on en fait d'abord une plaisanterie, une prétention, enfin une habitude dont on ne se corrige point, parce qu'on regarde la *gourmandise connoisseuse* comme un défaut de bonne compagnie, dans laquelle trop souvent il sert de passe-port.

Ce triste événement renouvela toutes mes lugubres réflexions sur la mort. Quelle est aujourd'hui la créature raisonnable qui, parvenue à l'âge mûr, n'a pas dû méditer profondément sur la mort ! . . . Dans les beaux jours des vieillards actuels, dans ces jours écoulés dans la paix et dans l'heureuse insouciance des affaires politiques, tout pouvoit distraire des pensées de la mort ; elle n'étoit qu'une loi de la nature qui ne paroissoit faite que pour la décrépitude, et qui laissoit à la jeunesse toutes les douceurs et toutes les illusions de l'espérance ! Le spectacle de la mort étoit rare, et les divines promesses de la religion en adoucissoient toute la tristesse. Si l'on gémissoit sur quelques tombeaux, du moins on pleuroit sans indignation et sans terreur. Mais, pendant si long-temps, la mort, menaçante pour tous les âges, ne s'est presque plus montrée qu'entourée de la discorde, de la haine, des furies, et sa faux ensanglantée parut couper tout à coup l'avenir de

tous les êtres! . . . Les soulèvements, les fureurs de la guerre, les invasions, l'épouvante, ôtèrent toute perspective aux destinées humaines! . . . Combien de fois les plus justes douleurs, perdant leur touchant caractère, ont été transformées en ressentimens implacables! combien de fois les larmes brûlantes de la vengeance ont profané la morne tranquillité des tombeaux! . . . . . et la tombe elle-même cessa d'être une *dernière hospitalité*! une rage féroce proscrivit des ossemens révéérés, en les arrachant des asiles silencieux et sacrés de la mort! . . Et ce fut un poète *philosophe* qui, le premier, autorisa, conseilla avec une fureur infernale, ces crimes atroces et stupides!\* Que du moins tant de troubles, de malheurs, d'incertitudes sur l'avenir, servent à nous faire connoître la fragilité de la vie, de la fortune, des grandeurs! et que d'utiles réflexions

\* M. Lebrun,\* dans son ode intitulée *Patriotique*, et que j'ai déjà citée.—(Note de l'Auteur).

\* Lebrun (Ponce-Denis-Ecouchard), né en 1729, dans la maison du grand-prieur (le prince de Conti), fit dès l'âge de quatorze ans une ode assez remarquable pour annoncer le talent poétique dont la nature l'avoit doué. Il avoit été initié dans l'art par le fils de l'auteur d'*Athalie*, et l'amitié la plus tendre le lioit au petit-fils de Racine qui périt à Cadix, en 1775. Le poète pindarique sembloit ne pouvoir réussir que dans deux genres, l'ode et la satire. Il a composé plus de mille épigrammes. Ses œuvres en renferment plus de six cents, et les meilleures, en ce sens qu'elles sont les plus acérés, n'ont pas été livrées à l'impression. Il est mort aveugle en 1807.—(Note de l'Éditeur.)

nous ramènent aux sentimens religieux qui peuvent seuls nous donner la modération dans la prospérité et le vrai courage dans les revers !

Retournons à Mantes. J'avois bien envie d'aller à Rosny, où l'on trouve tant de touchans souvenirs anciens, et malheureusement de nos jours ! . . . . Tous les échos de ce vaste château retentissent depuis long-temps des plus nobles traditions ! . . . . L'auguste et bienfaisante princesse qui possède maintenant cette belle habitation s'est plu à l'embellir et à la sanctifier ; le voyageur qui la parcourt y trouve à la fois tout ce qui peut satisfaire l'amateur éclairé des beaux-arts, et tout ce qui peut exalter les sentimens d'une âme religieuse !

L'été dernier fut si orageux et les beaux jours si incertains, que je craignis, en allant à Rosny dans une calèche découverte (car nous n'avions point d'autre voiture), de compromettre la bonne santé que j'avois reprise à Mantes. Je sentis vivement cette privation, mais on m'en dédommageoit par les récits que j'entendois faire presque tous les jours, et des beautés de Rosny et de son parc, et de l'incomparable bonté, des charités sans bornes de l'illustre souveraine de cette terre privilégiée.

M. le chevalier Lablée\* me demanda, non de tra-

\* M. Lablée (Jacques), né en 1751, à Beaugency, se fit connoître, en 1777, par un recueil de *poésies légères*, qu'il publia sous le titre d'*Essais*. Il a depuis composé des *romans*, des *nouvelles*, une tra-

vailer de suite au petit *Journal* ressuscité des *Dimanches*, mais de lui permettre de m'annoncer pour quelques articles ; j'y consentis (tout-à-fait gratuitement), car tout ouvrage fait pour l'adolescence ou pour la première jeunesse m'intéressera toujours.†

Ce fut sur la fin de mon premier séjour à Mantes, que notre roi Louis XVIII tomba peu à peu dans un état qui ne laissa plus d'espérance pour sa vie ; cependant l'habileté des médecins et des chirurgiens qui l'entouraient prolongea son existence d'une manière miraculeuse ; à force d'onguens, d'eaux spiritueuses, de quinquina, d'aromates, dont on imbiboit son corps chaque jour, on parvenoit à ranimer ses forces épuisées et défaillantes ; on peut dire que ce prince fut *embaumé vivant*. Au milieu de ses maux et de sa destruction visible, ce monarque, véritablement *très-chrétien*, conserva une résignation, une présence d'esprit, un courage et une force d'âme véritablement admirables ; il vécut pour donner à l'Europe l'exemple de la patience et de la dignité dans

duction des *Visions de Quévedo*, et un grand nombre de *contes* à l'usage de la jeunesse. Il a écrit sur les jeux, sur l'administration de la guerre, et a concouru à la rédaction de plusieurs ouvrages périodiques. M. Lablée, fils d'un négociant, étoit, avant la révolution, avocat au parlement de Paris.—(Note de l'Éditeur.)

† Depuis ce temps, M Lablée a quitté le *Journal des Dimanches* pour prendre celui *des Dames* ; ce dernier journal est peut-être charmant, je ne le connois pas ; mais il ne peut avoir pour moi l'intérêt de celui qu'on destinoit à la jeunesse.—(Note de l'Auteur.)

le malheur,\* de la clémence, de la reconnoissance et de l'amitié sur le trône, unies au goût éclairé des arts et de la littérature.† Les regrets de sa perte eussent

\* Voyez sa réponse à la lettre de Napoléon qui lui proposoit d'abdiquer.—(*Note de l'Auteur.*)

\* La fermeté de ce prince dans le malheur et sa constance à supporter les coups du sort, étoient d'autant plus honorables, qu'il en ressentait toute la rigueur, et que la raison imposait silence à la douleur et ne l'amortissoit pas. Les deux lettres que nous allons rapporter sont une preuve nouvelle de cette force d'âme unie à la sensibilité du cœur. Elles étoient adressées à M. d'Avaray, son ami, qui est mort à Malte.—(*Note de l'Editeur.*)

“ A Wimbledon, ce 18 novembre 1810.

“ JE suis veuf, mon ami, ma pauvre femme est morte mardi. Mes inquiétudes n'ont commencé que le 5, jour où je vous ai écrit ; je vous les ai cachées pour ne pas vous en donner à vous même. Mon âme souffre cruellement, mon corps se porte bien. Ma consolation est de penser à sa mort, la plus courageuse et la plus édifiante qui fut jamais. Elle a reçu, et moi après mon malheur, les soins les plus touchans de la famille, et de tout ce qui nous entoure.

“ Le roi de Suède est en Angleterre, je ne l'ai pas encore vu. Je vous donnerai des détails par le prochain packet-boat : je n'en ai aujourd'hui ni le temps, ni la force, car M. de la Chapelle part demain matin pour Londres. Adieu, mon ami, aimez-moi, plaignez-moi, je vous embrasse de tout mon cœur.”

“ A Hartwell, ce 2 décembre 1810.

“ J'ESPÈRE, mon ami, que vous aurez reçu, avant cette lettre, un mot que je vous ai écrit par M. de la Chapelle, et qu'ainsi elle vous trouvera instruit de mon malheur ; il m'est, ce n'est pas vis-à-vis de vous que je monterai sur les planches, infiniment plus sensible que

été déchirans, s'il n'eût pas laissé un successeur si digne de le remplacer à tous égards, et dont le noble

je ne le croyois. Je ne croyois pas, je l'avoue, aimer la Reine au point où je l'aime. Je sentois bien une chose, c'est que les jours où sa santé (injuste que j'étois, je la croyois malade imaginaire) influoit sur son humeur, j'avois toute la journée un fonds de tristesse, et qu'au contraire, lorsque se portant mieux elle étoit elle-même, j'étois tout en gaieté et en bonne humeur (*in high spirits*). Mais je ne cherchois à me rendre raison, ni de l'une, ni de l'autre de ces affections. Le moment où j'ai vu le danger m'a fait lire dans mon cœur ; ce moment commença, ainsi que je vous l'ai mandé, le 5 du mois dernier ; lorsque je vous ai écrit ce n'étoit encore qu'une inquiétude vague, que je ne puis me repentir de ne vous avoir pas fait partager. Je vais m'expliquer.

“ Je vous ai dit que je l'accusois d'être malade imaginaire, et sur cela je me fondeois sur le dire de Collignon. Ma confiance en lui étoit fondée sur la manière dont il l'avoit traitée en 1803, et je croyois tout ce qu'il me disoit. Je savois très-bien qu'un médecin peut se tromper dans la partie conjecturale de son art, mais je n'imaginóis pas qu'il pût en être de même pour un fait matériel. Par exemple, elle me disoit qu'elle avoit les jambes enflées ; il le nioit, et moi je m'en rapportois à celui des deux qui sembloit devoir le mieux s'y connoître. Enfin, le dimanche 4 novembre, elle me dit qu'elle vouloit consulter Lefavre. Je lui transmis ses ordres ; il y alla le lendemain au matin, tout aussi incrédule que moi ; mais au retour il n'étoit plus le même ; cependant, pour me ménager, il ne me montra pas toute la triste vérité, et se contenta de me dire qu'il y avoit réellement de l'enflure, et que cela pourroit devenir sérieux. Ce fut ce jour-là que je vous écrivis ; mais dès le mardi 6 il changea de langage et me déclara sans détour que l'hydropisie étoit formée et que le défaut absolu d'urines la rendoit très-alarmante ; qu'à la vérité, il ne désespéroit pas que les remèdes pussent les rappeler mais que, s'ils n'en venoient pas à bout, cela seroit fort court ; ce furent ses propres expressions, et le bandeau tomba de mes yeux.

caractère et la haute piété donnent à la France entière de si chères espérances.

“ La nuit avoit été fort agitée, et le matin on lui appliqua des vésicatoires aux deux bras, pour tâcher de s'opposer à l'infiltration dans la poitrine. J'eus pour la dernière fois le triste, mais sensible bonheur de la servir, en replaçant les couvertures que l'agitation de la nuit avoit dérangées. La journée du mardi ne se passa pas mal. Elle avoit repris sa sérénité et plaisanta même avec moi sur les premières souffrances que les vésicatoires lui causèrent ; mais le soir la levée des emplâtres fut pénible, le pansement du mercredi 7 au matin le fut encore plus, et fut suivi d'une crise de foiblesse et d'étouffement qui la fatigua beaucoup ; elle ne fut pas de longue durée, mais elle revint à midi, à la suite de laquelle elle prévint la proposition qu'on alloit lui faire de voir son confesseur ; et d'abord après sa confession, elle demanda les sacremens qui lui furent administrés vers les trois heures par M. l'archevêque. On eût dit que Dieu lui avoit rendu toutes ses forces pour ce grand acte, car l'excellent archevêque, accablé de douleur, se trompa plus d'une fois dans les cérémonies de l'extrême onction, et elle le redressa avec un calme et un sang-froid qu'elle n'auroit pas eu si elle avoit été près du lit d'un autre. Le reste de la soirée s'en ressentit ; je rentrai chez elle un peu après la cérémonie, et je voudrois que vous eussiez vu l'expression de son visage lorsqu'elle me tendit la main.

“ La nuit ne fut pas très-mauvaise, mais le réveil du jeudi 8 fut fâcheux, et il y eut une crise un peu moins forte cependant que celle du mercredi ; mais les urines ne coulèrent pas plus que les jours précédens. Cependant sur le soir il y eut une petite évacuation de ce genre ; et votre pauvre ami, qui saisit facilement la moindre espérance, étoit presque remonté ; mais cet effet de la nature n'eut pas de suite : ce jour-là fut celui des arrivées. Du moment que les sacremens avoient été décidés, j'avois envoyé avertir tout le monde ; mon frère arriva de Londres à 11 heures du matin ; mes neveux, qui étoient à Donnington, chez lord Moira, à 9 heures

Un jeune graveur en médailles, d'un talent précocce et très-distingué, M. Peuvrier, est venu à

du soir, et Mons. et Mad. la princesse de Condé à 10 heures. M. le duc de Bourbon, qui n'étoit pas à Londres, n'arriva que le lendemain. La nuit ne fut pas mauvaise ; le vendredi 9, la crise du réveil fut moindre que les autres et la journée ne fut point mauvaise ; mais point d'urines et beaucoup de difficulté à avaler. J'ai oublié de vous dire que les médecins avoient exigé qu'il n'y eût que peu de monde à la fois dans la chambre et qu'on n'y restât pas long-temps ; de manière que nous passions la journée dans son salon, et nous nous relayions pour entrer dans la chambre, où il ne restoit toujours que madame de Narbonne, et puis, un peu plus que nous, le duc d'Havré, l'archevêque et l'abbé de Bréan. Ce même vendredi au soir, elle voulut que l'abbé de Bréan l'entretint de religion ; ce qu'il fait presque aussi bien que le respectable abbé Edgeworth. Elle prenoit part à la conversation quasi comme en société ; et ce jour-là je me retirai avec de l'espoir, quoiqu'il n'y eut point d'urines.

« Le samedi 10, la nuit avoit été passable, et à 9 heures, qui étoit le moment ordinaire des crises, il n'y en avoit point encore eu ; mais peu après elle commença. Je vis alors combien peu elle se faisoit illusion et avec quelle tranquillité elle envisageoit sa fin. Pour me faire comprendre, il faut vous dire qu'un homme attaché à mon frère, qui s'appeloit Motte, mourut en 1769 par une si grande tempête, que depuis ce temps-là, pour exprimer le temps le plus affreux, nous disons entre nous temps de la mort de Motte. Le triste samedi, la pluie et le vent étoient plus violens que je ne les ai encore vus en Angleterre, et nous en parlions. Tout d'un coup elle s'interrompit en disant : On ne dira plus *temps de la mort de Motte*. Je ne répondis rien, mais la mort retentit dans mon cœur plus encore qu'à mes oreilles. Elle avoit peine à respirer dans son lit ; on la plaça dans un fauteuil, et là la crise augmenta à tel point que les médecins craignoient qu'elle ne pût pas la supporter. Elle demanda l'abbé de Bréan qui, n'ayant

Mantes et m'a fait demander avec instance par M. Maigne de lui donner des séances pour faire ma médaille en bronze. Comme je ne me trouve nullement digne de cet honneur, et surtout à un âge où l'on n'a nulle envie de produire sa figure, j'ai positivement refusé ; il a insisté, j'ai persisté, et enfin il est venu inopinément chez moi : son extrême jeunesse et sa

pas vu le commencement, avoit cru pouvoir aller à Aylesbury ; à son défaut, elle fit appeler M. l'archevêque, et, après s'être entretenue un moment avec lui, elle l'envoya nous dire qu'elle désiroit nous voir tous encore une fois, mais dès lors, n'ayant pas la force de nous parler ; nous entrâmes, et au bout de quelques momens, elle nous fit signe de nous retirer. Peu après, elle demanda les prières des agonisans, que l'archevêque récita. L'abbé de Bréan arriva vers la fin et les acheva, car l'archevêque ne pouvoit presque plus articuler ; ensuite celui-ci lui donna l'indulgence *in articulo mortis*. Cependant la crise diminuoit, et ses forces étoient revenues. Elle me fit appeler, et l'archevêque, portant la parole, me demanda pour elle pardon de tous les chagrins qu'elle avoit pu me donner. C'est moi, répondis-je, qui vous conjure de me pardonner tous mes torts : Non, me dit-elle, l'abbé de Bréan sait bien que je n'ai rien contre vous. Ensuite, sentant que mes larmes inondoient sa main : Ne m'attendrissez pas davantage, ajouta-t-elle avec la même douceur, je ne dois plus m'occuper que du Créateur devant qui je vais paroître, et que je prierai bien pour vous. Quand je fus sorti, elle fit successivement appeler mon neveu et ma nièce qu'elle bénit avec les expressions les plus tendres, le duc de Berri, auquel elle donna des avis aussi sages que touchans, et mon frère, auquel elle parla avec la même sensibilité. Peu après, l'abbé de Bréan vint de sa part me prier de m'en aller chez moi. J'obéis ; mais vous pensez que ce.....  
..... (La suite manque.)  
(Note de l'Éditeur.)

persévérance m'ont décidé à lui donner deux séances, mais très-courtes, et pendant lesquelles j'avoue que je me suis très-mal tenue; aussi la médaille, parfaitement bien frappée, manque-t-elle de ressemblance. Je m'y suis vue avec surprise un visage long et un nez aquilin, ce qui m'a rappelé que, dans *la Belle Pénitente* de Rowe, lorsque Caliste considère le cadavre de Lothario, elle dit : *Est-ce là ce gai, ce brillant Lothario ?* Et moi je dis en regardant ma médaille : *Est-ce là ce visage rond, ce petit nez retroussé, enfin ce visage qu'on a tant de fois comparé à celui de Roxelane ? . . . . .* Je conçois bien que les ravages du temps aient fait surtout disparaître cette ressemblance; mais je crois pouvoir encore me révolter contre le visage long et le nez aquilin.

Peu de jours avant mon départ de Paris parut un ouvrage intitulé *Mémoires sur la vie et les ouvrages de D. Diderot* par J. A. Naigeon\*, de l'institut. M.

\* Naigeon (Jacques-André) est mort à Paris, le 28 février 1810. Il étoit né dans la même ville en 1738. Il s'étoit de bonne heure lié avec Diderot, d'une amitié que la mort de ce dernier rompit sans l'éteindre, car Naigeon s'y montra constamment fidèle, en protégeant la mémoire et la renommée de son ami dans toutes les occasions qui se présentèrent de les défendre. Il avoit adopté la désespérante doctrine du matérialisme, dont il sembloit avoir puisé les premières leçons dans la société du baron d'Holbach, et on croit qu'il eut une grande part au livre connu sous le nom de *Système de la nature*. On lui attribue encore une partie des œuvres de

Naigeon est mort; ainsi je ne l'affligerai pas en disant ce que je pense de son travail qui est véritablement pitoyable à tous égards; il veut faire valoir Diderot, et il le déprécie continuellement de la manière la plus maladroite et la plus ridicule; on pouvoit à plusieurs égards, louer justement Diderot; mais, pour le bien juger, il falloit du goût, de la justice et des principes. Diderot eut trop souvent du gigantesque dans l'imagination, mais il eut aussi de la grandeur dans l'âme, deux choses très-rarement réunies, et dont J.-J. Rousseau a seul offert un second exemple parmi les écrivains du dernier siècle\*. Diderot adopta de pernicieuses doctrines, il s'égara dans de vaines subtilités, il tomba dans l'emphase et dans le galimatias; mais les inspirations de l'âme lui firent oublier plus d'une fois les sophismes, les faux systèmes et de dangereuses erreurs, et alors il fut éloquent. Il a donné un grand nombre d'articles et d'ouvrages qui sont abso-

l'abbé Raynal et un grand nombre d'autres ouvrages auxquels il avoit la prudence de ne point attacher son nom. Cet homme, qui avoit publié la traduction du *Traité de Crellius, sur la Tolérance dans la religion, ou la Liberté de conscience*, et qui avoit ajouté l'*Intolérance convaincue de crime et de folie*, devint si intolérant, que Chénier l'appeloit *Athée inquisiteur*.—(Note de l'Editeur.)

\* Mais Diderot eut un avantage immense sur J.-J. Rousseau, c'est que sa vie fut en général noble et pure, et qu'on n'y trouve aucune des fautes et des taches qui ont souillé celle du philosophe de Genève. —(Note de l'Auteur.)

lument inexcusables à tous égards, et même méprisables sous les seuls rapports littéraires. Des éditeurs bien intentionnés pour sa gloire et pour les mœurs publiques n'hésiteront point à retrancher de ses œuvres de telles productions.

Voulant revoir, dans l'année qui alloit commencer, ma famille et mes amis, je quittai Mantes sur la fin du mois de décembre 1824 ; je retournai à Paris rue Neuve-Saint-Roch, dans le même appartement, où je retrouvai les deux domestiques que j'y avois laissés.

Peu de jours après mon arrivée à Paris, j'eus l'honneur d'envoyer pour le jour de l'an, à S. A. R. mademoiselle d'Orléans, *une petite attrape* de mon invention, qu'elle reçut avec sa bonté ordinaire : c'étoit un coffre en cartonnage qui représentoit parfaitement une demi rame de joli papier doré à billet; on trouvoit dedans une règle qui paroissoit être d'ébène et qui étoit de chocolat, et un faux bâton de cire d'Espagne noire qui étoit aussi de chocolat. Je joignis à cet envoi les vers suivans :

A l'hommage du cœur vous daignerez sourire ;  
 Un tel tribut doit vous être adressé,  
 Il est bien désintéressé,  
 Puisqu'avec ce papier vous ne pourrez m'écrire.

Monseigneur me donna pour mes étrennes une énorme bûche remplie d'excellens bonbons; je fis

sur ce don qui me charma la plaisanterie qu'on va lire :

Quelle frayeur et quelle embûche!...  
 Monseigneur, armé d'une bûche,  
 S'avance et me dit : " C'est pour vous!..."  
 Ciel! pouvois-je m'attendre à de si rudes coups,  
 A cette annonce menaçante!..  
 Non, quelque chose est là-dessous,  
 Cette rigueur n'est qu'apparente :  
 Quoi! ce prince chéri, si bon, si bienfaisant,  
 Pourroit traiter ainsi sa vieille gouvernante,  
 Et l'assommer en arrivant ?  
 Non, non, cela n'est pas possible,  
 Voyons-la donc de près cette bûche terrible,  
 Osons l'examiner bien attentivement ;  
 Qu'elle est lourde et qu'elle est sonore !  
 O surprise, ô ravissement !  
 Ah ! ce n'est point la boîte de Pandore :  
 Elle n'a rien de malfaisant ;  
 Elle accorde à nos vœux ce qui plaît, ce qu'on aime,  
 Et des bienfaits d'une *douceur* extrême  
 Pour le vieillard, l'homme mûr et l'enfant ;  
 Elle contient bien mieux que la flatteuse amorce  
 D'un espoir déçu trop souvent\* ;  
 Elle charme en nous instruisant  
 Qu'on ne doit point juger seulement sur l'écorce.

Tous ces premiers jours furent délicieux pour moi,  
 par le plaisir extrême que j'éprouvai à revoir ma fille,  
 mes petites-filles, leurs charmans enfans, et tous

\* On sait qu'au fond de la boîte de Pandore se trouva l'espérance  
 —(Note de l'Auteur.)

mes amis : madame de Choiseul accourut avec ce tendre empressement qu'elle me montre en toute occasion. Qu'il est doux de causer avec elle, de lui ouvrir son cœur, de l'entendre, et d'être écouté d'elle ! Il semble que les récits de l'amitié lui révèlent tout ce que ses propres intérêts ont de plus touchant et de plus cher ; elle est une incomparable amie, on ne l'aimera jamais comme une autre.

Je me retrouvai, avec une joie bien sincère, entourée des personnes dont la conversation m'est si agréable : entre autres, de madame de Celles, si animée, parlant si bien de tout, et j'avoue que j'en suis un peu vaine, car elle sait exactement par cœur les quatre ouvrages les plus utiles que j'aie faits pour la jeunesse et les gens du monde, *les Veillées du château*, *les Annales de la vertu*, mes *Contes moraux* et ma *Maison rustique*\*.

Madame de Lascours étoit à Paris ; elle vint aussitôt avec notre charmante Clara, que je retrouvai toujours la même ; madame de Boufflers, M. de Rochefort et M. de Sabran ; MM. de Bouillé et

\* Dont le cadre, je l'ose dire, fournit les moyens les plus naturels d'offrir à la jeunesse les leçons les plus solides et les plus variées, puisque je suppose dans cet ouvrage une famille émigrée, rentrée en France, et à laquelle on rend une grande terre, mais entièrement dévastée : le château est abattu, le jardin détruit, le bois coupé, les cultures abandonnées, etc. Il faut rebâtir, reconstruire les fermes, les laiteries, les basses-cours, les écuries, rétablir les jardins, les cultures, etc.— (*Note de l'Auteur.*)

Valéry, M. de Lawoestine et son aimable fille Léocadie, ma nièce Georgette, lady Edward Fitz-Gérald; toutes mes nièces en y comprenant ma nièce Henriette Sercey Finguerlin; mon cousin, M. de Sercey, M. de Courchamp, madame Juliani, les docteurs Alibert et Moreau; madame Ducrest, ma malheureuse belle-sœur, si digne à tous égards d'être aimée, mais qui, dans notre première entrevue, me rappela un si déchirant souvenir : LL. AA. RR. Mgr. le duc d'Orléans et Mademoiselle, par leur bonté pour sa fille et sa petite-fille, nous ont donné toutes les consolations que nous pouvions recevoir d'une perte que je déplorerais jusqu'au tombeau.

Je revis mon excellent ami, M. Pieyre, au Palais-Royal, dont il ne quitte plus l'enceinte, pas même pour aller à Neuilly, ce qui est pour lui la plus grande de toutes les privations; sa santé d'ailleurs est bonne; il a conservé sa mémoire, toute sa bonté, et tout son esprit. Il vient de faire imprimer une petite pièce, non pour le théâtre, mais surtout pour ses amis; elle est intitulée *la Veuve mère*. L'auteur a peint avec une parfaite vérité dans cette jolie production toute la douceur de son caractère et toute la sensibilité de son âme, et sans avoir recours à ces odieux contrastes si prodigués de nos jours, et qui présentent continuellement l'innocence et la vertu aux prises avec le vice forcené, sans frein et sans remords.

Je dois parler à part du plus respectable personnage que je révère du fond de l'âme, depuis vingt-cinq ans, c'est-à-dire, depuis mon retour en France (M. Magnien, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois) ; car dès ces premiers momens, il a bien voulu me diriger et me conduire dans ce monde renouvelé pour moi, dont il falloit retrouver toutes les bonnes routes effacées et brisées en grande partie par le temps, le crime et les erreurs de tout genre ; j'ai conservé pour cet ecclésiastique vraiment apostolique, le plus tendre et le plus respectueux attachement. Ce digne pasteur m'honora d'une visite : nous étions tête-à-tête ; je n'oublierai jamais les paroles qu'il daigna m'adresser, je les écoutai en silence et avec le plus profond recueillement, je ne pouvois rien faire de mieux. Je me rappellerai toujours aussi avec reconnoissance que, lorsque je fus en danger dans la rue Pigale, il vint achever de fortifier mon âme par ses douces et puissantes exhortations. Quel ami, dans un tel état, que celui que nous jugeons le plus parfait aux yeux de Dieu ! que sont auprès des consolations que celui-là peut donner, les preuves d'intérêt et d'attachement des plus grands personnages de la cour et du monde !

J'étois honoré aussi quelquefois de la visite du vertueux curé de Saint-Roch, et de celle de M. l'abbé Marduel\*, un de ses vicaires, qui s'occupoit alors

\* M. l'abbé Marduel succéda, en 1787, à son oncle, curé de Saint-

d'un ouvrage bien important ; il eut l'extrême bonté de m'en lire quelques fragmens qui me causèrent une sincère admiration.

Je n'eus pas le plaisir de voir à ce dernier voyage un homme pour lequel j'ai autant de vénération que d'amitié, M. le chevalier de Pougens\*, littérateur aussi agréable que savant et distingué. Il est aveugle depuis quelques années ; il a eu le bonheur de trouver le guide le plus affectionné dans une aimable compagne dont les soins et la conversation doivent le dédommager de la perte de la vue.

Roch, qui avoit résigné. M. Marduel reprit, en vertu du concordat de 1801, ses fonctions curiales, qu'il avoit dû quitter n'ayant pas voulu prêter serment à la constitution civile du clergé. En 1802 il refusa d'admettre dans l'église Saint-Roch, le corps de mademoiselle Chamerois danseuse à l'Opéra ; et en 1815, il s'opposa également à l'entrée dans cette église du cercueil de mademoiselle Raucourt, comédienne.

\* L'étude de la musique, du dessin et des langues occupa l'enfance de M. Pougens ; il composa en allemand un poëme intitulé *l'Aurore* à un âge où les jeunes gens commencent à peine à connoître les principes de l'art d'écrire. A Rome il fut reçu membre de l'académie de peinture. Il fit dans la bibliothèque du Vatican d'immenses recherches sur l'origine des langues ; mais ses travaux furent interrompus par la plus affligeante des infirmités : à l'âge de vingt-quatre ans, il devint aveugle des suites de la petite-vérole. Ce malheur ne l'a empêché ni de voyager, ni de se livrer à des recherches et à des travaux littéraires d'un haut intérêt. Retiré près de Soissons, il s'occupe à terminer un grand ouvrage intitulé : *Tresor des origines et Dictionnaire grammatical raisonné de langue française.*— (Notes de l'Editeur.)

Je n'ai parlé jusqu'ici que du plaisir que j'avois éprouvé en me retrouvant à Paris avec mes amis ; cependant cette satisfaction ne fut pas sans mélange de peines : en arrivant de Mantes je venois de passer sept mois dans une paix délicieuse. Durant tout ce temps, je n'avois pas entendu faire une seule médisance, une seule moquerie ; j'avois oublié qu'il existât des gens tracassiers, des envieux et des méchans, et en arrivant à Paris j'entendis presque aussitôt conter des méchancetés calomnieuses et des histoires véritablement atroces, sur des personnes qui jusqu'alors avoient joui d'une excellente réputation. Jadis, au moins, la médisance dans le grand monde avoit des bornes, et lorsqu'elle les passoit, elle devenoit à la fois odieuse et suspecte ; aujourd'hui c'est tout le contraire : les événemens publics et de certains écrits, ont donné en tout genre une telle exaltation et un tel besoin d'émotions violentes, qu'on est toujours sûr d'*attacher* ou d'être écouté, lorsqu'on offre des tableaux hideux, ou que l'on raconte des choses épouvantables. Ce qu'il y a de pire, c'est que le scandale d'une histoire calomnieuse s'accroît en circulant dans la société ; plus on la conte, et plus on y ajoute de circonstances odieuses qu'on appelle des *broderies* ; mais les broderies d'anecdotes ne sont jamais que des taches et des déchirures, et l'étoffe loin d'en être ornée, devient à la fin de la *charpie sale*.

Les anecdotes scandaleuses sont le commérage de la malignité : c'est un mauvais temps que celui où l'on a un goût vif pour ces traits malins débités sans réflexion et souvent sous l'apparence de la gaieté avec les intentions les plus coupables. Cependant il est impossible de se les interdire entièrement quand on veut peindre les mœurs de son siècle ; il faut du moins alors passer sous silence toutes les circonstances aggravantes et toutes les personnalités qui peuvent déshonorer les personnages qu'on accuse. Aujourd'hui la calomnie n'est dangereuse que lorsqu'elle est effroyable et gigantesque ; plus elle est terrible et plus elle se propage : ces réflexions m'auraient inspiré le dégoût du monde à vingt-cinq ans, quel effet n'ont-elles pas dû produire sur mon esprit, à l'âge où je suis parvenue !

Contre mon attente, le prospectus de mes mémoires, où j'annonçois que je voulois les faire paroître de mon vivant, reçut du public une approbation universelle ; on approuva toutes les raisons que je donnois de cette nouveauté, et je m'applaudirai toujours d'avoir été le premier auteur qui ait offert un tel exemple, que M. le comte de Ségur, pair de France, vient d'imiter avec le succès mérité, que devoit faire attendre ses précédens ouvrages.

Avant mon dernier voyage à Paris, j'avois fait, particulièrement pour mon arrière-petite-fille, Pulchérie de Celles, mais aussi pour ses sœurs et mes

autres petits-enfans, un petit ouvrage d'un genre singulier et qui m'a coûté du temps et des recherches: c'est un cantique sur les fleurs, formant en même temps un cours religieux de morale et de botanique, dans ce qu'elle a de plus curieux; ce cantique a cent et un couplets; je l'ai fait sur un air vulgaire, afin qu'il fût plus facile de l'apprendre. Je tâche d'y faire admirer les bienfaits de la divine Providence; et j'y parle d'une infinité de plantes merveilleuses qui ne sont connues que des botanistes; enfin le tout est orné de notes explicatives très-détaillées et fort curieuses que j'ai tirées de plusieurs dictionnaires, du poëme de Darwin,\* des savans ouvrages de M. de Leuze,† des Voyages de M. de Humboldt, etc. Je

\* Ce poëme, intitulé *Jardin botanique*, est divisé en deux parties, l'*Economie de la végétation et les amours des plantes*. Dans ce poëme, les plantes ont les sensations, les habitudes, les formes et presque les sentimens humains. Les métamorphoses et la métépsychose, sont le fondement de ce poëme. Darwin, médecin et philosophe, a porté sa philosophie et son républicanisme dans ses vers: il établit l'égalité même parmi les plantes, et chez lui le chardon est mis au même rang que la rose. On a d'autres ouvrages de cet auteur. Un *Plan de conduite pour l'éducation des femmes, et la zoonomie des lois de la vie organique*. Mort à Derby, en 1802, il étoit né en 1772, à Eston, dans le comté de Nottingham.

† M. Deleuze a traduit le poëme de Darwin, dont nous venons de parler; les *Saisons* de Thompson; des *Entretiens sur les sciences*, en 2 volumes in-8o., et plusieurs mémoires dans les *Annales du résumé d'histoire naturelle*. Les deux ouvrages qui l'ont rendu célèbre sont, l'*Histoire critique du magnétisme animal* et les *Annales du magnétisme*, où se trouvent renouvelées les rêveries de Mesmer sur le somnambulisme et les merveilles de la divination magnétique.—(Notes de l'Éditeur.)

fis presque tous les couplets de ce cantique en me promenant au milieu des fleurs qui nous environnent ici ; sa destination me rendoit ce travail si agréable ! . . . . Je l'envoyai tout entier recopié et parfaitement remis au net, au mois d'octobre 1824, à ma petite-fille Pulchérie, et je m'engageai à lui en donner une seconde copie écrite de ma main, avec deux vignettes peintes par moi ; elle m'écrivit à ce sujet une lettre charmante que je conserverai toujours. Ma fille me promit de peindre toutes les fleurs de ce cantique, ce qui formeroit avec les paroles un œuvre intéressant pour la jeunesse, et qui seroit d'ailleurs une espèce d'antidote des fadeurs que l'on débite continuellement aux jeunes personnes, en comparant l'éclat de leur teint à celui des fleurs. J'espère enfin que ce petit ouvrage de famille contribuera à propager dans la mienne les sentimens religieux, le goût des champs et celui de la botanique.

Casimir m'engageoit à prolonger encore mon séjour à Paris, mais je me sentois si sensiblement affoiblir, j'avois tellement perdu le sommeil et l'appétit, que je me décidai à partir, le 28 février 1825.

Quelques jours avant mon départ de Paris, Anatole de Montesquiou m'envoya une grande ardoise dans un joli cadre de bois d'acajou, parce que je lui avois dit que je regrettois souvent de ne pouvoir écrire quelques idées fugitives qui me venoient pendant la nuit,

et dont je ne me souvenois plus le lendemain; sur l'ardoise, ces jolis vers étoient écrits :

Quand Paris s'abandonne au charme de la nuit,  
 Votre esprit créateur enfante des merveilles  
 Dont l'heureux souvenir par Morphée est détruit.  
 Sans crainte livrez-vous à vos fécondes veilles :  
 Ce tableau protecteur en gardera le fruit.

Mon esprit n'enfante point de *merveilles*, mais les vers n'en sont pas moins agréables, et l'on sait que tous les genres d'exagération sont permis aux poètes.

Le jeune comte Arthur de Bouillé m'a donné aussi de sa composition, une jolie fable en vers sur la betterave, et dont l'idée est très-ingénieuse ; je ne l'insère point ici, parce qu'elle est faite pour *ma Guirlande*, que je ne veux point piller pour enrichir ces Mémoires.

J'arrivai à Mantes à sept heures du soir après avoir dîné en route ; le temps étoit mauvais, et quoique j'eusse été dans une très-bonne voiture, je m'enrhumai, mais sans fièvre, et au bout de cinq ou six jours je repris toute ma bonne santé. Je revis avec délices les paisibles habitans de la maison, ma belle vue, le joli jardin dont j'ai cueilli les premières fleurs; ce qui m'a inspiré une infinité de nouvelles devises dont je fais deux recueils, l'un tiré des végétaux, comme celui que j'ai vendu en Angleterre; et, comme de raison, je ne prendrai pas une seule de celles-là ;

mon autre recueil sera composé de devises sur divers objets, animaux, meubles, etc.\* Ceci est sans préjudice de *la Guirlande* que j'ai commencée et que je continue pour madame de Choiseul, à laquelle je veux donner un livre contenant cette guirlande composée de trente fleurs, chaque fleur peinte par moi, lui parlant, en lui adressant dix-huit ou vingt vers. Je pourrai me flatter d'avoir épuisé tout ce qu'on peut faire et dire sur les fleurs; je dois me vanter encore d'avoir nouvellement introduit en France la greffe des roses sur les pommiers. Un jardinier de Mantes, auquel j'ai conté que j'en avois vu dans le Holstein, vient de faire cette opération avec un plein succès; je lui ai donné aussi ma recette tirée de ma *Maison rustique*, pour faire grossir les artichauts d'une manière monstrueuse; je lui ai conseillé de tenter la même chose sur les tournesols, parce qu'il seroit fort joli d'établir derrière un banc de jardin une de ces fleurs pouvant servir de parasol; enfin je lui conseillai encore de doubler, comme en Suisse, le muguet des bois pour en faire des bordures dans les jardins, chose d'autant plus agréable que ce muguet ainsi doublé conserve une odeur délicieuse, et même beaucoup plus forte que celle du muguet simple. Depuis, M. Maigne m'a donné un moyen de faire grossir monstrueusement les asperges.

\* Dans le moment actuel, j'ai déjà fait cinquante devises.—(Note de l'Auteur.)

Mes Mémoires ont un succès qui surpasse de beaucoup mon attente ; cependant deux ou trois personnes prétendent que j'aurois dû passer sous silence tout ce que je dis de madame de Montesson, *parce qu'au fait elle fut ma bienfaitrice*, puisqu'elle a marié et doté ma seconde fille. 1° Comme je l'ai dit dans ma préface, je devois à la mémoire de ma mère, à celle de mon frère, à celle du malheureux prince père de mes élèves, et à mon propre caractère de dire la vérité ; 2°. madame de Montesson a eu malheureusement tant d'influence sur ma vie, que je ne pouvois écrire ces mémoires en passant *sous silence* ce qui la regarde ; 3°. j'ai passé une infinité de choses *sous silence*, et même très-curieuses, et dont, je l'ose dire, plusieurs sont à ma gloire ; 4°. tout le monde sait comme moi que ce n'est point ma fille que madame de Montesson a *dotée et mariée* ; elle ne la connoissoit point ; je ne la menois qu'au jour de l'an chez elle, et cette visite duroit tout au plus un quart d'heure. Madame de Montesson avoit quarante-cinq ans, lorsque M. de Valence, âgé de vingt-quatre à vingt-cinq, arriva à Paris et débuta dans le grand monde. On peut et l'on doit croire que madame de Montesson prit pour lui un attachement maternel : ce fut lui qu'elle *dota* et qu'elle *maria*, ne pouvant se l'attacher irrévocablement qu'en lui faisant épouser sa petite-nièce ; et ce qui le prouve d'une manière incontestable, c'est qu'elle

ne fit absolument rien pour le mariage de son autre petite-nièce, ma fille aînée, pas même le présent de noces d'usage, que toutes les tantes riches font à leurs nièces quand elles se marient. Ma belle-sœur la marquise de Genlis fit, dans cette occasion, à madame de Lawoestine un charmant présent, et elle n'étoit que la femme de son oncle ; madame de Montesson ne lui donna pas une rose\*. Enfin madame de Montesson, dans son testament, m'a déshérité ainsi que mon frère ; elle a même déshérité ma fille, pour faire M. de Valence *son légataire universel* ! . . .

Je dois ajouter encore que madame de Montesson, loin de m'avouer ses artifices, ne cherchoit qu'à m'abuser et à me tromper à cet égard : j'en fus le témoin, je n'en ai jamais été la confidente ; au reste, cette narration a eu le succès le plus universel. Voici, entre autres, ce qu'un de mes amis, excellent juge en morale et en littérature (M. Pieyre), m'écrivit à ce sujet :

.....  
 “ Rien de plus piquant que vos récits. Cette scène

\* Ma fille aînée épousa un homme d'une grande naissance, qui devoit avoir un jour soixante-dix mille francs de rente, et la grandesse, après la mort de madame la princesse de Ghistelle ; mais il avoit un père avare et qui ne vouloit presque rien donner de son vivant : je fus obligée, personnellement, de faire de très-grands sacrifices que m'auroit épargnés, du moins en grande partie, madame de Montesson, si, dans sa position, elle eût eu les sentimens naturels d'une tante.  
 —(Note de l'Auteur.)

“ de la lecture de la comédie de madame de Montesson est un tableau achevé, ainsi que celle de son manège, de sa jalousie affectée sur M. de Guines ; et l'excellent prince qui donnoit là dedans !. . . . .”  
“ que tout cela est d'un vrai comique !. . . . .”

J'ai reçu, depuis que je suis revenue à Mantes, une lettre d'un de mes compatriotes, M. de Verchères, petit-fils d'un excellent médecin des eaux de Bourbon-Lancy, qui étoit l'ami de ma famille, et que j'ai beaucoup vu dans mon enfance, et j'ai fait connoissance avec le jeune Verchères dans mon avant-dernier voyage à Paris ; je fus charmée de trouver en lui le jeune homme le plus spirituel et le mieux élevé : nous ne parlâmes que de Bourbon-Lancy, dont j'ai conservé de si tendres souvenirs. M. de Verchères fut surpris de ma mémoire à cet égard, c'étoit bien *la mémoire du cœur* ! J'avois déjà causé cette espèce d'étonnement à M. le marquis d'Aligre, en m'entretenant avec lui de Saint-Aubin. M. de Verchères vient d'achever de me plaire, en me prouvant qu'il a le talent de la poésie : il m'a envoyé une pièce de vers de sa composition, qui n'a aucun rapport à moi, mais qui est extrêmement agréable ; elle a pour titre : *la prière exaucée*. Je ne parlerai point des autres lettres que j'ai reçues en si grand nombre sur mes mémoires, mais je veux faire mention de deux réclamations dans lesquelles on ne me demandoit que de rectifier quelques erreurs dans une seconde édition ; j'aime à faire plus en les

reconnoissant ici, et pour qu'elles soient claires et précises, je vais citer les lettres mêmes qui contiennent ces réclamations. Voici la première, de M. Auguste de Bontemps, lieutenant colonel, chef de bataillon au 7ème. régiment de la garde royale.

La lettre contient d'abord quelques lignes de plainte ; ensuite M. Auguste de Bontemps continue ainsi :

“ Il s'agit, Madame, du duel entre M. le comte de Schomberg et M. le baron Lefort, mon grand-père maternel, le premier colonel propriétaire, le second lieutenant colonel au même régiment de dragons. Voici ce qui s'est passé : M. de Schomberg ayant donné un démenti à M. Lefort, celui-ci lui fit une offense grave qui ne pouvoit se laver que dans le sang de l'un d'eux ; ils se battirent en effet de la manière que vous indiquez page 157 du second volume de vos Mémoires. M. de Schomberg reçut un coup de feu dans le corps, qui mit sa vie en danger, pendant plusieurs mois, et le rendit souffrant le reste de ses jours ; mon grand-père n'eut que la face droite de ses cheveux effleurée, et fut emmené immédiatement après, au siège de Mahon par le maréchal de Richelieu. Il n'est donc pas vrai que M. Lefort ait été *tué roide* ; il ne peut donc être vrai non plus que M. de Schomberg paya une pension à la veuve, et fit les frais de l'éducation des enfans de M. Lefort. La position de madame la baronne Lefort lui a permis d'élever

“ ses six enfans sans le secours d’aucun étranger ;  
 “ d’ailleurs son frère le lieutenant général Falken-  
 “ hayn, jouissant d’une belle fortune dont il faisoit  
 “ le plus généreux usage, et qui a toujours agi  
 “ comme un père envers ses neveux et ses nièces,  
 “ auroit mis sa sœur à l’abri de l’humiliation que vous  
 “ supposez si gratuitement avoir été subie par elle.

“ Je dois aussi rendre à M. de Schomberg la jus-  
 “ tice de dire qu’il reconnut et publia en toute occa-  
 “ sion avec loyauté le tort qu’il avoit eu de provoquer  
 “ cette malheureuse affaire. Il disoit encore, vers  
 “ la fin de sa vie, à l’une des filles de son adversaire :  
 “ *Je me souviens toujours de votre brave père car*  
 “ *il m’a blessé d’une manière qui me cause des*  
 “ *souffrances continuelles, MAIS C’ÉTOIT MA FAUTE.*

“ J’ose me flatter, Madame, qu’en appréciant  
 “ les sentimens qui ont dicté ma juste réclamation,  
 “ et fidèle à votre respect pour la vérité, vous vou-  
 “ drez bien rectifier cette erreur dans les éditions  
 “ suivantes ; et qu’en attendant vous jugerez con-  
 “ venable de désabuſer, par la voie des journaux,  
 “ les nombreux lecteurs de la première édition de  
 “ vos intéressans mémoires. Il me sera doux de ne  
 “ devoir cette réparation qu’à vous-même. Je suis,  
 “ madame la comtesse, avec la plus haute estime  
 “ pour votre beau talent,

“ Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

“ AUGUSTE DE BONTEMPS.”

Paris, le 28 mars 1625.

Voici la seconde réclamation. L'homme du monde le plus digne de foi à tous égards, mais qui me prie de ne point le nommer, m'écrit que je me suis trompée, en assurant que les mémoires du baron de Buzenval ne sont pas de lui ; il ajoute qu'il laissa à M. le vicomte de Ségur, par testament, un carton rempli de *notices* que M. de Ségur mit en ordre, et qui sont les mémoires du baron de Buzenval. D'après cela, je conviens que j'ai eu tort d'affirmer que ces mémoires n'étoient nullement de lui ; mais des *notices* ne sont pas des mémoires ; ainsi il est toujours évident que M. le vicomte de Ségur les a plus que *rédigés*, d'autant mieux que le baron étoit incapable d'écrire passablement le français. Mon erreur sur ce point est donc bien légère.

Je lisois dernièrement dans un journal la description du tombeau de Bonaparte à Sainte-Hélène ; on a pris les précautions les plus extraordinaires pour que le corps ne pût jamais être enlevé furtivement : on a mis ce corps à une profondeur immense dans la terre ; cette dépouille mortelle redoutée encore est barricadée par des barres de fer et de grosses pièces de bois, fortement croisées les unes sur les autres, etc. etc. Cet hommage souterrain vaut bien une pyramide fastueuse et une épitaphe chargée de louanges banales et trompeuses que portent si souvent les pierres sépulcrales.

On nous annonce ici qu'un de mes compatriotes, du plus grand mérite et du plus grand talent (M.

Madrolle), doit venir bientôt passer quelques jours à Mantes; j'en serai charmée. Un des plus grands plaisirs que je connoisse est de le lire et de s'entretenir avec lui; je sortirai en sa faveur de ma *sauvagerie* habituelle, car je le connois très-intimement depuis sa première jeunesse.

Depuis que je suis revenue ici, j'ai reçu *l'intention* d'une fort jolie visite, celle de madame la marquise d'Héricy, qui passoit par Mantes en se rendant à ses terres; elle a bien voulu, munie d'une lettre de recommandation de madame de Choiseul, m'écrire le plus aimable billet pour demander à me voir, mais il étoit huit heures et demie du soir, j'étois déshabillée, prête à me mettre dans mon lit, où je me fais toujours des frictions sèches pendant plus d'une heure, ce qui m'est absolument nécessaire; ainsi je n'ai pu profiter d'une bonté à laquelle j'aurois attaché tant de prix.

J'ai été plus heureuse au passage de M. et de Mme. de Beauffremont, qui avec une grâce inexprimable, m'ont sacrifié quelques heures; ils n'ont vu qu'une vieille octogénaire, mais ils m'ont procuré la douceur de contempler un excellent ménage et deux personnes charmantes, dans l'âge heureux où l'on traîne tous les cœurs après soi.\*

Tous nos poètes se distinguent à l'envi les uns des

\* Jeune, charmant, traînant tous les cœurs après soi.—RACINE.  
(Note de l'Auteur.)

autres par de beaux vers sur le sacre prochain de notre roi ; je voudrois encore posséder la terre de Sillery pour en faire les honneurs à quelques personnes de sa cour, et afin de pouvoir concevoir l'espérance de l'y recevoir lui-même un seul jour, et d'obtenir de sa bonté un honneur que deux de ses prédécesseurs accordèrent jadis à ce même château.

Je suis dans ce moment inquiète de madame de Choiseul ; ses veilles, et ses travaux si dénués d'ambition et si discrets, finissent par déranger tout-à-fait sa santé ; tout ce qu'elle a fait depuis la restauration n'est pas concevable : outre sa belle épitre à l'empereur de Russie,\* elle en a fait une autre non moins admirable sur le retour des Bourbons, où ils sont tous célébrés, et particulièrement Madame, aujourd'hui dauphine ; elle a fait encore plusieurs grandes pièces de vers dont voici les titres : *Sur les guerres d'Espagne et le triomphe de monseigneur le duc d'Angoulême (aujourd'hui dauphin)* ; et à la mort de Louis XVIII, une ode à sa louange, à celle de monseigneur le dauphin et du roi actuel ; enfin, dans sa *Jeanne d'Arc*, elle vient de consacrer un chant à la cérémonie du sacre, et dans lequel se trouvent naturellement les plus touchantes allusions

\* Dans laquelle on trouve ces deux beaux vers :

Des conquérans fameux tu terniras l'histoire,  
Tu donnes à jamais un modèle à la gloire.

—(Note de l'Auteur.)

sur notre roi. Le grand poème de *Jeanne d'Arc* qui est presque fini est l'un des plus longs que je connoisse, quand on en compte les vers, car la lecture en est toujours entraînant. Ce poème en outre a coûté à l'auteur une infinité de recherches historiques très-approfondies, et quand on songe que toutes ces belles productions sont restées constamment renfermées dans le portefeuille d'une femme, on ne sait ce qu'on doit admirer le plus de sa persévérance, de son talent et de sa modestie.

Avant d'aller plus loin, je veux réparer un oubli. Dans les commencemens de l'émigration, étant dans les pays étrangers, je fus épouvantée des progrès de l'impiété ; j'eus d'abord le dessein de composer là-dessus un ouvrage et de le faire passer en France, mais je sentis ensuite que, même en supposant qu'il fût bon, l'effervescence philosophique étoit devenue telle qu'un pareil livre, dans le moment actuel ne pourroit à Paris produire le moindre effet favorable ; je cherchai donc un autre moyen de ramener à la religion, et je crus l'avoir trouvé dans les écrits d'un philosophe qui avoit un grand nombre de partisans en France, c'étoit J. J. Rousseau, qui, comme on sait, s'est plu constamment à soutenir tour à tour le pour et le contre. Je feuilletai avec soin tous ses ouvrages et j'en tirai tous les morceaux religieux, je les classai pour en former sur un plan arrêté, de mon invention, un drame en prose et en cinq actes que

j'intitulai : *Jean-Jacques dans l'île de Saint-Pierre*. A l'exception du plan, car il n'y avoit pas dans cet ouvrage trois pages de moi, tout étoit de Rousseau qui s'y montrait le plus moral et le plus religieux des hommes. Je parvins à faire passer cette pièce à Paris sans nom d'auteur ; elle fut reçue à l'unanimité à la comédie française, où elle eut le plus grand succès, car on avoit annoncé que la pièce toute entière étoit tirée des œuvres de Rousseau ; mais à la quatrième représentation les jacobins prirent l'alarme, et la pièce fut défendue ; ce qu'il y eut de très-singulier, c'est que ce drame réchauffa pour Rousseau l'enthousiasme très-refroidi du public ; et fort peu de jours après, on lui *décerna* une place au Panthéon. Tous les autres philosophes étoient déjà dans ce temple devenu païen, à cette époque désastreuse. Je n'ai jamais pu ravoïr mon drame, mais j'en ai dernièrement retrouvé le plan dans mes vieux papiers ; ainsi il seroit bien facile de refaire la pièce.

Je fus obligée de faire un voyage à Paris pour mes Mémoires, et ce fut avec beaucoup de regret que je m'arrachai de Mantes, dont l'excellent air, la solitude, la tranquillité parfaite et les personnes qui m'entouroient convenoient si bien à mon cœur et à ma santé.

M. Ladvocat se chargea de tous mes arrangemens momentanés ; il me trouva un joli logement rue de Chaillot dans l'enceinte de Paris, mais tellement à

une de ses extrémités, qu'on peut se croire à la campagne. Je m'établis là dans une maison de santé chez M. le docteur Canuet, excellent médecin, dont la famille bien digne de lui est également aimable et respectable. La maison est agréablement située et composée de deux pavillons séparés par une jolie cour ombragée par des tilleuls ; de là quelques marches conduisent à un jardin ravissant, tout en arbres verts formant des allées couvertes et des berceaux ; on n'y voit pas un pouce de muraille, et il est dessiné avec tant d'art qu'il paroît infiniment plus grand qu'il ne l'est en effet : je découvre de mes fenêtres une belle vue, mais qui pourtant ne vaut pas celle de Mantes. J'ai vu avec beaucoup d'intérêt les préparatifs des fêtes pour le sacre ; madame de Choiseul est venue me prendre et m'a conduite dans tous les lieux préparés déjà pour cette grande solennité. J'ai été particulièrement charmée de la décoration de la rue de Rivoli et de celle des Champs-Élysées ; j'ai entendu le bruit du feu d'artifice et j'ai joint mes vœux à ceux de tous les bons Français ; le nombre en est grand, car la joie paroissoit être universelle. Le temps pour ce seul jour (celui de l'entrée du roi) a été remarquablement beau ; enfin, pour compléter ma satisfaction, S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans a bien voulu m'envoyer une énorme provision de pain d'épice de Rheims. Malgré ma tempérance naturelle, je n'ai pu résister à ce doux souvenir de

ma jeunesse ; j'avois dîné, et j'ai mangé deux ou trois pains d'épice qui m'ont donné pendant plusieurs jours d'assez vives coliques, mais je n'en suis pas moins reconnoissant d'un envoi charmant qui m'a fait tant de plaisir. J'espérois ne rester ici que six semaines tout au plus, mais les imprimeurs m'y retiendront davantage. Très-fâchée de ne trouver ici, ni madame de Valence, ni mes petites filles, je me promis de n'y recevoir que trois ou quatre personnes, mais je n'ai pu me dispenser d'en voir un bien plus grand nombre, et j'ai déjà reçu des monceaux de lettres, et quelque aimables qu'elles puissent être, c'est une véritable peine à mon âge, parce qu'il est absolument impossible d'y répondre, et alors on perd presque toute la bienveillance qu'on inspiroit naturellement aux gens même qu'on ne connoissoit point. Dès les premiers jours j'ai senti vivement le bonheur de revoir madame de Choiseul et d'entendre quelques vers nouveaux de son beau poëme de *Jeanne d'Arc*. Quel plaisir de retrouver les entretiens tête-à-tête d'une amie pour laquelle on n'a rien de caché ! Les lettres dans l'absence, ne sont que de froids témoignages et de foibles interprètes d'un sentiment véritablement inaltérable et profond. Un mot accompagné du regard qui l'exprime et de l'accent qui part du cœur, un seul mot ainsi prononcé dit tant de choses et les dit si bien ! Cette amie parfaite se charge de mes promenades en voiture, et vient me prendre, me con-

duire au bois de Boulogne, à Passy et dans certains lieux *déserts* que je ne reconnois pas, parce que depuis que je les ai parcourus, tout y est changé ; de grands arbres abattus, laissant à nud un terrain immense, permettent de découvrir de tous côtés le plus ravissant point de vue. Là, madame de Choiseul faisoit arrêter la voiture, et nous causions avec délices pendant plus de deux heures.\* Cet exercice en voiture me fait un bien particulier, et surtout fait avec une amie si aimable et qui m'est si chère. Le corps a besoin d'exercices et de repos, et l'âme aussi demande l'un et l'autre : Dieu seul est sans repos, parce qu'il est toujours sans fatigue ; d'ailleurs il n'a nul besoin de s'exercer, puisqu'il est fixé dans la perfection de la puissance et de l'activité. C'est dans la grande rue de Chaillot que se trouvoit jadis le couvent dans lequel s'enferma la duchesse de La Vallière, lorsqu'elle s'échappa pour la première fois de la cour avec l'intention de n'y retourner jamais ; mais, comme je l'ai conté dans son histoire, Louis XIV eut encore le pouvoir de l'en arracher. Je passe souvent devant la porte de ce couvent, et ce n'est jamais sans une sorte d'intérêt : il me semble qu'il

\* J'ai su, par mon amie, que l'un de ces sites et le plus beau étoit l'emplacement destiné, du temps de Napoléon, à élever un palais au roi de Rome ; on en fit même creuser et poser les fondemens, ce qui coûta des sommes immenses ; aujourd'hui tout cela est détruit.

—(Note de l'Auteur.)

ne m'est point étranger. Un de mes amis m'a prêté un recueil complet des lettres de Bossuet, que je lis avec d'autant plus de plaisir qu'il y en a plusieurs que je ne connoissois pas, une entre autres qui devoit se trouver dans les notes de mon roman de madame de Lavallière, ou dans sa Vie Pénitente que j'ai publiée dans le cours de la même année ; je vais du moins la donner ici. Bossuet s'adresse au maréchal de Bellefonds. La voici :

“ Je vous envoie une lettre de madame la duchesse  
“ de La Vallière qui vous fera voir que, par la grâce  
“ de Dieu, elle va exécuter le dessein que le Saint-  
“ Esprit lui avoit mis dans le cœur. Toute la cour  
“ est édifiée et étonnée de sa tranquillité et de sa joie,  
“ qui s'augmente à mesure que le temps approche.  
“ En vérité ses sentimens ont quelque chose de di-  
“ vin, et je ne puis y penser sans être en de conti-  
“ nuelles actions de grâces : et la marque du doigt de  
“ Dieu, c'est la force et l'humilité qui accompagnent  
“ toutes ses pensées ; c'est l'ouvrage du Saint-Esprit.  
“ Ses affaires se sont disposées avec une facilité mer-  
“ veilleuse ; elle ne respire plus que la pénitence, et  
“ sans être effrayée de l'austérité de la vie qu'elle est  
“ près d'embrasser, elle en regarde la fin avec une  
“ consolation qui ne lui permet pas d'en craindre la  
“ peine ; cela me ravit et me confond : je parle, et  
“ elle fait ; j'ai les discours, elle a les œuvres. Quand

“ je considère ces choses, j’entre dans le désir de  
 “ me taire et de me cacher, et je ne prononce pas un  
 “ seul mot où je ne croie prononcer ma condamna-  
 “ tion.

“ Je suis bien aise que mes lettres vous aient édi-  
 “ fié : Dieu m’a donné cela pour vous, et vous en  
 “ profiterez mieux que moi ; pauvre canal ! où les  
 “ eaux du ciel passent et qui à peine en retient quel-  
 “ ques gouttes ! Priez Dieu pour moi sans relâche,  
 “ et demandez-lui qu’il me parle au cœur.”

A Versailles, ce 6 avril, 1674.

J’ai éprouvé, depuis que je suis ici, un malheur bien inattendu et qui m’a porté un coup bien sensible, j’ai perdu une de mes arrière-petites filles, Inès de Celles ; elle étoit âgée de onze ans ; elle avoit une excellente santé et une grande fraîcheur ; elle étoit aussi aimable et aussi attachante qu’un enfant de cet âge peut l’être ; ses parens ont été véritablement désolés. A l’instant où l’on sut ici la fatale nouvelle, ma fille partit sans aucun délai avec mon autre petite-fille et madame Gérard qui voulut la suivre. Quoique je fusse très-abattue, j’écrivis de ma main (ce qui est toujours un grand effort pour moi) à ma fille, ma petite-fille et M. de Celles ; je reçus de tous les trois les réponses les plus touchantes. Ah ! que la vie est méprisable ! . . . . .

Bossuet a dit avec autant de raison que d’élo-

quence: "Le monde n'est rien. Tout ce qui est mesuré par le temps va finir. . . . . Que quitte-t-on en quittant le monde ? ce que quitte celui qui, à son réveil, sort d'un songe plein d'inquiétude."

J'ai été forcée d'interrompre ces Mémoires ; il ne faut pas une si grande secousse pour m'abattre ! . . . . La santé de ma petite-fille, madame de Celles, nous a causé de vives inquiétudes ; elle est mieux, mais elle se ressentira long-temps d'une douleur qui, même en s'affoiblissant, laisse de si profondes racines ; elle puisera dans la religion ses consolations les plus puissantes et les plus efficaces. Il m'est doux de me rappeler, surtout en ce moment, ces belles paroles de saint Augustin : "Le héros de la terre qui souffre n'est qu'un homme ; Le héros de la piété chrétienne est un homme soutenu par un Dieu ; le pouvoir infini est la mesure de son courage."

Je revis avec un extrême plaisir Mme. et M. Delingré son fils ; ce dernier, dont j'ai déjà cité de fort belles *pensées*, m'en apporta de nouvelles qui sont bien dignes du talent de l'auteur. En voici quelques-unes :

"Les personnes qui manquent de sensibilité ne peuvent avoir qu'une raison imparfaite."

"L'ambition emprunte toutes les formes jusqu'à ce que le succès lui rende la sienne."

“ L’orgueil touche à la bassesse, comme le faste  
“ à l’avarice.”

“ C’est parce que nous ne nous flattons qu’à demi  
“ que nous aimons à être complètement flattés.”

“ Nous avons de justes raisons de mettre en doute  
“ la sincérité de ceux qui se disent nos amis, lorsque  
“ la présence des témoins change quelque chose à  
“ leur langage.”

“ Pour ne pas craindre de parler trop de nous à  
“ un autre, il faut que nous soyons certains que  
“ notre bonheur fait partie du sien.”

“ Le malheur est comme un violent exercice ;  
“ chez les uns il accroît les forces, et chez les autres  
“ il les épuise.”

On m’a prêté les Mémoires de M. le comte de Ségur, que j’ai lus avec le plus vif intérêt, on y trouve, avec l’esprit que l’on connoît à l’auteur, de très-bons sentimens, du naturel, toujours le ton de la vérité, et plusieurs anecdotes curieuses et piquantes. Je ne pourrois dans cet ouvrage en citer quelques-unes sans m’enrichir à ses dépens ; ainsi je me bornerai à rapporter un fait très-singulier, dont les médecins et les chimistes pourroient peut-être tirer

un grand parti. M. de Ségur conte (1er volume, page 428) que l'on fut tout à coup atteint en Amérique d'une espèce de lèpre, dont on mourait en peu de jours, et à laquelle les médecins ne trouvoient aucun remède ; une négresse, qui étoit dans une habitation, prit une telle frayeur de ce mal, qu'elle se sauva, et elle alla se réfugier chez les sauvages. Là, ayant emporté avec elle le germe de la lèpre, elle en fut attaquée. Les sauvages ne s'en effrayèrent point ; ils avoient jadis extirpé cette maladie, en employant un remède infailible, en faisant manger au malade, pendant trois semaines, des lézards crus et coupés en morceaux, la négresse guérit parfaitement. Elle retourna dans l'habitation qu'elle avoit abandonnée ; elle y porta le spécifique qu'elle tenoit des sauvages. On employa ce remède avec un succès universel, et bientôt la peste disparut entièrement. Il me semble, par analogie, que nos lézards pourroient être ainsi utilement employés dans les maladies de la peau ; d'ailleurs je voudrois qu'il n'y eût pas un seul animal, pas un seul insecte qui n'eût été soumis aux analyses chimiques ; le plus vil reptil pourroit peut-être alors devenir précieux. Je sais que nous avons beaucoup d'animaux utiles sous ce rapport : tout le monde connoît les bouillons de vipères, de tortues, l'huile de scorpion, l'usage des cloportes, des mouches cantharides, la chair des souris, les bouillons et la pâte pectorale de limaçon, etc., etc.

Mais il reste encore beaucoup d'essais à faire dans ce genre, et je voudrais qu'on n'en négligeât aucuns. Il est à remarquer que les animaux, par exemple presque tous les quadrupèdes qui sont nécessaires à l'homme d'une autre manière, n'ont point ces propriétés médicinales, comme si la Providence n'eût pas voulu multiplier contre eux les causes d'extermination.

Le docteur Canuet, maître de cette maison, est aussi intéressant par sa vie entière et par ses actions, qu'il est distingué par ses talens ; il exerce gratuitement la médecine pour les pauvres, et il est administrateur dans tout cet *arrondissement* de tous les établissemens de charité. M. Canuet a servi dans la Vendée du temps de la république en qualité de chirurgien-major, et il eut la gloire de conserver un bras à M. de Lescure ;\* il arriva au moment où

\* M. Lescure mourut le 3 novembre 1793, des suites d'une blessure à la tête, reçue au combat de la Tremblaye, à l'âge de vingt-sept ans ; il étoit né le 13 Octobre 1766. Au commencement de la révolution il commandoit une compagnie de cavalerie. Il émigra un moment et bientôt revint en France ; il se trouvoit à Paris au 10 août 1792, et dans cette journée il donna à la famille royale les preuves les plus périlleuses d'un dévouement sans bornes. Bientôt forcé de s'éloigner de la capitale il se retira dans sa famille en Poitou, où bientôt il fut arrêté. Il étoit dans les prisons de Bressuire lorsque l'armée vendéenne s'empara de cette place et le délivra. Dès ce moment il devint un des chefs de cette armée, et ne tarda pas à s'y faire remarquer comme un des plus habiles et des plus braves. Il fit des prodiges de valeur à l'affaire de Corfou.—(Note de l'Éditeur.)

l'on alloit le lui couper : après l'avoir examiné, il s'opposa fortement à cette douloureuse opération, se chargea de le soigner, et sauva le bras de ce jeune héros. M. Canuet m'a conté une autre histoire bien touchante du même temps, et dont il a été presque témoin ; la voici : Au plus fort de la guerre de la Vendée, les républicains prirent la ville de Worms ; le *représentant du peuple*, nommé Ferraud,\* en y entrant, se rendit sur-le-champ avec la suite au couvent des capucins ; les religieux, à son approche, s'enfuirent, à l'exception de trois, l'un vieillard de quatre-vingt-douze ans, et aveugle ; les deux autres jeunes, qui ne restèrent que pour ne pas abandonner l'infortuné vieillard, action d'autant plus méritoire, que toutes les cruautés précédentes devoient leur faire croire qu'ils se livroient à une mort certaine. Le *représentant du peuple*, après avoir parcouru le couvent, qu'il trouva désert, entra dans la chambre où étoient les trois religieux ; aussitôt que l'aveugle entendit le bruit terrible de la troupe ennemie, il pria ses deux compagnons de le mettre à genoux ; ce qu'ils firent, en s'y mettant eux-mêmes, et en le

\* Le député Ferraud, attaché au parti connu sous le nom de *girondins*, fut un des adversaires les plus énergiques de celui dit des *montagnards*, et paya de sa tête, le 20 mai 1795, sa courageuse opposition aux fureurs de ce parti. Ce fut la tête sanglante de ce député qui fut présentée à Boissy d'Anglas, président de l'assemblée, dans cette dernière journée de l'affreux régime de la terreur. Ferraud, né en 1764, étoit âgé de trente et un ans.—(Note de l'Éditeur).

soutenant sous les bras ; et, lorsque M. Ferraud (le représentant) ouvrit leur porte, et s'avança vers eux : le vieillard dit : Nous voilà prêts à recevoir le martyr ! . . . Non, mon père, répondit M. Ferraud ; je vous prends sous ma protection, ainsi que vos généreux compagnons, qui ne vous ont point abandonné ; je vous accorderai d'ailleurs toutes les choses dont vous aurez besoin ; demandez-les, parlez. . . Mon fils, répondit le vieillard, je ne sens en ce moment que le besoin de vous témoigner ma reconnaissance ; mettez-vous à genoux, je vais vous donner ma bénédiction . . . . .

Le républicain obéit ; il tombe à genoux, et reçoit la bénédiction avec respect et ferveur. Les trois religieux, efficacement protégés, furent sauvés.

J'ai déjà parlé de la fausse magnificence, mais comme elle devient chaque jour plus frappante, je veux faire ici une récapitulation de toutes les faussetés de ce genre et dans laquelle se trouveront comprises un grand nombre d'inventions et de charlatanerie, dont je n'ai jamais fait mention ; outre l'argent plaqué,\* les faux cachemires, les fausses eaux minérales, les faux clinquans (faisant papier d'or fin), les

\* Qui n'est qu'une invention renouvelée, car les anciens avoient en ustensiles de table, de l'argent plaqué ; on a trouvé à Herculanum et à Pompéïa, des casseroles et des vases d'argent plaqué.—( *Note de l'Auteur* )

fausses perles, les fausses dentelles de point, la fausse soierie, on a encore nouvellement inventé les faux tableaux par un procédé qui les imite si parfaitement, qu'il doit nécessairement faire tomber tous les bons copistes dans ce genre ; les fausses gravures (les lithographies si perfectionnées), les faux cheveux faits en soie : on doit louer cette dernière invention sous plusieurs rapports, cela peut-être bon contre l'électricité répandue dans l'air, et ces cheveux sont plus agréables à porter que ceux d'un scélérat, mort sur la place de Grève ; le faux vin (fait avec des primes-verts), de faux fruits, de faux pain (fait avec des pommes-de-terres et des châtaignes), de fausses odeurs : par exemple, brûlez sur une pelle de l'eau de lavande et du café vous aurez l'odeur de l'aubépine, de faux cailloux d'Égypte, de fausses agathes transparentes, de faux lapis, de faux jaspes sanguins et de Sybérie, de fausses herborisations\*, etc., etc., etc., et sans parler du faux marbre (le stuc), des fausses couleurs, de la fausse blancheur, des fausses veines, des fausses dents, on a inventé plus nouvelle-

\* Je sais imiter toutes ces dernières choses avec une illusion qui ne laisse rien à désirer. Quand j'étois à Londres, je donnai à M. Paradise, l'un des chefs du musée, un de ces cailloux, de mon ouvrage, que je fis monter en bague et qu'il trouva d'une imitation si parfaite, qu'il la plaça dans une des armoires d'histoire naturelle du musée où je crois qu'elle est encore : je crois posséder seule le secret de cette étonnante imitation, car tout ce que j'ai vu dans ce genre est infiniment au-dessous de ce que je fais.—(Note de l'Auteur.)

ment de fausses pierres de tailles\*, *de faux beaux bras* ; j'en ai vu de tels qui m'ont trompée, ces bras étaient couverts d'une mitaine à jour, à travers laquelle on croyoit voir un bras bien rond, bien potelé, de la plus belle carnation, et tout étoit faux ; de fausses porcelaines revêtue de faux or, de faux acajou, de fausses mosaïques, de fausses anatomies, de faux coquillages, de faux carreaux, de faux madrepores, de sorte que l'on pourroit très-facilement former un faux cabinet d'histoire naturelle ; mais on aura beau faire, quelques parfaites qu'eussent été toutes ces imitations elles ne vaudront jamais les productions de la nature. Je ne parle point des fausses turquoises, † parce qu'elles sont plutôt un vol fait à la nature, qu'une imitation. Enfin on a de nos jours tellement perfectionné l'imitation des perles, des

\* J'en ai été voir une manufacture il y a quatre ans, qui se trouvoit sur les hauteurs de Montmartre ; ces pierres de taille faites avec du sable étoient parfaitement semblables aux véritables ; on avoit même fait par le même procédé deux statues dont j'admirai la beauté ; mais j'apprends que cette manufacture n'existe plus, parce que ces pierres factices ne peuvent résister aux grandes gelées.—(N. de l'Aut.)

† Les turquoises se forment dans la terre, avec des siècles, par des ossemens mêlés à du cuivre ; les ossemens entiers d'une main humaine, conservés au cabinet du roi et dont toutes les extrémités des doigts sont turquoisées, ne laissent aucun doute à cet égard ; c'est d'après cette observation certaine que l'on fabrique depuis quinze ans les fausses turquoises ; la couleur en est parfaite, mais il est impossible d'imiter le poli admirable que les siècles seuls peuvent donner à ce mélange lorsqu'il se fait dans les entrailles de la terre.—(N. de l'Aut.)

cristaux et des pierreries, qu'on ne porte plus aujourd'hui de véritables diamans et de l'or fin que pour *le repos de sa conscience*, ainsi ce qui jadis eut à cet égard été du plus mauvais ton, ne peut même pas maintenant être remarqué ; il en résulte que l'on ne pourra plus désormais se distinguer par la magnificence et par le luxe de la parure, et ce n'est assurément pas un mal ; mais aussi on ne laisse à ses enfans qu'un mobilier et des bijoux imposteurs ; on a voulu anéantir toutes les distinctions de rang et de naissance. L'amour-propre que des décrets n'*anéantiront* jamais s'est réfugié dans l'espoir de briller, par tous les signes de la richesse ; l'industrie commerciale lui ôte cette ressource, et bientôt il ne lui restera plus que le *pur amour* de l'argent.

La comtesse Amélie de Boufflers vient de mourir, à soixante-seize ans. Ayant perdu toute sa fortune elle étoit réduite, depuis plusieurs années, à une pension de quinze cents livres !... Elle voulut demeurer dans la rue même où se trouvoit le magnifique hôtel qui lui avoit appartenu et dans lequel s'étoient écoulés les plus beaux jours de sa vie ; elle se retira dans une petite chambre de blanchisseuse, au cinquième étage, et dont la fenêtre étoit en face de son ancien hôtel. Ne recourant à personne, elle se laissa oublier par tous ses anciens amis ; je n'étois pas de ce nombre ; je l'ai beaucoup rencontrée jadis dans sa jeunesse et dans la mienne, mais je n'ai jamais eu de

liaison intime avec elle ; elle étoit encore dans l'opulence quand je revins en France, je n'allai point la voir. J'appris vaguement, peu d'années après, que le dérangement de sa fortune l'avoit forcée de vendre Auteuil, et depuis cette époque je n'entendis plus parler d'elle ; cependant je n'ai appris qu'avec une sorte de saisissement les détails de sa ruine complète et sa fin déplorable. Deux femmes de chambre bien dignes d'être citées (madame Morta et madame Martin), n'ont jamais voulu l'abandonner ; elles l'avoient servie durant ses derniers jours prospères, elles lui ont été fidèles dans sa détresse et l'ont soignée jusqu'à la mort ; jeunes encore, ayant tous les talens désirables dans leur état, elles auroient pu se placer avantageusement ; la comtesse Amélie les en pressa plusieurs fois en leur répétant ce mot touchant : *Je puis bien mourir toute seule ! . . .* Elles restèrent, non seulement sans gages, mais en mettant au Mont-de-Piété leurs robes, une partie de leur linge et tous leurs petits bijoux, pour soulager la misère de leur infortunée maîtresse. Un tel attachement doit sans doute adoucir les peines d'un cœur déchiré par l'ingratitude et par une foule de douloureux souvenirs ! . . . Un jour, madame de \*\*\* apprit avec étonnement l'extrémité où se trouvoit réduite la comtesse Amélie, qu'elle avoit connue jadis et perdue de vue depuis long-temps ; elle se rendit aussitôt chez elle ; madame de \*\*\* monta avec un serrement de cœur

inexprimable les cinq étages du petit escalier tortueux qui conduisoit sous le toit de cette humble habitation ; elle entra avec effroi dans la petite chambre devenue l'unique asile de celle qu'elle avoit vue jadis si animée, si fraîche, si brillante, faisant les honneurs d'une maison, remarquable par son élégance et sa somptuosité ! La malheureuse comtesse Amélie, languissamment étendue dans un fauteuil, la tête appuyée sur le sein de ses deux généreuses femmes de chambre, ou pour mieux dire, de ses deux seules amies, sembloit ne plus attendre que les derniers instans d'une pénible existence. . . . .

Madame de \*\*\* entreprit de lui offrir quelques consolations. L'air étoit pur et serein, elle lui proposa de l'aller respirer dans les champs : Ma chère amie, reprit la comtesse Amélie, quand on a été forcée de se réfugier ici, quand on peut voir à toute heure du haut de ces étages, la maison et les jardins où l'on a passé de si belles années, on ne peut, on ne doit sortir de ce triste réduit, que pour aller dans la tombe ! . . . . .

Trois jours après cet entretien elle n'existoit plus ! Elle ne mourut point sans quelque consolation, elle expira dans les bras de ses deux héroïques amies. Nulle pompe ne l'accompagna au cimetière du Père-Lachaise ; mais les larmes de la plus tendre affection baignèrent son cercueil ! Puisse la Providence veiller sur le sort de ces deux héroïnes de la fidélité, de la

piété, de la reconnaissance! puissent-elles trouver une digne récompense de tant de vertu et d'élévation d'âme!

Quand on songe que ces deux excellentes personnes ne se sont rien l'une à l'autre, on admire la Providence qui, en les plaçant dans la même classe s'est plu à les rapprocher ainsi, et qui, en leur ôtant toute la jalousie, si commune parmi les domestiques, leur a toujours conservé la noble et touchante émulation qui a produit également en toutes deux une conduite si parfaite.

Les dernières années de la vie de la comtesse Amélie durent sans doute exciter la plus tendre compassion; mais on peut dire, sans rien exagérer, que tout ce qu'elle a éprouvé de plus amer fut le fruit de ses inexcusables imprudences. Aussi peut-on dire avec vérité que presque toutes nos infortunes viennent de nos fautes; aussi après avoir parcouru une longue carrière, on doit (du moins en général) demander pardon à Dieu de ses malheurs. Voilà plus de six semaines que je suis ici et plus j'y séjourne, plus je dois aimer et estimer les maîtres de la maison. M. Canuet, médecin de l'hôpital de Sainte-Périne, établissement utile et fort secourable, mais qui n'est point de charité, puisqu'il faut donner en y entrant une somme une fois payée, pour y passer le reste de ses jours. Il faut avoir au moins soixante ans pour y être admis; on y est logé, chauffé, éclairé et nourri. On y classe les personnes suivant leur

naissance, pour les tables, qui sont toujours de douze couverts. On trouve dans cet hôpital des personnes d'un très-beau nom ; il vient d'en mourir une qui avoit dix-sept mille livres de rente, mais qui pour s'épargner tout embarras de ménage et pour se procurer la jouissance d'un très-bon air et d'un beau jardin, s'étoit placée là. Cette fantaisie avoit passé par la tête de M. de Valence ; il m'a proposé très-sérieusement, huit mois avant sa mort, d'aller nous établir à Sainte-Périne ; il auroit conservé une voiture et des chevaux. Malgré ses instances et l'argent que nous aurions donné, ce mot *hôpital* a toujours été *malsonnant* à mon oreille. Je disois un jour à M. Canuet, que du moins les intrigues d'amour ne troubloient pas la paix de cet asile. Eh bien ! madame, répondit en riant le docteur, vous vous trompez, car là, *chacun à sa chacune*, et il m'expliqua que chaque vieillard aimable cherchoit et trouvoit toujours une vieille de son caractère, qui bientôt devenoit son amie intime. Il me conta qu'une de ses liaisons avoit formé il y a quelques années, un mariage entre *deux amans* de quatre-vingts et de quatre-vingt-quatre ans.

Madame de Choiseul me demanda de composer un dialogue ou une scène des amours de Sainte-Périne ; chaque interlocuteur se seroit enflammé en se représentant vivement les grâces et les perfections qu'avoit dû avoir dans sa jeunesse l'objet octogénaire de

sa préférence actuelle, etc. Je parlai de cette idée à M. Valéry ; il a tant d'esprit et d'imagination, qu'il l'a saisi vivement. Il eut envie d'en faire une nouvelle et je renonçai à mon dialogue. La famille de M. Canuet se compose d'une épouse pleine de mérite et d'esprit, de deux fils, dont l'un est déjà médecin très-distingué, et deux filles ; l'aînée, âgée de dix-neuf ans, éprouva dans sa onzième année le plus affreux malheur : dans l'absence de son père et de sa mère, elle tomba d'une fenêtre élevée et se cassa plusieurs os ; il fallut toute l'habileté, toute la tendresse de son père pour lui conserver la vie ; son existence est un vrai miracle de l'amour paternel. Mais sa santé est déplorable, elle souffre continuellement des douleurs inouïes, et c'est avec une douceur, un courage, une égalité d'humeur et une piété véritablement angélique ; elle est aimable et spirituelle ; elle joue agréablement du piano, n'ayant jamais fait que de bonnes lectures, elle a de l'instruction, la conversation la plus attachante et dans laquelle on trouve souvent une douce gaîté : sa sœur cadette est nouvellement mariée à un jeune artiste M. Adolphe Laurent, qui joint à une belle figure des mœurs irréprochables, d'excellentes manières, le goût éclairé des arts, de la lecture et un talent supérieur sur le piano. Madame Laurent, qui n'a pas encore dix-sept ans, est aussi intéressante par sa modestie et son caractère, que par son aimable figure ; elle joue de la harpe, et comme je n'ai point apporté la mienne

ici, le mari et la femme ont l'extrême obligeance de m'envoyer tous les jours, à une certaine heure convenue, la clef de leur salon dans lequel je trouve une harpe et un excellent et superbe piano dont je puis jouer trois ou quatre heures de suite et toute seule sans être jamais interrompue.

Une personne en qui j'ai toute confiance, et qui le mérite à tous égards, madame la baronne de Las-cours, m'a conté une histoire véritablement merveilleuse de mademoiselle du Tremblay (nièce de l'ancien évêque de Dôle, qui fut massacré au commencement de la révolution.)

Cette intéressante personne est assurément l'héroïne la plus touchante de la piété, du malheur, de la résignation et du courage durant les jours affreux de la terreur. Seule, isolée, ayant tout perdu, elle a fait vivre de son travail des infortunés enfans de sa famille, dont elle fut l'unique refuge ; ce travail ne put suffire que par le sacrifice de son sommeil et de sa santé, mais elle sut pourvoir à tout avec une persévérance admirable. J'étois bien tentée d'écrire cette histoire tout entière, car tous les détails en sont sublimes, mais il y manque un dénouement, attendons-le de la Providence ! Mademoiselle du Tremblay existe et n'est point heureuse !

J'ai fait ces jours-ci, pour la seconde fois de ma vie, des vers sur un cadran solaire : il y a environ douze ans que le docteur Canuet, maître de cette maison, étant alors marguiller d'honneur de cette

paroisse, reçut le jour du dimanche des rameaux une petite branche de buis qu'il voulut conserver et qu'il planta dans le jardin de cette maison ; il la plaça dans un joli bosquet rempli de roses des quatre saisons et à côté d'un cadran solaire ; il cultiva cette espèce de relique (devenue végétale) avec le plus grand soin ; elle s'étendit, forma une infinité de rameaux que le docteur dirigea en cercle autour du cadran ; enfin elle forme aujourd'hui un buisson épais parfaitement bien taillé et qui cache toute la base et la colonne qui soutient le cadran, ne laissant à découvert que les ardoises qui marquent l'heure ; c'est une chose également curieuse et jolie ; voici mes vers :

Dans ces agréables demeures  
 Voulez-vous que toutes les heures  
 Se succèdent pour vous sans ennui, sans regrets,  
 Chérissez la vertu, la retraite et la paix,

J'aime à recueillir de jolis traits de l'enfance et de l'adolescence ; en voici un qui est beaucoup mieux que *joli* ; on m'assure qu'il est authentiquement consacré dans un Dictionnaire historique. Le fils du comte d'H\*\*\* étoit élevé dans une pension d'Orléans ; cet enfant n'avoit que six ans lorsque, dans le temps de la terreur, il apprit que son père venoit d'être arrêté. Aussitôt l'enfant ne songe qu'à s'évader ; il se lève pendant la nuit, il parvient à franchir les murs du jardin, se trouve sur la grande route, et, sans autre guide que l'instinct de la piété filiale,

il arrive à Paris après avoir fait à pied trente lieues en deux jours et demi. Quels furent la surprise et le saisissement du comte d'H\*\*\*, lorsqu'il vit introduire dans sa prison son enfant, dont les larmes et les prières avoient triomphé de la férocité des geôliers ! l'un des gardiens de la prison s'intéressa si vivement au sort de cet enfant sublime et de son père, que celui-ci échappa à la mort et fut mis en liberté. On a fait un livre sur les enfans *précoces* ; celui dont je viens de raconter cette admirable action mérite d'obtenir le premier rang dans ce livre, car les espèces de prodiges opérés par les talens les plus extraordinaires et les plus prématurés, sont bien au-dessous de ceux que peut produire une telle âme. Je ne me console point de ne pas savoir le nom de cet enfant et d'ignorer ce qu'il est devenu.

On m'a conté encore de la même époque une anecdote d'un genre très-différent ; comme elle est courte, je vais la placer ici. Le général Decaen voyageoit dans le temps de la révolution ; il fut arrêté dans un village de Normandie et conduit devant l'officier municipal—Comment vous nommez-vous ? dit le fonctionnaire public.--*Decaen.*--Votre profession ?--*Aide-de-camp.*—D'où venez-vous ?—*De Caen.*—Où allez vous ?—*Au camp.*—Oh ! il y a trop de *cancans* dans votre affaire, je vous arrête.

## TABLE DES MATIÈRES

### DU TOME SEPTIÈME.

---

- Académie de Dijon**, 69, 70.  
**Addison**, cité, 36, 58.  
**Affectation (de l')**, 157, 159, 160.  
**Album**, 40.  
**Alembert (d')**, 4, 146, 147.  
**Alexandre (l'empereur)**, 36, 37, 46, 207, 242.  
**Alfred le Grand**, poëme, 238.  
**Alibert (le docteur)**, 228.  
**Aligre (M. d')**, 120, 121, 122, 285  
**Ambitieux (l')**, nouvelle, 144.  
**Analogie de la religion avec la nature**, par J. Butler, 58.  
**Anglaise qui devient reine de Palmyre**, 74, 75.  
**Angoulême, M. le duc d' (le dauphin)**, 87, 243, 268.  
**Anière (M.)**, juge, 256, 257.  
**Arbres célèbres**, 32, 33.  
**Asfeld (le chevalier)**, 211.  
**Assemblée à l'anglaise**, 8, 9.  
**Athénée de Vaucluse**, 82.  
**Avaray (M. d')**, 264.  
**Auguste de Saxe (le roi)**, 32.
- Bals**, 15, 16, 97, 98.  
**Balzac**, cité, 251.  
**Bassano (le duc de)**, 32.  
**Beaufremont (M. et Mme. de)**, 289.  
**Bec-de-Lièvre (M. de)**, évêque de Nismes, 214, 215, 216.  
**Bec-de-Lièvre (M. de)**, 215, 216, 217.  
**Bellegarde (mesdames de)**, 33.  
**Bergasse (M.)**, 40.  
**Berri (duc de)**, 258, 268.  
**Berri (Madame, duchesse de)**, 164, 165.  
**Bibliothèque particulière du roi**, 239.  
**Boimbertrand (M. de)**, 177, 184.

- Bonald (M. de)**, 14, 119.  
 Bonald (M. Henri de), ses pensées, 119, 120.  
 Bonaparte, sa mort, 95, 96, 97, *voyez Napoléon*.  
 Bonchamp (le général de), 24, 25.  
 Bonchamp (madame de), 23, 24, 170, 171, 214, 225, 235.  
 Bontemps (Auguste de), sa lettre à madame de Genlis, 286, 287.  
 Bordeaux (S. A. R. le duc de), 54, 164, 165.  
 Borghèse (la princesse), 34.  
 Bossuet, cité, 36, 296, 297, 298.  
 Boufflers (la comtesse Amélie), 212, 273; sa mort, 306, 307, 308.  
 Bouillé (MM. de), 24, 201, 273.  
 Bouillé (Arthur de), 23, 281.  
 Bourbon (duc de), 267.  
 Bourbon (madame la duchesse de), 184, 186, 188, 223.  
 Bourbon Lancy (ville de), 122, 285.  
 Bourlier (M.), Evêque d'Evreux, 161.  
 Bourmont (M. le comte de), 217.  
 Bréan (l'abbé de), 267, 268.  
 Briffaut (M.), 57.  
 Bristol (le lord), 20, 31, 58, 151.  
 Bezerval (mémoires du baron de), 288.  
 Byron (le lord), 67.  
  
**Cachets et devises à la mode**, 27.  
 Canal de l'Ourcq, 56, 57.  
 Canal de Picardie, 56.  
 Cantiques composées par madame de Genlis, 124, 125.  
 Canuet (le docteur), 293, 301, 302, 309, 310, 311, 312.  
 Capucins (anecdote sur un couvent de), 302, 303.  
 Casimir (madame), 229, 251, 252.  
 Casimir, 25, 38, 39, 96, 191, 228, 229, 242, 250, 252, 255, 256, 280.  
 Cazes (M. de), 17.  
 Celles (madame de), 227, 230, 249, 273, 296.  
 Celles (Pulchérie de), 260, 278.  
 Celles (Inès de), 297.  
 Chaillot (couvent de), 295.  
 Chambres (discussions des), 18, 19.  
 Champfort, 149.  
 Charlemont (lady), 29.  
 Chartres (le duc de), 45, 55, 86, 173.  
 Châteaubriand (M. de), 133, 136, 213, 217, 232.  
 Chaufferettes (usage des), 156.  
 Chénier, 270.  
 Choiseul (madame de), 10, 39, 50, 139, 165, 166, 200, 202, 204, 211, 241, 243, 249, 273, 294, 295, 310.  
 Club à Clermont, 163.  
 Coessen (M.), 11, 12.

- Coger (l'abbé), 6.**  
**Constitutionnel (le), journal, 117, 118.**  
**Contes moraux, ouvrage de madame de Genlis, 273.**  
**Coulon de Thévenot (mademoiselle), 45,**  
**Courchamp (M. de), 10, 11, 249.**  
**Courlaude (la duchesse de), 138.**  
**Courteaumer (mademoiselle de), 45.**  
**Cris des marchands des rues, 112, 113.**  
**Custine (M. et madame de), 43, 44, 53, 54, 135.**  
**Cyrus, arrière-petit-fils de madame de Genlis, 67.**
- Dame auteur d'un poème épique, 241, 242.**  
**Damné (le), 247.**  
**Darwin (Dr.), 279.**  
**Déclamation, 247, 248.**  
**Decrès (M.), 42, 236.**  
**Delille (M.), secrétaire de la duchesse d'Orléans, 153.**  
**Démazures (l'abbé), 223.**  
**Demoiselle de compagnie vendéenne, 225, 227, 228.**  
**Denon (M.), 29, 30, 33, 34.**  
**Desp\*\*\* (madame), 257.**  
**Diderot, 71, 147, 269, 270.**  
**Dîners (les Dîners du baron d'Holbach), 203, 237.**  
**Dix ans d'exil, par madame de Staël, 96, 140, 141, 142.**  
**Dorat, 58.**  
**Ducrest (M.), 42, 43, 236, 237, 243.**  
**Ducrest (madame et mademoiselle), 274.**  
**Dufay (M.), 175.**  
**Dupuytren (M.), 258.**  
**Duras (la duchesse de), 239.**  
**Datremblay (mademoiselle), 312.**
- Ecrits de madame de Genlis, 1, 13, 25, 40, 43, 58, 74, 115, 144,**  
**171, 214, 237, 238, 244, 273, 279**  
**Edgeworth (l'abbé), 267.**  
**Education (l'), 97, 98, 99.**  
**Encyclopédie. Projet de refaire l'Encyclopédie, 20, 72, 217 et suiv.**  
**Encyclopédie villageoise, 220, 221.**  
**Épinard sauvage. Vers de madame de Genlis sur cette plante, 114.**  
**—Étymologie du nom de *Bon Henri* donné à l'épinard sauvage,**  
**113, 114.**  
**Épître à une vieille guitare, 166, 167.**  
**Époques (les), poème de madame de Choiseul, 242, 243.**  
**Escars (M. d'), 245, 246.**  
**Espinasse (mademoiselle d'), 146.**  
**Étrennes, 99, 100, 271.**  
**Évêque de Langres (M. l'), 167.**  
**Exercice de la poulie, 120, 121.**

Expédition d'Espagne, 243.

Falkenhayn (le général), 287.

Ferraud (le député), 302, 303.

Fiévée (M.), 12, 14, 16, 18.

Filhon (M. de), 229.

Finguerlin (madame Henriette Sercey), 182, 183, 274.

Folmont (M. de), 175.

Fontanes (M. de), 21.

Fonvielle (M.), 135, 136.

Forbin (M. le comte de), 152, 153.

Frésia d'Oglianto (le général), 93.

Garat (le sénateur), 94, 149, 150.

Gavoile (M.), 191, 192.

Genlis (M. le comte de), 90, 91.

Genlis (la marquise de), 284.

Genoude (M. de), 70.

Gérard (la comtesse), 67, 227, 232.

Gérard (le général), 90, 192, 231, 232.

Gérono (M.), 144, 194, 196.

Giroux (M.), 174, 175.

Grollier (madame), 197, 198, 199, 201, 202.

Harmensen (le chevalier d'), 12, 14, 16, 70, 100, 212, 244, 245,  
249, 259.

Henri IV, 114, 115.

Héricy (madame d'), 289.

Holbach (le baron d'), 147, 237, 269.

Hôpital de Sainte-Périne, 309, 310.

Horaces (les), tragédie citée, 247.

Humboldt (M. de), 199, 200, 279.

Inconséquences philosophiques, 35.

Indulgences (les), 41.

Impertinens des deux sexes, 3, 4.

Jardinage, 115, 282.

Jeanne d'Arc, poème ; et tragédie ; 234, 235, 294.

Jean-Jacques dans l'île de Saint-Pierre, drame, 291, 292.

Jeux champêtres (les), 171.

Jouy (M. de), 176.

Journal des Dimanches, 263.

Juliani (madame), 140, 197, 274.

Juliani (mademoiselle), 230, 231.

Lablée (le chevalier), 262, 268.

Laborie (M.), 70, 197, 207, 208, 217.

- Lacépède (M. de)**, 56, 57.  
**Ladvocat (M.)**, 292, 293.  
**La Harpe**. Cours de littérature, 5, 47, 49, 50, 149.—Vers de cet auteur, 225.  
**Lambert (madame de)**, citée, 231.  
**Lamartine (M. de)**, 65, 66.  
**Laporte (M. de)**, 68.  
**Larive (l'acteur)**, 202.  
**Lascours (madame de)**, 21, 22, 83, 273, 312.  
**Lascours (mademoiselle de)**, 21, 273.  
**Laurent (madame)**, 311.  
**Laurent (M. Adolphe de)**, 311.  
**Lauzun (Mémoires de M. de)**, 171, 172.  
**Lawoestine (M. de)**, 258, 259, 274, 284.  
**Lawoestine (Léocadie de)**, 258, 259, 274.  
**Lebrun (poète)**, 261.  
**Lefort (le baron)**, 286, 287.  
**Législation primitive**, 14.  
**Lekain**, 248.  
**Lemaire (Alfred)**, 245, 250.  
**Lescure (M. de)**, 301.  
**Lettres anonymes**, 203, 204.  
**Lettre de Bossuet sur madame de la Vallière**, 296, 297.  
**Lettre de Gallus**, 100 *et suiv.*  
**Lettre de madame de Genlis, relative à l'Encyclopédie et au projet de la refaire**, 217 *et suiv.*  
**Leuze (M. de)**, 279.  
**Lézards employés comme médicamens par les sauvages**, 300.  
**Libertés (les)**, de l'Eglise gallicane, 135, 136.  
**Lingré (M. de)**, 127. Citations d'un ouvrage de cet auteur, 127, 298.  
**Louis XVIII**, 54, 234, 263, *et suiv.*
- Madrolle (M. de)**, 289.  
**Magnien (M.)**, 81, 275.  
**Magnificence**, 303.  
**Maigne (M. de)**, 253, 254, 255, 282.  
**Maintenou**, (portrait de madame de), 173, 174, 217.  
**Maison Rustique (la)**, ouvrage de madame de Genlis, 273, 282.  
**Maistre (le comte Joseph de)**, 93, 94.  
**Mallefille (madame)**, 235.  
**Manuel des garde-malades**, 202.  
**Mantes (ville de)**, 250, 253, 262, 271, 281.  
**Marcieu (la marquise de)**, 38, 39, 95.  
**Marduel (l'abbé)**, 275, 276.  
**Marie-Louise**, 13.  
**Martin (madame)**, 307.  
**Mathiessen (Emma)**, 182, 183.  
**Mathiessen (Ida)**, 182, 183.

- Mecklembourg (le duc de), 31.  
 Médiance, 277, 278.  
 Méjan (M. Maurice), 136, 137.  
 Mémoires de madame de Genlis, 81, 278, 283, 284, 286.  
 Mémoires du comte de Ségur, 278.  
 Montaigne, cité, 84, 135.  
 Montéléguer (le général), 175, 176.  
 Montesquiou, cité, 135.  
 Montesquiou (madame de), 13.  
 Montesquiou (Auatole de), 13, 30, 116, 134, 249, 280  
 Montesson (madame de), 191, 283, 284.  
 Montmorency (le duc de), 207, 208, 213.  
 Mouvel, 79  
 Moreau (la maréchale), 9, 44, 77, 78, 137, 138, 188.  
 Morcau de la Sarthe (M. médecin), 190, 193.  
 Morellet (l'abbé), 139, 144, 146.  
 Murlaiucourt (M. de), 221, 222, 223, 229.  
 Morta (madame), 307.  
 Motte, 267.  
 Monumens religieux (les) 238.  
 Murair (M.), 69.  
  
 Naigeon (J. A.), 269, 270.  
 Napoléon, 12, 36, 37, 69, 76, 112, 139, 234, 236, 243, 244, 264 ;  
     Son tombeau, 288.  
 Noblesse (ancienne), 3, 4.  
 Notes critiques ajoutées par madame de Genlis à la fin de ses ou-  
     vrages, 238, 239.  
 Nouvelles religieuses (six), ouvrage de madame de Genlis, 74, 171.  
  
 Oranges extraordinaires, 32.  
 Oreste, tragédie, 76, 77, 248.  
 Orléans (la duchesse douairière d'), 80, 81, 82, 83, 86, 87, 88,  
     174, 175, 249.  
 Orléans (le duc d'), 45, 81, 86, 87, 173, 175, 249, 271.  
 Orléans (Mademoiselle d'), 12, 13, 20, 81, 85, 87, 92, 162, 187  
     271.  
 Osmont (madame d'), 15.  
 Ourika, 239, 240, 241.  
 Ouvrages des sauvages, 33.  
  
 Paris, 298.  
 Passages de la Bible, relatifs à la harpe et à la musique, 125, 126  
 Pensey (M.), 112.  
 Persiflage, 51, 58.  
 Peupliers plantés par Sobieski, 33.  
 Peuvriers (M.), 267, 268, 269.  
 Pieyre (M.), 274, 284.

- Plagiats**, 115.  
**Police (préfet de)**, 204, 205, 206.  
**Politesse moderne**, 2, 3, 4.  
**Pompignan**, 6, 146.  
**Pongens (le chevalier de)**, 276.  
**Présens**, 99.  
**Prisonniers (ouvrage de madame de Genlis)**, 232, 235, 237.  
**Prophètes (gens qui s'érigent en)**, 156, 157,  
**Propiac (M.)**, 163, 164.  
**Proverbe (étymologie du)**, quatre-vingt-dix-neuf moutons et un  
 Champenois font cent bêtes, 112.
- Rauzan (l'abbé)**, 195, 196.  
**Raynal (l'abbé)**, 118,  
**Récamier (madame)**, 116, 117, 118, 134, 137, 138, 232.  
**Récamier (M.)**, médecin, 189, 193.  
*Recueil de Devises*, 282,  
**Reddition de Naples**, 34.  
**Reine de France (Epouse de Louis XVIII), sa mort**, 264, *et suiv.*  
**Ressguier (le comte)**, 65.  
**Révolution de Naples**, 22, 23, 34.  
**Révolution de Pologne, sous Poniatowski**, 76.  
**Richard III, tragédie**, 176, 177.  
**Robeck (la princesse de)**, 147.  
**Robespierre**, 146, 150.  
**Robert (l'abbé)**, 256.  
**Rocheport-Ally (le comte de)**, 207, 237, 273.  
**Roissy (M. Alfred de)**, 255.  
**Romance d'Elmire**, 245, 246.  
**Rome (le roi de)**, 12, 13.  
**Rosny**, 262.  
**Rothschild (M.)**, 15.  
**Rousseau (J.-J.)**, 145, 158, 270, 291, 292.  
**Rowe, cité**, 269.
- Sabran (M. de)**, 45, 201, 212, 273.  
*Sacre de S. M. Charles X*, 293.  
*Saint-Augustin*, cité, 298.  
**Sainte Alliance (la)**, 36, 37, 38.  
**Saint-Lambert, cité**, 138.  
**Saisons (le poème des)**, cité, 138.  
**Saumès (madame de)**, 255, 257,  
**Sauvigny (M. de)**, 91, 246.  
**Scepeaux (le vicomte de)**, 216.  
**Schomberg (le comte de)**, 286, 287.  
**Scott (Sir Walter)**, 67.  
**Séгур (M. le comte de)**, 288.—*Ses Mémoires*, 278.  
**Sercey (Félicie de)**, 222, 223.

- Shakspeare, cité, 176, 177.  
 Sillery (la terre de), 90, 92, 290.  
 Simons-Candeille (madame), 79.  
 Société nouvelle, 1, 2, 97, 111.  
 Soumet (M.) 235.  
 Standish (M.), 182, 183.  
 Stassart (M.), 82.  
 Suard (M.), 94, 145, 149.  
 Sylla, tragédie de M. Jouy, 176.
- Tabourets (usage des), 156, *Voyez* Chauffèrettes.  
 Talleyrand (le prince de), 46, 161.  
 Tivoli (les jardins de), 193, 197, 202, 203, 204, 206, 208, 214,  
 223, 230.  
 Tombeau de Napoléon, à Ste.-Hélène, 288.  
 Tour (M. de la), 121.  
 Trouvé (le baron), 150, 196.  
 Turgot (M.), 147, 148.
- Valence (M. de), 1, 9, 13, 28, 32, 40, 46, 47, 55, 56, 68, 80, 90,  
 91, 92, 111, 118, 183, 184, 186, 187, 188, 190, 191, 192,  
 193, 194.  
 Valence (madame de), 191, 192, 224, 272.  
 Valery (M. de), 92, 239, 249, 274, 311.  
 Veillées de la Chaumière, ouvrage de madame de Genlis, 214.  
 Veillées du Château, 238, 273.  
 Vénus (statue de), rapportée du Levant, 151.  
 Verchères (M. de), 285.  
 Verdolle (M. le comte de), 167, 168, 169, 170.  
 Vers de madame de Genlis : Sur Saint-Genès, 72, 73.—Sainte Pul-  
 chérie, 74.—Sur Saint-Pierre de Rome, 208.—La Guirlande,  
 114, 282.—Sur un panier de briquettes, 213.—Sur des œufs  
 frais, 250.—Sur une bûche en carton, 272.—Sur un cadran so-  
 laire, 312.  
 Vertu (opinion de Balzac sur la), 251.  
 Vie poétique des Saints, ouvrage de madame de Genlis, 72, 74.  
 Vincent de Paul (Saint), 36.  
 Voltaire, 5, 6, 7, 23, 142, 145, 146, 158.
- Wright (M.), 210, 211, 212  
 Wurtemberg (le prince Paul de), 16.

FIN DU TOME SEPTIÈME.











